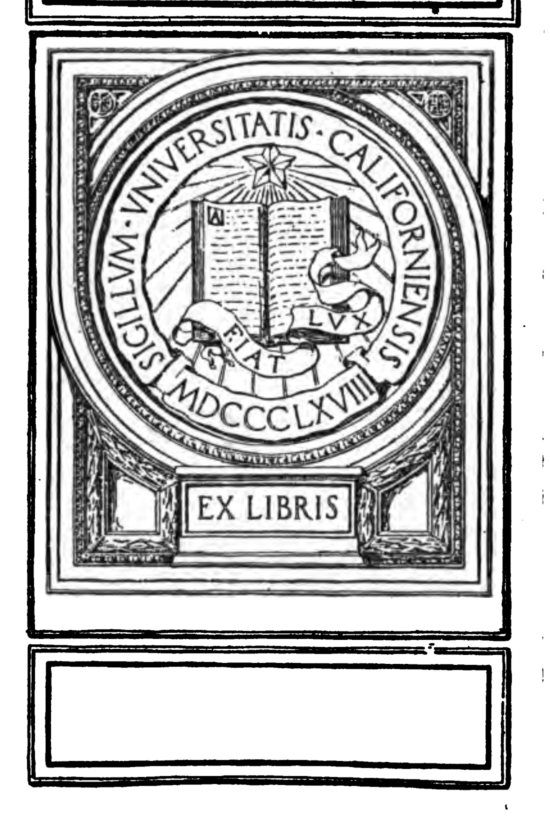
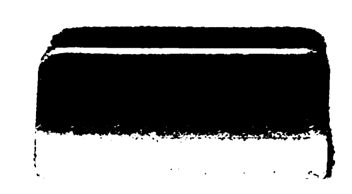
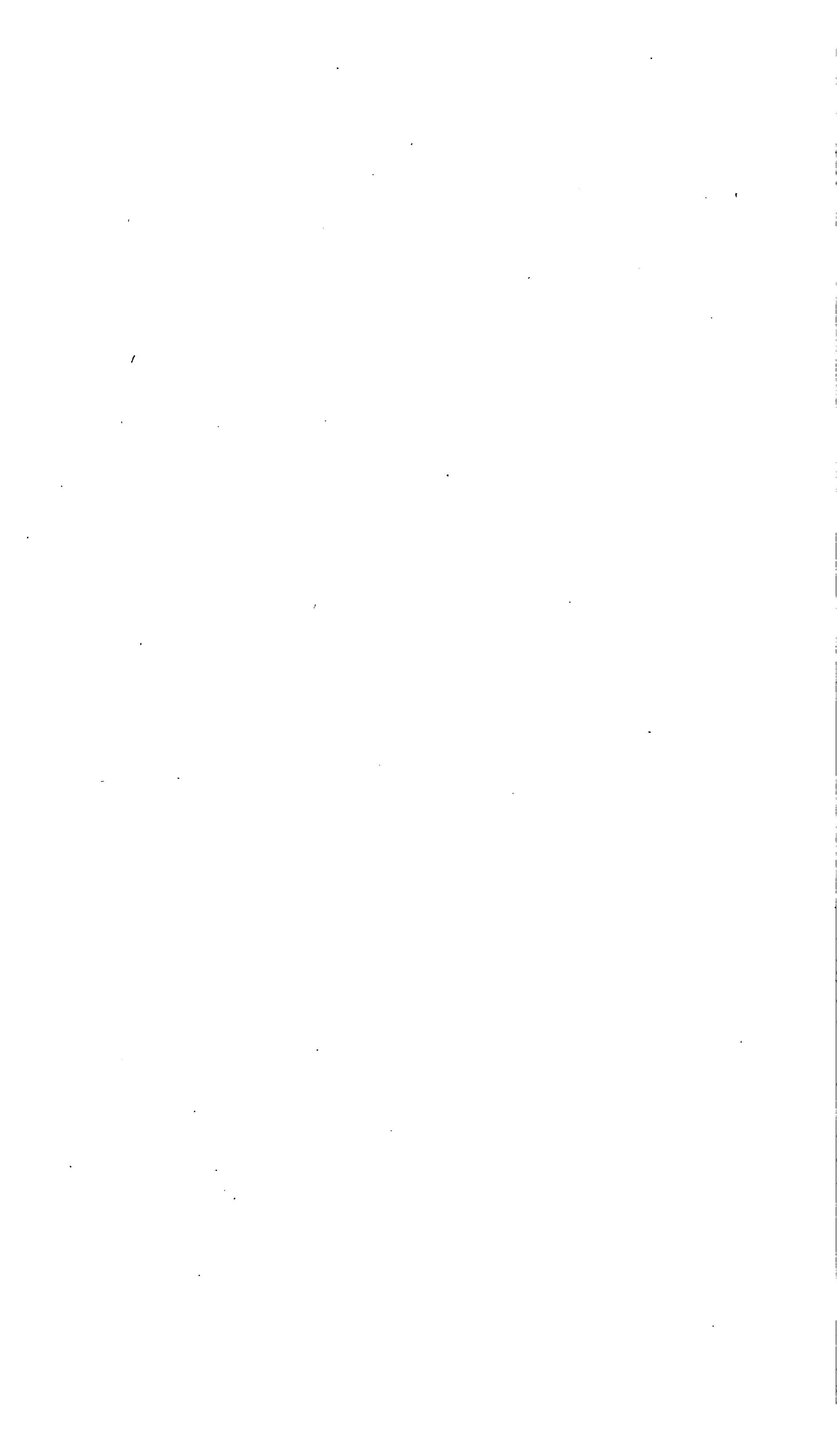



SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS







à Mr Hte Beaure souvenir

d'un temps regretté

S. B.

ESSAI SUR LA VIE

DE LAZARE HOCHE.

LE MANS. — IMP. DE JULIEN, LANIER ET Ce.

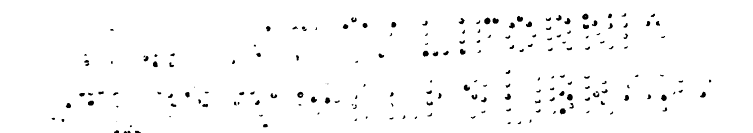
ESSAI SUR LA VIE

DE

LAZARE HOCHE

PAR

E. BERGOUNIOUX.



PARIS
JULIEN, LANIER ET Ce, ÉDITEURS
RUE DE BUSSY, 4
IMPRIMEURS-LIBRAIRES AU MANS.

1852

En commençant cet essai, j'avais pensé qu'il pourrait être inséré dans la *Revue des deux Mondes* qui l'a plusieurs fois *annoncé*. Arriver à la publicité par le premier recueil littéraire de l'Europe, c'était sans contredit un précieux avantage pour un nom aussi obscur que le mien. J'ai dû renoncer à cet avantage. Après avoir lu les deux premières parties de mon travail, l'habile directeur de la *Revue* a pensé qu'il ne pourrait l'accueillir qu'avec beaucoup de changements et de suppressions. Je me hâte de dire que, si je me fusse soumis à ces exigences, Lazare Hoche y eût sans doute gagné littérairement; mais le Hoche ainsi refait pour la *Revue* n'eût plus été celui que j'avais conçu; et, tout en reconnaissant le mérite des conseils qui m'étaient donnés, je n'ai pu me résigner à les suivre.



AU GÉNÉRAL E. CAVAIGNAC.

GÉNÉRAL,

Permettez à l'un de vos amis inconnus de vous dédier cet essai : Lazare Hoche a été votre précurseur. En appelant à lui avant le temps, l'homme qui, de tous ses contemporains, était le mieux fait pour consolider la République, Dieu voulut sans doute révéler à la France qu'elle n'était encore faite que pour la royauté; en vous montrant sur la scène politique, un demi-siècle plus tard, au moment même où des insensés tentaient d'inaugurer les saturnales de la démagogie sur les ruines de la dernière monarchie écroulée, Dieu semblait annoncer qu'il permettait enfin le triomphe de la cause dont Hoche et vous avez été les chefs les plus illustres et les plus respectés. Qui pourrait aujourd'hui préjuger les desseins de Dieu?

E. BERGOUNIOUX.



LAZARE HOCHE.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

On lit dans les mémoires du général Lafayette, qu'à l'attaque du château de Versailles, pendant la nuit du 5 au 6 octobre 1789, il distingua, parmi les défenseurs les plus fermes du palais, un sergent des gardes françaises.

C'était un jeune homme de vingt ans à peine, ardent, fier et d'une grande beauté de traits rehaussée par l'expression martiale du regard. L'émeute calmée, et la famille royale pour quelque temps à l'abri, le général Lafayette oublia-t-il ce sous-officier? On l'ignore, mais l'on ne peut dire que sa protection, alors toute puissante, ait servi à le faire sortir promptement des rangs infé-

rieurs. L'avancement de ce sous-officier ne fut pas rapide. Sergent en 1789, Hoche n'était encore que lieutenant en 1792.

La nuit du 5 au 6 octobre n'avait pas vu Hoche tenant tête à l'émeute pour la première fois. Le 14 juillet, le jour même de la prise de la Bastille, seul avec les jeunes enfants du 6e bataillon des gardes, il avait défendu, à la caserne de la rue Verte, le dépôt de l'artillerie du régiment contre des flots d'insurgés.

« Je pus le voir près de succomber sous les efforts qu'il « faisait pour empêcher que la grille fût enfoncée, » a écrit le marquis de Sainte-Fère, ancien officier aux gardes françaises.

Dieu sait, cependant, si l'on manque de biographes qui placent Lazare Hoche au rang des vainqueurs de la Bastille. Sans doute, il avait chaudement embrassé la cause de la révolution; mais il s'était dit que, soldat, il ne pouvait pas discuter son obéissance. Peut-être même faut-il attribuer à ce ferme respect pour l'autorité du grade la lenteur de son avancement; la fortune militaire, en effet, se faisait surtout alors par les clubs en insurrection contre tous les pouvoirs établis. Aussi, à cette époque, rien ne le signale à l'attention, et l'on peut croire que sa gloire postérieure a beaucoup contribué à réveiller chez le général Lafayette et le marquis de Sainte-Fère le souvenir de son attitude énergique au château de Versailles et à la caserne de la rue Verte.

Ainsi, trois années pour gagner seulement l'épaulette de lieutenant. Plus d'une année se passe encore avant

qu'on lui donne le commandement d'une compagnie. Qui sait si cette halte à l'entrée de sa carrière ne lui servit pas à y marcher plus tard d'un pas plus sûr? Ne semble-t-il pas aussi que l'obscurité et le silence du début doivent ajouter à l'éclat des jours de lumière et de renommée qui vont suivre?

Entré au service à quinze ans, grâce aux soins d'un oncle, curé d'une paroisse des environs de Versailles, il savait lire, écrire, calculer, connaissait assez bien l'ancien et le nouveau testament, mais c'était tout. Soldat et sous-officier, on le vit employer tous ses loisirs à étudier, la plume à la main, heureuse et féconde habitude, la grammaire, l'arithmétique et l'histoire. Officier, les commentaires de César, Polybe, les campagnes de Frédéric ne lui suffisaient déjà plus; il se nourrit aussi des publicistes et des grands écrivains du grand siècle.

Il fut d'ailleurs merveilleusement secondé dans cette culture par un homme dont le nom n'a point été sans éclat dans les guerres de la République : le général comte Le Veneur. Issu de l'une des premières familles de la Normandie, le comte Le Veneur avait accepté sans réserve toutes les réformes de la révolution. Pendant qu'il commandait l'armée des Ardennes, en l'absence du général Valence, il fut témoin à la retraite d'Altenhowen du courage intelligent, de l'autorité morale de Hoche sur les soldats, et se l'attacha comme aide-de-camp. A dater de ce moment, ce fut entre eux la plus aimable et la plus sincère intimité.

Le général Le Veneur avait vécu au milieu de la société

polie de la fin du XVIIIe siècle. Il avait épousé une des filles de cette marquise de Verdelin, dont Rousseau parle fort longuement dans ses Confessions, et à laquelle l'auteur d'Emile a écrit tant de lettres charmantes, restées longtemps inédites. Tous les hommes illustres de cette époque, il les avait connus et en quelque sorte pratiqués. Il unissait la supériorité de l'esprit à l'élégance des habitudes ; il avait tous les avantages de la naissance sans un seul des préjugés qui les fait contester. Il fut donc pour Lazare Hoche comme un révélateur, qui l'initia aux exquises délicatesses d'une société que ce jeune homme, malgré sa distinction naturelle, ne pouvait seul deviner. La correspondance du général et de son aide-de-camp rappelle le ton, les formes, les mœurs de cette société hors de laquelle Hoche était né, et d'où son abjuration politique n'avait pu faire sortir le comte Le Veneur.

Il semble qu'on assiste, en lisant cette correspondance, aux premières leçons de bonne compagnie qui durent être données par le chef au subordonné, et pour lesquelles il trouva un élève si bien préparé. N'est-ce pas un spectacle digne d'intérêt, au plus fort de l'orage qui bouleverse la France, que ces deux hommes républicains ardents l'un et l'autre, et s'évertuant, celui-ci à enseigner, celui-là à s'assimiler les traditions de cette société élégante dont ils combattaient les représentants armés sous les drapeaux de la coalition ?

Toutefois, si l'homme du monde, qu'on nous passe cette expression, se formait dans ce commerce au contact

du converti de l'aristocratie, l'homme de guerre, loin de s'effacer, se fortifiait chaque jour davantage. C'est, en effet, pendant qu'il était attaché comme aide-de-camp au général Le Veneur, qu'il composa un mémoire sur l'organisation de l'armée, ouvrage remarquable, entièrement inédit, et dont nous avons trouvé les pages encore réunies par un de ces rubans tricolores que les officiers portaient souvent pour tout insigne à leur boutonnière.

Hoche, à cette époque, avait adopté, jusque dans ses plus extrêmes limites, le développement des idées démocratiques. Mais l'application imprudente de ces principes à l'armée y avait bientôt introduit l'anarchie; et, chez Hoche, le militaire protestait contre l'entraînement du citoyen. C'est ainsi que quelques mois d'expérience avaient suffi pour lui faire comprendre les graves dangers de l'élection des officiers par les soldats, et de l'avancement par le droit d'ancienneté : « Le soldat, dit-il, est bon juge « du chef qu'on lui donne, et non de celui qu'il doit se « donner. L'élection est un droit qu'il veut continuer au « delà de son but. Il est sans crainte, sans respect, sans « confiance pour celui dont l'autorité est son ouvrage. » Quant à l'avancement par l'ancienneté exclusivement, il ajoute : « Législateurs, que n'avez-vous vu, à ma « place, un capitaine dont je tairai le nom, être forcé de « se faire lire par un tambour de garde un ordre qu'il « devait tenir secret ? »

Voilà qui est péremptoire. On le voit donc, dès les premiers jours, ce jeune homme, au milieu de l'effervescence qui le gagne, conserve la rectitude de son juge-

ment, et, s'il demande des réformes dont l'utilité est aujourd'hui reconnue, il s'oppose aux innovations funestes. C'est déjà la prudence du chef. Il y a, certes, dans les pages de ce mémoire une portée qui dépasse l'horizon de l'officier renfermé dans les devoirs de son grade. Sans doute, pour nous servir des paroles de M. Daunou, il ne peut encore, ni mesurer l'étendue, ni prévoir la destination sublime de ses talents; mais, s'il ignore à quelle grandeur il est appelé, on comprend, en parcourant ce travail inachevé, noble emploi des loisirs si rares pendant la guerre, que la fortune ne pouvait le surprendre.

Au reste, ces pages n'étaient pas destinées à la publicité ; elles n'avaient pour confident et pour juge que le général Le Veneur. Frappé, dans la conversation , de la justesse des aperçus de son aide-de-camp sur l'organisation de l'armée, ce général lui avait donné le conseil de les rédiger, d'abord, pour mieux établir l'ordre des idées et les fixer, puis pour acquérir ce qui ne s'obtient que par l'habitude, la faculté d'écrire sans efforts et clairement *ce que l'on conçoit bien.* Ce mémoire n'était donc, à vrai dire, qu'une composition, un exercice de style, appartenant pour le fond à l'aide-de-camp, mais dont *la forme* a dû subir sans doute les corrections du général. Toutefois, les progrès de Hoche, quant à *la forme,* ne sont pas une des choses qui étonnent le moins. Les premières lettres de l'officier, ses premières pages, sont d'un écolier qui s'essaie ; l'inexpérience, l'ignorance même de la langue se trahissent à chaque instant ; mais

bientôt, soutenu par sa pensée qui est forte, son jugement sûr, son cœur toujours droit, il devient maître de sa phrase; les fautes disparaissent; et, s'il eût vécu quelques années de plus, nous eussions rencontré dans le général un écrivain distingué. Il tendait à ce but: « Heureux César, s'écrie-t-il dans une de ses lettres, aussi « digne d'immortalité par le récit de ses campagnes que « par ses campagnes mêmes! »

Hoche, à ce moment, n'était point encore sorti de son obscurité; mais que la fortune lui fournît l'occasion de s'illustrer, il était tout préparé. La fortune ne devait point le faire attendre.

Il était au camp de Maulde, lorsque Dumouriez fit arrêter les commissaires de la Convention et voulut entraîner l'armée dans sa défection. Dans une lettre, qui fut interceptée et rendue publique, un des officiers de l'état-major du vainqueur de Valmy ayant dit: « Les « volontaires désertent et fuient de toutes parts, et la « Convention croit qu'avec de tels soldats elle peut faire « la guerre à toute l'Europe; je vous assure qu'elle sera « bientôt détrompée. » Hoche fit sur-le-champ cette réponse énergique qui fut affichée à la porte du camp:

« Eh bien! vous l'avez lu. On vous abandonne et l'on « vous livre, parce que l'on craint de succomber avec « vous. Ainsi, la trahison cherche son excuse dans la « lâcheté. Le crime veut s'absoudre par la honte. S'il

« en est parmi vous qui se troublent aussi devant un dan-
« ger qu'on exagère; qu'ils répondent à l'appel de ces
« traîtres et portent loin de nous la contagion de la peur.
« Le brave veut près de lui un brave qui le venge ou le
« suive. Hors des rangs ceux qui tremblent. La force de
« l'armée est dans le courage et non dans le nombre de
« ceux qui se pressent autour du drapeau. »

Ce langage, accueilli avec acclamation, fit choisir Hoche pour porter au comité de salut public les détails de la défection, et l'éclairer sur les dangers qu'il fallait prévenir. On comprend combien Hoche fut alors entouré, questionné, recherché : les meneurs qui précipitaient le mouvement révolutionnaire et avaient engagé la lutte contre les Girondins s'arrachaient ce jeune officier et lui demandaient avant tout de leur désigner des complices à Dumouriez parmi les illustres membres du côté droit de l'Assemblée. Mais il ne s'était pas rendu à Paris pour accuser; il était venu pour provoquer l'attention sur les besoins de l'armée et la nécessité de changer le plan de campagne. Se refusant donc à servir les Montagnards contre ceux qu'ils avaient déjà réduits à la défensive, et qui devaient bientôt succomber, il fut comblé d'éloges pour la vigueur de son républicanisme, mais peu écouté. La question politique dominait alors complètement la question militaire. L'ennemi, ce n'était pas Wurmser ou Brunswick, c'était Pétion et Brissot. Il s'agissait non de sauver la frontière, mais de chasser de l'Assemblée les *vingt-deux*. Le véritable champ de bataille, c'était la Convention. On trouve dans une lettre de Hoche au

général Le Veneur les tristes pensées que ce spectacle inspire à son aide-de-camp. Sa vanité eût pu être satisfaite; inconnu la veille, son nom maintenant était dans toutes les bouches; il se voyait poussé par les circonstances; il avait peut-être même déjà le pressentiment de son glorieux avenir. Cependant il quitta Paris le cœur navré, en proie à la plus vive inquiétude sur le sort de cette armée, où tout était à faire, qui manquait de direction, et dont les esprits trop émus, trop livrés à leurs querelles intestines, se détournaient avec indifférence.

Nommé adjudant-général chef de bataillon, il renonça au bénéfice de son grade et continua de rester attaché comme aide-de-camp au général Le Veneur; mais, par je ne sais quelle admirable inconséquence et comme pressé par son génie, en même temps que cet officier refuse en quelque sorte un avancement légitime, il prend à son insu le ton d'un général en chef; dans ses lettres, dans ses discours, il s'arroge une espèce de dictature militaire. Envoyé par son général pour reconnaître la ligne que l'armée doit garder, il écrit au Comité de Salut public, il écrit au ministre et désigne les points qu'il faut attaquer, les travaux qu'il est urgent d'exécuter; et ce ne sont pas des avis qu'il donne, ce sont des ordres qu'il dicte et qu'il faut suivre; car, il le déclare, le salut de la République est à ce prix.

Déjà son attention est partout : la Vendée en insurrection et à chaque instant plus menaçante n'échappe point à ce regard ouvert sur tous les ennemis qui attaquent la République. Là aussi, là surtout le danger est

pressant. Les troupes envoyées contre les rebelles s'effraient et se dispersent. Et Beysser et Westerman et Santerre se troublent et reculent devant celui qui a dit : « Si je recule, tuez-moi ! »

A ces revers successifs des républicains, à ces succès permanents des royalistes, il y a une cause dont on ne s'est pas rendu compte. Lisez cette lettre de l'aide-de-camp du général Le Veneur à l'adjoint du ministre, et vous verrez que, loin de ces batailles fatales à la République, mais toujours glorieuses pour l'honneur du nom français, le jeune officier a compris de quelle manière on doit ramener la victoire sous le drapeau qu'elle abandonne :

« Par ce que j'entends dire des rebelles, écrit-il, je « vois que leurs chefs connaissent la vraie et seule ma- « nière de combattre qui convienne au français : le choc. « A courage égal, et même avec une notable infériorité « d'organisation, croyez que l'impétuosité de l'élan assu- « rera le succès. Les rebelles *courent comme des enragés* « sur les canons, et ils les prennent, parce que nous res- « tons froidement dans nos lignes. Ignore-t-on qu'il « faut que le soldat français avance ou recule, et que « le forcer à l'immobilité, c'est le condamner à être « battu?... Examinez les rapports des généraux envoyés « en Vendée ; on dirait qu'ils n'ont jamais vu l'ennemi « en face ou qu'ils ne lui ont jamais fait un prisonnier ; « ils ignorent quelle est la composition de cette armée « contre laquelle ils échouent. Nous n'avons aucun ren- « seignement sur ce point, mais nous croyons que les re-

« belles doivent avoir un noyau de quinze à seize mille
« hommes toujours sous les armes, auxquels se réunissent,
« à des jours marqués, les habitants des campagnes. »

Telle était en effet, on l'a su depuis, l'organisation des Vendéens. Mais, parmi les généraux qu'on avait envoyés contre les insurgés et qui les avaient vus de près, il ne s'en trouvait pas un qui eût pénétré ce que notre jeune officier, loin du théâtre de cette guerre désastreuse, a si bien deviné du premier coup.

C'est dans cette même lettre qu'il réclame l'établissement des camps retranchés, l'organisation de ces corps de troupes légères qu'on appellera plus tard les *colonnes mobiles*, et auxquelles il veut que l'on apprenne à imiter l'ennemi dans sa manière de combattre. Nous ne sommes qu'en 93, Hoche n'a jamais paru dans la Vendée, mais il a étudié la carte; il a compris le génie des habitants, il sait comment ils peuvent être vaincus, parce qu'il sait comment il les conduirait à la victoire, et déjà il nous donne le secret du plan que suivra plus tard le général en chef de l'armée de l'Océan.

C'est là surtout un des traits qui distinguent particulièrement Lazare Hoche : il voit toujours de loin, et les circonstances ne le surprennent pas. On vient de voir s'annoncer le pacificateur de l'Ouest; dans quelques pages d'un mémoire adressé à Couthon, on va reconnaître le général qui doit reprendre les lignes de Wissembourg et débloquer Landau. On trouvera dans ces pages de curieux et tristes détails sur la position de l'armée républicaine à cette époque.

« Dans une lettre adressée à l'adjoint au ministre,
« j'avais prévu ce qui est malheureusement arrivé, la
« perte d'une bataille devant Mayence ou celle de cette
« place, et l'impossibilité où était Valenciennes de tenir
« longtemps encore, si l'on s'obstinait à suivre le plan
« auquel on ne veut point renoncer. *Les hommes de l'art*
« dont nos armées fourmillent levaient les épaules et
« me riaient au nez, quand je leur communiquais mes
« craintes sur cette ville infortunée. Je pourrais prendre
« aujourd'hui une bien cruelle revanche ; mais, en
« aurais-je la force, lorsque la liberté de mon pays est
« si gravement menacée?.... Je veux me borner à dire
« pourquoi *nous devons être battus d'ici à deux mois ;*
« je me bornerai à indiquer le plan que l'*on suivra*
« *nécessairement,* mais, peut-être, lorsqu'il ne sera plus
« temps..... Qu'un des hommes qui se connaissent le
« moins au métier de la guerre prenne le tableau de nos
« forces, sur-le-champ il s'écrie : La patrie est sauvée !
« Douze cent mille français doivent battre les plus belles
« et les plus fortes armées de l'Europe. D'accord ; mais
« si ce même homme consulte une carte géographique,
« et s'il examine la répartition de nos deux principales
« armées sur la frontière du Nord, ne se dira-t-il pas
« aussitôt que le salut de la France dépend en quelque
« sorte de la trouée de la Capelle? A quoi bon, en effet,
« ces camps de trois à quatre mille hommes que l'on ren-
« contre à chaque pas sur la frontière ? Ne se souvient-on
« plus que Longwy et Verdun furent pris, parce que le
« général qui commandait alors avait divisé son armée

« de vingt mille hommes en cinq ou six camps? Nous
« sommes au mois d'août 1793, ce que nous étions au
« mois d'août 1792. Notre finesse est toujours de placer
« de petits détachements là où les ennemis se sont mon-
« trés une heure. Ne rirait-on pas de pitié, si l'on voyait
« le commandant d'un poste de cinquante hommes met-
« tre tous ses soldats en faction, à trente pas l'un de
« l'autre, afin d'éviter une surprise? Je conviens qu'il
« ne sera pas attaqué sans le savoir, ainsi que l'ont été
« pourtant quelques uns de nos savants; mais, qu'une
« patrouille de vingt hommes marche sur la première
« sentinelle, à coup sûr, celle-ci sera égorgée, ou mise
« en fuite et ainsi des autres..... Je suis honteux de la
« comparaison, mais nous sommes dans la position du
« poste de cinquante hommes battus par une patrouille
« de vingt; des camps partout, et nulle part une armée
« capable de résister à douze mille hommes. Aussi,
« voyez l'ennemi marcher sans inquiétude, sans se don-
« ner la peine de nous faire observer ou de nous cacher
« ses mouvements..... Battus partout, continue Hoche,
« on remarque déjà dans nos soldats le dégoût qui suit
« de continuelles défaites. Nous n'apercevons plus cette
« ardeur de combattre qui caractérise nos troupes. La
« joie et l'audace ne se font plus voir dans nos camps.
« L'œil morne de nos soldats semble dire qu'ils se voient
« condamnés à mourir inutilement et sans gloire. »

Voilà un tableau qui n'est pas rassurant. Aux yeux de Hoche, les destinées de l'armée doivent être bien compromises. L'espoir toutefois ne l'abandonne pas : il sait

que tout peut encore être sauvé, mais il faut renoncer à la routine et régénérer l'art de la guerre.

« Rasons, dit-il, les places fortes que nous ne pouvons « défendre sans nous disséminer, et plaçons-nous har- « diment au centre des armées ennemies; plus forts « réunis que chacune d'elles séparées, de l'armée que « nous aurons vaincue, nous marcherons à celle que « nous irons vaincre. Entrons sans crainte dans la « Flandre autrichienne avec soixante-dix mille hom- « mes; nous forçons l'ennemi à secourir son pays, et, « étonné de notre audace, il est d'avance à moitié « battu. »

Suivent les noms des places qu'il faut raser ou conserver, de celles dont on doit réduire la garnison, la position qu'il faut faire occuper par les armées des Ardennes et de la Moselle; enfin, tous les détails du plan qui fut suivi en 1794, sur lequel repose la réputation de Carnot, et dont la conclusion fut la victoire de Fleurus.

N'est-ce pas là un document qui établit d'une façon péremptoire qu'avant Bonaparte un autre officier républicain s'était rencontré ayant aussi compris ces hardies manœuvres, qui rompent avec toutes les traditions de la tactique et constituent ce qu'on appelle la stratégie? Pousser en avant un corps d'armée; le placer derrière l'ennemi que l'on isole de ses ressources, que l'on coupe de sa base d'opérations, que l'on contraint de diviser ses forces; et décider ainsi rapidement du sort de toute une campagne, tel fut le plan suivi par le vainqueur de Marengo, d'Ulm, d'Austerlitz; or, ce plan n'est-il pas celui

que l'aide-de-camp du général Le Veneur adressait à Couthon?

C'était une révolution complète qui s'introduisait dans la manière de combattre; c'était le point de départ de la grande guerre. On en attribue à tort l'initiative à Carnot; c'est un honneur qui revient tout entier à Hoche, et qui lui donne une place à part parmi les généraux de son époque. Avant que le mémoire de ce jeune offficier eût été communiqué par Couthon à son collègue, Carnot laissait la guerre se continuer conformément aux théories de l'école, se bornant à opposer bataillon à bataillon, à prendre, perdre, reprendre telle ou telle ligne. C'est seulement à dater de l'envoi du mémoire que tout fut changé dans l'impulsion donnée aux armées par le comité de salut public. Hoche terminait ce mémoire par un ardent appel aux armes. Pour se faire écouter en ce temps, il fallait toujours prendre un peu le ton de la tribune révolutionnaire. Il n'était permis à personne de parler froidement.

« Qu'un seul cri se fasse entendre, dit Hoche, en ter-« minant, aux armes! Ranimons le courage de nos « soldats; réunissons les bataillons épars, qu'ils connais-« sent leurs forces. Exerçons-les souvent; que la cava-« lerie *voie* l'ennemi, que l'artillerie manœuvre tous les « jours; marchons fièrement, point d'incertitude, et la « victoire est à nous. »

Ce langage était hardi, mais non téméraire; les évènements l'ont prouvé. On arrêta Hoche au moment même où il achevait de rédiger ce mémoire, et il fut traduit au

tribunal révolutionnaire de Douai. Quel était son crime? Il s'était montré trop dévoué au général Le Veneur, dénoncé par un domestique et sous le coup d'un de ces terribles mandats d'amener qui étaient alors comme le présage assuré d'une condamnation à mort. En voyant celui qui avait été un ami si bienveillant et si utile, enlevé par des gendarmes au milieu de l'armée, dans le camp d'Ablancourt, il protesta énergiquement contre une rigueur sans motifs, et dit *que Pitt et Cobourg gouvernaient sans doute, puisque l'on privait ainsi la République de ses plus sûrs défenseurs.*

Paroles imprudentes avec un pouvoir qui n'admettait pas de contrôle, et que Hoche eût peut-être payées de sa tête si elles ne fussent pas devenues l'origine et la cause de son élévation.

« Ainsi que je vous l'ai promis, citoyen, écrivit-il « aussitôt à Couthon, je vous fais passer mon travail sur « la défense de la frontière du Nord; ce travail est, sans « doute, le fruit d'un patriotisme plus ardent qu'éclairé, « mais pourriez-vous croire qu'il est d'un jeune homme « traduit devant le tribunal révolutionnaire? Quel que « soit mon sort, que la patrie soit sauvée et je demeure « content. Mais, à chaque instant, le danger augmente; « ici, chacun tremble sans aviser aux mesures nécessai- « res, et je viens vous prier d'ordonner qu'avant toute « disposition lecture soit faite de mon travail. Vos « généraux n'ont aucun plan, il n'y a pas, aujourd'hui, « parmi eux, un homme capable de sauver la frontière. « Je vous demande donc d'être entendu, soit au comité,

« soit par les représentants près des armées. Qu'on me « laisse travailler dans une chambre avec des cartes, les « fers aux pieds, jusqu'à ce que les ennemis soient hors « de France. Je suis sûr d'indiquer les moyens de les « chasser avant six semaines; après, on fera de moi ce « que l'on voudra. »

C'est là assurément le ton impératif de la conviction. De doutes sur la valeur de ses idées, il n'en a aucun; et l'on serait tenté de blâmer l'expression si affirmative de sa foi en lui-même, si les circonstances ne commandaient pas aussi fatalement. On aimait alors cette audace et cette confiance; on applaudissait à ces ardentes paroles, que l'on trouverait sans doute aujourd'hui fort présomptueuses. Cette lettre et ce mémoire plaidèrent éloquemment pour le jeune officier; il sortit du tribunal révolutionnaire de Douai non seulement absous, mais récompensé. Couthon, qui avait pris sa cause en main au comité, le fit nommer adjudant-général et on lui confia la défense de Dunkerque.

On peut dire que ce fut vraiment là son entrée dans la voie du commandement, et la première fois qu'il put, un peu de haut, attirer les regards. Jusqu'alors, pour confident et pour juge il n'avait eu que le général Le Veneur; celui-là seul pouvait prononcer le : *Tu Marcellus eris!* Hoche avait de l'ambition sans doute, cette noble ambition d'une grande âme, mal à l'aise dans l'obscu-

rité, qui s'agite pour en sortir et que pousse sa destinée. De là, les mémoires sur la Vendée et la défense de la frontière. Mais ces mémoires, qui constatent la précocité de son génie et font remonter la gloire du général jusqu'à l'officier, signés d'un nom alors sans éclat, eussent-ils suffi pour faire sortir Hoche de son obscurité ? Non sans doute. L'auteur serait probablement resté fort oublié si, forcé, un peu malgré lui, d'intervenir pour défendre l'accusé, Couthon n'eût pas fait donner à ces pages l'attention qui valut à Hoche, avec un brevet de civisme au tribunal révolutionnaire de Douai, le grade d'adjudant-général et l'honneur dangereux de défendre Dunkerque.

Cette défense, en effet, était une rude tâche. Pressée par des ennemis nombreux, la ville était à peine entourée d'un fossé en plusieurs endroits sans revêtements. L'esprit des habitants était en général hostile, et les dispositions de la garde nationale si douteuses que Hoche écrivait au ministre : « Dans le cas où la garde citoyenne « *entreprendrait de nous forcer,* elle doit s'attendre à voir « tourner contre elle les armes destinées à punir les tyrans « et les traîtres. » Les matelots avaient quitté la station et contraint leurs chefs à rentrer dans le port ; et comme partout, les soldats s'affaissaient sous le poids de leurs défaites successives. Hoche ne se dissimula point les périls de la situation, et voici les nobles paroles par lesquelles il en rendit compte au comité : « La place sera « brûlée avant que d'être rendue, à moins que nous ne « soyons forcés à marée basse. Je n'aurai point à me « reprocher de n'avoir pas fait mon devoir, mais je ne

« puis offrir à mon pays que mon travail et ma vie qui « sera chèrement vendue. »

Ce fut à Dunkerque qu'il comprit combien peut être salutaire, quand le pays doit faire son suprême effort, l'action parfois si dangereuse que les clubes exercent sur les masses. Jusqu'à ce moment, dans ses lettres confidentielles au général Le Veneur, je le vois s'élever contre « ces énergumènes qui croient avoir bien mérité « de la patrie parce qu'ils ont vomi des discours furibonds et fait proscrire quelques têtes ; » aux prises avec l'apathie volontaire des habitants de Dunkerque, il reconnut bientôt que ce n'était point assez d'avoir soumis à la discipline des soldats démoralisés et chassé de la ville les étrangers et les suspects ; il sentit qu'il fallait enflammer le peuple pour le faire lever tout entier et courir à la défense de la République en péril sous les murs de la ville à moitié démantelés. La société populaire avait été dissoute, il la reconstitua, et le bonnet rouge des Jacobins fut arboré comme un drapeau autour duquel les ardents et les braves allaient forcer les tièdes et les timides à se réunir pour marcher contre l'ennemi. « Il fallait, écrit-il, à l'adjoint au ministre, il fallait « *patriotiser les esprits*. » En parcourant cette lettre, j'aperçois déjà l'homme politique dans le capitaine ; je sens qu'un jour, si les circonstances l'exigent, il se jettera dans les évènements, et ne se bornera point à défendre sur la frontière la cause à laquelle il s'est voué. Il est certain qu'à Dunkerque, il n'hésite point à sortir des limites de son grade ; il est à la fois général, tribun, publiciste,

législateur; il exerce le commandement sur toutes choses; il gourmande les administrateurs, il organise la commune, il fait et défait les fonctionnaires, ranime si bien habitants et soldats, se bat et gouverne si à propos et si heureusement, qu'arrivé le 26 août, il peut écrire le 9 septembre : « Ils sont enfin partis. Dunkerque a vu « fuir les ennemis. Tenez votre promesse et employez-« moi où besoin sera. Le repos est une peine pour moi. »

On ne fit pas droit à cette requête. Il dut rester à Dunkerque jusqu'au 2 brumaire, non toutefois pour *se reposer*. Je dois faire remarquer que dans cette ville, à la suite sans doute des fatigues causées par cette activité qui avait suffi à tout, il éprouva quelques uns des symptômes de la maladie dont il mourut quatre ans plus tard. « Veuillez, écrit-il aux représentants, nommer un officier « qui remplisse les fonctions d'adjudant-général ; ma « maladie *qui devient assez à la mode,* s'accorde assez « mal quelquefois avec mon métier. Cependant deux « jours doivent suffire pour me guérir. »

C'est sur le lit même où il gisait presque mourant qu'il adressa au comité de salut public cette lettre qui se sent un peu de la fièvre.

« C'est chez eux qu'il faut aller combattre les An-« glais. Cinquante vieux bataillons, cinquante de nou-« velles levées, douze à quinze escadrons, trois compa-« gnies d'artillerie légère, cinquante pièces de canon ou « de siège, suffiront.... mais, dira-t-on, les moyens de « transport? Hommes pusillanimes! jusqu'à quand dou-« terons-nous de nos forces ? Couvrons la mer de bâti-

« ments de marine marchande armés en guerre; du « fer, du feu, des boulets rouges, et nous arrive- « rons, etc. »

Ce projet parut alors peut-être d'une audace insensée, même à ce comité qui avait tant osé; mais on sait que Hoche, avec quelques modifications, parvint plus tard à le faire adopter.

Une foi inébranlable dans le succès caractérise Hoche dès le début; c'est là le propre des grands capitaines. Ils sentent instinctivement que leur génie commande en quelque sorte aux circonstances, et leur soumet les hasards qu'un général vulgaire ne peut conjurer. « Nous « doutons sans cesse de nos forces, écrit-il à l'adjoint au « ministre ; ne sait-on pas que, jusqu'à ce moment, la « pusillanimité nous a toujours perdus ? »

Ce n'est pas là un reproche qu'il mérite; voyez, en effet, avec quelle confiance il s'engage. C'est toujours à l'adjoint au ministre qu'il parle : « A l'instant où je vous « écris, j'achève mes dispositions pour attaquer Furnes, « où j'espère aller dîner demain ; après-demain à Nieu- « port, et dans quatre jours à Ostende. A quelque prix « que ce soit cette promesse sera tenue. »

Elle le fut, à jour dit, pour Furnes d'abord; et voici en quels termes il s'annonça aux habitants de Nieuport : « Je vous somme de vous rendre sur-le-champ aux armes « victorieuses de la République, devant qui tout doit « céder. Que six otages se rendent à mon camp; ou sans « quoi, cernée et attaquée par terre et par mer, votre ville « sera réduite, et j'y entrerai sur les monceaux fumants

« de vos maisons et les débris de vos membres palpi-
« tants. »

Cette sommation nous paraîtrait sans doute aujourd'hui un peu déclamatoire et trop menaçante, mais notre attiédissement nous a rendus fort mauvais juges. Ce style d'ailleurs n'est pas l'homme ; il était surtout dans les nécessités de l'époque. L'enthousiasme des premiers jours de la révolution, s'était, par suite des revers, singulièrement refroidi dans l'armée. Il fallait, par un langage passionné, réchauffer le cœur de ces jeunes soldats prompts au découragement. Le succès passa les espérances de Hoche; en quelques jours tout s'était ranimé autour de lui.

Cette glorieuse influence plut d'abord au comité qui nomma Hoche général en chef de l'armée de la Moselle. « A la bataille d'Hondtschoote, dit M. Daunou, sa
« bravoure et ses talents avaient brillé d'un éclat si vif
« qu'on ne pouvait plus lui permettre de remplir un
« autre rang que le premier rang. »

Il avait alors à peu près vingt-cinq ans; il avait déjà beaucoup fait pour sa gloire ; cette réclamation au ministre de la guerre apprend ce qu'il avait fait pour sa fortune.

« Né sans fortune et toujours soldat, le citoyen Hoche
« a essuyé des pertes qu'il ne peut réparer, et il espère
« que la République viendra à son secours et l'aidera à
« remplir des engagements qu'il a contractés pour son
« service.

« 1° Lors de la déroute de Grandpré, le bataillon du

« citoyen Hoche formait l'arrière-garde. L'ennemi pa-
« raissant à l'improviste, il fallut faire une retraite pré-
« cipitée, et plus empressé de rester à son poste que de
« mettre ordre à ses équipages, Hoche rallia son ba-
« taillon prêt à se débander et perdit sa tente et ses
« effets. »

« 2° Lors du siège de Maestricht, le citoyen Hoche,
« chargé de procurer à l'armée les fourrages dont elle
« manquait, se rend où son devoir l'appelle, et laisse à
« Hervé, garnison de son bataillon, tous ses effets, porte-
« manteau, etc. Le jour de la retraite, il est chargé
« d'enlever toute l'artillerie et les munitions de guerre
« des lignes en avant de Wieck ; son bataillon part pré-
« cipitamment d'Hervé dont les ennemis s'emparent, et
« pour la seconde fois ses effets sont perdus.

« 3° Le 15 mars, jour de la bataille de Nerwinden, le
« citoyen Hoche blessé légèrement, met pied à terre pour
« se faire panser ; son cheval tombe de fatigue et de
« faim ; pour retourner à son poste, Hoche achette un
« cheval qui vient d'être pris à l'ennemi, et en arrivant
« sur le champ de bataille, ce cheval reçoit une balle
« dans l'épaule, ce qui le force à s'en défaire à vil prix.

« 4° Le 22 mars, à la malheureuse affaire de Wlan-
« den, près Louvain, le cheval du citoyen Hoche reçoit
« un boulet qui lui emporte la cuisse, et il est obligé de
« rallier les troupes et de les conduire à pied au combat.

« 5° Hoche reçoit l'ordre d'aller s'enfermer dans Dun-
« kerque ; il charge un officier de lui envoyer ses effets
« par la voiture publique. Il n'a rien reçu ; il a su indi-

« rectement que ses effets avaient été mis dans un four-
« gon qui depuis n'a pu être reconnu.

« Cette dernière perte est la plus cruelle et la plus « sensible. Le citoyen Hoche forcé d'emprunter pour « remplir ses devoirs et se procurer des chevaux, n'a « d'autres ressources pour tenir ses engagements que la « bienfaisance nationale qu'il n'eût jamais réclamée s'il « n'y eût été invité par les représentants et contraint par « la nécessité. »

N'est-ce pas là comme un noble témoignage de ce désintéressement et de cette pauvreté qui seront au moins l'éternel honneur des hommes même les plus accusés de ces temps orageux ?

Il faut reconnaître que l'on fit droit à la réclamation de Hoche. Il partit pour l'armée de la Moselle à peu près indemnisé des pertes qu'il avait faites.

II.

Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr a écrit qu'en arrivant à cette armée (le 6 brumaire an II), Hoche débuta par tout désorganiser. Le fait est que Hoche rompit tout-à-coup avec les traditions, ne tint aucun compte de l'ancienneté ni de la hiérarchie, et que quelques jours suffirent pour que tout changeât de face autour de lui. Ce fut une véritable révolution; il y eut des sergents qui passèrent capitaines, des lieutenants qui commandèrent des régiments; il alla chercher dans tous les rangs, pour les mettre à leur place, le talent, le courage et le dévouement; mais les règles ordinaires pouvaient-elles être observées? N'était-il pas nécessaire, avant tout, d'étonner, de passionner les esprits? Il faut rappeler au milieu de quelles circonstances le général Hoche arrivait.

Après s'être avancées jusqu'à Liège, sous la conduite de Dumouriez, avoir pris Mayence et Francfort sous celle de Castine, les armées républicaines, de revers en revers, avaient successivement reculé du cœur de la Belgique

jusqu'à Valenciennes, et des bords du Rhin jusque derrière les lignes de la Lauter. Si l'initiative de la grande guerre eût appartenu aux coalisés, s'ils eussent marché en avant au lieu d'assiéger Dunkerque pour l'Angleterre, Valenciennes pour l'Autriche, Mayence pour la Prusse; si, en un mot, ils eussent sacrifié leur intérêt personnel à la cause commune, c'est-à-dire au succès de la contre-révolution, rien ne les aurait arrêtés dans leur marche sur Paris, et la France eût subi vingt ans plus tôt la douleur d'une invasion victorieuse. Sans doute la défense héroïque de Valenciennes, de Mayence et de Dunkerque, donna le temps à la France de faire un suprême effort, mais le péril était encore immense. Si, grâce aux talents et à l'énergie de Hoche, Dunkerque avait résisté, les deux autres barrières étaient tombées. Mayence était au pouvoir des Prussiens; Valenciennes et le Quesnoy voyaient flotter l'étendard des impériaux; l'armée du Nord s'était retirée jusque derrière la ligne de la Scarpe, entre Arras et Douai, et Hoche trouva l'armée de la Moselle répandue sur une lisière d'environ 25 lieues, sans consistance et sans force (1), les troupes éparses çà et là connaissant à peine leurs chefs tombés de l'extrême confiance dans l'extrême découragement, et qui, pour repasser la Meurthe et la Moselle, semblaient n'attendre que l'apparition de l'ennemi (2).

Or, en face de cette armée dont Hoche venait prendre

(1) Rapport au ministre.
(2) Compte-rendu au comité.

le commandement, cent mille soldats, sous les ordres des meilleurs généraux de la Prusse et de l'Autriche, s'étaient emparés du fort Vauban, occupaient les lignes de Wissembourg (1), tenaient Landau bloqué; et, presque maîtres du département du Bas-Rhin, retranchés au poste de Kayserslautern, avançaient leurs colonnes sur la Sarre et même au-delà de la Blise. Ils étaient aguerris, disciplinés, pourvus de tout leur matériel, bien vêtus, bien payés et bien nourris. La cavalerie autrichienne se montrait digne de sa vieille réputation; et dans l'infanterie prussienne, la meilleure manœuvrière de l'Europe, on eût sans doute encore trouvé plus d'un vétéran de Rosbach. Le pied sur notre territoire, encouragées par nos revers, ces armées avaient l'audace que donne la victoire; et, en face de nos troupes sans pain, sans habits, pieds nus, nous étaient à la fois supérieures par l'organisation et par le moral. Cette supériorité d'organisation, le temps qui manquait, forçait à la subir; or, sous le coup de cette nécessité, que restait-il à faire, sinon ce que fit Hoche: chasser des rangs les pusillanimes, relever les cœurs abattus, souffler l'audace et la témérité? Ne venait-il pas d'en faire la récente expérience à Dunkerque? Là aussi, il avait tout désorganisé; mais il avait rendu la confiance et enlevé aux Anglais la proie qu'ils tenaient déjà à moitié.

(1) La Sarre coule des Vosges à la Moselle, la Lauter des Vosges dans le Rhin, et toutes les deux forment une seule ligne qui coupe perpendiculairement la Moselle, les Vosges et le Rhin. Telles sont les lignes de Wissembourg. (M. Thiers, *Histoire de la révolution.*)

Au reste, à peine a-t-il pris le commandement de l'armée, je ne sais quelle commotion électrique se fait sentir dans les rangs. Les plus timides sont rassurés; les vaillants, qui s'étaient comme laissé gagner à l'abattement, relèvent la tête; et, dès le lendemain, on lit dans un journal qui s'imprime à l'armée, ces lignes écrites au nom de tous par un sous-lieutenant : « Notre nouveau « général est jeune comme la révolution et robuste « comme le peuple; nous allons marcher en avant. » Il semble que dans ce général connu seulement de la veille, l'armée salue le retour d'un chef aimé et glorieux qui l'a déjà conduite vingt fois à la victoire. Il faut voir comme il répond à cette confiance, et de quel aiguillon il presse ses lieutenants.

« Nous voulons faire la guerre en frappant de grands « coups; que les troupes conduites prudemment, une « fois lancées, ne s'arrêtent plus. N'oubliez pas que la « baïonnette est l'arme qui convient le mieux à la bra- « voure française, » écrit-il aux officiers-généraux.

Au général Leval, qui lui amène un renfort fatigué d'une longue traite : « Je te préviens que je ne puis faire « reposer tes braves compagnons..... le général de divi- « sion Ambert te dira combien je suis touché de ne pou- « voir soulager ta troupe. *Mais la patrie est là, et elle est* « *tout.* »

Au général Vincent : « Lorsque je t'en enverrai l'ordre, « songe aux maux que nous souffrons, et fonds sur l'en- « nemi comme l'aigle sur sa proie. Je te défends de « correspondre avec Kalkreuth autrement qu'à coups

« de canon et de baïonnette. Lis la Constitution du peu-
« ple français, et tu verras que la République ne traite
« avec ses ennemis que lorsqu'ils sont vaincus. »

A Desaix : « Jamais un général républicain ne doit
« calculer avec la nature. Il faut compter sur son cou-
« rage. Songe bien qu'avec des baïonnettes et du pain,
« nous pouvons vaincre l'Europe entière. »

Au ministre de la guerre : « Il est nécessaire d'organi-
« ser le tout militairement dans l'armée du Rhin. Chacun
« veut avoir ses canons, son parc, etc. On demandera
« bientôt des pièces de quarante-huit. Pourquoi ? Nous
« devons toujours joindre l'ennemi de près. *Quand l'épée*
« *est courte, on fait un pas de plus.* »

Puis, lorsque tout est préparé : « Les mesures sont
« prises, dit-il à l'adjoint au ministre, et si j'en crois mes
« pressentiments, la victoire est à nous. Je survivrais
« avec peine à un revers ; si j'avais ce malheur pourtant,
« j'enverrais à Paris nos dépouilles sanglantes. Patriotes,
« montrez-les au peuple, et qu'il batte son arrière-ban. »

Il y a dans cette voix une puissance, une autorité à
laquelle on sent que chacun doit se rendre. On dirait,
à l'ardeur qu'elle éveille, aux acclamations qui lui ré-
pondent, qu'on assiste à la résurrection de l'armée. On
croit voir les bataillons épars se réunir autour de ce dra-
peau relevé d'une main si ferme; il semble que l'on entend
le roulement des canons qui accourent à toute volée, et
le piétinement des chevaux qui hennissent comme au
son plus mâle des trompettes. Çà et là se rencontre bien
quelque mécontent qu'un éclat si soudain fait rentrer

dans une obscurité profonde; mais il est forcé de protester en silence contre un enthousiasme, prélude de succès qui le désespèrent.

A la tête de ces mécontents, il faut placer Pichegru. Il commandait l'armée du Rhin où il avait montré les talents d'un général de second ordre. Hoche, en arrivant à l'armée de la Moselle, comprenant le prix d'une entente cordiale avec son collègue, était allé franchement au devant de lui et avait recherché même son amitié. « Nous « servons la même patrie, lui écrivait-il, je dois te se- « conder de tous mes efforts; aussi, n'ai-je pas balancé « à t'envoyer les troupes qui te mettront à même d'agir « vigoureusement. Tu peux compter sur moi comme sur « un ami. »

Pichegru accueillit froidement ces avances. L'ardeur de Hoche, sa popularité, surtout ses récents succès à Dunkerque, avaient fait de Pichegru un collègue jaloux et envieux. Bientôt Pichegru ne se borna plus à dédaigner ce concours, cette amitié qui étaient venus s'offrir; il se montra disposé à faire obstacle au moins par la force d'inertie. Ainsi Hoche lui donne un rendez-vous à Phalsbourg, pour concerter avec lui une opération; Pichegru évite de s'y trouver (1). « Je ne sais si je pourrai « le décider à marcher, » écrit-il au ministre; et à Pi-

(1) Rapport au ministre.

chegru lui-même : « Ne veux-tu plus m'envoyer de « troupes; quelle est donc la cause qui empêche tes ba- « taillons de me rejoindre. »

Dès le principe, Hoche rencontra donc dans Pichegru une opposition qui se déguisait et ne s'avouait pas, mais qu'on peut appeler systématique. Toutefois le comité, encore indécis entre les deux généraux, n'encouragea pas alors cette opposition. Saint-Just et Lebas, envoyés à l'armée du Rhin par le comité, avec des *pouvoirs extraordinaires*, protecteurs très zélés de Pichegru, n'avaient pas alors engagé leur amour-propre contre les représentants Lacoste et Baudot, envoyés à l'armée de la Moselle par la Convention, avec des *pouvoirs illimités*, et dont Hoche avait gagné la confiance. L'entraînante énergie de Hoche avait d'abord plu à Saint-Just. Approuvant le langage que le jeune général tenait à l'armée : « Tu fais bien, lui disait-il, d'attaquer toujours l'ennemi « sans souffrir qu'il te prévienne. C'est le moyen d'en- « tretenir le courage et l'espérance parmi les soldats. « Ne crains point de te montrer trop rapide dans ta « marche; le Français ne peut s'arrêter un moment sans « s'abattre. »

Après la malheureuse attaque du poste de Kayserslautern occupé par les Prussiens, et où l'armée républicaine fit voir ce que son nouveau général pouvait désormais attendre de sa constance, mais où, manquant de munitions, après trois jours de combats héroïques, Hoche fut forcé, pour nous servir de sa fière expression, de faire battre la marche rétrograde, il reçut du comité cet en-

couragement : « Un revers n'est pas un crime, quand « on a tout fait pour mériter la victoire. Ce n'est point « par les évènements que nous jugeons les hommes ; « notre confiance te reste, rallie tes forces, marche et « dissipe les hordes royalistes. »

Voilà donc un fait bien acquis ; Pichegru n'avait eu d'abord, pour le soutenir dans son opposition, ni le comité, ni même Saint-Just, dont il avait su se concilier l'appui, en ménageant avec adresse sa hauteur inflexible et sa vanité chatouilleuse. Hoche vaincu avait été presque félicité ; mais, en attaquant l'ennemi à Kayserslautern, il s'était, malgré lui, conformé aux instructions du comité ; et comme, dans l'exécution fidèle des ordres qu'on lui avait donnés, il avait montré un courage et une intelligence remarquables, le comité ne pouvait le blâmer sans se condamner lui-même. Mais il ne suffisait pas à Hoche que sa responsabilité fût à couvert. Pour le salut de la République et pour son honneur, il voulait la victoire. Or, attribuant l'échec qu'il avait éprouvé à trois causes : 1° les dispositions qu'on l'avait forcé de prendre ; 2° l'indiscrétion des représentants ; 3° le mauvais vouloir de Pichegru (1) ; il accusa sans ménagement le général en chef de l'armée du Rhin (2), et non seulement il se

(1) Il avait pu lui écrire : « Il est singulier qu'aucun des généraux qui sont sous vos ordres n'ait apporté de munitions. »

(2) « Quelque forte que fût la position de Kayserslautern, elle eût été « forcée, si la pusillanimité, l'insouciance, la mauvaise foi ne m'eussent « point entravé, au point qu'un seul tiers de l'armée se battit contre l'ar- « mée ennemie..... L'armée du Rhin encore toute essoufflée de sa course « de Wissembourg, restant stupéfiée derrière la Sousselt, semblait en- « gourdie. » (Compte rendu au comité.)

refusa à suivre, pour ses opérations, les avis de Saint-Just et de Lebas; mais, sous sa responsabilité, il ne leur permit pas même d'en pénétrer le secret (1). Il fut vivement appuyé par Lacoste et Baudot qui lui déléguèrent les pouvoirs *illimités* qu'ils avaient reçus de la Convention. Cet appui ajouta à l'irritation de Saint-Just et de Lebas qui, sur-le-champ, prirent en main la cause de Pichegru. A ces puissants ennemis, s'en joignit bientôt un autre. Hoche ayant déclaré que c'était désormais ses idées qu'il suivrait, son plan adressé à Couthon qu'il allait exécuter, Carnot, dont relevait la direction de la guerre, restant ainsi sans initiative, entra dans les ressentiments de Saint-Just et de Lebas. Par le silence qu'il fit garder au comité sur les réclamations de Hoche, relatives à Pichegru, il autorisa celui-ci à continuer contre Hoche son système d'inaction.

Les choses ne pouvaient, sans danger, rester en cet état; la mésintelligence des deux généraux, origine de la mésintelligence des représentants, serait bientôt devenue fatale. Il fallait que l'un des deux se soumît ou se retirât. Hoche le comprit ainsi, comme le prouve cette lettre aux représentants :

« Pichegru prétend qu'il existe de la rivalité entre « les deux armées; et, pour la détruire, il me mande que

(1) « J'affectais moi-même une torpeur incroyable; je donnais les or- « dres les plus singuliers. Je répondais que je craignais une attaque, « visitais, nuit et jour, les avant-postes. Pendant ce temps, des ponts de « bois, pour remplacer ceux que j'avais fait rompre, se construisaient « secrètement. Hélas! à peine osais-je confier mes idées au papier. » (Compte-rendu au comité.)

« j'aie à me défaire du seul officier-général sur lequel je « puisse compter pour garder mon flanc droit; et cela, « parce que Lefèvre, haut à la vérité, lui a parlé avec une « rude franchise. Je ne crains point la rivalité, mais la « basse jalousie. Oui, citoyens représentants, détruisez-la, « au nom de la République. Et c'est pourquoi je vous « supplie de donner à Pichegru, par un acte authen- « tique, le commandement des deux armées. »

Saint-Just et Lebas se proposaient bien de prendre au mot le général en chef de l'armée de la Moselle; et, à cet effet, sans prévenir leurs collègues, ils écrivirent au comité. Mais ils avaient été devancés par Lacoste et Baudot; usant de leurs *pouvoirs illimités,* ceux-ci avaient déjà donné à Hoche, par un arrêté, le commandement que ce général voulait faire offrir à Pichegru. On comprend la colère de Saint-Just et de Lebas. Il était impossible de revenir sur l'arrêté, sans mettre Hoche en accusation; or, l'accusation ne pouvait suivre de si près les paroles flatteuses que le comité avait adressées au général en chef de l'armée de la Moselle, après l'échec de Kayzerslautern. Toutefois, menacés par leurs collègues dont ils sentaient grandir la puissance, quoiqu'elle fût bien loin encore de son apogée, Lacoste et Baudot écrivirent au comité, comme s'ils avaient eu besoin de se justifier : « Si Saint-Just et Lebas avaient fraternisé avec « nous plus promptement, nos mesures ne se seraient « point contrariées. Les voyant garder avec nous, à « l'exemple du comité, un profond silence, nous avons « agi. Dans la conférence que nous venons d'avoir avec

« eux, nous avons été d'accord sur *les vertus patriotiques*
« de Pichegru, mais pas du tout sur ses talents militaires
« bien inférieurs à ceux de Hoche, et que nous persistons
« à regarder comme absolument impropres au comman-
« dement d'une armée. »

Comme Saint-Just et Lebas, le comité, en présence des dangers auxquels l'armée était encore exposée, fut, malgré lui, forcé d'accepter la nomination de Hoche comme un fait, pour quelques jours du moins, irrévocablement accompli; mais, comme ces deux représentants, il se promit de punir Hoche, si Hoche échouait, et sans doute de punir encore, si le succès répondait aux espérances de Lacoste et de Baudot.

Quoi qu'il en soit, Hoche mit à profit la toute-puissance dont il se trouva revêtu sans l'avoir sollicitée. En un jour tout changea de face; il montra qu'il comprenait les devoirs, les droits et les ressources d'une autorité sans partage. Il faut dire que la confiance et l'élan des soldats redoublèrent, quand cette nomination fut connue. L'armée du Rhin elle-même partagea l'entraînement de l'armée de la Moselle, et Pichegru put voir ses lieutenants applaudir à l'arrêté qui, de l'égal de Hoche, le faisait son subordonné. Mais, si ces acclamations unanimes, si cet enthousiasme étaient d'heureux présages pour la victoire, ces témoignages de popularité donnaient à Hoche une force que le gouvernement, jaloux de son pouvoir, ne devait pas voir sans effroi. D'ailleurs, fort jeune alors et sans expérience, Hoche céda peut-être à quelque mouvement de bien légitime orgueil, et ne songea point à se

faire pardonner, par les démonstrations d'une modestie étudiée, la grandeur de la mission qu'il avait à remplir. A cette époque, un général encourait bien la responsabilité des revers, mais on ne permettait pas qu'il pût jamais s'attribuer l'honneur du succès. Sa gloire devait toujours se confondre avec celle de l'armée. Aucune tête ne pouvait s'élever au-dessus des plus humbles, sans se condamner à tomber sur l'échafaud. Tout entier aux dangers que courait la frontière, Hoche était loin de penser alors à ceux qui le menaçaient.

Mon dessein n'est point d'entrer ici dans les détails du plan qu'il exécuta; on le trouvera tout entier dans l'histoire des campagnes de la révolution. Je prends Hoche quelques heures avant la bataille qui devait décider du succès de la campagne, nous rendre les lignes de Wissembourg ou en assurer la possession aux Prussiens. Averti que les ennemis devaient l'attaquer, il voulut les prévenir. On a beaucoup vanté les vers du grand Frédéric, adressés au marquis d'Argens, composés la veille de la bataille de Rosbach, et où l'on trouve le dessein, d'ailleurs noblement exprimé, de ne pas survivre à une défaite (1). Je préfère cette simple lettre du général

(1) Pour moi, menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre et mourir en roi.

Rien n'est plus beau que ces derniers vers, rien n'est plus grand. Corneille dans son beau temps ne les eût pas mieux faits; et, quand après de tels vers on gagne une bataille, le sublime ne peut aller plus loin. (*Commentaire historique.*)

Hoche, écrite du bivouac de Wissembourg au général Le Veneur :

« Les voilà revenus ces transports que nous avons vus « éclater autrefois en présence de l'ennemi. Le découra- « gement et l'épouvante ont fui loin de nous; je ne suis « entouré que de braves qui marcheront à l'ennemi sans « rompre d'une semelle. Auprès des feux allumés sur « toute la ligne, j'ai surpris dans tous les groupes la témé- « rité et l'audace qui annoncent la victoire. Pas un mur- « mure contre ce vent si froid qui souffle avec violence, « pas un regret pour ces tentes qu'un des premiers j'ai « fait supprimer. Il en est peu qui se piquent d'imiter le « vainqueur de Rocroi et qu'il faudra réveiller pour la « bataille; mais l'air est glacial et j'aime mieux les con- « duire à l'ennemi, irrités par l'insomnie que réposés par « un sommeil toujours fatal à l'entraînement avec cette « température. Reconnu par le plus grand nombre, j'ai « partout été salué de ce cri : « Landau sera libre! » Oui, « mon général, Landau sera libre; mais ce n'est plus « assez d'arrêter l'ennemi, il faut le chasser devant nous; « il ne s'agit plus de défendre notre territoire, mais d'en- « vahir le sien. Les jours de douleur et de honte sont « passés. Avec des soldats si bien préparés, une auto- « rité aujourd'hui sans entraves, l'appui des représen- « tants, je dois vaincre ou mourir. C'est une alternative « que j'ai acceptée; aussi, mon général, si cette lettre « n'est que l'annonce trop présomptueuse d'un succès « que je crois infaillible, elle doit vous porter mes der- « niers adieux. Je suis à la veille du plus beau ou du

« dernier de mes jours ; et j'ai voulu vous assurer que, si
« je ne dois plus vous revoir, j'ai toujours gardé au fond
« de mon cœur le souvenir de vos bontés, et que le gé-
« néral Hoche vous a conservé tout entier le respectueux
« attachement que vous avait voué votre ancien aide-
« de-camp. »

Les présentiments de Hoche de l'avaient point trompé. L'armée, dès l'aube, se mit sous les armes avec ordre, frémissant d'impatience, mais obéissant au frein qui la gouvernait. Elle s'ébranla aux cris de *Landau ou la mort*.. « Les français brûlèrent peu de poudre ; ils n'eu-
« rent qu'un jeu, celui de la baïonnette. Vous nous avez
« chargés de distribuer des récompenses à ceux qui fe-
« raient des actions d'éclat ; mais, lorsqu'une armée de
« quarante mille hommes se bat pendant six heures au
« pas de charge et sans relâche, quel est celui qui a le
« mieux mérité ? quel est celui qui obtiendra le moins ?
« Heureuse incertitude qui nous a engagés à les récom-
« penser tous (1). »

Heureuse incertitude en effet. Cependant, sous les ordres de Hoche, combattaient alors et Lefebvre et Desaix, Andréossy et Championnet, Moreau et celui qui depuis a été fait duc de Dalmatie ; et pas un d'eux n'est nommé ! Quelle grandeur et quelle gloire dans cet oubli pour l'armée et son général en chef.

(1) Rapport de Lacoste et Baudot à la Convention.

Il faut entendre Hoche rendre compte de cette affaire à son ami Privat qui lui demande des détails.

« .... Enfin arrivent les représentants du peuple La-
« coste et Beaudot, qui me forcent à prendre le com-
« mandement des deux armées. Je m'en souciais peu ;
« mais la voix de la patrie triompha. J'acceptai le 3 à
« midi. Il n'y avait pas de temps à perdre ; l'ennemi en
« force devait nous attaquer le 6 à 10 heures. Le soir et
« pendant la nuit (C'est cette même nuit qu'il écrivait
« au général Le Veneur la lettre qu'on vient de lire.),
« j'expédiai des ordres afin de rassembler pour le lende-
« main 6 au moins trente-cinq mille hommes des deux
« armées dans la plaine en avant des lignes de Wissem-
« bourg. Je ne sais, mon cher Privat, à quelle heure on
« partit, mais le lendemain chacun arriva, à l'heure dite,
« au lieu marqué en présence de l'ennemi. Point d'hé-
« sitation. Dès le premier moment l'armée avance tou-
« jours et toujours l'ennemi recule jusqu'au camp de
« Gastelberg, hauteur considérable, sur laquelle il place
« sept batteries. Grande faute qu'ils firent, mon cher
« Privat, car ils furent resserrés sur-le-champ, étant pla-
« cés comme au centre de deux tiers de cercle, forme que
« je fis prendre à l'armée. Entre eux et nous, enceinte
« de ravins, haies épaisses, larges fossés. Voilà ce qu'il
« fallait franchir, exposés au plus grand feu. La charge,
« amis ! et nous passons. A nous leurs canons et leurs
« équipages ; le lendemain, à nous Lauterbourg et en-
« core des canons ; partout des magasins d'armes et de

« fourrages, et Landau est libre, et nous sommes en « avant de Worms. »

Ce style ne rappelle-t-il pas ce mot de Hoche si connu: la réflexion doit préparer, la foudre exécuter? Ici, il semble que c'est la foudre qui écrit. Vous avez remarqué la simplicité magnanime de ces paroles : Je ne sais à quelle heure on partit, mais chacun arriva à l'heure dite, au lieu marqué. Je ne donnerai pas ici tout entier le rapport que Hoche écrivit de Landau au comité, mais il faut en citer textuellement la conclusion :

« J'attendrai les ordres du comité. J'irai plus loin, si « l'on veut, lentement à la vérité, à cause de l'éloigne-« ment de nos magasins et de la difficulté des chemins. « Je resterai, si on me l'ordonne, et je ferai mettre les » troupes en cantonnement.... Il me reste une prière à « faire au comité: *maintenant que le but est atteint*, je dé-« sire n'être chargé que du commandement de l'armée « de la Moselle. Les deux ensemble sont un trop pesant « fardeau pour une tête de 26 ans.

On le déchargea de ce fardeau que sa modestie seule lui faisait trouver trop pesant. Mais consolé, encouragé après un échec, Hoche victorieux ne devait recevoir aucune félicitation du comité.

Nous avons fait pressentir et nous dirons tout-à-l'heure pourquoi. En revanche, les lettres de ses amis ne manquèrent point, avec force hyperboles et protestations de dévouement. Voici la réponse qu'il fit à l'un d'eux, Ricard, tambour-major. C'est jusqu'à un cer-

tain point ce que l'on appelait il y a quelque temps encore de la couleur locale.

« Tu as bien fait, f...., de me donner de tes nouvelles,
« non parce que j'ai battu les ennemis, mais parce que
« tu es un bon b.....

« Tu es bien heureux, mon cher Ricard, et je le serais
« encore, si j'étais avec toi sergent des grenadiers. Mais,
« dans nos places, on trouve sans cesse un tas de vampi-
» res. Les uns vous flattent pour vous f.... dedans, d'au-
« tres calomnient sans connaître. Ah! tonnerre de Dieu!
« mon camarade, quelle vie horrible! Le plus chétif
« marchand de chiffons de ton quartier est plus tranquille
« que moi..... Donne moi souvent de tes nouvellles, je
« t'en donnerai de ma santé. *Les journaux t'apprendront*
« *ce que je fais* »

Tel était le ton général de la correspondance dans les bureaux de la guerre livrés à la faction dite des *anarchistes*. La feuille d'Hébert était alors fort répandue dans les armées. Faisant violence à son goût qui chaque jour s'épurait davantage, Hoche s'imagina que ce style était devenu le style officiel, et se crut quelque temps forcé de l'adopter. Ecrivant au tambour Ricard, c'est l'ancien *garde française* qui tient la plume, et je comprends ce langage; mais je le retrouve avec peine et non sans effroi pour Hoche dans plusieurs rapports du général au comité de salut public. Apprenant que son aide-de-camp faisait usage de ce vocabulaire, le général Le Veneur lui écrivit cette lettre remarquable :

« Mon général, je crois que vous faites fausse route;

« ceux qui dirigent en ce moment les affaires n'approu-
« vent pas, croyez-moi, tout ce qu'ils tolèrent, et je m'i-
« magine que votre dévouement à la République n'a pas
« besoin de se prouver à leurs yeux par un langage qui
« n'est ni dans vos habitudes ni dans vos sentiments.
« Lisez les discours prononcés à la Convention par les ci-
« toyens aujourd'hui les plus écoutés, et vous n'y trouve-
« rez rien qui rappelle une feuille sans doute fort répu-
« blicaine, mais à laquelle aucun d'eux n'a ni prêté son
« concours ni donné son assentiment. Ou je me trompe
« fort, ou bien ils s'efforceront au contraire de faire modi-
« fier la langue que cette feuille parle par excès de zèle.
« Je pense qu'un rapport écrit par vous avec ce style
« ferme et élégant que vous rencontrez quand vous le
« voulez, ne nuirait pas à votre réputation de bon pa-
« triote et serait plus agréable. Ne vous croyez donc
« plus forcé de prendre le mot-d'ordre des bureaux de la
« guerre (1), et de reproduire, dans votre correspondance,
« avec le comité, l'éloquence d'Hébert. Ce n'est pas sur
« ce ton que Miltiade, du champ de bataille de Marathon,
« ni Scipion, des plaines de Zama, rendaient compte
« à leurs concitoyens de Rome ou d'Athènes de la défaite
« des ennemis. Ce sont des exemples bons à suivre en
« tout point, et non celui qu'on vous a fait croire que
« vous deviez vous imposer. Restez vous-même, mon
« cher général; non seulement vous le pouvez sans dan-
« ger, mais si l'on m'a bien informé des sentiments du

(1) Ils étaient sous l'influence de Vincent et de Ronsin.

« comité, je crois même que la prudence vous en fait une
« loi..... »

Ce conseil répondait trop bien à la distinction naturelle de Hoche pour ne pas être accepté. En dégradant son langage, Hoche avait voulu obéir aux ordres des bureaux de la guerre. Il ne savait pas de quel œil le comité regardait les hommes qui dirigeaient ces bureaux ; il leur supposait toute l'autorité qu'ils s'arrogeaient dans leur correspondance. La lettre du général Le Veneur lui fit comprendre à quel point il s'était trompé. En effet, la reproduction du style d'Hébert, dont on préparait la mise en accusation, avait mal réussi au comité. Mais le comité avait d'autres griefs contre Hoche. La nomination de ce jeune général au commandement des deux armées était un tort qu'on ne devait pas lui pardonner. Il faut expliquer comment la victoire de Wissembourg et le déblocus de Landau ajoutèrent au mécontentement.

Les représentants s'attribuaient toujours une grande part des succès du général qui commandait l'armée où ils étaient en mission ; ils triomphaient en quelque sorte par ce général, surtout quand ils l'avaient appuyé. C'est ainsi que Lacoste et Baudot, se félicitant d'avoir mis les deux armées du Rhin et de la Moselle sous les ordres de Hoche, s'empressèrent, en écrivant à la Convention, de rapporter à ce dernier l'honneur de la victoire de Wis-

sembourg (1). Mais, à leur tour, Saint-Just et Lebas avaient pris le devant. S'ils n'avaient pu sans danger faire enlever à Hoche le titre et l'autorité qu'il tenait de leurs collègues, ils pensèrent qu'il leur était plus facile de lui ravir sa gloire; et, arrivés trop tard pour faire placer Pichegru à la tête des deux armées, ils crurent qu'il suffisait de se hâter pour confisquer à son profit les droits de Hoche à la reconnaissance nationale. Dans leur rapport, Pichegru était entré le premier à Landau; c'était lui qui avait emporté Lauterbourg et vaincu à Verdt. Ils appelaient l'attention « sur la vertu et *le répu-* « *blicanisme* de ce général parlant si peu de ce qu'il avait « fait, et qui avait tout fait. »

Ce rapport, dont les assertions devaient tomber devant le simple récit de ce qui s'était passé, fut lu à la Convention par Barrère, et le nom de Pichegru salué alors par l'Assemblée comme celui d'un libérateur (2).

Lacoste et Baudot réclamèrent vivement; non seulement Hoche n'avait point à mettre Pichegru de moitié dans sa victoire, mais il l'avait remportée malgré les obstacles sourdement opposés par Pichegru. L'entraîne-

(1) « Les talents que Hoche a déployés aujourd'hui nous confirment de « plus en plus dans l'idée avantageuse que nous avions de lui, et nous ne « pouvons que nous féliciter de la préférence que nous lui avons donnée « sur Pichegru. » (Rapport de Lacoste et Baudot.)

(2) Dans son discours de réception à l'académie française, M. P. Mérimée, acceptant la version de Barrère, reconnaît Pichegru comme le vainqueur de Wissembourg et le général qui nous a rendu les lignes. Il est vrai que M. Mérimée, ayant à faire l'éloge de C. Nodier, ne s'est peut-être pas cru le droit de contredire un écrivain qui a consacré tant de pages à l'apologie de Pichegru.

ment, l'enthousiasme des soldats, le plan de campagne, tout était son ouvrage. La prudence commandait sans doute à Hoche de se taire, et de laisser au temps le soin de rétablir la vérité; jeune, ardent, encore téméraire, poussé d'ailleurs par Lacoste et Baudot, il éleva la voix avec énergie. Il eût permis sans doute qu'on laissât sa gloire oubliée et dans l'ombre; il ne put consentir à voir ceindre de ses lauriers un collègue qui n'avait été pour ses succès qu'un témoin jaloux et compromettant.

« Je supplie le comité, écrivit-il, de se faire repré-« senter mes registres de correspondance et ceux du « citoyen Pichegru, afin que celui qui commandait à « Freischeville soit connu. C'est le même qui comman-« dait à Verdt, à la bataille de Sultz, de Wissembourg, « qui a ordonné la prise de Lauterbourg, Germersheim, « Spire, Worms, la marche sur Landau, l'attaque des « gorges d'Amvillers. Peu m'importe sans doute que « mon nom soit ou non dans les gazettes; mais il faut « que la vérité soit connue. »

Il envoya à Paris un officier avec ces registres de correspondance. — Si l'on m'interroge sur votre compte, que faut-il dire? demanda cet officier. — Tout ce que tu sais, répondit Hoche. C'est par cet officier qu'il fit parvenir cette autre lettre au ministre :

« Vois les pièces ci-jointes, tu connaîtras que tu as été « trompé; que Pichegru n'a point commandé à Verdt où « il n'est resté qu'une demi-heure; qu'il n'était pas à « Haguenau le 3, lorsque les troupes de la République y « sont entrées, puisque le même jour et au même in-

« stant il m'écrivait d'Oberbron, à sept lieues de là ; et « qu'enfin il n'a pas assisté le 6 à la bataille de Wissem- « bourg, puisque le 7 il était encore à Haguenau à sept « lieues en arrière. »

C'était là une argumentation sans réplique. Hoche fit plus, il appela des témoins, et, entre autres, l'illustre Desaix, qui déclara que, le jour de la prise de Lauterbourg, Pichegru n'avait point paru.

Ainsi Saint-Just et Carnot au comité, Barrère à la Convention, se trouvèrent surpris en flagrant délit de mauvaise foi. Ils se gardèrent bien de répondre, et de rien laisser publier ; ils n'accusèrent réception ni des lettres de Hoche, ni de celles de Lacoste et Baudot (1). De cette espèce d'enquête provoquée par le vainqueur de Wissembourg, et consignée tout entière dans les papiers que sa famille a bien voulu nous confier, la gloire de Hoche devait sortir intacte et sans partage ; mais sa perte fut résolue. Quelques uns de ses rapports écrits, nous avons dit pourquoi, sur le ton du *Père Duchesne*, adressés à des hommes qui visaient au style, n'étaient pas faits pour conjurer l'orage. Saint-Just qui avait son orgueil implacable à venger, Carnot dont les avis s'étaient vus dédaignés, Robespierre à qui l'on montrait le jeune général comme aspirant à la dictature, trouvèrent au contraire

(1) « Lacoste doit bien se souvenir qu'il ne nous fut pas possible de « rendre publiques nos réponses au petit dictateur Saint-Just. Couthon, « alors président de l'assemblée, garda par devers lui la connaissance des « faits que Lacoste dévoilait contre le vain triumvir. » (Le représentant Michaud à ses collègues.)

dans cette circonstance un motif d'ajouter à leurs griefs, et, pour arrêter Hoche, il ne fut plus question que de choisir le moment.

On le laissa quelque temps encore à la tête de cette armée, dont la régénération était son ouvrage ; mais on l'abandonna à lui-même, sans ordres, sans direction, voulant qu'il assumât toute la responsabilité de ses moindres fautes, dont on se disposait à exagérer l'importance.

Le général n'en fit pas et sembla devoir condamner ceux qui voulaient le perdre à plus de patience qu'ils ne s'étaient promis d'en montrer. Il était sur ses gardes; sans comprendre quel coup on voulait lui porter, il se sentait surveillé et comme en disgrâce. Si le découragement ne pouvait abattre une âme si énergique, Hoche laissait parfois exhaler en plaintes confidentielles cette amertume dont l'injustice des hommes remplit le cœur le plus ferme. On en a trouvé quelques traces dans sa lettre à son ancien camarade, le tambour Ricard; voici une lettre beaucoup plus explicite et écrite d'un tout autre style :

« J'attends avec impatience, mon cher Dulac, les car-
« tes que tes obligeantes lettres m'annoncent...... me
« serviront-elles ? Je l'ignore, mon ami. Abreuvé de
« dégoûts, il semble que l'on ait pris à tâche de me
« faire finir comme Léchelle (1). Ce n'est plus, Dulac,
« l'homme que tu as connu qui t'écrit ; c'est un malheu-

(1) Il avait commandé en Vendée et fort mal. Il se tua.

« reux qui se fuit lui-même et ne peut trouver nulle part
« le repos.

« J'ai beau me représenter que Rousseau n'obtint
« qu'après sa mort de ses concitoyens la justice que l'on
« doit à la pureté de ses intentions, et d'autres exemples
« encore; rien ne peut dissiper une mélancolie qui me
« consume.... Je désire qu'une démission que je vais
« présenter incessamment soit acceptée sans aigreur
« ainsi qu'elle sera donnée. Ardent ami de la révolution,
« j'ai cru qu'elle changerait les mœurs. Hélas! l'intrigue
« est toujours l'intrigue, et malheur à qui n'a pas de
« protecteurs. Tiré des rangs par je ne sais qui et pour-
« quoi, j'y rentrerai comme j'en suis sorti, sans plaisir
« ni peine.... C'est assez t'entretenir de mes misères.
« Tranquille au sein de tes amis, tu cultives la philoso-
« phie et connais le bonheur. J'envie ton sort. »

Cela était écrit dans les plus mauvais jours, lorsque les ténèbres, comme disent les mystiques, se faisaient dans son cœur. Mais, à ces heures d'abattement, en succédaient d'autres, où la fermeté du vainqueur de Wissembourg se retrouvait tout entière. Ce fut au milieu de ces alternatives de découragement et de glorieuses espérances qu'il songea à se marier. L'expérience de la vie publique lui fit peut-être mieux comprendre le prix des félicités domestiques et l'invita à chercher comme un refuge dans la douceur de la vie intime.

« Viens dîner un jour à Thionville, écrivit-il au re-
« présentant Lacoste ; tu y verras celle qui doit faire
« mon bonheur. Point riche, mais patriote, et d'une
« vertueuse famille.... »

C'est ainsi qu'il annonce son mariage. Le portrait de sa fiancée n'est pas même esquissé, et nous ne nous croyons pas autorisé à suppléer à ce silence. Celle que le représentant Lacoste est invité à venir voir à Thionville environne d'un culte à la fois si pieux et si modeste la mémoire de son illustre époux, qu'en nous confiant les papiers du général, elle nous a fait promettre de ne laisser rejaillir sur elle aucun des rayons de cette gloire dont nous évoquons le souvenir. A peine avons-nous été autorisé à publier cette lettre, une des plus remarquables que le général Hoche ait écrites, mais qui ne permet pas de séparer Hector d'Andromaque.

« Ma chère Adélaïde, prêt à devenir votre époux, per-
« mettez que je vous présente quelques réflexions ; mon
« amitié pour vous, mon estime, mon amour même
« m'en font un devoir..... Le nœud qui va vous unir à
« moi est saint et sacré ; ce n'est pas pour un moment
« que nous serons liés l'un à l'autre, c'est pour toujours ;
« pour toujours, songez-y bien. Peut-être n'avez-vous
« point assez refléchi à cet engagement. Ne voyez en
« moi qu'un simple citoyen ; qu'un nom trop prôné par
« les gazettes ne vous fasse point désirer de devenir
« l'épouse d'un homme dont l'unique ambition est de
« vous rendre heureuse. Il est encore temps ; si quelque
« objet avait pu vous frapper ; un mot ; je retire ma parole ;

« me borne à rester votre ami, et ne désire plus que « votre estime. Faites librement cette confidence à un « homme assez généreux et juste pour ne se plaindre que « du sort. Si, au contraire, votre cœur n'a pas encore « été touché, accordez-le à mon amour; en devenant « mon épouse, devenez mon amie. Ne jurons point. « Promettons à la face de l'être créateur de ne jamais « nous séparer. Je ne mentis jamais, votre candeur me « répondra de votre sincérité. »

Ici, tout commentaire est inutile. Je cherche en vain dans la vie des hommes illustres de Plutarque, je n'y rencontre aucun trait que je puisse comparer. C'est bien le républicain des temps antiques; mais, ce sont là des sentiments dont la délicatesse était inconnue aux héros de Rome ou de la Grèce.

Hoche ne put jouir longtemps sans trouble du bonheur que lui promettait cette union. Le comité avait comme obliquement l'œil fixé sur lui, et, malgré sa fermeté, le jeune général s'inquiétait sous ce regard qui ne s'avouait pas. On lui donnait, sans commentaires et avec tous les dehors de la confiance, des ordres dont l'exécution était impossible. S'il réclamait, on n'approuvait ni ne blâmait; on se taisait. Une seule fois, parce qu'il était venu au secours d'un bataillon sans habits et sans souliers, on l'*avertit* qu'il se mêlait d'administration et pouvait gravement se compromettre (1). Le comité voulait le laisser dans le doute sur ses intentions. Hoche avait

(1) Andréossy, *Eloge de Hoche*.

alors tellement gagné l'armée, qu'on craignait qu'il ne se préparât à parer le coup qu'on lui destinait. Il conservait, d'ailleurs, l'appui des représentants Lacoste et Baudot, appartenant tous deux à ce grand parti de la montagne, avec lequel le comité, en attaquant Danton, commençait à entrer en lutte, mais qu'il n'avait point encore vaincu. Pour frapper Hoche, il fallait donc avoir atteint Lacoste et Baudot, avoir établi la domination du comité sur l'assemblée, obtenu, en un mot, la dictature à laquelle on marchait, mais qu'on ne pouvait exercer sans un contrôle redoutable tant que Danton et ses amis restaient debout et puissants.

Danton et ceux qu'on appelait avec lui la faction des modérés ne tardèrent point à être abattus, et chacun alors fit silence et se courba devant le comité. L'heure de la proscription avait sonné pour Hoche. Cependant il était devenu si cher à l'armée, qu'il eût été dangereux et peut-être impossible à la proscription de l'atteindre sans le consentement du proscrit lui-même. Il ne représentait pas, comme Lafayette et comme Dumouriez, un parti qu'il eût dirigé ou dont son élévation fût l'ouvrage et qu'il dût suivre dans sa chute. Il n'avait été mêlé à aucune intrigue; devenu prudent en ses discours, il s'était imposé de n'exprimer ni sympathie ni regrets pour ces derniers défenseurs de l'humanité, comme les appelle M. Thiers, dont le comité avait obtenu la condamnation. On ne pouvait faire voir en lui à l'armée ni un ambitieux, ni un factieux, ni même un censeur. Il n'était pour elle que le premier homme de guerre de la

république, tout entier aux devoirs de sa position et n'en dépassant point alors les limites, l'heureux général, en un mot, qui avait ramené la victoire et donné du pain et des souliers aux soldats affamés et pieds nus.

Aussi, craignant que, si le général résistait, sa résistance ne fût appuyée, au moment d'assouvir sa haine d'autant plus violente qu'elle était plus inique (1), le comité en dissimula plus profondément l'expression. Il n'écrivit pas, mais il fit dire au vainqueur de Wissembourg qu'il l'avait choisi comme étant seul à la hauteur d'une mission si difficile, pour continuer à l'armée d'Italie l'œuvre de régénération commencée et déjà même accomplie à l'armée de la Moselle. S'il arrachait Hoche à cette armée, c'était en reconnaissant les services que ce général avait rendus; c'était pour lui donner un autre commandement et comme à titre de récompense. Toutes les tyrannies se ressemblent; les plus avouées et les plus hautaines se font perfides et basses quand elles redoutent d'échouer par la violence.

Hoche obéit, mais sans s'abuser sur les sentiments du comité. Le comité ne pouvait tromper que l'armée. Hoche envoya au représentant Lacoste une copie de ses ordres et de sa correspondance, avec une lettre où se trouve cette phrase qui accuse la tristesse de ses pressentiments : « Je désire que cela serve à faire luire la vérité « et à retracer à nos neveux ce qu'il en a coûté à leurs « pères pour conquérir leur liberté. » N'est-ce pas là

(1) Quarum causæ acriores quia iniquæ. (Tacite.)

comme un dernier adieu, et ne comprend-on pas qu'il se sent proscrit et qu'il lègue sa gloire à défendre?

Son ordre à l'armée avant de la quitter doit trouver place ici :

« Le service de la République, notre mère commune,
« m'appelle ailleurs. Continuez à bien mériter d'elle.
« Le nom du nouveau chef (Jourdan) a déjà frappé votre
« oreille; avec lui, vous devez vaincre les tyrans coalisés
« contre notre sainte liberté. »

Hoche s'éloigna suivi seulement de ses aides-de-camp et de quelques officiers, mais accompagné des vœux et des regrets de tous; glorieux cortège dont s'alarmait et s'irritait à la fois un pouvoir ombrageux.

Hoche avait été devancé à l'armée d'Italie par sa réputation. Soldats, officiers, généraux, tous, excepté celui qu'il venait remplacer, se préparaient à lui faire un accueil qui répondît aux adieux de l'armée de la Moselle. Le comité, averti de ces dispositions, des sentiments qui allaient se manifester, ne voulut pas leur laisser le temps d'éclater, et résolut de faire arrêter Hoche avant que celui-ci, entouré de ses nouveaux compagnons d'armes, fût placé sous la sauvegarde de leur dévouement. Ce comité si hardi, qui avait osé attaquer au grand jour ses plus puissants adversaires politiques et les avait terrassés, descendit au rôle timide d'un conspirateur vulgaire qui se cache, envers ce jeune général défendu par sa seule renommée. Il intéressa la vanité du général Dumerbion à seconder son dessein, et, sûr du concours de ce vieillard envieux, il s'entendit avec lui sur les me-

sures qui devaient livrer sans défense le vainqueur de Wissembourg (1).

De la part de ces dictateurs, à qui l'arbitraire était si facile et qui en revendiquaient arrogamment la responsabilité, de telles menées révélaient assez la grandeur et la force de celui qu'ils voulaient frapper.

On lit dans une lettre de son aide-de-camp Mermet, qu'arrivé à Nice, avant de prendre aucun repos, avant même de tirer ses bottes qu'il n'avait pas quittées pendant tout le voyage, Hoche fit déployer devant lui la carte de la haute Italie et passa près d'une heure à l'étudier. « — C'est de l'autre côté de ces montagnes, « dit-il en montrant la chaîne des Alpes, que se trouve « le véritable champ de bataille où la question doit se « vider avec l'Autriche. » On le pressa plusieurs fois en vain de se mettre à table, dit Mermet; on ne pouvait l'arracher à cet examen.

Sur cette table le plus frugal des repas : du pain, des olives et de l'eau. Comme tous les grands hommes de guerre, il se faisait remarquer par une excessive sobriété. Il avait alors complètement échappé aux pénibles impressions du voyage, pendant lequel le deuil répandu sur le front des meilleurs citoyens avait ajouté à la tristesse dont son cœur était rempli. Les espérances du général avaient fait oublier le désenchantement du citoyen; on lisait dans son

(1) « L'armée d'Italie, faible dans ses commencements, incertaine dans « ses opérations, placée à l'extrémité du rayon, n'ayant point encore d'en« nemis bien redoutables, était livrée à l'inactivité d'un général infirme, « sans idées, incapable de mouvement et d'application. » (Andréossy.)

regard qui étincelait, comme l'annonce des succès éclatants qu'il méditait pour nos armes sur ce nouveau théâtre.

C'est sur ces entrefaites qu'entra le général Dumerbion. C'était la première fois qu'il voyait Hoche; il se troubla un peu à l'aspect de ce jeune capitaine, dont la mâle beauté, rehaussée de tout le prestige de la gloire, commandait à la fois la confiance et le respect. Hoche, avec la déférence qu'il montra toujours pour les *cheveux blanchis sous le harnois*, se leva, offrit à Dumerbion la chaise qu'il occupait, et lui demanda en riant s'il voulait partager un déjeuner auquel il ne pouvait trouver d'autre mérite que de rappeler les repas de Pythagore avec ses disciples (1). Dumerbion parut un instant indécis; mais, surmontant son embarras, il chercha dans la rudesse et la dureté l'assurance qui lui manquait, et, pour toute réponse, lut d'une voix qu'il fit menaçante cet arrêté du comité de salut public :

« Le comité de salut public arrête que l'expédition « d'Oneille, qui devait être faite par le général Hoche, « sera confiée au citoyen Guillaume Petit, général à l'ar- « mée des Alpes, auquel il a été donné des ordres à cet « effet. Les representants du peuple près l'armée d'Italie « feront mettre sans délai le général Hoche en état d'ar- « restation, et l'enverront à Paris sous bonne et sûre « garde. »

« *Signé* CARNOT. COLLOT-D'HERBOIS (2). »

(1) Lettre de Mermet.
(2) Cette pièce est tout entière de la main de Carnot. Un seul mot,

Andréossi dit qu'il fut impossible de découvrir, pendant la lecture de l'arrêté, la moindre trace d'émotion sur les traits de Hoche. Dumerbion lui demanda son épée, ouvrit la fenêtre, et, sur un signe qu'il fit, des gendarmes, postés à l'entrée de la maison, vinrent se placer à la porte de la pièce où se trouvait Hoche. Presque au même instant se présentèrent plusieurs officiers-généraux prévenus de l'arrivée du vainqueur de Wissembourg. Ce n'était pas un proscrit et un prisonnier qu'ils croyaient venir saluer. Plusieurs d'entre eux ne craignirent point, malgré le danger qu'ils pouvaient courir, de témoigner à Hoche leur douloureux étonnement. Quelques uns même osèrent le presser de se soustraire par la fuite, ce qui était possible, vu la disposition des esprits et la proximité de la frontière, à ce tribunal pour lequel, depuis quelques semaines, tout prévenu devenait un coupable; mais il répondit qu'il se devait à lui-même de paraître devant ses accusateurs, et qu'il ne voulait point donner un exemple qui pût servir d'excuse aux traîtres dans l'avenir ou dans le passé. Il leur parla longtemps avec un sangfroid et une tranquillité qui ne se démentirent pas. Après avoir exposé de quelle manière il croyait que la guerre devait être conduite en Italie, il les pria, s'ils étaient de nouveau témoins de quelques grandes injustices, sans doute inévitables, de ne pas suivre les conseils d'une irritation toujours funeste. Tous ceux qui

l'enverront, est écrit par Collot d'Herbois au dessus du mot *l'envoie* rayé par lui,

étaient présents, ses aides-de-camp surtout fondaient en larmes; mais lui, le front serein, le regard toujours fier et doux, s'efforçait de les rassurer. « On eût dit So-« crate au milieu de ses disciples avant de boire la ci-« guë (1). »

Voulant écrire quelques lettres, il demanda à rester seul. Le général Dumerbion menaçait de placer des gendarmes jusque dans la chambre de Hoche; l'indignation des officiers imposa à cet excès de zèle. La première lettre de Hoche fut pour sa chère Adélaïde. Il ne nous a point été permis de la reproduire ici; nous sommes seulement autorisé à donner celle qu'il adressa à son beau-frère de Belle et qui ne fut envoyée que le lendemain.

« Tu as appris par ma lettre d'hier à Adélaïde, mon « cher ami, que j'allais à Paris mandé par le comité de « salut public. C'est bien une arrestation que je lui ai « cachée, et dont les motifs ne sont pas exprimés. Quels « qu'il soient, sans reproche, je suis sans crainte, quoi-« qu'il y ait sans doute tout à craindre..... Beauvar-« let (2) qui porte la lettre d'Adelaïde t'aura certainement « dit de quelle manière j'ai été accueilli; c'est une pré-« cieuse consolation que ces marques d'estime données « courageusement par quelques hommes qui ont seule-« ment entendu parler de moi. Je ne me plains pas, « c'est toi, c'est Adélaïde, c'est vous que je plains. Je « ne souffre que de ce que par moi vous allez avoir à

(1) Andréossy.
(2) Le secrétaire de Hoche.

« souffrir..... Cache-lui longtemps, s'il est possible, que
« je suis devenu suspect et privé de ma liberté..... Oh !
« mon Dieu, que fait Adélaïde?.... Dans les républiques,
« je le sais, le général trop aimé des soldats qu'il com-
« mande inquiète les citoyens ombrageux; il est certain
« que la liberté peut être menacée par la popularité de
« ce général, s'il est ambitieux; mais moi, n'ai-je pas mis
« mon cœur assez à nu, et devait-on me soupçonner? Je
« ne vois cependant d'autres griefs contre moi que le
« dévouement et l'affection de l'armée. Eh bien! que
« l'on me fasse rentrer dans la classe des autres citoyens;
« je m'estimerai encore heureux si mon exemple peut ser-
« vir la chose publique. Après avoir sauvé Rome, Cincin-
« natus alla labourer son champ; je suis loin de préten-
« dre égaler ce grand homme; mais moi aussi j'ai rendu
« quelques services, et, si mon abaissement peut être utile,
« je ne demande qu'à m'effacer dans les rangs d'où le
« hasard et mon travail m'ont fait sortir trop tôt pour ma
« tranquillité. »

Cette lettre, destinée seulement à être lue dans l'intimité de la famille, n'est-elle pas d'un grand citoyen ? Le dévouement à cette république dont les chefs le proscrivent ne respire-t-il pas à chaque ligne? Honneurs, gloire, fortune, il renonce à tout sans regret. Comme Cincinnatus qu'il rappelle, il a chassé l'ennemi loin de Rome ; il peut remettre l'épée dans le fourreau et retourner à la charrue, il a sauvé son pays! Et voilà pourquoi vous le trouvez si résigné. Rappelez-vous ce qu'il écrivit à Couthon, lorsque les armées ennemies, maîtresses de notre

frontière, pouvaient envahir tout le nord de la France et pousser jusqu'à Paris. Accepte-t-il alors la proscription qui le frappe? Avant de livrer sa tête, ne supplie-t-il pas qu'on en laisse sortir, comme du cerveau d'un Jupiter Vengeur, la Minerve armée qui apporte avec elle le salut de la République? Et il y a dans cette prière un air d'autorité et de commandement qui attestent si bien l'inspiration, qu'après quelques jours d'épreuve on lui donne une armée à commander. Aujourd'hui l'œuvre de délivrance est accomplie; restent sans doute quelques rameaux d'or à ajouter aux lauriers de la couronne civique, mais les périls sont conjurés; l'homme de guerre peut beaucoup encore sans doute pour la grandeur de sa renommée, le citoyen n'a plus rien à craindre pour l'indépendance de son pays. Aussi, sans haine, sans colère, il accepte la condition qu'on lui fait. C'est qu'il a choisi ses modèles parmi les hommes illustres de Plutarque dont son esprit s'est nourri. Miltiade en prison, Thémistocle en exil, Camille banni, sont des exemples qu'il invoque et qui l'ont préparé; et je ne le vois pas même sourire à la pensée d'avoir un jour, triste mais éclatante revanche, à briser l'épée insolente faisant faux poids dans la balance où s'expie l'ingratitude dont on a payé ses services.

III.

Le trouble et l'agitation qui, dès le 7 thermidor, précédèrent, à la Convention, la chute de Robespierre, se reproduisirent avec des anxiétés bien plus vives dans les prisons regorgeant de suspects et surtout à la Conciergerie, cette salle d'attente du tribunal révolutionnaire. A la défaite de Robespierre on attachait l'espoir de la délivrance; lui abattu, s'écroulaient aussi, on le croyait du moins, les échafauds qu'il avait fait dresser; et pourtant, chose remarquable, pour tous ces prisonniers résignés fermement à mourir quand la mort semblait certaine, la chance d'échapper à cette destinée qu'ils avaient courageusement acceptée fit renaître des angoisses auparavant surmontées et disparues. Il est vrai que l'appel des victimes désignées, quoique fait d'une voix moins assurée, n'en eut pas moins lieu, et que les bourreaux ne restèrent pas dépourvus. Le 7 thermidor, on leur livra encore trente-huit têtes, y compris celles de Boucher et d'André Chénier; et, le 9, les charrettes sur lesquelles

étaient partis quarante-six condamnés avec un vague espoir de retour n'étaient pas revenues à la Conciergerie.

Cependant on venait de l'apprendre : Robespierre et ses amis étaient décrétés d'accusation; celui au nom de qui tant de sang avait été répandu était aussi destiné à monter sur cet échafaud dont il avait établi la permanence. Dans la proscription, n'y avait-il donc de changé que le nom des proscripteurs? Doute cruel! dévorante perplexité! les détenus s'agitaient en tous sens, les couloirs étaient encombrés, les portes de la prison comme assiégées, les geôliers presque menacés; et, si ce trouble se fût prolongé, nul doute que, sans parti pris, sans but déterminé, l'insurrection ne fût née de l'anxiété qui poussait au devant de leur destinée ces malheureux, deux jours auparavant si forts et si calmes en présence d'une condamnation sans appel.

Un seul ne se laissa pas gagner à l'impatience frémissante où s'agitaient comme à la torture ses compagnons de captivité. Jusqu'alors cependant, tandis que la plupart craignaient d'attirer l'attention et cherchaient à se faire oublier, celui-là était allé chaque matin au-devant du *messager de mort* (1); étonné que son nom ne fût pas sur la liste, trouvant son tour bien long à venir et qu'on le faisait trop attendre, il écrivait, il faisait écrire pour réclamer ses juges, et quels juges! Mais, quand la nouvelle de la lutte engagée entre la Commune et la Convention fut parvenue à la Conciergerie, il s'imposa la loi

(1) André Chénier, *Iambes*.

de résister aux irritations d'une espérance que les chances douteuses de cette lutte faisaient pour tous si poignantes; il voulut détourner sa pensée de ce duel à mort devenu la seule pensée de ceux qui l'entouraient. Retiré dans la chambre qu'il partageait avec sept autres détenus, il écrivit vingt pages, restées inédites, d'un mémoire consacré au récit de la belle campagne qui nous avait rendu les lignes de Wissembourg. Ce mémoire commence ainsi :

« Aujourd'hui, 9 thermidor, an IIe de la République,
« à quatre heures après midi, me trouvant seul et un peu
« oublié au milieu de la préoccupation générale, etc. »

Et, maître de ses souvenirs comme de son émotion, il entre dans les détails les plus minutieux, décrit l'ordre des marches, énumère les forces des armées, rappelle sans aigreur les divisions funestes des representants, trace de Pichegru un portrait que, depuis, ce dernier s'est chargé de rendre fidèle, et, par la sagesse, le calme, la mesure de ses paroles, semble avoir pris à tâche de montrer qu'au milieu de cette effervescence de la place publique qui traverse les murs de la prison et y a tout bouleversé, Lazare Hoche a conservé le recueillement que l'on demande au silence et à la paix du cabinet.

Je ne dois pas entrer dans l'examen des opérations militaires dont les détails peuvent, à mon sens, fixer seulement l'attention des hommes de guerre. Je me garderai donc d'analyser complètement ce dernier travail de Hoche, écrit d'une main si sûre dans un moment pour tous si plein de trouble. Il faut se borner à choisir,

parmi ces vingt pages, ce qui peut surtout fournir un trait de caractère.

Après avoir déterminé le jour et l'heure où ces lignes sont écrites, Hoche débute de cette manière :

« Pourquoi ai-je été arrêté?

« Ma mémoire ne peut m'en fournir d'autres motifs, » sauf le bon plaisir du comité, que mon refus de confé- « rer avec les représentants, quand j'ai cru qu'il était « pressant d'agir. Est-ce là de l'insubordination? Quoi « qu'il puisse m'en coûter, je resterai convaincu du mot « d'Eugène, que « tout général qui tient conseil de « guerre n'a point envie d'entreprendre. » En présence « de l'occasion qu'il fallait saisir, je n'ai jamais craint « d'engager ma responsabilité. J'ai toujours pensé que la « plus terrible, c'est d'avoir à rendre compte un jour à « l'Être suprême du sang humain qu'on aurait répandu « sans nécessité; et, je dois le dire, celle-là, mais celle-là « seule m'a toujours fait trembler. »

N'est-ce pas là un noble et touchant début? et n'aimez-vous pas à le voir se rendre ce témoignage : qu'au milieu des exigences de la guerre, il a toujours pensé que les droits de l'humanité doivent être respectés. Ainsi, à ses yeux, la victoire ne justifie pas toujours le prix qu'elle a coûté, et le général doit compte à Dieu de tout le sang qu'il pouvait épargner. Dans ses lettres intimes, cette pensée d'un Dieu qui punit et qui récompense revient à chaque instant : « Celui qui préside à tout sou- « tiendra mon courage contre ceux qui prétendent m'ac- » cabler, » écrit-il à sa chère Adélaïde. Et, dans une au-

tre lettre au colonel de Belle, son beau-frère : « Console « Adélaïde, le *juste ciel* m'a protégé jusqu'à présent. Je « compte beaucoup sur lui. L'idée d'un crime n'entra « jamais dans mon cœur. » Puis, quand il a appris l'arrestation de son beau-père de Chaux, et que la confiance un instant l'abandonne : « Après ce dernier trait, at-« tends-toi à tout, ma chère Adélaïde, et pardonne-moi « tes malheurs. J'espère que bientôt tous mes maux se-« ront terminés. C'est sans doute dans le sein de l'Éter-« nel que nous nous reverrons. Puisse du moins *sa jus-« tice* nous y réunir. »

Ce n'est pas seulement le prisonnier pour qui la mort est peut-être si proche qui lève les yeux vers le ciel ; dans la correspondance du général victorieux, dans quelques notes rédigées pour fixer ses souvenirs et composer plus tard ses commentaires, vous retrouverez les mêmes sentiments et comme les traces de ces leçons données par le curé des environs de Versailles, son oncle et son premier précepteur. Vous comprendrez qu'il obéit à d'autres conseils que ceux d'une politique prudente et d'un scepticisme tolérant, quand il demandera, pour la Vendée et la Bretagne, la paix dans leurs églises, et le libre exercice du culte.

Ce mémoire était terminé; Hoche ajoutait en marge les corrections, lorsqu'un grand bruit se fit entendre. Le peuple se poussait à flots tumultueux autour de la

Conciergerie; l'air retentissait de mille cris, et c'étaient comme des cris de victoire. Paris silencieux et morne, même pendant la lutte qui avait commencé la veille, avait retrouvé le mouvement et sa voix puissante. Le soleil allait paraître à l'horizon, et le crépuscule étincelant des longs jours d'été blanchissait les fenêtres de la chambre où Hoche écrivait. A chaque instant le tumulte augmentait, la foule se précipitait avec des clameurs plus confuses et plus bruyantes. On entendait à la fois comme des menaces et des transports de joie. Insensible jusqu'à cet instant à l'inexprimable agitation de la rue, aux inquiétudes et aux espérances qui avaient pénétré dans la prison, Hoche se leva alors, impatient à son tour d'interroger et d'apprendre. Comme il allait sortir de sa chambre, la porte s'ouvrit et il se trouva face à face avec un nouveau prisonnier conduit par les geôliers et que suivait, l'insulte à la bouche, la foule de détenus. Hoche passa d'abord près de lui sans le reconnaître, mais ayant détourné la tête: — Saint-Just! s'écria le vainqueur de Wissembourg. Il n'ajouta pas un mot. Il était sans haine et sans outrage pour un ennemi vaincu; Hoche n'ignorait pas que l'on se chargerait de le venger plus complètement qu'il ne l'eût certes demandé.

On sait comment Saint-Just avait été amené à la Conciergerie; le 9 et le 10 thermidor sont les deux journées les mieux connues de la révolution. Personne n'a oublié que Robespierre, Saint-Just et Couthon, décrétés d'arrestation, avaient été délivrés par Hanriot, ramenés triomphants à la Commune où ils se disposaient à marcher

contre l'Assemblée, puis à la nouvelle de leur mise hors la loi tout-à-coup abandonnés et laissés à la merci de la Convention.

En le voyant si accablé, Hoche ne voulut pas se souvenir de l'accueil que le représentant près l'armée du Rhin avait fait, dans la salle d'attente du comité, au général victorieux de l'armée de la Moselle conduit, entre deux gendarmes, de Nice à Paris. Il avait cependant été reçu par Saint-Just avec une dureté bien implacable. — Je viens demander justice, avait dit Hoche. — On vous fera celle que vous méritez, avait répondu Saint-Just avec une ironie menaçante ; et sans qu'on lui permît de s'expliquer, Hoche avait été brutalement traîné aux Carmes et mis au secret. C'est toujours au nom de la liberté que l'arbitraire va le plus loin.

Aux Carmes, l'espèce de cabanon où l'on avait renfermé Hoche était si étroit et si bas d'étage, que le prisonnier pouvait à peine s'y mouvoir et que sa haute taille le forçait à se tenir courbé. Une fenêtre à moitié murée ne laissait pénétrer qu'un air fétide. Cette fenêtre, en effet, donnait sur une petite cour où l'on avait entassé à la fois des immondices et des animaux immondes. Dans ce lieu humide et malsain, la forte constitution de Hoche n'eût pas tardé sans doute à être mise à une épreuve fatale ; mais il n'y devait rester que quelques semaines. On n'allait pas des Carmes à la guillotine, il fallait passer par la Conciergerie, et c'est là que, les mains liées derrière le dos, il fut bientôt conduit. Il avait connu aux

Carmes Mme de Beauharnais, il se retrouva avec elle à la Conciergerie.

Il y parut d'abord triste et profondément abattu ; il reportait sa pensée sur ceux qu'il aimait et qu'à cause de lui la proscription pouvait atteindre ; car on n'était pas alors impunément le parent ou l'ami d'un suspect. Hoche apprit bientôt en effet qu'un mandat d'amener avait été décerné contre son beau-père, de Chaux, et que le brave de Belle (1), alors colonel d'un régiment d'artillerie, n'avait échappé au tribunal révolutionnaire qu'en cherchant à Fleurus une mort glorieuse au milieu des bataillons ennemis, où il était tombé victorieux et baigné dans le sang qui coulait de sept blessures. C'est alors qu'il écrivit cette lettre où se trouve ce passage que nous avons cité : « Après ce dernier trait, attends-toi à tout. » « Les blessures de de Belle, dit-il dans cette lettre, sont « un bienfait du ciel. Je compte sur lui pour soutenir « ton courage. » Puis il ajoute ces paroles où l'on retrouve tout entière la foi du citoyen : « Témoigne à ceux « de mes amis qui me sont restés fidèles combien leur « affection m'est précieuse ; dis-leur surtout que, dans le « malheur, mon ardent amour pour la république ne « se dément pas, et que si ma mort est utile je suis tout « prêt pour le sacrifice. » Dans une autre lettre à sa femme, je lis encore : « Sois aussi ma digne épouse par « le courage. Ne te laisse pas abattre. Tu te dois à mon

(1) De Belle était le beau-frère du général Hoche. Il avait aussi épousé une demoiselle de Chaux.

« amour, à tes parents, à la patrie, *ce n'est pas* elle « *qui est ingrate.* »

La tête en quelque sorte sous le couteau, pour lui le prestige n'est pas détruit. Il sépare et la République et la liberté de ceux qui l'ont proscrit au nom de ces deux idoles toujours chères et sacrées. Toutes ses lettres à sa chère Adélaïde respirent la plus adorable tendresse : c'est pour elle qu'il souffre, c'est pour elle qu'il s'inquiète, et à chaque instant, c'est presque à genoux qu'il lui demande pardon de l'avoir fait entrer dans sa destinée. « Pourquoi « un hasard funeste t'a-t-il placée sur mon chemin ? lui « écrit-il. Si je ne t'avais pas rencontrée, tu serais heu« reuse, au sein d'une famille honorable. Pardonne-le « moi. Je ne prévoyais pas ce que je t'apportais de tour« ments et d'ennuis. »

Un rayon parut luire au milieu de ces sombres nuages, comme le témoigne cette lettre : « Il semble que la « fin de nos maux approche, ma chère Adélaïde. Thoi« ras, auprès duquel je t'écris m'a donné de tes nouvel« les. Chacune de ses paroles a pénétré mon âme atten« drie sur ton sort. Pourquoi m'as-tu connu ? Sois bien « prudente. Recommande à notre frère de Belle de ne « pas se compromettre par son ardeur ; son zèle doit se « borner au service de la patrie. Je le lui ordonne ; quoi« que je sois dans les fers, il doit encore respecter ma « volonté ; il ne s'appartient pas. »

Cette espérance devait être promptement déçue et bien cruellement. Ce Thoiras était un jeune homme de vingt-deux ans ; il était adjudant dans le régiment du

colonel de Belle, et s'était, à côté de lui, distingué par le plus brillant courage à la bataille de Fleurus. Son grade, son obscurité devaient le mettre à l'abri ; mais le temps était venu où l'obscurité ne protégeait plus personne, où tous les citoyens avaient des droits égaux à la proscription. Un dévouement à toute épreuve pour le colonel de Belle, une admiration enthousiaste pour le général Hoche, tels étaient les crimes de ce jeune officier. On lui en chercha un autre. On se rappela qu'il avait été envoyé par M. de Lameth au général Lafayette, porteur d'un ordre cacheté. Ce que contenait cet ordre, on l'ignorait, on l'avait au moins oublié; et ce fut, non le message, mais celui auquel on l'adressait, qui fit trouver un coupable dans le messager. Thoiras avait été arrêté à Thionville. C'est là que la jeune épouse de Hoche était restée, près de sa mère, près de son père enfermé dans les prisons de cette ville. Thoiras venait de les quitter, et il apportait à Hoche l'expression de la tendresse et des douleurs dont Hoche était l'objet. Tout entiers, celui-ci au bonheur d'être rassuré sur une tête si chère, celui-là aux consolations qu'il apportait, ils oubliaient l'un et l'autre à quel prix ils se trouvaient réunis. Hoche surtout ne pouvait croire que ce jeune homme, qu'il savait si pur et que sa modestie et son humble position devaient laisser sans ennemis, fût sérieusement menacé ; et la présence de cet ami, cher à tous les siens, avec lequel il pouvait échanger ses plus secrets et ses plus doux sentiments, fut par lui regardée comme un bienfait. C'est

sous cette impression qu'il écrivit la lettre qu'on vient de lire. Ce n'était qu'une trève et de bien courte durée. Un matin, quatre jours seulement après l'arrivée de Thoiras, Hoche avait reçu un bouquet de roses. Ces fleurs étaient-elles envoyées par une main amie? rappelaient-elles quelque anniversaire consacré dans la famille ou dans les affections? On ne sait, mais on aime à le croire. Or, il arriva que presque au moment même où ces fleurs étaient remises dans les mains de Hoche, *le noir recruteur des ombres* (1) se présenta et fit l'appel des condamnés. Le tour de Hoche était sans doute enfin venu; car, cette fois, les premiers inscrits sur la liste étaient ceux avec lesquels il vivait le plus affectueusement dans cette intimité qui naît si vîte de la communauté d'infortune. Mais Hoche attendit en vain : son nom manquait sur la liste, elle était close par celui du jeune Thoiras. Celui-ci resta, calme comme au feu; c'était Hoche qui avait pâli. Thoiras tira sa montre, et la donnant à Hoche : Gardez-la toujours, dit-il. En échange, il demanda une des roses du bouquet que Hoche tenait encore à la main, et ceux qui devaient avec lui comparaître devant le tribunal révolutionnaire en demandèrent aussi. Le bouquet se trouva distribué. Ils se présentèrent tous au bourreau avec cette rose à la bouche. On mourait ainsi alors, sans terreur et sans colère, presque le sourire sur les lèvres, avec un héroïsme sublime de résignation. La montre de

(1) André Chénier, *Iambes*.

Thoiras est encore arrêtée à l'heure où les geoliers arrachèrent ce jeune officier des bras de son général (1).

A dater de ce moment, il s'opéra dans les habitudes de Hoche un changement remarquable. Il avait jusque-là courbé la tête sous le coup qui le séparait de ses affections et l'enlevait à ses glorieux travaux; son front se releva, respirant je ne sais quel fier dédain, son regard abattu se ranima, et, vis-à-vis de ces misérables qui avaient accepté la mission de désigner dans les prisons les victimes que l'infatigable activité du tribunal demandait à leur zèle, il affecta l'air du commandement. Il s'était senti si profondément atteint par la mort de Thoiras, que la violence et l'irritation lui étaient pendant quelques jours devenues nécessaires pour ne pas trahir le découragement qui entrait dans son cœur.

Grâce à la vigueur de sa volonté et à son incomparable énergie, il put bientôt se rendre maître de sa douleur et rentrer dans le calme d'où elle l'avait fait sortir. Certain biographe, très enthousiaste d'ailleurs, mais fort étrange, nous dit que Hoche effaça la teinte de mélancolie qui l'avait dominé « par les plaisirs de la table et « ses liaisons amoureuses avec des femmes jusque-là con- « nues par leur honnêteté, que la prison seule peut-être « avait rendues légères. » Contre le premier point de cette version trop facilement acceptée, nous avons à citer ces lignes d'un historien de la révolution sur le régime

(1) J'ai vu cette montre entre les mains de Mme Hoche qui la conserve précieusement.

des prisons en 1794 : « Il avait été établi des réfectoires « et des tables communes. On donnait aux prisonniers, « à des heures fixes et dans de grandes salles, une nour- « riture détestable et malsaine qu'on leur faisait payer « très cher. Il ne leur était plus permis d'acheter des « aliments pour suppléer à ceux qu'ils ne pouvaient pas « manger. On faisait des visites, on leur enlevait leurs « assignats, et on leur ôtait ainsi tout moyen de se pro- « curer des soulagements. » Quant aux « liaisons amou- « reuses de Hoche avec des femmes jusque-là connues « par leur honnêteté », nous ne savons jusqu'à quel point le biographe avait reçu les confidences du vainqueur de Wissembourg ; mais nous n'avons pas rencontré dans les papiers du général une seule ligne qui pût confirmer les succès qu'on lui attribue. Faut-il en chercher la trace dans cette lettre charmante de la duchesse d'Aiguillon, adressée trois ans plus tard au général en chef de l'*armée de Sambre-et-Meuse*.

« Vous ne doutez pas, j'espère, du plaisir que m'a « fait votre lettre et du gré infini que je sais au général « de Belle pour vous avoir fourni l'occasion de m'écrire. « Je l'avais en effet chargé de vous parler de moi, de vous « dire tous les vœux que je formais pour vos succès « prompts et brillants; mais je n'espérais pas que vos « nombreux travaux vous laissassent le temps de m'en « remercier. J'oubliais que le talent est actif et se ménage « toujours des heures de loisir. Si vous m'en donnez « quelques unes, croyez que je saurai les apprécier et « vous en conserver une véritable reconnaissance..... Il

« vous est arrivé toutes sortes de fâcheux évènements
« depuis votre départ ; votre voiture a cassé deux ou trois
« fois, m'a-t-on dit, mais vous n'avez point été blessé,
« et un peu d'ennui a terminé cette triste aventure. Le
« vol de vos bagages, s'il est vrai, serait d'une plus grande
« importance, et presque irréparable ; vos papiers étaient
« avec vos bagages, et je sais que vous y attachez beau-
« coup de prix. Mandez-moi, je vous prie, ce qu'ils sont
« devenus, et si la nouvelle que l'on a débitée est fausse.
« Vous ne doutez pas de l'intérêt sincère que vous a con-
« servé votre compagne d'infortune. L'opinion qu'elle a
« conçue de vous à une époque malheureuse n'a point
« changé. C'est dans la persécution que se développe le
« caractère, c'est alors aussi qu'on peut le juger ; le vô-
« tre a commandé mon estime, et je suis persuadée qu'il
« ne cessera jamais de la mériter. Comptez, général, sur
« l'attachement sincère que je vous ai voué. J'espère
« quelquefois recevoir de vos nouvelles comme vous le
« promettez. Mon souvenir vous suivra dans vos courses
« guerrières ; gagnez beaucoup de batailles et donnez-
« nous la paix. »

Vous avez lu ; pouvez-vous trouver autre chose dans ces paroles que le souvenir aimable et doux des mauvais jours traversés ensemble presque au pied de l'échafaud ? Sans doute Hoche avait les dehors qui séduisent et captivent ; jeunesse, beauté, enthousiasme, vive intelligence, la gloire dont l'éclat s'augmente par le malheur, tout en lui frappait l'imagination et lui gagnait les cœurs ; mais est-ce un motif suffisant pour le transfor-

mer en une espèce de Lovelace qui « s'excite à dépenser « toute sa vie, comme l'affirme le biographe en question, « afin d'en laisser le moins possible au bourreau? » Si on nous l'eût montré, suivant d'un regard attendri quelque *jeune captive qui ne veut pas mourir encore*(1); si l'on nous eût montré celle qui *veut achever sa journée*(2) se défendant avec peine du trouble où la jetait ce regard; nous l'avouons, nous eussions peut-être accepté ce roman. Mais il nous répugne de croire qu'il ait *égayé* des jours, dont le lendemain était chaque soir plus incertain, par des aventures qu'il faut reléguer dans les fastes parfumés du boudoir. Hoche devait prendre la mort au sérieux, comme il avait fait de la vie. Sans doute il se lia à la Conciergerie avec quelques femmes qui ont eu depuis leur célébrité; mais pourquoi étendre ces rapports au delà de l'intimité qui s'avoue? Mêlé à ces infortunés débris que le malheur des temps avait groupés autour de lui, que sa distinction naturelle, son brillant esprit, sa belle renommée, l'aient fait accueillir avec faveur; qu'il ait cherché à s'initier plus complètement aux formes polies, aux habitudes d'élégance dont le général Le Veneur lui avait révélé le charme et les exquises délicatesses, rien de plus naturel et de moins contesté; sur le reste il n'y a de possible que des conjectures, et ce sont de celles qu'en général l'historien doit le moins hasarder.

(1) André Chénier, *La jeune Captive.*
(2) *Ibid.* *Ibid.*

Loin de chercher la fermeté ou l'oubli dans des plaisirs grossiers et une folle ivresse, Hoche se fit au contraire à la conciergerie des habitudes d'une régularité laborieuse. Tout prêt pour bien mourir, il ne voulait pas se laisser prendre au dépourvu par la liberté et la vie. S'il échappait au supplice, il devait rentrer dans la carrière où il avait débuté avec tant d'éclat, supérieur à lui-même et mûri à la fois par l'étude et par l'infortune. C'est dans ces sentiments, c'est-à-dire, lisant, écrivant huit heures par jour, que le surprit l'orage du 9 thermidor. Nous avons dit avec quelle sérénité il domina le tumulte, ne se laissant distraire ni par les émotions qui l'entouraient, ni même par les inquiétudes de la curiosité.

La défaite de la commune ne parut d'abord qu'une espèce de trève dans la terreur. La lutte n'avait pas eu lieu comme au moment où Danton et Desmoulins s'étaient séparés des comités, entre les modérés qui demandaient qu'on ralentît, et les impitoyables qui voulaient faire accélérer le mouvement révolutionnaire. Cette fois, ceux qui avaient frappé les premiers coups avaient entendu frapper un ennemi personnel et non suspendre des supplices dont l'opinion publique faisait à tort reposer sur la tête seule de Robespierre toute la responsabilité. Parmi les vainqueurs ne comptait-on pas Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, et jusqu'à Fouquier-Thinville lui-même? Aucun d'eux, à coup sûr, n'avait compris qu'il vengeait l'humanité outragée et condamnait les bourreaux à l'oisiveté. Bien que pour triompher ils eussent été obligés de chercher des auxi-

liaires parmi les représentants dont leur farouche *patriotisme* n'avait jamais obtenu l'assentiment, ils ne se croyaient pas forcés même de faire une halte de quelques jonrs dans cette voie sanglante où les poussait leur odieux passé. Si la mort de Robespierre arrêta d'abord le cours des exécutions, elle ne fit point immédiatement ouvrir les prisons. Mais la réaction commençait malgré ceux qui voulaient continuer la terreur, et ce régime devait finir avec l'homme dans lequel on l'avait personnifié. Malgré l'opposition des membres du comité de salut public, le tribunal révolutionnaire fut presque immédiatement réorganisé, et, à l'exception de trois ou quatre des anciens juges qu'on y retrouve avec peine, il fut entièrement renouvelé. Dès le 16 thermidor, on prononça, non par voie d'acquittement, mais sur la simple réclamation des représentants, l'élargissement de quelques suspects arrêtés sans prévention motivée, sans qu'ils appartinssent à l'une de ces catégories que l'on regardait comme nécessairement hostiles à la révolution. C'est à ce titre que Hoche sortit de la conciergerie. Le représentant Lacoste (1) lui fit ouvrir la porte de cette prison où l'on avait voulu le laisser oublier pour le conduire, s'il était possible, inaperçu à l'échafaud.

Hoche avait si bien épuisé toutes ses ressources, il était si pauvre au moment où il franchit le seuil de la con-

(1) « Je ne puis me plaindre de mes malheurs, puisqu'ils m'ont appris « à connaître quel ami j'avais en toi, *toi, mon libérateur!* » (Hoche à Lacoste.)

ciergerie, qu'il dut renoncer à monter en voiture pour se rendre à Thionville : « Je suis libre! *rendons grâce « au ciel,* écrit-il à sa chère Adélaïde. Je vais te rejoindre « à pied, comme il convient à un républicain. »

Après quelques jours consacrés à la joie de revoir celle dont il s'était souvent cru séparé pour toujours, pressé par ses amis, par sa famille, excité par cet élan d'un grand cœur qui pousse à l'action, il demanda bientôt une réparation éclatante. L'opinion se prononçait chaque jour davantage contre le régime dont la mort de Robespierre avait marqué la fin ; le comité de salut public qui se sentait implicitement attaqué, qui de Joseph Lebon, de Fouquier-Thinville, décrétés d'accusation, voyait remonter la réaction jusqu'à lui, eut la pensée, comme pour se mettre à l'abri derrière une belle et pure renommée, de s'adjoindre celui que deux membres survivants, Carnot et Collot-dHerbois, avaient fait amener prisonnier à Paris, et dont quelques jours plus tard, s'ils ne se fussent pas séparés de Robespierre, ils auraient, au moins par leur silence, approuvé le supplice. Deux lettres de Hoche prouvent que la proposition lui fut faite d'entrer au comité avec le titre d'adjoint à la direction de la guerre, et qu'il la repoussa. C'est à la suite de ce refus qu'on le nomma général en chef de la petite armée des côtes de Cherbourg.

Dans la lettre qui annonce cette nomination au colonel de Belle, on remarque ces deux passages : « Rappelle-toi « que celui de nous deux qui survivra doit devenir le « protecteur et le soutien de l'épouse de l'autre. » Puis il

ajoute : « J'ai consacré toute ma vie à la défense de mon « pays. Il aura tout mon sang, s'il est nécessaire, mais « jamais on ne me verra épouser ni les factions ni les « hommes en place. Les uns et les autres passent, mais « la patrie est toujours là. Les réputations tombent, le « peuple reste toujours debout ; je le servirai donc, parce « que je l'aime, et sans sacrifier ses intérêts à ceux d'une « gloire éphémère et de ma position. »

C'est dans ces dispositions qu'il partit pour la Bretagne ; on verra s'il demeura jusqu'à la fin, et dans les circonstances les plus difficiles, fidèle à ce beau programme.

DEUXIÈME PARTIE.

I.

Au mois de janvier 1794, de la grande armée vendéenne qui avait passé la Loire après la bataille de Chollet, il n'existait plus qu'un glorieux souvenir. Ces paysans héroïques dont les victoires tenaient du prodige, après avoir traversé la Bretagne au pas de charge et culbutant tous les obstacles, arrêtés à Granville, battus au Mans, étaient venus tomber et s'ensevelir sous les boulets républicains dans les champs de Savenay. A peine, si quelques chefs, tels que Stoflet, Larochejacquelein, Bernard de Marigny, avaient pu gagner la rive gauche de la Loire et trouver un refuge dans ces inaccessibles retraites du Bocage, berceau de la guerre civile, et où, pour se maintenir, la guerre civile eût dû rester concentrée.

La pacification semblait facile alors, car, à ce pays veuf de ses plus valeureux enfants, la république avait cruellement donné la mesure de sa force; et, après tant de sang inutilement versé, et d'efforts stériles, la Vendée savait ce qu'elle pouvait attendre de son courage; elle eût désarmé d'elle-même, et forcé ceux de ses chefs qui voulaient continuer la guerre à chercher d'autres champs de bataille (1). Mais, à la tête de l'armée républicaine, un homme se rencontra qui ne permit pas à ces dispositions de porter leurs fruits. Voyant çà et là l'esprit de révolte survivre quoique impuissant à la révolte même, ne comprenant pas que ces restes d'agitation étaient inévitables et devaient bientôt s'apaiser, il sollicita du comité de salut public l'autorisation d'entourer le théâtre de la guerre d'une ceinture de fer et de feu, et d'entasser sous les ruines de leurs maisons incendiées tous les habitants indistinctement égorgés. La proposition était faite sans déguissement et appuyée par toutes les apparences de la nécessité, c'était, selon le général Turreau, le seul moyen d'en finir. Le penchant naturel du comité de salut public le portait à adopter cette mesure; toutefois, elle lui parut si violente que, d'ordinaire peu effrayé de sa responsabilité, il n'osa point, dans cette circonstance, signer l'ordre qu'on lui demandait. Il se borna à laisser faire (2). Cela suffit à Turreau; ce que

(1) « Les paysans sont rentrés dans leurs métairies et y font leurs an« ciens travaux à l'ordinaire. » (Le général Grignon au général Caumaire, 14 janvier 1794.)

(2) « J'ai été contraint, dans une opération si importante, de tout

Robespierre et Saint-Just avaient craint de commander, sûr de leur assentiment secret, ce général l'entreprit sans hésiter.

Sous ses ordres, douze colonnes composées de généraux et d'officiers choisis, et se reliant entre elles, partirent à la fois de l'Est, du Nord et du Sud de la Vendée. Elles devaient jeter à la mer tout ce qui aurait échappé au fer et au feu (1).

Les premiers villages, les premiers bourgs que rencontrèrent ces colonnes, furent détruits et brûlés sans obstacle; bois, genêts, métairies, moulins, rien n'échappa à la flamme; femmes, enfants, vieillards, royalistes ou républicains, tout tomba d'abord sous les baïonnettes (2); mais bientôt la nouvelle du massacre s'étant répandue, les habitants qui ne demandaient qu'à vivre soumis, étrangers, hostiles mêmes, pour la plupart, à

« prendre sur ma responsabilité. Je n'ai pas même eu l'avantage de re« cevoir votre approbation... » (Lettre de Turreau au comité, 3 janvier 1794.)

« Tu te plains de n'avoir pas reçu du comité l'approbation franche de « ces mesures. Elles lui paraissent bonnes et tes intentions pures; mais « éloigné du théâtre de ces opérations, il attend les grands résultats pour « prononcer dans une matière sur laquelle on l'a déjà trompé tant de « fois. » (6 janvier 1794.)

(1) Elles partaient de Saint-Maixent, Parthenay, Bressuire, Chollet, Doué, Brissac, Chalonnes, Saint-Florent.

(2) « Je te dirai qu'en arrivant à Beaulieu, nous y avons trouvé la garde « nationale sous les armes, drapeau déployé. Cela ne m'empêchera pas, « conformément à ta lettre du 20, de me faire remettre ces mêmes armes, « que j'emploierai d'abord pour mes soldats qui n'en ont point. Je m'ar« rangerai de manière à ne pas avoir froid avant de partir demain .... Il « paraît cependant que ceux des habitants restés dans cette commune sont « des honnêtes gens; mais..... » (Rapport du chef de la colonne n° 5 à Turreau; 22 janvier 1794.)

l'insurrection, s'armèrent à la hâte, vinrent s'offrir aux chefs royalistes qui, comme Stoflet, Larochejaquelein, Bernard de Marigny, avaient regagné le Bocage, et leur formèrent une armée. C'est ainsi que Charette vit grossir la sienne, et que l'insurrection, quelques jours auparavant, réduite aux abois, recrutée par la terreur, put de nouveau tenir la campagne. La guerre recommença donc, et si la victoire fut d'abord indécise, elle ne tarda point, grâce à Charette, dont la réputation date de cette époque, à se fixer du côté des Vendéens.

Ainsi Turreau, en ajoutant une page horrible à l'histoire des guerres civiles, ressuscita l'insurrection. Le succès n'ayant pas répondu à ses promesses, le comité de salut public, qui pardonnait volontiers l'excès de zèle, se borna à lui nommer un successeur.

Le général Vimeux, qui prit sa place, reçut l'ordre de faire rentrer la guerre dans ses conditions à peu près normales; mais les habitants se croyaient trop compromis pour ne pas rester longtemps encore, quoiqu'ils y fussent accourus malgré eux, sous le drapeau où on les avait forcés de se réfugier.

C'était d'ailleurs l'arrière-ban de l'insurrection vendéenne, il ne lui restait plus aucune chance de se recruter. Aussi, pour ménager ces ressources suprêmes, les nouveaux chefs renoncèrent à livrer désormais de ces grandes batailles qui, comme celle de Chollet, où Bonchamp et Lescure furent mortellement blessés, peuvent trancher la question tout d'un coup. Renouveler chaque jour de petits combats, fuir à propos devant l'ennemi

pour l'attaquer dispersé dans la poursuite, tel est le plan général qui fut adopté. Charette n'avait pas autrement échappé, en les battant en détail, aux colonnes incendiaires du général Turreau (1). Il n'y avait pas, sans doute, de victoires décisives à espérer, mais il s'agissait moins de vaincre que de prolonger la guerre.

Cependant si les chefs, stimulés par Charette qui se montra le plus énergique de tous, étaient, quoi qu'il arrivât, préparés à soutenir la lutte jusqu'au bout, leurs soldats, derniers débris d'un peuple désormais sans élan, ne devaient pas consentir à les suivre si loin. D'offensive qu'elle avait été en 1793, la guerre était devenue purement défensive, et il était déjà facile de prévoir que le jour où une paix solide leur serait offerte, la plupart de ces hommes s'empresseraient de l'accepter.

Telle était la situation de la Vendée à l'époque où le général Hoche vint prendre le commandement des côtes de Cherbourg.

En Bretagne, où l'insurrection ne venait que de s'organiser, on ne pouvait à coup sûr remarquer la même lassitude que dans la Vendée épuisée. Cependant là aussi des propositions de paix avaient des chances, sinon d'être unanimement accueillies, au moins de diviser les insurgés.

(1) « Je suis loin de craindre que ces rassemblements se joignent et « forment une masse importante, alors je serais sûr de les *trouver*.....; « mais disséminés, ils échappent à la surveillance la plus active, *filent* « *imperceptiblement entre les colonnes*, et viennent inquiéter nos der- « rières. » (Rapport du général Turreau au comité de salut public.)

En Bretagne, en effet, l'insurrection n'avait jamais été essentiellement royaliste; Puisaye, en l'organisant, y avait indistinctement appelé, quel que fût leur drapeau, tous ceux que le comité de salut public avait réunis contre lui. Monarchistes purs, constitutionnels, girondins, tous ces partis avaient des représentants dans cette insurrection. Puisaye lui-même ne sortait-il pas en quelque sorte du camp des girondins? n'avait-il pas été le major-général de cette armée du Calvados dont Wimpfen était le chef, et qui prit parti pour les proscrits du 31 mai, marchant sur Paris contre la Convention? Mais de sa composition même, il devait résulter que l'insurrection bretonne se modifierait le jour où tomberait l'ennemi commun, et ce jour était arrivé. La chute de Robespierre avait bientôt fait voir que les éléments divers dont se formait la coalition tendaient à se désunir, et que quiconque n'avait pris les armes que pour échapper à la proscription ne tarderait pas à les déposer.

Les royalistes purs devaient seuls désormais grossir les rangs de l'insurrection. C'était donc avec un nouveau signe de ralliement tout une autre organisation à faire, et qui devait amener une espèce de trêve ou de suspension d'armes.

C'est dans cet état que le général Hoche trouva la Bretagne. Toutefois cette inaction n'avait pas seulement sa cause dans la nécessité où étaient les insurgés de se compter et de se reconnaître. Ils obéissaient surtout au mot d'ordre de Puisaye.

Ce chef, dont on a trop longtemps méconnu l'impor-

tance et les talents, venu en Bretagne dans les premiers jours de l'automne de 93, avait sous ses ordres, au printemps de l'année suivante, cinquante divisions de mille hommes chacune. Pour compléter son ouvrage et obtenir la coopération de l'Angleterre, il s'était rendu à Londres. Mais, avant de partir, il avait recommandé, sinon de cesser complètement toute agression contre les républicains, au moins de se borner à quelques actes isolés de rebellion, de manière à tenir à la fois les divisions royalistes en haleine, et à laisser croire, comme l'avait écrit le général Canclaux, que quelques brigades de gendarmerie devaient désormais suffire pour apaiser ces restes d'agitation. Cette instruction avait été suivie si scrupuleusement que dans les premiers jours de son arrivée dans cette province, Hoche, malgré sa rare prévoyance, partagea l'opinion de Canclaux et pensa qu'il lui restait à peine quelques brigandages à réprimer. Sans doute les insurgés n'avaient, ni rendu leurs armes, ni fait leur soumission; mais ne semblaient-ils pas chercher à se faire oublier? Au moment, il est vrai, où l'on eût dit que l'on assistait aux dernières convulsions de cette guerre expirante, tout-à-coup on apprenait qu'à des points éloignés, l'incendie venait de se rallumer ; puis accourait-on pour l'éteindre, c'est à peine s'il en survivait quelques étincelles. Nulle part une attaque sérieusement menaçante, mais nulle part non plus la sécurité, partout au contraire de l'inquiétude et du trouble. Etait-ce l'agonie de l'insurrection? Hoche s'arrêta quelque temps encore à cette idée. «Quelle guerre! écrit-il

« avec ironie au général Le Veneur ; les chouans se re-
« tirent de toutes parts, et depuis quinze jours un seul
« homme a été tué.

Ainsi, grâce à l'exécution fidèle des ordres de Puisaye, bien loin de prévoir dans le principe les difficultés qui l'attendaient, la gloire qui lui était promise en ce pays, Hoche se crut condamné à ces impatiences du repos qui, selon son expression, était un supplice pour lui.

« C'est à peine si j'ose vous prier, vous qui êtes grand,
« écrit-il à Lacoste (1), de jeter un regard ami sur un
« pauvre garde-côte. Il ne lui reste qu'à *chanter* vos ex-
« ploits. »

Pour conjurer ces irritations de l'oisiveté, il fit venir des livres et se remit courageusement au latin, dont il savait ce que peut en enseigner un curé de village. Dans quelques unes de ses lettres, on peut voir de quel vif désir il est saisi de lire Tacite sans le secours de la traduction et du dictionnaire. Ce temps d'arrêt, ces jours de recueillement et d'études qui se continuent après les tristes loisirs de la prison, hâtèrent encore cette maturité naturellement précoce qui devait porter l'homme politique à la hauteur du général.

C'est à cette époque qu'il se laissa gagner à l'amour de

(1) Représentant en mission près de l'armée de Sambre et Meuse.

la campagne; plusieurs de ses lettres d'alors respirent je ne sais quel parfum de bucolique, rendu plus pénétrant encore par quelques citations des vers des églogues de Virgile. Ce n'est point au sein d'une nouvelle Capoue que le vainqueur de Wissembourg courait les chances de s'amollir, mais dans quelque village obscur groupé au flanc de l'un de ces côteaux aux sinueux contours, qui dominent les vertes vallées d'Ille-et-Vilaine. En un temps de paix profonde, renfermé dans une fraîche retraite, il eût peut-être tourné à la vie contemplative; mais, d'échos en échos, le retentissement du canon qui grondait sur le Rhin arrivait jusqu'à lui, et bien qu'il eût voulu, comme pour s'épargner des regrets, détourner sa pensée du théâtre de la guerre, elle s'y dirigeait malgré lui, interrogeant les exploits, suivant les marches de cette armée de la Moselle, devenue celle de Sambre et Meuse, dont ses succès mêmes l'avaient éloigné.

« Je désire que l'on s'y souvienne qu'autrefois j'y *ser-*
« *vais* aussi, » écrivait-il avec une modestie charmante.

C'était Jourdan qui l'avait remplacé; mais, inaccessible à l'envie, Hoche était resté l'ami de ce général, qui avait recueilli à Fleurus les résultats préparés par la reprise des lignes de Wissembourg.

« Si je ne craignais d'être importun, écrivait-il encore,
« j'adresserais quelques lignes à Jourdan. Mais l'écolier
« a-t-il en ce moment le droit de distraire le maître?
« Continuez, braves et anciens amis, à soutenir votre
« nom; lorsque la postérité fouillera votre correspon-
« dance, peut-être une lettre de moi, qui se trouvera là

« par hasard, témoignera de votre amitié, et me fera « échapper au naufrage de l'oubli. »

On voit que ces loisirs, dont il se crut d'abord destiné à subir le poids accablant, n'étaient pas seulement remplis par l'étude, et que le général se retrouvait à l'occasion.

Au reste, la dernière heure de ce repos où, malgré son goût naissant pour la campagne et le charme de l'étude, s'agitait son âme impatiente, était bien près de sonner. Il ne tarda pas en effet à voir se former l'orage dont un calme apparent lui avait d'abord caché la menace. Sous ce semblant de soumission il reconnut l'hostilité profonde, et après avoir écrit sur les chouans ces mots si connus « les drôles de gens on ne les voit nulle « part, » il s'aperçut qu'ils étaient partout.

Une fois désabusé, il eut bientôt compris l'étendue, et pénétré l'organisation de cette insurrection. Loin de se croire maintenant réduit à l'inaction, il eût pu s'effrayer de la tâche qui lui était imposée, car il prévit promptement les difficultés, les obstacles, les écueils surtout qui lui étaient réservés. Là aussi comme sur le Rhin, c'était la guerre, mais plus cruelle, plus longue, plus meurtrière peut-être, et la guerre sans l'éclat, sans l'enivrement de la victoire ; les ennemis cachés plus nombreux que les ennemis avoués ; jamais une grande bataille, et mille petits combats; le succès remis en question tous les jours, par ce qu'il faudrait, tous les jours, consolider le succès de la veille.

On comprend qu'après avoir ainsi apprécié les périls

de la position, il abandonna sans retard l'étude du latin. Ses illusions n'avaient, d'ailleurs, duré que quelques jours. Réformer l'armée fut le premier de ses soins; entreprise si difficile et si longue, dans l'état de dispersion où elle se trouvait, qu'il y avait d'abord renoncé, ne croyant plus qu'elle fût appelée à combattre dans ce pays, et lui-même sollicitant un autre commandement.

Sur trente mille hommes que portait l'effectif de l'armée des côtes de Cherbourg, les deux tiers à peine se trouvaient sous le drapeau. Cette armée avait été répartie en de nombreux cantonnements; mais, dans cette répartition, on avait plus obéi aux influences locales qu'aux exigences d'un plan militaire d'occupation. Sous le coup de la terreur que les chouans avaient inspirée dès le début et qui durait toujours, ç'avait été de ville à ville, de commune à commune, à qui obtiendrait le plus de troupes pour sa défense particulière.

De cette distribution, il était résulté que, si la possession des villes et des gros bourgs se trouvait à peu près assurée à la République, les insurgés étaient restés presque partout maîtres de la campagne. Se gardant bien d'attaquer les républicains en force dans les cantonnements, ils s'étaient bornés, embusqués sur le bord des routes, à massacrer ou disperser les détachements chargés d'escorter les convois. Avec le système d'occupation

qui avait été suivi, l'armée portée au double n'eût pas été plus puissante contre l'insurrection.

C'étaient bien du reste les plus mauvaises troupes de la République (1), et il en devait être ainsi. Sans solde, sans habits, sans souliers, souvent sans pain, dressés en quelque sorte au pillage par leurs officiers, les soldats avaient bientôt effacé toute distinction entre les malheureux habitants du pays, et, battant la campagne autour de leurs cantonnements, ils avaient indifféremment volé ou tué royalistes et républicains.

Certes, il fallait quelque courage pour entreprendre de réformer cette armée. Faire respecter les lois de l'honneur et de l'humanité à des hommes qui en avaient perdu jusqu'au sentiment, était une tâche autrement difficile que celle de rendre, comme à Dunkerque, la confiance et l'audace à des cœurs un instant découragés.

L'obstacle le plus grand se trouvait peut-être dans l'éparpillement des troupes. Sur une armée rassemblée autour de son drapeau, l'ascendant du caractère, la domination, le prestige du talent, peuvent imposer d'un seul coup la volonté du chef; mais ces cantonnements épars étaient comme autant de foyers de contagion où la réforme ne pouvait pénétrer que successivement et avec des chances diverses de succès.

Pour trancher immédiatement dans le vif, Hoche

(1) « S'il est une armée dans laquelle on puisse apercevoir les suites « désorganisatrices du choc des révolutions, c'est certainement celle-ci. « Partout, et même au milieu du quartier-général, on aperçoit le désor- « dre, l'indiscipline, le gaspillage.... » (Hoche au comité de salut public.)

donna l'ordre de lever les cantonnements, ne laissant dans chaque chef-lieu de district que les hommes strictement nécessaires pour le garder (1); il répartit le reste des troupes dans des camps retranchés. Ces camps occupés par deux ou trois cents hommes tout au plus, s'appuyant les uns sur les autres, avaient pour base un grand camp établi au chef-lieu, et muni d'artillerie.

Ce changement ne se fit pas sans opposition. Officiers et soldats avaient contracté dans les cantonnements des habitudes avec lesquelles ils n'étaient pas disposés à rompre. La fermeté de Hoche imposa au mécontentement et commanda l'obéissance.

Il ne se borna point à faire creuser des fossés, élever des parapets, planter des palissades, il forma vingt colonnes composées chacune de deux cents hommes, qui reçurent l'ordre de battre et fouiller le pays en tout sens. Les chouans étaient partout, il fallait que les troupes destinées à les combattre fussent aussi partout.

Hoche se proposa encore de faire changer l'ordre et le moment de l'attaque. Jusque-là on s'était borné à suivre les grandes routes, et à fouiller pendant le jour les villages qui s'en trouvaient le plus rapprochés ; il voulut que ces fouilles fussent désormais renouvelés par des contremarches au milieu de la nuit, les colonnes ayant ordre de prendre les sentiers détournés et d'éviter les chemins conduisant d'un bourg à un autre.

Cette activité succédant aux loisirs des cantonnements,

(1) Rapport de Hoche au comité.

devait faire rentrer promptement les soldats dans la régularité de leurs devoirs. Renfermés dans l'étroite limite du camp, ou toujours debout et marchant, en alertes continuelles, visités à chaque instant par le général en chef, ils se laissèrent imposer le frein de la discipline.

Hoche obtint ce résultat par un heureux mélange de douceur et de fermeté, en se montrant à la fois fraternel et sévère, d'autant moins impératif qu'il exigeait au fond plus de docilité, témoin cette lettre charmante au général Crublier :

« Vous voilà enfin commandant d'un camp, et je ne « doute pas que vous allez oublier Rosette et Marton, « pour ne vous occuper que des hommes à la tête des- « quels vous vous trouvez placé..... Ne manquez pas un « jour de parade, et faites souvent des visites de postes « la nuit. Souvenez-vous bien qu'à votre âge on inspire « la confiance avec l'activité, la bonne conduite et la « fermeté. Je me repose sur vous pour toutes choses; « espérant d'ailleurs que vous rappellerez souvent à vos « grenadiers les sentiments d'honneur, de bravoure et « de probité qui doivent les animer. Ne laissez entrer « aucun étranger dans le camp; surtout *point de fem- « mes.* »

La discipline restaurée, Hoche s'occupa sans retard de la régénération morale de l'armée. Jetant avec habileté un voile sur le passé, il eut l'air d'ignorer la part que chacun des chefs avait prise aux désordres, aux crimes même des soldats, et les relevant à leurs propres yeux par

l'estime qu'il se montra prêt à leur accorder, il leur fit un besoin de la mériter.

« Le véritable officier républicain, écrivait-il dans un « de ses *ordres,* protège les faibles contre l'oppression « des forts, fait respecter le droit de chacun, console les « malheureux et les aime tous..... Fuyant la volupté et « l'ivresse qui dégradent l'âme, il ne connaît d'autre pa- « rure que ses armes; il n'affiche pas les vertus, mais « elles lui sont chères et il les pratique..... Il est vain- « queur ou il périt glorieusement. »

Voilà certes un langage qui était nouveau dans ce pays et qui nous transporte comme en pleine chevalerie. Le dévouement absolu au pays sans autre mobile que la conscience d'avoir bien fait, tel fut le fond de tous les discours de Hoche et de ses instructions. Et comme ses actions venaient à l'appui de ses paroles, comme il était probe, désintéressé, tenant d'une main ferme les rênes du commandement, mais sans avidité du pouvoir, il inspira à tous les officiers, avec un profond enthousiasme pour sa personne, une vive émulation de concourir au but qu'il se proposait.

Sans doute, même avec ce concours, Hoche ne réussit pas à purger l'armée de tous les scélérats qui l'infestaient, mais il les fit trembler pour les crimes dont ils se vantaient auparavant avec un cynisme cruel.

C'est au moment d'atteindre ce double but : la réorganisation, la régénération de l'armée, qu'il écrivit : « L'armée de la Moselle était une grande fille que j'ai-

« mais comme ma maîtresse ; celle-ci est une enfant ché-
« rie que j'élève pour en faire hommage à la patrie. »

Voyant l'esprit de justice et une fermeté bienveillante mis enfin à l'ordre du jour, les habitants des campagnes, que les rigueurs du comité de salut public avaient fait entrer dans l'insurrection, et que les excès des troupes y avaient seuls retenus, commençaient à s'en détacher : « Chaque jour nous amène de prétendus chouans, « écrivait Hoche au comité, qui ne demandent qu'à « vivre tranquilles, et déjà les campagnes ne sont plus « aussi désertes. Déjà l'habitant voit sans effroi le soldat « qu'on appelle *bleu* et qu'il regardait comme son en- « nemi. »

Toutefois l'établissement des camps retranchés et la formation des colonnes mobiles ne furent pas d'abord généralement bien accueillis.

Les gros bourgs qui avaient réclamé avec tant d'instances des troupes pour les garder, ne se les virent point enlever sans jeter un cri d'alarme : c'était, disaient-ils, les livrer à l'ennemi. Mais les insurgés n'étant nulle part en forces assez imposantes, pour que les habitants de ces bourgs ne pussent tenir quelques heures contre une attaque et permettre aux soldats campés dans les environs de venir à leur secours, Hoche voulut leur faire

une nécessité de l'énergie et de la résistance. Malheureusement cette nécessité même devait être impuissante à rendre la fermeté aux administrations frappées de terreur. Hoche le reconnut bientôt : « Chaque jour ces ci-
« toyens nous demandent des troupes, écrivait-il au
« comité ; mais combien y en a-t-il qui, l'épée au poing,
« veuillent les accompagner ? Où sont les administrés
« qui veulent seulement nous donner des renseigne-
« ments ? Lorsque le cadavre de la victime est encore à
« leur porte, interrogez les voisins, ils vous diront qu'ils
» n'ont ni vu ni entendu le coup. »

Cette faiblesse, ces frayeurs lui inspiraient je ne sais quelle colère de dédain dont il avait peine à modérer l'expression.

« Je suis moins indigné, écrivait-il à l'administration
« du district d'Avranches, je suis moins indigné de l'as-
« sassinat que vous me dénoncez que de la terreur désor-
« ganisatrice qui vous agite. Sont-ce bien des adminis-
« trateurs qui m'annoncent que le meurtre d'un seul
« homme fait déserter les patriotes les plus prononcés
« des campagnes..... Je veux dénoncer à la France en-
« tière votre frayeur. Elle seule ferait la contre-révolu-
« tion, si la contre-révolution pouvait être faite. La mort
» d'un de vos concitoyens est un grand malheur sans
« doute, mais au lieu de la pleurer comme des femmes
« vengez la comme des républicains..... Comment cinq
« hommes oseraient-ils assassiner le maire d'une com-
« mune, s'ils ne comptaient sur la lâcheté des habitants ?
« Songez que le fonctionnaire qui abandonne son poste

« n'est pas plus coupable que celui qui répand honteu-
« sement l'alarme par des rapports exagérés. Vous pou-
« vez dénoncer à qui vous voudrez et cette lettre et
« moi. Je déclare ne vouloir répondre à celles que vous
« m'écrirez que quand la peur aura cessé de vous trou-
« bler. — Au surplus j'envoie de l'infanterie pour gar-
« der votre soupe. »

Cette lettre fait comprendre en quelle anxiété était plongée la Bretagne, même en ce moment où, obéissant encore à peu près aux instructions de Puisaye, la chouannerie dissimulait ses forces et ne faisait que se préparer à l'attaque générale.

Toutefois l'attitude prise par Hoche auprès des habitants, la confiance qu'il leur inspirait, les efforts chaque jour plus heureux de ce général pour dissoudre la coalition et en détacher ceux qui n'y étaient pas retenus par leur foi politique, la nouvelle répartition de l'armée, mêlaient d'inquiétudes assez vives les espérances nourries par les chefs des insurgés. Ils ne pouvaient se dissimuler que leurs projets n'échapperaient pas facilement à la clairvoyance de Hoche, qu'il ne fallait pas compter avec lui sur les avantages d'une surprise, qu'ils le trouveraient partout sur ses gardes, qu'en réglant enfin sa tactique sur la leur, il avait deviné la véritable manière de les combattre.

Ils ne furent pas seuls à lui rendre cette justice. Les talents de Hoche rencontrèrent, dans le représentant Bollet, un appréciateur qui fit chaudement l'éloge du général au comité de salut public. « C'est l'homme de la

« chose, et c'est le seul, » écrivait-il. Il dit à Hoche qu'il avait demandé que l'on réunît à son commandement celui de l'armée des côtes de Brest. Loin de le remercier, Hoche lui reprocha affectueusement de vouloir doubler pour lui un fardeau déjà si lourd. « Mon obscurité, mon « heureuse obscurité, c'est tout ce que je demande, » et, par le même courrier, il pria le comité de ne point ajouter foi à des éloges trop peu mérités, et de ne tenir aucun compte de la recommandation de Bollet. Le comité passa outre ; le commandement des deux armées fut donné à Hoche.

II.

Depuis la chute de Robespierre, cette terrible Convention, dont les décrets avaient tant de fois fait trembler jusqu'aux citoyens les plus obscurs, ne laissait plus proclamer à sa tribune que des principes d'humanité. Après avoir rappelé dans son sein ce qui restait des proscrits du 31 mai, elle voulut donner des preuves encore plus complètes du nouvel esprit qui l'animait. Un décret fut voté, qui accordait amnistie pleine et entière à tous les insurgés des départements de l'Ouest, ayant, dans le délai d'un mois, fait leur soumission et rendu leurs armes.

Arrêter l'effusion du sang, réconcilier des concitoyens qui s'égorgeaient depuis si longtemps, c'était à coup sûr une action louable. Mais l'amnistie pure et simple, offerte ainsi tout-à-coup, devait-elle atteindre le but que l'on se proposait? C'était là une question qui méritait un sérieux examen, et sur laquelle on eût dû, ce semble, demander l'avis des généraux employés dans les départements in-

surgés. On se garda bien de les consulter. Ce décret fut proposé et voté séance tenante; et douze représentants partirent en poste sur-le-champ pour le publier et l'afficher dans toutes les communes, chacun d'eux s'en promettant merveilles.

Hoche était loin de partager cette illusion. L'indulgence était aussi dans son cœur, mais accompagée de la répression et surtout du désarmement : « Employer « tous les moyens, écrivait-il à ses lieutenants, pour « ramener à la République par la voie de la douceur les « hommes égarés, mais n'en négliger aucun pour com« primer et anéantir les brigands ; tenir l'olivier d'une « main et l'épée de l'autre..... » Telle était, selon lui, l'amnistie qui devait être offerte, en Bretagne surtout, à une insurrection, plus menaçante qu'elle n'avait jamais été.

Il avait bien jugé. Le gouvernement put bientôt se convaincre qu'il ne fallait point attendre de ce décret les heureux résultats qu'on lui en avait fait espérer.

« La proclamation de l'amnistie n'a fait rentrer que trois individus, » écrivait la société populaire d'Ancenis au comité.

« L'indulgence nationale semble donner aux chouans « un nouveau degré de férocité, » écrivait de son côté le général Dutertre.

« L'amnistie n'a eu dans notre territoire aucun effet, « nos maux n'ont fait que s'accroître, » disait l'administration de Château-Gontier.

L'amnistie était partout repoussée, ici par la défiance,

là par le dédain. En Vendée, où l'insurrection était aux abois, on avait fait envisager le décret comme un piège (1) ; en Bretagne, où les royalistes se croyaient en mesure de soutenir la lutte, ils voulaient voir dans l'amnistie une preuve de la faiblesse du gouvernement (2).

« Les dangers que vous nous faites envisager, si nous « n'acceptons point l'amnistie, écrit Boishardy à Bour« saut, ne peuvent nous effrayer. Ce n'est pas lorsque de« puis deux ans on travaille à rassembler les sujets de « Louis XVII au milieu de vos soldats que l'on peut être « sensible à la crainte... Si vous pouvez nous faire entre« voir un gouvernement solide et fondé sur la justice, « nous examinerons alors à quelles conditions il nous « convient de déposer les armes, etc. »

Il était impossible de le prendre de plus haut. Hoche, auquel cette lettre fut montrée, eut peine à contenir son indignation. Qui outrageait la République lui faisait affront.

Les délais de l'amnistie n'étant point expirés, il n'avait pas le droit de punir ces insolences ; mais, en revanche, il ne voulut consentir à aucune trève avec les insurgés, sans un ordre écrit du comité, et continua à faire arrêter tous les chouans qui furent rencontrés sous les armes.

(1) « Je plaindrais beaucoup ceux qui seraient assez dupes pour se rendre « à des promesses aussi trompeuses. Le système modéré que la Convention « affecte n'est qu'un piège tendu aux gens de bonne foi pour les égorger. » (Lettre de la Roberie à ses frères.)

(2) « Les moyens de douceur employés par les républicains ne servent « qu'à dévoiler leur faiblesse actuelle. » (Lettre du comte de Puisaye au comte de la Bourdonnaie.)

Par cette fermeté, il sut préserver de toute atteinte sa dignité et celle de l'armée.

Le mauvais accueil fait au décret d'amnistie ne tarda point à engendrer la division parmi ceux qui avaient mission de le faire exécuter. Les uns voulaient que l'épreuve fût continuée jusqu'au bout; les autres prétendaient qu'après avoir si mal répondu à la générosité nationale, les insurgés étaient indignes de pitié et devaient être mis hors la loi. Egaux en pouvoir, chacun d'eux s'exagérant son importance, ils donnèrent bientôt le spectacle de la plus étrange confusion. Il suffit, pour l'apprécier, de lire leur correspondance avec le comité de salut public. A la divergence des projets qu'ils multiplient, se joint la contradiction dans le récit même des faits les plus simples. Ce que l'un demande, l'autre le repousse; ce que celui-ci affirme, celui-là le nie.

Ce n'était pas assez pour le général Hoche d'être condamné à vivre au milieu de ces hommes déjà désunis presque au début, que toutes les irritations de l'amour-propre devaient conduire à l'hostilité, chacun d'eux voulut le gagner à son opinion, s'appuyer de son suffrage, et il fut bientôt mis en demeure de se prononcer; mais, dès le principe, il exprima fermement l'intention de rester en dehors de ces querelles et de se tenir à l'écart. D'un côté, les partisans de l'amnistie à tout prix ne purent obtenir de lui une seule concession compromettante pour la dignité de la République; de l'autre, ceux qui poussaient aux mesures extrêmes contre les insurgés échouèrent devant l'opiniâtreté de sa modération. Mais, par cette impar-

tialité même, il devait mécontenter toutes les exigences réunies contre lui, c'est-à-dire les partisans outrés de l'amnistie et les conseillers d'une répression impitoyable.

Il s'était attendu à ces injustices; il les supporta d'abord avec constance. D'ailleurs, si les opérations militaires n'étaient pas à l'abri de la censure des représentants, elles ne relevaient que de son autorité; il restait le seul chef de son armée, et l'affection des officiers, la confiance des soldats le consolaient de la sourde malveillance de ces législateurs turbulents, dont il avait refusé d'épouser les querelles et de subir la domination.

Il voyait aussi la considération que les représentants n'avaient pu obtenir s'attacher chaque jour davantage à sa personne; il commençait à pressentir l'autorité morale qu'il pourrait un jour exercer en Bretagne, et qui devait servir puissamment au retour et au maintien de la tranquillité. Malgré les entraves nouvelles apportées par la présence des représentants, il marchait donc avec courage vers son but, et non sans espoir de l'atteindre. Mais il était obligé de chercher sa force en lui-même. Le comité de salut public ne se survivait que de nom. Après avoir fait sentir partout son énergique initiative, il laissait partout empiéter sur la direction qui lui appartenait; ayant à se prononcer à la fois et sur les propositions contradictoires des représentants, et sur les projets que le général Hoche lui soumettait, on eût dit, à ses réponses évasives, qu'il ne cherchait qu'à récuser sa compétence. C'est parce qu'il avait redouté cette faiblesse, cette indécision, que Hoche avait voulu refuser le commandement

des deux armées. Appelé à jouer un rôle politique dans ce pays, il avait besoin de l'appui du gouvernement. Cet appui, pouvait-il l'espérer? Ne devait-il pas plutôt craindre l'abandon et le désaveu?

Le gouvernement avait bien aussi ses embarras. Après avoir abdiqué tous ses pouvoirs pour les confier au comité de salut public, et s'être montrée docile jusqu'à la servilité, la Convention, craignant le retour de la dictature sous laquelle la terreur l'avait tenue si tremblante, à l'abandon absolu de tout droit de contrôle, faisait succéder son intervention jusque dans les moindres détails de l'administration. Et non seulement l'action du pouvoir exécutif était ainsi entravée par les ombrages de l'Assemblée, mais deux de ses membres se voyaient à la veille d'être sacrifiés aux exigences de l'esprit réactionnaire. Carnot et Cambon en étaient réduits, comme anciens collègues de Robespierre, à se justifier, et pouvaient craindre que la justification ne fût pas acceptée.

Dans les conditions où le comité de salut public se trouvait aujourd'hui placé, on comprend qu'il ne pouvait donner au général Hoche qu'une autorité nominative. Comment lui eût-il communiqué, contre les représentants, la force qu'il n'avait pas.

Cette autorité, cette force, Hoche ne devait pas l'at-

tendre davantage de la Convention. Déjà de profonds dissentiments commençaient à éclater dans le sein de cette assemblée, entre ceux qui voulaient pousser la réaction jusqu'à ses extrêmes limites et ceux qui demandaient à l'arrêter.

La révolution tendait à revenir à son point de départ avec la même rapidité qu'elle s'en était éloignée. Sans doute les montagnards dominaient encore, mais ils ne pouvaient se dissimuler que la direction de l'esprit public leur échappait, et que, réduits à cette force impuissante d'une majorité abandonnée par l'opinion, ils étaient sérieusement menacés. Cependant ils n'étaient pas disposés à céder le terrain sans le disputer, et ils se montraient aussi ardents pour conserver leur position qu'ils l'avaient été pour la conquérir. La lutte était donc bien près de s'engager dans la Convention. Dans cet état de choses, comment espérer de cette assemblée la volonté, la suite, l'action gouvernementale, en un mot, qui manquait au comité?

Hoche s'était bien rendu compte de cette situation, et il n'envisageait pas sans inquiétude les périls qui en devenaient la conséquence forcée, si elle devait se prolonger. L'épreuve pour lui ne faisait cependant que commencer; il était au début des difficultés qui l'attendaient.

De funestes divisions ne devaient pas non plus tarder à se manifester parmi les royalistes. Sans les réconcilier

avec la République, le régime plus doux qui succédait à la terreur allait les diviser sur les moyens de l'attaquer. Jusque-là, la voie des armes avait paru la seule qui fût ouverte contre un gouvernement dont toutes les parties se montraient vigoureusement liées dans leur inflexible unité. Mais aujourd'hui que cette unité se brisait, que les factions, par les déchirements qu'elles préparaient, semblaient justifier la terreur qui les avait seule contenues, l'intervention de la politique ne devait-elle pas être préférée à celle de la force? D'ailleurs les héroïques n'avaient-ils pas assez attiré l'attention? N'était-ce pas enfin le tour des habiles?

Ce fut en effet à dater de ce moment que ces derniers parurent sur la scène. Ils n'étaient certes remarquables ni par le rang qu'ils occupaient dans la société, ni par la considération qui s'attache soit aux talents, soit à d'éminentes vertus; mais ils n'en furent pas moins les véritables chargés d'affaires de la petite cour de Vérone. Celui qui fut Louis XVIII les avait en profond dédain, doutait de leur dévouement et cependant les autorisait à parler en son nom.

Cette coterie, connue sous le nom de *l'agence*, fut bientôt mêlée à tout. Elle avait cherché à s'accréditer auprès du ministère anglais, et à représenter à Londres la cause royaliste; mais, appréciée à sa juste valeur, elle avait été éconduite malgré toutes ses réclamations; or, voyant le comte de Puisaye réussir où elle avait échoué, elle ne lui pardonna pas d'avoir été préféré, et se proposa de lui faire perdre le bénéfice de la confiance qu'il avait obte-

nue. Elle en était arrivée à mieux aimer compromettre la cause royaliste que la voir triompher par les services de l'organisateur de la chouannerie.

En quittant la Bretagne, le comte de Puisaye, on l'a vu plus haut, avait recommandé à ses lieutenants de dissimuler les forces de l'insurrection, et ce conseil avait été suivi si scrupuleusement, que Hoche, malgré son étonnante perspicacité, avait d'abord pensé que la guerre civile était terminée. Mais, à ce conseil, Puisaye en avait ajouté un autre, c'était de ne consentir, sous quelque prétexte que ce fût, à aucun traité de paix. « Je vais, « avait-il dit, me porter garant vis-à-vis du ministère « anglais, qu'au premier signal, vous recommencerez « les hostilités sur tous les points de la Bretagne à la fois; « or, si vous traitiez avec la République, le cabinet de « Saint-James croirait ou que je l'ai trompé, ou que je « me suis abusé sur les sentiments de nos Bretons. »

Le concours sollicité par Puisaye et promis par le ministère anglais dépendait en effet de l'exécution fidèle de cette dernière instruction. L'agence ne l'ignorait pas; aussi elle mit tout en usage pour empêcher les insurgés de s'y conformer.

Le moment était favorable. Jusqu'à l'expiration des délais accordés pour invoquer le bénéfice de l'armistice, les troupes républicaines, devant se borner en quelque sorte à la défensive, laissaient librement circuler quiconque ne portait pas un mousquet. Les habiles pouvaient donc, à la faveur de cette espèce de trêve, pénétrer maintenant sans danger auprès des insurgés.

Ce fut au major général de la chouannerie, le baron Desotteux de Cormatin, qu'ils s'adressèrent.

« Cormatin n'était pas dépourvu de ce que l'on est convenu d'appeler de l'esprit naturel ; on ne pouvait guère non plus lui refuser ce genre d'instruction qui s'acquiert si facilement dans le commerce d'hommes superficiels, et qui, n'étant le fruit ni de l'observation ni de l'étude, encombre la mémoire sans exercer la raison, et se réduit d'ordinaire à une connaissance matérielle des choses. Joignez à cela cet excès de vanité qui ôte l'usage du jugement.... une assurance peu commune, la manie de parler de tout à tort et à travers ; l'obstination pour ses propres décisions, la propension à ruser, et la conviction de sa supériorité, que lui donnaient sans doute les succès qu'il avait pu obtenir sur des auditoires d'esplanade, ou dans les cafés de l'armée de Coblentz ; une agitation continuelle de corps et d'esprit, un défaut d'aplomb dans l'un et dans l'autre qui le forçait à changer à tout moment de postures comme d'idées, une verbosité, un déportement de manières excentriques, qui le rendaient aussi peu propre à traiter des affaires graves qu'à commander le respect et à inspirer la confiance. »

Tel est le portrait que le comte de Puisaye nous a laissé de ce personnage.

Les délégués de l'agence ne pouvaient trouver un homme mieux préparé par la vanité à accepter le rôle qu'ils lui destinaient.

Après avoir montré à Cormatin leurs lettres de créance,

donné des preuves de la confiance accordée par d'augustes personnages, s'être fait reconnaître comme leurs fondés de pouvoir, les délégués de l'agence déclarèrent que le régent désirait qu'on acceptât les propositions de la République. Cormatin opposa les ordres de Puisaye. Ils répondirent que Puisaye, l'homme de l'Angleterre et non l'homme de la cause, était tenu au moins pour suspect à la cour de Vérone. D'ailleurs, le régent commandait. Etait-ce à lui ou au comte de Puisaye que l'on devait obéissance? On se servit aussi de cet argument: ou les hommes qui gouvernaient la République réduite aux abois allaient rappeler eux-mêmes des princes dont le retour était devenu le vœu de toute la France, et alors la cause triomphait sans le concours chèrement acheté de l'Angleterre; ou la Convention continuait à peser sur le pays, et, dans ce cas, une feinte soumission, dont Cormatin aurait la gloire d'être le négociateur, devenait un moyen de gagner du temps, d'accroître les forces des royalistes, et de rendre plus facile la défaite d'un ennemi surpris dans une sécurité funeste.

Cormatin, se voyant dégagé des liens de la subordination envers Puisaye, ne relevant plus que des princes, resta sans réplique contre des vues si profondes; il consentit à tout. C'était au fond une perfidie et une trahison qu'on lui proposait, trahison envers le comte de Puisaye, perfidie envers les républicains. « Mais il est des hommes, « et il ne s'en est montré que trop parmi ceux qui ont « prétendu diriger le parti royaliste, qui savent se sou- « mettre à tout pour atteindre leur but, et se font un

« mérite des sacrifices même auxquels l'honneur ne doit « jamais consentir (1). »

L'agence ne pouvait porter un coup plus funeste à l'organisateur de la chouannerie. L'inexécution des ordres que Puisaye avait donnés à ses lieutenants devait, en effet, ébranler la confiance du ministère anglais, faire retarder et modifier le concours dont il avait obtenu la promesse. Ce retard, cette modification pouvaient gravement compromettre la cause royaliste. Qu'importait à l'agence ?

Mais le plus grand mal n'était pas là ; il était dans les défiances, dans les divisions, dans la déconsidération surtout qui suivirent (2).

Les délais fixés par le décret d'amnistie étant sur le point d'expirer, les délégués de l'agence n'avaient point de temps à perdre pour mettre à exécution le dessein dans lequel ils avaient fait entrer le major-général. Accompagnés de Cormatin, ils s'empressèrent donc de visiter Boishardy, Chantereau, de Boisguy, tous les chefs supérieurs, en un mot, de la chouannerie. Aux propositions qui leur furent faites, ces officiers généraux opposèrent, comme Cormatin, les ordres du comte de Puisaye ;

(1) *Mémoires de Puisaye.*

(2) « Ce qui a perdu le parti royaliste a été le manque continuel de « bonne foi, depuis que les agents de Paris et de Londres s'y sont intro- « duits. » (Puisaye, *Mémoires.*)

mais, comme à Cormatin, on leur montra ceux du prince, et les scrupules durent se taire. Il fut convenu que l'on reviendrait sur les réponses faites aux représentants; et Boishardy, ce chef qui, au nom des insurgés, avait repoussé de si haut les ouvertures pacifiques de la Convention, se chargea de faire connaître que les royalistes avaient changé de sentiment.

« Ils n'avaient pas cru d'abord, écrivit-il, à la sincé-
« rité du gouvernement républicain ; ils avaient consi-
« déré le décret d'amnistie comme un piège; mais la
« discipline que le général Hoche s'efforçait de faire
« observer par ses troupes, l'humanité dont ce général
« donnait des preuves si honorables, faisaient naître au-
« jourd'hui l'espoir que le sang pourrait cesser de couler,
« et que la tranquillité renaîtrait dans ce pays. »

A peine ces paroles furent-elles connues, que les représentants du parti de la paix, un instant abattus par le mauvais accueil fait au décret d'amnistie, reprirent l'avantage qu'ils avaient perdu, et forcèrent leurs collègues à se joindre à eux pour proposer des conférences; proposition à laquelle les chefs royalistes s'empressèrent de consentir.

Hoche, toujours renfermé dans les limites de ses devoirs de général, rédigeant des instructions, continuant la réforme et l'organisation de l'armée, tenait à s'effacer dans les négociations qui allaient s'ouvrir. La conduite de ces négociations ne lui appartenant point, il craignait de voir faire trop facilement le sacrifice, pour nous servir de ses expressions, de la dignité loyale qui convenait à

des républicains. Toutefois, y rester complètement étranger, c'eût été témoigner une indifférence qu'on lui eût reprochée, commettre une faute aussi grave que d'y prendre une part trop active. Il fallait donc concilier à la fois la surveillance que l'intérêt de la République et de l'armée commandaient au moins d'exercer dans ces négociations ; et le dessein qu'il avait sagement formé de n'y jouer qu'un rôle secondaire.

Ce fut pour atteindre ce but que, les pourparlers étant commencés, il adressa d'abord à Boishardy un de ses jeunes généraux, Humbert, qui commandait une division à Montcontour. Humbert était tout dévoué à Hoche. Sa position n'était pas assez élevée, son nom assez connu, pour qu'il pût porter ombrage aux représentants; il n'avait d'ailleurs d'autre mission que voir, entendre, observer et avertir à temps son général, afin de le mettre en mesure, la circonstance pressant, de donner un conseil salutaire, et même de s'opposer à toute résolution funeste.

Boishardy avait fait dire à Humbert qu'il l'attendait dans un petit bois situé à peu de distance de Montcontour. Humbert étant allé seul à ce rendez-vous, où il trouva Boishardy entouré de cinquante des siens, étonna par sa témérité ces hommes d'une bravoure qui n'a jamais été contestée. Il y eut, en apparence, dans cette entrevue beaucoup d'abandon. Cormatin, Chantereau, de Boisgny y assistaient. Le tour que prit l'entretien, la confiance que Humbert témoigna, firent croire qu'il serait facile de gagner ce jeune général.

Humbert s'était élevé seulement par quelques actions d'éclat. Entièrement inculte, étranger à la politique, il savait à peine écrire. Il n'avait pas reçu comme Hoche ces premières leçons qui, dans une intelligence avide, germent et se développent promptement. Simple marchand de chevaux avant la révolution, pour ceux qui le voyaient loin du champ de bataille, où une ardente attitude donne de la noblesse au plus vulgaire, il gardait l'empreinte de son origine, et, sans fierté native, il subissait par son maintien, par l'empressement de ses complaisances l'ascendant des positions sociales.

Il sembla à Cormatin et à Boishardy qu'avec un négociateur de cette condition il leur serait facile de cacher leurs véritables sentiments ; Cormatin surtout se crut appelé à exercer sur Humbert une influence complète.

Après force protestations de part et d'autre, Cormatin soumit à Humbert un projet de trève portant sa signature et celle des autres chefs présents à l'entrevue. Humbert ne trouva aucune objection ni contre la forme ni contre le fond de ce projet ; seulement, lorsqu'on lui demanda de le signer, il répondit qu'il n'y était point autorisé. Il était simplement chargé, dit-il, de s'assurer des bonnes intentions de MM. Cormatin et Boishardy, dont il ne lui était certes pas permis de douter ; mais ses pouvoirs n'allaient pas plus loin. Il proposa d'en référer au général en chef.

Encouragé par la confiance docile qu'il croyait avoir inspirée à Humbert, Cormatin s'imagina qu'il exercerait sur Hoche le même ascendant, et se rendit en toute hâte

auprès de ce général. Mais, dès les premiers mots, il put se convaincre qu'il fallait changer de ton. Il était impossible de reconnaître dans le général l'ex-sergent des gardes françaises. Son caractère était au niveau de sa position; la révolution n'avait fait que le mettre à sa place. Il semblait, d'ailleurs, à la noblesse de son maintien, qu'il y fût parvenu par le double droit de la naissance et du talent. Froidement poli, il sut contraindre Cormatin à se résigner au rôle que Humbert avait accepté.

Une lettre de Hoche, trop souvent citée pour la reproduire ici, a fait connaître les détails de cet entretien qui roula exclusivement sur les moyens de terminer la guerre. Le général républicain offrit à Cormatin toutes les facilités possibles pour arriver sans entraves auprès des chefs de chouans dont l'adhésion ne lui était pas encore parvenue et que Cormatin se proposait de visiter; mais, comme Humbert, il refusa de signer le projet de trève qui lui fut présenté : « La République, dit-il, ne pouvait reconnaître les chouans comme une armée et ne voulait pas « traiter avec eux de puissance à puissance. » Cormatin n'insista point. Hoche lui dit que, pour couvrir sa responsabilité, il était obligé de le faire accompagner par un officier républicain. Cormatin répondit qu'ayant à cœur de prouver sa bonne foi, il eût lui-même sollicité ce contrôle, et désigna Humbert. Hoche n'eût pas fait un autre choix. C'est ainsi, dit Puisaye, que Cormatin se livra, dans le dessein de les tromper, à des hommes plus fins que lui.

Hoche crut-il d'abord à la bonne foi de Cormatin? se laissa-t-il abuser par les démonstrations de loyauté dont cet homme se montra prodigue jusqu'aux larmes? Il resta dans le doute. « Peut-être touchons-nous au mo-« ment de finir cette guerre; peut être sommes-nous à « la veille de la recommencer avec plus de fureur, » écrit-il au général Duhesme.

Il ne se dissimulait certes pas que la République avait tout à gagner dans une prompte et véritable réconciliation avec ses enfants égarés. C'eût été, écrivait-il, plus qu'une grande victoire remportée sur les plus habiles généraux et les meilleures troupes de l'Angleterre. Mais, pour être utile, il fallait que cette réconciliation fût sérieuse. Or, pouvait-on compter sur la sincérité des royalistes? ce fut surtout pour pénétrer leurs véritables sentiments que Hoche fit accompagner Cormatin par Humbert, dont la crédulité et la bonhomie apparentes devaient laisser le champ libre aux imprudences du major-général de l'armée chouanne.

Tout en continuant de s'effacer, Hoche ne borna point là son intervention indirecte; il fit écrire par le représentant Bollet cette instruction secrète pour le général Humbert :

« Il (Humbert) ne pourra, dans ses conversations ni « ses démarches, concourir à aucune mission qui n'ait « pour résultat le maintien du gouvernement républi-« cain, son unité, son indivisibilité, le rétablissement de « l'ordre et l'exécution des lois. Il ne doit faire aucun « acte ni traité, ni consentir à rien. La nation ne con-

« tracte point avec des rebelles; mais, seulement par la « générosité qui dirige ses démarches, elle leur accorde « leur grâce. Au cas que Cormatin agisse contre les « vues de notre arrêté de ce jour, il nous en donnera « sur-le-champ avis, et prendra les moyens les plus con- « venables pour s'assurer de sa personne. »

Comme s'il avait eu hâte de justifier les termes de cette instruction, à peine Cormatin fut-il seul avec Humbert qu'il s'empressa de faire acte de mauvaise foi (1). Après lui avoir donné à lire une lettre écrite sous ses yeux au comte de Puisaye, et dans laquelle il faisait l'éloge de Hoche et insistait sur la nésessité de la soumission, au moment de la cacheter, il ajouta en chiffres: « Jamais nous « ne nous rendrons; nous allons amuser; de l'argent, de « l'argent et de l'argent; nous dépenserions le Pérou (2). »

Il faut reconnaître que Cormatin n'obtint pas auprès de tous les chefs royalistes le succès qu'il avait espéré; il s'en rencontra plus d'un pour refuser toute participation à la déloyauté que le major-général proposait. Cependant, si beaucoup refusèrent d'entrer complètement dans ses desseins, la plupart au moins promirent de ne point protester. Aucun moyen, d'ailleurs, ne lui coûta pour tenter de ramener les opposants. Si les délégués de l'agence avaient supposé les ordres du régent, il supposa ceux du comte de Puisaye, et n'hésita point même à contrefaire sa signature (3).

(1) *Mémoires de Puisaye.*
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

Averti par Humbert des résistances que Cormatin rencontrait, le général Hoche perdit bientôt les illusions qu'il avait un instant acceptées sur la probabilité d'une réconciliation prochaine. Il était en effet impossible de ne pas voir, dans cette disposition des esprits, l'annonce certaine, pour une époque plus ou moins éloignée, de la reprise des hostilités.

Aussi Hoche voulut-il profiter de l'espèce de tranquillité dont jouissait en ce moment la Bretagne, pour approvisionner les chefs-lieux de district, remplir ses magasins, et compléter, en assurant ainsi ses subsistances, l'organisation de l'armée. Autour de lui, abusé par ses désirs, chacun s'efforcait de croire au retour de la paix, et il ne pouvait avouer, sans passer pour un esprit chagrin, que la guerre lui paraissait inévitable. Il était donc forcé de s'y préparer silencieusement, et de concentrer en lui-même les soucis de sa prévoyance.

C'est à cette époque qu'il commença à nouer des relations avec les hommes modérés dont le concours devait l'aider plus tard à assurer le triomphe de la révolution contre ceux qui invoquaient le souvenir de ses plus mauvais jours pour en combattre le principe. Ce n'est point par les hommes modérés que les gouvernements se renversent et se renouvellent, mais c'est par eux qu'ils se fondent et se constituent.

Auprès de ces hommes, la proscription qui l'avait atteint donnait une grande autorité à ses paroles, quand il s'efforçait de faire rejeter sur le malheur des temps, sur les nécessités implacables de la position, les actes de vio-

lence dont quelques uns avaient souffert comme lui. Ce qu'il tentait ainsi et devait obtenir plus tard c'était la réconciliation de la Gironde et de la Montagne.

Il fut merveilleusement aidé par deux girondins venus en Bretagne pour y dérober leur tête au décret qui les avait mis hors la loi. On veut parler ici de Lanjuinaîs et de Fermont.

Avant la promulgation du décret qui les amnistiait, il était allé les visiter dans la retraite où une dénonciation lui avait appris qu'ils s'étaient réfugiés; assuré de trouver dans ces hommes, qu'il avait autrefois lui-même méconnus, un patriotisme ardent et des républicains dont la foi comme la sienne était restée à l'épreuve décisive de la proscription, il leur avait franchement offert son amitié. En Bretagne et bientôt dans toute la France, il ne pouvait exister que deux partis, disait-il : celui qui acceptait et celui qui combattait la République.

Dans les notes qui devaient comme il a été dit plus haut fixer ses souvenirs pour ses commentaires, je trouve sur ces deux hommes cette page écrite à peu près vers le jour de la première rencontre :

« La première fois que je vis Lanjuinais, sa figure me « frappa. Il est certain qu'il ressemble beaucoup à « Socrate..... Ainsi que du temps de Socrate, nous pos- « sédons des Anitus. Il a failli monter sur l'échafaud, et, « peut-être, n'est-il pas hors de tout danger.

« La première et la troisième de nos assemblées ont « fait connaître Lanjuinais. Sa probité rare, la pureté « de ses mœurs, ses talents en législation ont dû lui

« valoir des admirateurs zélés et beaucoup plus d'enne-
« mis acharnés.

« Lanjuinais a toutes les qualités de l'homme privé et
« du bon citoyen. Les partisans de l'immoralité lui re-
« prochent d'être dévot; il n'est que pieux. J'estimerai
« toujours un homme pieux. La morale de l'évangile est
« pure et douce, et quiconque la pratique, ne peut être
« un méchant. Loin de moi le fanatisme, mais respect à
« la religion; elle console des maux de la vie. Je tolère
« toutes les croyances. La mienne n'est pas fixée; depuis
« longtemps, je cherche la vérité: un jour viendra sans
« doute où ma raison plus éclairée me fera adopter un
« parti. En attendant, je suis les inspirations de ma con-
« science..... Les leçons de morale que peut donner
« Lanjuinais sont excellentes. Je l'ai vu défendre ses
« ennemis. Il s'est toujours opposé à ce que l'on commît
« contre eux aucun acte arbitraire. Cet exemple vaut
« bien selon moi toutes les leçons du précepteur d'Al-
« cibiade.

« Fermont est l'ami de Lanjuinais; ce titre doit suf-
« fire à le rendre respectable. On l'accuse d'avoir tenu à
« la constitution royale. Il a pu se tromper, mais il est
« resté l'ami de son pays. Il s'est laissé proscrire sans
« chercher à allumer la guerre civile. Voilà les hommes
« qu'un Boursault dénonce et veut faire poursuivre de
« nouveau..... »

Je n'ai pas craint de détourner l'attention du cours des
évènements pour l'appeler sur cette page; il me semble
qu'elle fait bien comprendre l'action morale que Hoche

a exercée dans les pays insurgés. C'est mieux qu'une profession de foi; c'est comme un examen de conscience. Deux choses surtout en ressortent : un sentiment profond du devoir, et un respect si sympathique pour les croyances dans lesquelles il a été élevé que c'est presque un retour à la pratique.

Il fut en effet, malgré Boursault, son ennemi qu'il méprisait il est vrai, mais aussi malgré Brue, républicain sincère et dont l'appui ne lui manqua jamais, il fut, dis-je, le véritable apôtre de la tolérance en Bretagne, et je le répète, si la politique y eut sa part, c'est de son cœur qu'en vint le premier conseil.

« Il est de la morale et de la politique d'accorder la « liberté de conscience à tout être pensant. La religion « peut tenir lieu à l'homme le moins instruit des affec- « tions les plus chères; elle peut être, elle est souvent pour « lui la seule récompense de ses travaux, elle est le frein « le plus sûr de ses passions, » écrit-il au général Varin.

Et à sa chère Adélaïde : « Si je ne consultais que moi, « peut-être dirais-je : en donnant de *bons principes* à mon « enfant, je le ferai juste et honnête; mais comme le « père et le fils ne se ressemblent pas toujours, je veux « que mon enfant *connaisse un culte*. Souvent, oui sou- « vent la religion nous guide et nous console. Il est des « instants dans la vie où l'âme y cherche un refuge..... « Mon enfant ne sera pas dévot, je n'en ferai certes pas « un capucin; mais il connaîtra les sages préceptes de la « plus pure morale renfermés dans nos meilleurs reli- « gionnaires..... »

Dans toutes les lettres de Hoche, dans ses ordres à l'armée, dans ses instructions, à dater de son arrivée en Bretagne, on retrouve au fond le même esprit. Par une coincidence digne d'être remarquée, c'est à cette même époque que l'on voit Puisaye gourmander les jeunes gentilshommes de l'émigration, élèves de l'école voltairienne, et leur imposer comme un devoir, et sous peine d'expulsion des rangs des insurgés, le respect le plus sérieux pour la foi de leurs pères. Et comme le général Hoche, Puisaye, en tenant ce langage, fait parler à la fois et la politique et son cœur.

En obtenant du général Hoche et des représentants un laissez-passer pour conférer avec les divisionnaires de l'armée chouanne, Cormatin n'avait atteint son but qu'à moitié. Il lui fallait aussi l'autorisation de parvenir auprès de Charette.

L'épuisement de la Vendée, occupée par une armée de soixante-douze mille hommes, ne permettait pas à ce général d'opposer de longues hésitations aux ouvertures pacifiques du gouvernement républicain. Une suspension d'armes, quel que fût le nom qu'on lui donnât, était devenue une nécessité, Cormatin ne l'ignorait pas. Homme de vanité, il tenait à placer son nom fort obscur dans le traité qui allait intervenir entre la République et Charette, à côté de ce nom d'une illustration peut-être exagérée, incontestable toutefois. Il avait aussi besoin de

s'entendre avec ce chef sur les conditions du traité qui devait être le même pour la Vendée et la Bretagne. Il ne doutait pas d'ailleurs qu'après avoir assisté aux conférences qui allaient avoir lieu sur la rive gauche de la Loire, il n'acquît assez d'autorité parmi les royalistes, malgré l'opposition qu'il avait rencontrée, pour hâter, pour diriger surtout celles qui devaient suivre sur la rive droite.

Laissant son ouvrage inachevé en Bretagne, ayant à peine obtenu quelques adhésions partielles, Cormatin s'empressa donc de partir pour Nantes où, malgré les remontrances de Hoche, il obtint l'autorisation de se présenter.

Enhardi par la faiblesse des représentants, il fut dans cette ville hautain et presque menaçant. Quelques difficultés sur les conditions de la soumission s'étant élevées entre Charette et les représentants, ces derniers ne voulaient pas permettre à Cormatin de se rendre auprès du général vendéen avant que ces conditions fussent définitivement arrêtées. Cormatin s'emporta, et, se posant comme l'arbitre de la paix et de la guerre, dit qu'il allait tout rompre si on ne lui donnait pas le laissez-passer qu'il demandait. Sans l'énergie qu'au grand scandale de ses collègues montra le représentant Brue, la volonté de Cormatin eût fait loi. Il dut se borner cependant à envoyer des émissaires à Charette, pour lui donner avis qu'il ne pourrait se rendre auprès de lui qu'au moment où tout serait réglé, c'est-à-dire pour la signature des conventions.

On sait que ces conventions furent ratifiées au château de la Jaunais situé sur la route de Clisson à une lieue de Nantes. Tous les historiens s'accordent à peu près sur ce qui s'y passa, ostensiblement du moins. Ce fut Cormatin qui se posa comme le représentant des insurgés. Charette parlait peu et avec difficulté ; il s'effaça complètement et laissa la première place au major général des insurgés de la rive droite. Il n'eût pas au reste soutenu les prétentions des royalistes avec plus de hauteur, imposé plus de sacrifices à la dignité de ceux qui représentaient la République. Cormatin prit sa revanche des dédains que Hoche lui avait fait subir.

Les représentants refusèrent, il est vrai, de signer un traité de paix, mais ils acceptèrent à peu près toutes les conditions que les insurgés voulurent poser à leur soumission. Les égards que l'on devait à des ennemis hors d'état de tenir la campagne, se changèrent en impardonnables faiblesses. Il semblait qu'on ne pût trop s'humilier pour obtenir d'eux ce qui était devenu une nécessité : la reconnaissance de la République. Qu'on eût payé de larges indemnités; qu'on eût donné main-levée du séquestre à ceux qui se trouvaient inscrits sur les listes d'émigration ; qu'on eût exempté le pays des impôts, des levées et réquisitions, c'étaient là des concessions commandées peut-être par une sage politique. Mais on laissa aux chefs vendéens toute leur autorité. Hoche, rappelant *les services de la grande compagnie* de Duguesclin, avait proposé d'envoyer sur la frontière, organisés en bandes disciplinées, les enfants perdus de l'insurrection restés

sans autre ressource que le métier des armes; on dénatura son idée, on constitua avec ces hommes, sous le nom de garde territoriale, un noyau d'armée tout prêt pour recommencer la guerre civile et dont le commandement fut donné à Charette.

On sait que la soumission de Stoflet n'avait pas suivi celle de Charette. Mécontent des préférences marquées dont son rival avait été l'objet de la part des délégués de l'agence accourus en Vendée pour engager, au nom des princes, les chefs royalistes à traiter avec la République, Stoflet s'était prononcé pour la continuation des hostilités. C'était une détermination conseillée par le dépit, et dont il s'exagerait l'importance. Réduit à la défensive pendant la dernière campagne d'hiver, lorsque Charette faisait avec gloire en sa faveur une si puissante diversion, que pouvait-il tenter, privé de ce concours? Mais telle a été presque toujours à cette époque la conduite des hommes qui ont donné le plus de gages de leur dévouement à la cause royaliste : ils ont pu tout y sacrifier, sauf leur vanité.

Je parlerai plus loin avec quelque détail de ce qu'on est convenu d'appeler les conventions de la Jaunais, et de l'espèce d'ovation dont Charette fut l'objet lorsqu'il entra à Nantes. Cormatin, qui avait voulu se montrer dans cette ville à côté de Charette, peu remarqué, et en quelque sorte dans l'ombre, consola sa vanité mécontente d'un rôle si effacé par l'espoir du triomphe qui l'attendait à Rennes; il se rendit donc sans retard en Bretagne, pour presser les insurgés de la rive droite de suivre

l'exemple donné par le général vendéen et les faire consentir aux conditions d'ailleurs si avantageuses que celui-ci avait acceptées.

Voyant l'honneur et la dignité de la République sacrifiés dans les conventions de la Jaunais, Hoche avait écrit, pour protester contre ces conventions, aux représentants et au comité de salut public. Quel résultat espérait-on obtenir de l'humiliation où l'on avait fait descendre la République, disait-il; avait-on signé autre chose qu'une trève? les armes qu'on laissait aux mains des insurgés ne deviendraient-elles pas pour eux une tentation incessante de recommencer la lutte? Quant aux représentants, il ne parvint qu'à les irriter; et le comité de salut public montra par ses réponses évasives qu'il voulait décliner toute responsabilité.

La position de Hoche était devenue très difficile. S'il n'avait pu sanctionner de son silence les fautes qu'il voyait commettre, d'un autre côté, il ne voulait pas se réunir aux anciens terroristes qui en exageraient l'importance avec l'irritation des partis vaincus. Il se plaçait ainsi dans un isolement dangereux, les jacobins ne lui pardonnant pas plus son opposition aux rigueurs inutiles, que les royalistes sa vigilance et sa fierté, les pacificateurs ses censures et leurs faiblesses. C'étaient de toutes parts des plaintes adressées contre lui à ce gou-

vernement sans énergie qui l'approuvait en secret, mais qui, en abdiquant son initiative, semblait le livrer à ces différentes inimitiés. Pour appui, il ne lui restait que le dévouement de l'armée; mais il connaissait la mesure de ce soutien. Il savait par expérience que le dévouement de l'armée peut servir à la gloire du général sur les champs de bataille et ne le protège pas contre l'injustice des citoyens.

L'heure des rudes épreuves commençait pour le général Hoche; le moment était venu où il allait avoir à montrer la véritable supériorité de caractère, cette constance contre la sottise malveillante qui fait un crime de la fermeté dans la modération et de la vertu même. Dans la persécution qui conduit à l'échafaud, l'énergie naît du danger même; l'homme de cœur se fortifie devant la mort; mais le plus brave tremble parfois sous le coup d'une disgrâce où l'honneur seul se trouve en péril, et dont l'injustice, n'excitant point la pitié, est toujours d'avance à moitié pardonnée par l'opinion.

Malgré cette perspective, Hoche marcha dans sa voie d'un pas aussi assuré que s'il eût pu compter sur le concours de ce gouvernement qui l'abandonnait. Sans croire au succès de ses efforts, il ne voulut pas se résigner à l'immobilité, il mit au contraire tout en œuvre pour empêcher que l'on ne renouvelât en Bretagne, avec les chefs de la chouannerie, les faiblesses dont on avait donné le honteux spectacle en traitant avec Charette. Sa voix étant sans autorité, suspect à la fois aux délégués pacificateurs et aux chefs royalistes, il chercha à faire prévaloir par

d'autres, dans les conférences qui allaient s'ouvrir sur la rive droite de la Loire, les idées et les sentiments qu'il ne lui était pas permis personnellement d'y représenter.

Je lis dans ses notes : « Fermont et Lanjuinais défen- « dront au moins l'honneur de la République contre « cette poignée de brigands qu'ils (les délégués pacifica- « teurs) ont laissés traiter avec le peuple français. Je dois « donc faire en sorte qu'ils assistent aux conférences. »

Malgré l'opposition de Ruelle et des autres délégués, Hoche obtint en effet du gouvernement que Fermont et Lanjuinais fussent appelés à ces conférences. Les délégués pacificateurs ne lui pardonnèrent pas cette intervention, et, comme pour l'en punir, ils se hâtèrent de s'immiscer dans le commandement des troupes. Hoche, comme on l'a vu, avait distribué l'armée selon l'ordonnance d'un plan qui sacrifiait l'intérêt individuel à l'intérêt général, c'est-à-dire la commune au département, le département à tout le pays insurgé. Dans son système d'occupation tout s'enchaînait, chaque poste se reliait à un autre poste ; la force de l'armée consistait dans sa disposition. Voilà que tout-à-coup, sans en prévenir seulement le général, les pacificateurs se mirent à ordonner des mouvements de troupes sur presque tous les points de la Bretagne. Tout l'effet des combinaisons stratégiques de Hoche allait se trouver détruit, et partant le salut même de l'armée peut-être compromis. Hoche réclama auprès du comité contre cet empiètement, avec modération, en dissimulant même le mobile auquel les pacificateurs avaient obéi ; mais, toutefois, d'un ton assez ferme pour

signaler le danger, et laisser voir que, s'il n'était pas fait droit à sa réclamation, il résignerait le commandement (1).

Cette fois, Hoche fut écouté. Les représentants reçurent du comité des instructions qui leur prescrivirent de se renfermer dans la mission purement politique qui leur avait été donnée, et dont on les pressait d'atteindre le but le plus promptement possible.

Cette décision du comité rendit quelque espoir au général Hoche; si la dignité de la République devait encore se trouver compromise, le salut de l'armée restait au moins à l'abri de toute atteinte.

Au reste, ces négociations, auxquelles le comité priait les représentants de donner exclusivement tous leurs soins, traînaient fort en longueur.

C'était le 18 février que Charette avait fait sa soumission; l'on était arrivé au mois d'avril et Stoflet n'y avait pas encore adhéré. Comme pour donner une preuve de sa sincérité, Charette offrait aux républicains de marcher contre ce récalcitrant; c'était un concours dont la République n'avait pas besoin. Plus de soixante mille hommes entouraient Stoflet; pour l'écraser, il suffisait de le vouloir. Mais on hésitait à pousser contre lui la

(1) Lettre de Hoche.

guerre avec vigueur; on voulait à tout prix la pacification, et, comme les chouans avec lesquels on négociait mettaient pour condition à leur soumission, chaque jour différée, celle de Stoflet, auprès duquel ils étaient, disaient-ils, en instance à cet effet, on attendait avec patience que l'ex-major-général de la grande armée vendéenne eût daigné reconnaître la République.

Les délais demandés par les royalistes de la Bretagne avaient-ils seulement leur cause dans les hésitations de Stoflet? Non, sans doute. Cette cause existait surtout dans la difficulté qu'éprouvaient les chefs de la chouannerie à se mettre d'accord. Plusieurs croyaient à l'arrivée prochaine des secours promis par l'Angleterre; et le parti de la guerre franche, le parti loyal persistait à prolonger les pourparlers pour s'épargner un parjure en ne signant point un traité auquel on était convenu d'avance de ne pas rester fidèle. Le Morbihan tout entier échappait d'ailleurs à l'influence de Cormatin; chefs et soldats y avaient repoussé en principe toute négociation avec les républicains.

C'étaient là assurément des symptômes qui dénonçaient le peu de fond que l'on devait faire sur les promesses de Cormatin et la fragilité des conventions qui se préparaient; mais les représentants avaient hautement annoncé que la paix serait faite, et, sans s'inquiéter de sa durée, ils persistaient à en presser la proclamation.

Pendant les pourparlers, les chouans embauchaient les soldats républicains, achetaient des cartouches, enlevaient des officiers municipaux qu'ils passaient par les armes. Hoche se plaignait-il? les représentants lui repro-

chaient de chercher des obstacles à la pacification. Complétant l'occupation militaire du pays, Hoche plaçait-il de nouveaux camps dans les foyers inabordés de l'insurrection ; faisait-il fouiller les campagnes pour y prendre des grains qu'on refusait de vendre, mais qu'il faisait exactement payer, et dont il avait besoin pour assurer les subsistances de l'armée? les représentants l'accusaient de vouloir provoquer par des rixes inévitables entre les soldats et les paysans la rupture des négociations.

Le plus grand obstacle à la paix, après le mauvais vouloir évident des chefs royalistes, c'étaient les pacificateurs mêmes, agissant au hasard, et divisés d'opinion sur presque tous les points. « Ici les prêtres sont pro-« tégés, là ils sont poursuivis; dans ce département, on « jouit d'une tranquillité profonde, parce qu'on ne com-« met aucun acte arbitraire; dans le département voisin, « l'agitation est au comble, parce qu'il se fait des visites « domiciliaires toutes les nuits; on laisse à un canton les « hommes de la réquisition, dans un autre, ils sont trai-« tés comme des conspirateurs. » Voilà en quels termes, malgré la réserve commandée par la prudence, Hoche était obligé d'écrire au comité.

Mais ce n'est pas dans cette lettre où il devait garder tant de ménagements que l'on peut trouver toute sa pensée et la vérité sans voile; il faut lire ses *notes* : « Quinze à dix-huit gouverneurs sont envoyés dans « ces provinces; ils doivent y passer les uns trois mois, « les autres six, et, pendant ce temps, être magistrats

« suprêmes, législateurs, administrateurs, généraux
« même. Ils disposent de la vie, de l'honneur, de la for-
« tune du citoyen, qui croit devoir les bénir lorsque,
« pour leur service particulier, ses propriétés les plus
« chères ne lui ont pas été ravies. De lois contre ces
« abus, il n'en existe pas. Ces soi-disant représentants
« du peuple, qui de vingt côtés m'inondent de leurs pa-
« perasses, travaillent séparément à faire une législation
« particulière à l'armée et aux malheureux qu'ils nom-
« ment leurs administrés..... Les propriétés sont à la
« merci de ces vampires. Tout est enlevé; on ne paie
« rien. L'administration est confiée à des mains impures
« et inhabiles..... Les commissaires des guerres sont en
« majorité des enfants qui administrent dans le lieu qui
« les a vus naître; de là des entraves dans le service,
« des persécutions, des vengeances particulières..... Le
« malheureux habitant ne sait que penser de cette fluc-
« tuation monstrueuse; n'obéit pas aux lois dans la
« crainte de désobéir aux arrêtés; et enfin, désespéré, ne
« connaissant plus de frein, n'ayant confiance en qui
« que ce soit, il s'arme pour défendre sa liberté et ses
« propriétés..... »

En présence de ces désodres et de ces hontes, voyant la sottise s'unir à l'arbitraire, l'inhabilité à la concussion, la faiblesse au mépris de tous les droits, Hoche en était venu presque à regretter la vigueur impitoyable des hommes qui l'avaient proscrit. « Quel gouvernement!
« s'écrie-t-il; le sang, à la vérité, ne coule pas sur les
« échafauds, c'est la différence entre ce régime et celui

« de Robespierre; mais ce dernier au moins était « uniforme; on savait à qui entendre; aujourd'hui, « l'homme de bien ignore quel route il doit suivre..... »

L'anarchie au reste était partout. Le parti royaliste n'offrait pas le spectacle d'une direction plus sage et plus réglée. Ici les instructions de Cormatin étaient suivies avec docilité, on ne commettait aucun acte hostile contre les républicains; à quelques lieues de là, les agressions se continuaient avec une violence qui s'augmentait chaque jour; on attaquait les convois, on enlevait les fonctionnaires et on les fusillait sous prétexte de terrorisme.

On voit que des deux côtés les motifs n'auraient pas manqué pour rompre les conférences; mais si les pacificateurs étaient résolus à tolérer jusqu'aux outrages pour atteindre leur but, Cormatin, encouragé, pressé par les délégués de l'agence parlant au nom du régent, imposait aux chefs qui ne voulaient pas devenir ses complices dans la voie de l'intrigue l'obligation de le laisser faire.

Les républicains étaient si faciles! ils faisaient si bon marché de leur dignité! Si les royalistes de la Vendée avaient signé à la Jaunais des conventions par lesquelles ils se soumettaient à la République, n'était-ce pas en réalité la République qui avait subi toutes les exigences des royalistes? ces derniers ne pouvaient-ils pas tout oser?

Malgré leur vive répugnance, mais à bout d'objections, les royalistes opposants consentirent donc à n'apporter

aucun obstacle matériel à la pacification; et Stoflet ayant fait sa soumission, Cormatin put enfin annoncer aux représentants que rien n'empêchait plus qu'on n'en finît.

Le quartier général de l'armée républicaine était à Rennes; celui de l'armée royaliste à La Prévalais; c'était à Rennes que se réunissaient les représentants, à La Prévalais que se rassemblaient les chefs des insurgés. Il semblait naturel que ceux qui se soumettaient vinssent trouver ceux qui étaient chargés d'accepter cette soumission. Les représentants se gardèrent bien de faire voir tant d'exigence; peu s'en fallut, au contraire, qu'ils ne consentissent à se rendre au camp de La Prévalais. Si Cormatin eût insisté davantage, on peut croire qu'il les eût conduits à cette humiliation. Il se borna à demander que La Mabilais, petit village situé à égale distance de Rennes et de La Prévalais, fût le lieu désigné pour la signature. C'était se montrer généreux.

Toutefois, mal à l'aise en présence de Hoche, prêt à se troubler devant ce ferme regard, il exprima le désir de le voir exclu des conférences. Ce n'est pas, certes, qu'il craignît, comme l'ont avancé quelques historiens, que Hoche fît modifier les clauses de la soumission : ces clauses étaient d'avance rédigées et irrévocablement consenties; mais il comprenait que le général ne consentirait pas à s'effacer, ne tolèrerait pas les insolences, et il voulait se donner le vain plaisir de traiter avec dédain et de haut les représentants de la République.

Ceux-ci, irrités contre Hoche, s'empressèrent de faire

droit à la réclamation de Cormatin; son exclusion des conférences fut prononcée dans un repas où, dit Hoche dans ses notes, le vin n'avait pas été ménagé.

On eût dit vraiment que les représentants faisaient cause commune avec les chefs de la chouannerie : la plus grande intimité régnait entre eux.....

« Voilà donc les soutiens de ma triste patrie! écrit « Hoche (toujours dans ses notes). O douleur! en quelles « mains sont confiés les intérêts de la République. Hom- « mes, petits et bas, que cherchez-vous ici?..... Ennemis « implacables de toute honnêteté, ivrognes, débauchés, « ignorants et vains, tel est, à l'exception de Fermont et « de Lanjuinais, le caractère des membres de notre con- « grès. Dans la délibération, nul ordre; l'un crie, son « voisin dort, un troisième..... est-ce ainsi que se com- « portent nos ennemis..... leurs repas sont moins longs « et moins fréquents..... Indigne Ruelle, reçois ici le « tribut de mon indignation; après avoir rampé devant « Charette, tu fais servilement ta cour à Cormatin....; « ton espoir est vain, tu ne recueilleras d'autre prix de « ta bassesse que la honte qui lui est due. »

Cependant, malgré toutes les concessions obtenues de la faiblesse des représentants, Cormatin, au moment de la signature, rencontra parmi les siens une opposition inattendue. Beaucoup de ceux qui s'étaient laissé entraîner revinrent sur le consentement qu'ils lui avaient donné, et ne voulurent pas prêter un serment qu'ils n'étaient pas disposés à tenir. Ainsi, malgré la part si belle faite aux insurgés de la Bretagne comme à ceux de

la Vendée, dans les cinq arrêtés rendus par les représentants, sur cent vingt-cinq officiers chouans présents à La Mabilais, vingt-deux seulement se soumirent à la République et reconnurent la Convention.

Il fallait un aveuglement bien volontaire pour croire à la sincérité et à la durée de la paix avec une adhésion si restreinte. — On a traité avec des individus, et non avec l'insurrection, écrivait Hoche.

Les lignes suivantes, extraites des *notes*, font connaître l'attitude et les sentiments de Hoche au moment de la signature :

« Pendant la conférence d'aujourd'hui, j'ai fait remar-
« quer à Chérin et à Krig deux bandes de corbeaux qui
« voltigeaient dans les airs au-dessus de La Mabilais.
« Bientôt elles se séparèrent; l'une d'elles resta unie, et
« l'autre se divisa. Bons anciens, n'eussiez-vous pas vu
« là un présage significatif de ce qui doit arriver après
« la pacification ?....

« .... Au retour de La Mabilais, nous avons été accom-
« pagnés en ville par les chouans. Le cortège qui défilait
« entre deux rangs de la garde nationale était précédé
« de la musique et des tambours; il fut fait trois dé-
« charges d'artillerie. Un souper nous attendait; on
« mangea avec avidité : la plupart étaient encore à jeun
« à neuf heures du soir. Il y eut affluence de peuple dans
« la salle du banquet, notamment de femmes et d'en-
« fants. Les uns criaient : Vive la République ! les autres :
« Vivent la paix, l'union et du pain ! Je trouvai cette
« scène un peu gauche, pour ne pas dire indécente. Je

« n'oublierai jamais le mot d'un représentant qui, se « voyant enlever par un jeune officier une bouteille de « vin d'Espagne, s'écria sérieusement qu'on avilissait la « représentation nationale. La cohue était grande, et, « très heureusement pour le jeune imprudent, il s'échappa « dans la foule. »

L'entrée de Cormatin à Rennes fut, ainsi qu'il l'avait prévu, un véritable triomphe. Cette ville n'était pas seulement, comme celle de Nantes, engagée dans la réaction thermidorienne, elle était essentiellement royaliste. Cormatin y parut comme le véritable chef du parti. « Applaudi par la populace, caressé du regard par les « femmes, dit Puisaye, il savoura avec délices la coupe « d'illusions qui lui était offerte. Mais il devait bientôt « apprendre que, s'il est facile de satisfaire sa vanité en « s'appropriant le fruit des efforts des autres, l'honneur « est un bien qui ne se recueille que sur le sol qu'on a « soi-même cultivé. »

II.

Après la double pacification de la Vendée et de la Bretagne, il n'y eut pas des deux côtés de la Loire un seul insurgé qui ne s'imaginât avoir fait grâce à la République (1); chacun se crut le droit de traiter de haut tous les fonctionnaires du gouvernement.

Il serait difficile de faire comprendre ce que l'âme fière de Hoche eut à souffrir au milieu de ces hontes. La prudence de l'homme politique toutefois fit taire les ressentiments du républicain; et, pour que les royalistes ne pussent en Bretagne appuyer d'un grief, en apparence sérieux, la prise d'armes projetée au moment même de la clôture des conférences, il se renferma avec la plus irréprochable exactitude dans les clauses du traité dont l'exécution militaire lui était confiée.

Mais si, pour se conformer aux instructions du comité, il devait sacrifier au maintien de la paix les irritations légitimes de l'orgueil blessé, cependant il avait à surveiller attentivement les démarches des royalistes; il fal-

(1) Lettre de l'adjudant-général Savary au général Grouchy.

lait à la fois se montrer confiant dans la sincérité de leur soumission, et se tenir prêt à entrer en campagne et à prévenir tout mauvais dessein. Jamais les circonstances n'avaient été plus délicates, ni l'habilité et la fermeté de Hoche plus nécessaires. Ce fut le moment que l'on choisit pour délibérer sur sa destitution.

Sans se rebuter du froid accueil fait par le comité à leurs premières dénonciations, les représentants étaient revenus à la charge avec plus d'ensemble, et, à force d'importunité, avaient fini par se faire écouter. Après avoir écrit tout récemment à Hoche : « La disposition « des troupes te regarde seul, on va en prévenir les re« présentants, » le comité autorisa tout-à-coup ces derniers à empiéter sur l'autorité du général, à discuter ses ordres, à disposer des troupes selon leur convenance. Il était impossible de se donner un démenti plus prompt et plus complet. Il alla plus loin encore : se faisant l'écho des dénonciations auxquelles il ne pouvait ajouter foi, il adressa à Hoche les remontrances les plus dures et les plus injustes : « Il ne suffit pas de faire des plans, il faut « que celui qui a la direction de l'autorité ait aussi la « force de les faire exécuter. Nous ne te dissimulons pas « qu'on se plaint beaucoup de la négligence avec laquelle « le service se fait dans cette armée, etc. »

On comprend l'effet que ces reproches durent produire : « J'étais à Montcontour, dit Hoche (1), et là, au « milieu des brigands, exposé aux poignards, j'étudiais

(1) Notes manuscrites du général Hoche.

« leurs projets, je cherchais les moyens de déjouer leurs « complots, et, après avoir donné au comité des détails « sur ce que j'avais vu, sur ce que je prévoyais, je me « rendis à Rennes, où, au lieu des pouvoirs illimités « qui m'avaient été annoncés, je trouvai six lettres dans « lesquelles on me tançait fortement de ne pas remplir « mes devoirs, de laisser les côtes à découvert..... Mes « ennemis l'ont donc emporté ! Ne consultant pas ce que « de lâches politiques appellent prudence et ce que « moi je nomme égoïsme, j'ai dit la vérité, et j'ai pour « récompense des reproches qui sont le prélude de ma « destitution. L'ingratitude devait-elle donc sortir du « palais des rois ? Qu'il vienne, mon successeur, il aura « de la besogne? »

Sa réponse au comité fut digne :

« La position d'un général dont l'armée est divisée par « pelotons de soixante, quatre-vingts ou cent hommes, « sur une surface de quatre mille lieues carrées n'est « assurément pas brillante ; elle est bien malheureuse si, « en redoublant tous les jours d'efforts pour bien servir « son pays, il est accusé de faiblesse et de négligence par « le gouvernement auquel il est dévoué, tandis que ses « ennemis l'accusent hautement de mettre trop de ri- « gueur dans sa conduite.... Je suis loin de manquer de « nerf pour l'exécution des ordres donnés ; je n'ai pas « craint jusqu'à ce jour de dire la vérité ; vous avez pu « vous en convaincre par les ennemis que je me suis « faits. Je pourrais répondre à ceux-ci ; mais je ne don- « nerai pas aux ennemis de ma patrie le spectacle d'une

« lutte avantageuse pour moi, il est vrai, mais scanda-
« leuse pour la République..... Lorsque, retiré du ser-
« vice, on attaquera mon honneur ou mes opérations, je
« saurai que répondre. »

C'était sur ce ton qu'il fallait parler pour rendre au gouvernement la force de le soutenir et de le défendre. Toutefois, la réparation qui lui était due se faisait attendre; le comité gardant le silence, il passa quelques jours dans une anxiété dont les douleurs sont révélées par ses lettres intimes.

« Je suis las, écrit-il au général Le Veneur, d'être sans
« cesse balloté..... Je ne puis rester plus longtemps sou-
« mis au caprice des évènements. Sachez quel reproche
« on me fait. Est-ce d'avoir dit la vérité? je la dirai tou-
« jours. Hélas! il y a un an, j'étais au fond d'un cachot
« bien humide pour l'avoir dite; cela ne m'a pas cor-
« rigé..... Que m'importe après tout que les hommes
« me rendent justice, si ma conscience ne me reproche
« rien. Heureux habitant du Morbihan, qui ne vis que
« pour adorer Dieu, j'envie ton sort; que ne suis-je à ta
« place! Bien que des pillards bleus, gris ou verts, pus-
« sent venir m'arracher le fruit de mes peines, vivant
« sans ennemis, je vivrais content. Mais ici l'on me pille
« et l'on me dénonce, et l'on voudrait que je fisse bonne
« figure, en me résignant... c'est par trop exiger. »

C'est dans cette même lettre qu'il annonce le dessein d'aller habiter avec sa chère Adélaïde une métairie *à peu près dans un désert*, et où il pourra *faire le misanthrope à son aise*,

Apprenant vers cette époque que Jourdan est aussi menacé d'une disgrâce, il laisse déborder l'amertume dont ce dernier trait a comblé la mesure. « Que je vous « plains, mon cher ami, écrit-il à son frère de Belle. « Eh quoi! l'intrigue l'emportera toujours! le bon, l'hon- « nête Jourdan, le plus pur de nos généraux enfin reste « méconnu. Le vrai héros français est près de succomber « sous le poids de la jalousie. Patrie, liberté, dont il est « l'idole, veillez sur lui, et ne permettez pas qu'un indi- « gne reçoive le prix de ses immenses travaux! »

Que faire? Oublier des ingrats, se retirer de la scène; c'est le dessein que Hoche a formé. Le citoyen, le général abreuvé de dégoûts ont donné leur démission......, mais c'était là, comme il y a un an à l'armée de la Moselle, de ces découragements d'un jour dont il se relevait le lendemain.

« Je me dois tout entier à ma patrie, ajoutait-il bientôt, puissé-je la servir autant que je l'aime...... »

Puis, avec cet élan qui ramenait trois fois ses bataillons brisés par la mitraille sur les redoutes des Autrichiens à Kayserslautern : « Va, quoi que fasse l'envie, elle ne « nous abattera point. Nous avons, pour nous défendre, « le souvenir de ces belles journées dans lesquelles nos « armes fixèrent la victoire. Nos juges sont les soldats « de Fleurus et de Wissembourg. La gloire ne met pas « à l'abri de la proscription, mais elle immortalise le « proscrit, et monter les degrés de l'échafaud c'est parfois « gravir ceux du Panthéon...... »

Parmi ceux qui s'étaient le plus signalés contre lui par

une persécution de tous les instants, et dont la présence lui avait paru le plus fatale dans les départements insurgés, il donnait la première place à Boursault. André Chénier publiquement insulté par Collot-d'Herbois, le hérault du triomphe préparé aux Suisses de Château-Vieux, le marqua au front d'un vers sanglant ; Hoche n'était pas poète, mais je trouve dans ses notes, sur Boursault, les lignes suivantes qui rappellent la verve et la colère des iambes :

« Il est enfin parti ce satrape insolent, ce législateur « burlesque ; la Bretagne opprimée par cet intrigant va « peut-être enfin respirer. Nous ne verrons plus ce Janus « proscrire et protéger tour à tour les patriotes et les « aristocrates.

« Pendant le cours de sa mission il n'a cessé de mar- « quer les jours par une arlequinade. Ne pouvant vivre « en paix avec aucun de ses collègues, blâmant les opé- « rations qui ne lui appartenaient pas, dévoré de cha- « grin, d'ambition, il fut constamment en opposition « avec tous et avec lui-même.

« Cet homme a été comédien ; il en a conservé les goûts « et le ton ; il ne demandait pas un verre d'eau sans dé- « clamer. Il est toujours en scène : il imite, de loin à « la vérité, tantôt Brutus, tantôt Tarquin. A table, lors- « qu'il boit du vin *requis*, il vante la rudesse de son répu- « blicanisme, et l'instant d'après il publie les faveurs dont « l'ont comblé quelques souverains de l'Europe, etc. »

Hoche ne fut pas destitué. Pour concilier les exigences des représentants en mission et la confiance qu'il n'avait pu cesser de lui conserver, le comité prit un moyen terme. Lui laissant le commandement de l'armée des côtes de Brest, il lui retira, pour le donner à Aubert du Bayet, celui de l'armée des côtes de Cherbourg; se référant d'ailleurs aux termes de sa première instruction, il recommanda de nouveau aux représentants d'abandonner entièrement aux généraux la direction des troupes. « Ce décret, s'il eût été sollicité par mes amis, dit Hoche, « n'eût pu être mieux rédigé. »

Chef d'état-major de Hoche à l'armée de la Moselle, ami de du Bayet, ce fut Hédouville, arrivé depuis peu de temps en Bretagne, qui servit de lien entre ces deux généraux.

Hédouville et du Bayet étaient nés dans les rangs de la noblesse. Hédouville avait la méthode, l'ordre, le sang-froid, la quiétude politique qui conviennent aux rôles sans initiative et de pure exécution. Instruit, spirituel, d'un commerce facile, exempt de vanité, servant la révolution fidèlement, mais sans enthousiasme, un de ces hommes qui ne trahissent pas une cause, mais ne s'y dévouent jamais; d'ailleurs d'une distinction remarquable, et conservant dans toutes ses habitudes les traditions de la classe d'où il sortait. A peine eut-il paru à

l'armée, où il était envoyé en qualité de général de division, que Hoche s'empressa de le réclamer pour chef d'état-major (1). Les services que Hoche reçut de ce militaire laborieux, régulier, d'une raison saine, d'un conseil sûr, d'une vigilance infatigable, furent récompensés par une affection et une confiance qui ne se démentirent jamais.

Du Bayet était un esprit clair, positif, plein de décision, inaccessible aux préjugés. Convaincu que la révolution devait triompher, il l'avait acceptée sincèrement, quoiqu'il n'eût certes pas le goût des nouveautés, et qu'il en eût volontiers retardé l'avènement.

Du Bayet rappelle un peu la figure de Grahamme Claverhouse : élégant, d'une beauté presque féminine, c'est la même affabilité, le même charme, la même sûreté dans ses liaisons, c'est aussi la même indifférence pour les droits de l'humanité. Il fut certes, parmi les généraux qui vinrent en Bretagne, un des moins hostiles à la pensée qui avait fait l'insurrection; il ne s'en rencontra point qui, dans l'exécution des ordres donnés, ait été plus inexorable. Il ne se montra pas cruel envers les habitants inoffensifs, comme l'ont affirmé quelques historiens; mais, contre les insurgés pris les armes à la main, il fit appliquer sans trouble la loi qui demandait leur sang. Chez lui l'homme ne souffrit jamais comme chez Hoche des nécessités auxquelles le général était con-

(1) Lettre de Hoche au comité. Hédouville ne fut nommé que plus tard, lorsque toutes les armées de l'Ouest furent réunies en une seule, qui prit le nom d'armée de l'Océan.

damné. Il est vrai que, s'il éprouvait quelque admiration pour les Vendéens, il avait pour les chouans ce dédain toujours inspiré aux militaires de profession par un ennemi qui n'est point enrégimenté. Ne voyant en eux qu'un ramas de contrebandiers et de déserteurs, il les faisait charger par ses colonnes comme aussi indignes de colère que de pitié.

Comme Hédouville, il offrit à Hoche un dévouement sincère. C'était un esprit sceptique, mais il estimait dans ce pur républicain la foi politique qu'il n'avait pas; et, juste appréciateur du mérite militaire, pendant que tant d'autres cherchaient à s'affranchir des liens de la subordination, il voulut, bien qu'il fût le collègue de Hoche, ne se considérer que comme son lieutenant. Ce fut en cette qualité qu'il se présenta devant lui. On comprend la réponse que fit à cette ouverture un cœur naturellement disposé à l'effusion. Dès la première entrevue, il se trouva avec du Bayet ainsi qu'il était avec Hédouville, dans les termes de la plus cordiale intimité. Au reste, pour faire accepter son ascendant, Hoche n'avait besoin ni des insignes du grade, ni du prestige qui s'attache à la gloire; par son grand air et le naturel de sa dignité, il semblait qu'il fût né pour le commandement; rien en lui ne laissait deviner l'officier de fortune. Puisaye raconte dans ses mémoires que, pendant les conférences, un officier de la compagnie des gardes-françaises dans laquelle Hoche avait servi, le chevalier de la Vieuville, voulant trop reconnaître son ancien sergent dans le vainqueur de Wissembourg, Hoche, comme s'il n'eût pas

compris l'insulte, par son grand air et sa froide dignité, le força à saluer avec respect celui qu'il croyait accabler du souvenir de leurs anciens rapports. Hoche n'avait pas oublié son point de départ, mais le plus impudent, après quelques instants d'entrevue, devait renoncer à se le rappeler.

Ses idées sur la conduite de la guerre contre les chouans, si la guerre se renouvelait, ce qui n'était plus un doute pour lui, furent acceptées sans discussion par du Bayet; c'était l'élève, et un élève docile qui écoutait le maître. Par l'aveu de son dédain pour les représentants qui avaient voulu lui faire donner la succession de Hoche, du Bayet était allé au devant des confidences de ce dernier. Toutefois, il fut convenu qu'ils ne donneraient aucune prise à la malveillance des représentants, épargneraient les avis, et les laisseraient se dénoncer par leur ineptie même. Ils devaient se borner à la stricte observation des arrêtés, et permettre au gouvernement de jouir sans trouble des illusions dont les représentants continuaient à le bercer, jusqu'au moment où l'on pourrait les faire tomber devant des preuves irrécusables. Ruelle, retourné à Paris, avait annoncé en termes si formels à la Convention la soumission définitive de la Vendée et de la Bretagne, qu'on ne pouvait lui donner qu'un démenti sans réplique.

Il ne fut pas possible à Hoche de se renfermer dans les limites de cette réserve. Les chefs royalistes ne prirent pas assez longtemps la peine de dissimuler. En gardant le silence, il eût pu être accusé plus tard d'avoir été trop discret.

On eût dit en effet que Cormatin traitait déjà la Bretagne comme si la République y eût perdu le droit de tout contrôle. Il prenait à Rennes des airs de dictateur; chacun semblait attendre de lui le mot d'ordre, et régler sa conduite sur ses désirs.

« La chouannerie est devenue une mode, » écrivait M. de Jouette au comte de Puisaye. On en avait adopté l'habit et les couleurs. Les véritables héros du jour, c'étaient les Duboisguy, les Chantereau, les Boishardy; c'est par eux que toutes les grâces étaient obtenues. On leur prêtait des aventures dignes des chevaliers de la Table Ronde : celui-ci avait à lui seul mis en fuite dix soldats républicains; cet autre, avec quelques uns des siens, avait tenu dans une bicoque tout un bataillon en échec. Ils résumaient les vertus guerrières de la France.

Un courage réel, des actions d'éclat, justifiaient jusqu'à un certain point ce langage, cette faveur de l'opinion. Dans cette guerre de haies et de fossés, ces partisans avaient parfois montré une bravoure merveilleuse; des combats singuliers, fréquemment renouvelés, avaient

donné à quelques uns ce prestige du courage personnel, qu'il est si difficile de signaler dans les rangs d'une armée se battant en ligne; mais ces éloges, cette faveur, blessaient profondément les soldats républicains laissés dans l'ombre et comme dédaignés.

Hoche ne pouvait comprendre que l'attaque heureuse d'un convoi, la prise d'un bourg défendu par cinquante soldats, pussent faire oublier Dunkerque et Landau délivrées, les Autrichiens fuyant à Wissembourg devant nos colonnes victorieuses. Cormatin, attirant tous les regards, concentrant l'attention, objet de l'engouement général, lui semblait un usurpateur de renommée, à qui il avait à demander compte du bruit qu'il faisait. Hédouville et du Bayet partageaient, comme on pense, ces sentiments; ce nom de Cormatin importunait leurs oreilles.

La découverte, la punition des intrigues de Cormatin fut donc le but où ils tendirent tous les trois. Ils ne tardèrent point à acquérir la conviction qu'il avait recommandé à ses officiers de continuer les embauchements; que lui-même avait engagé des artilleurs à quitter les rangs de l'armée républicaine; que Boishardy et Chantereau avaient déjà recueilli un assez grand nombre de déserteurs (1). Hoche dénonça, avec modération, aux représentants, ces faits qui ne pouvaient laisser aucun doute sur les véritables intentions des royalistes. Il fut à peine écouté. Les représentants ne pouvaient facilement recon-

(1) Puisaye, *Mémoires*.

naître qu'on avait si peu tardé à se jouer de leur crédulité ; il fallait que le traité fût rompu avec éclat, pour leur faire avouer qu'on y était infidèle. Les rapports de Hoche n'obtinrent pas plus de crédit auprès du comité.

Hoche n'avait pas d'ailleurs compté sur le succès de ses avis. S'il donnait ces renseignements, c'était pour bien établir, quand le doute ne serait plus permis à personne, que sa clairvoyance n'avait pu être mise en défaut, et qu'il avait été l'œil vigilant de la République. Il s'assurait ainsi, et pour un jour qui n'était pas éloigné, la conquête définitive de la confiance qu'on lui marchandait en ce moment.

Cormatin pouvait donc quelque temps encore compter sur l'impunité, et suivre sans danger le cours de ses intrigues et de ses perfidies. Il semblait en effet à l'apogée de son triomphe et de sa popularité. Quelques généraux républicains même, ceux qu'il avait admis aux conférences, n'avaient point échappé à son influence. Sa sincérité était pour eux hors de doute, et peu s'en fallait qu'il ne leur fît croire que la République devait compter ses amis les plus sûrs dans les rangs de la chouannerie.

En présence de ces heureux résultats obtenus par son habileté, il n'avait pas de peine à convaincre les chefs de division que la cause n'avait jamais été plus près de son triomphe. Le nombre toujours croissant des désertions dans l'armée républicaine, l'abaissement et en quelque sorte l'abdication des autorités constituées, l'impunité assurée par les tribunaux à quiconque portait

l'uniforme chouan (1), tout semblait en effet indiquer un succès prochain. Non seulement l'armée insurrectionnelle n'avait jamais été plus nombreuse, mais toute facilité lui était accordée pour se recruter. Sous prétexte de calmer les esprits encore agités, les chefs, parcourant les paroisses, mettaient en réquisition les hommes depuis seize jusqu'à quarante ans. L'heure de la messe était celle du ralliement. On se rendait en armes à l'église, on y passait des revues, avec cocardes et panaches blancs, aux cris de vive le roi (2). Les royalistes avaient leurs quartiers-généraux à une lieue autour de Nantes, de manière à pouvoir, à un moment donné, intercepter l'arrivage des subsistances (3). Campés tout près d'Angers, les chouans venaient désarmer les habitants des faubourgs (4). Charette avait conservé son titre de général en chef, ses généraux divisionnaires leurs troupes qu'ils s'étaient engagés à licencier; ils percevaient les revenus, les créances des républicains sortis de la Vendée, connus sous le nom de *réfugiés*, auxquels les conventions de la Jaunais avaient promis toute sécurité, mais qui ne pouvaient sans danger rentrer dans leurs foyers (5).

Paralysée par la pacification, l'armée républicaine ne pouvait agir; c'est à peine si elle était autorisée à se dé-

(1) Hoche au comité.
(2) Le représentant Jary au comité.
(3) *Idem.*
(4) Le représentant Delaunay au comité.
(5) L'adjudant général Savary au général Grouchy.

fendre. On eût dit que les représentants étaient devenus les complices des chefs de l'insurrection. Ainsi, les généraux royalistes qui avaient défendu, sous les peines les plus sévères, aux habitants des campagnes, de vendre leurs grains aux républicains (1), avaient fait prendre aux représentants un arrêté condamnant aux fers ou à mort tout militaire qui se livrait au pillage. Or, n'était-ce pas forcer les soldats à violer, pour vivre, les termes de cet arrêté, ou à déserter?

Le péril était imminent, et la conjuration royaliste eût pu réussir si, par leur accord parfait, un zèle et des efforts infatigables, les généraux qui commandaient en Bretagne et en Vendée n'eussent pas suppléé à l'incapacité ou à la trahison des représentants. Malgré tant d'entraves, grâce à sa prévoyance, à sa sollicitude incessante, Hoche parvenait à faire vivre à peu près ses soldats au milieu de la disette factice que les royalistes avaient organisée. Les souffrances mêmes héroïquement supportées par ces braves gens raffermissaient la discipline; et les désertions, loin d'affaiblir l'armée, lui donnaient une force plus grande, en la purgeant des pillards et des assassins trop nombreux qui l'avaient déshonorée. Elle était prête à tout évènement.

(1) L'adjudant général Savary au général Conclaux.

Hoche ne pensa point qu'il lui suffît de pouvoir opposer aux royalistes, quand ils recommenceraient la guerre, une armée bien disciplinée et brave. Il organisa une admirable police qui devait l'instruire de leurs menées, lui faire connaître à l'avance le moment qu'ils choisiraient pour se lever en armes. Il n'y eut bientôt point de retraites, point de réunions où ne pénétrât son regard. Les renseignements les plus sûrs lui étaient en général donnés par les prêtres qui, commençant à jouir des bienfaits de la pacification, en désiraient le maintien. Sur la promesse qu'il épargnerait le sang, se bornerait à prévenir et garderait un secret inviolable, ils lui livraient parfois celui des royalistes dont ils venaient de solliciter et d'obtenir les confidences.

Cependant, malgré ce concours, Hoche ne pouvait parvenir à prendre Cormatin et les signataires des conférences en flagrant délit d'hostilité. Avec un gouvernement qui semblait vouloir conserver le plus longtemps possible les illusions que les représentants en mission lui avaient imposées, la certitude morale de la trahison ne suffisait pas, il fallait des preuves matérielles. Or, le général Hoche pouvait affirmer, et non prouver.

Il y avait d'ailleurs comme un parti pris de la part du gouvernement de fermer les yeux sur toutes les causes accidentelles qui eussent dû lui faire immédiatement ordonner de prendre l'offensive. Il croyait, à force de pa-

tience, conjurer le mauvais vouloir des chefs royalistes, et les faire passer insensiblement des apparences de la soumission à la soumission même. Si quelques insurgés indociles, n'obéissant pas au mot d'ordre de Cormatin, attaquaient les patriotes, si des fonctionnaires, sous prétexte de terrorisme, étaient passés par les armes, on se bornait à demander des *explications* qu'il fallait toujours accepter. Ainsi, c'étaient des *explications* que l'on sollicitait pour les embauchements, pour l'accueil fait aux déserteurs, que les chefs royalistes prétendaient avoir le droit de couvrir de leur protection (1); des explications pour l'enlèvement des chevaux que, faute d'écurie, on était forcé de placer dans les prairies (2). C'étaient seulement aussi des *explications*, il est vrai, que demandaient les chefs royalistes, lorsque d'indignes soldats se livraient au pillage, massacraient, pour le voler, quelque paysan inoffensif. Mais si, des deux côtés, on se contentait d'exposer ses griefs sans en exiger la réparation ; le gouvernement républicain rachetait sa faiblesse par sa sincérité; il croyait, par ses concessions, assurer la paix, tandis que les chefs royalistes, n'étant pas encore prêts, attendant les secours promis par l'Angleterre, ne songeaient qu'à gagner du temps pour assurer le succès de la reprise d'armes. Voilà ce que Hoche était réduit à faire connaître au comité, avec des ménagements infinis, et ce que le comité ne voulait pas comprendre.

(1) L'adjudant général Savary au général Grouchy.
(2) *Ibid.*

Cormatin, cependant, semblait prendre à tâche de faire ouvrir les yeux aux moins clairvoyants. Rempli de l'importance qu'il avait prise dans l'opinion de ces royalistes inactifs dont parle Puisaye, c'est à peine s'il dissimulait ses projets. Il menait grand train, distribuait des grâces, rassurait les alarmes, et annonçait hautement que, dans trois mois, le pays serait *tranquille*. « Dans « quel sens? Il était facile de le deviner. Il faisait faire « des approvisionnements qu'il payait en numéraire. « D'où venait cet argent? Ce n'était pas, certes, la Ré- « publique qui le fournissait. Par ses ordres, on achetait « des chevaux, on confectionnait des uniformes, etc. (1). » Hoche appelait-il l'attention sur ces faits assurément fort significatifs, les représentants lui répondaient : « La pré- « tention des chouans de conserver leur uniforme nous « paraît fort déplacée; cependant, une mesure extrême « contre Cormatin pourrait détruire nos espérances (2). »

Pénétrant la pensée de Hoche, bien convaincu qu'il n'avait pu le tromper sur ces véritables sentiments, mais comptant sur la crédulité persévérante des représentants, Cormatin se riait de l'impuissante clairvoyance du général républicain, et semblait comme prendre plaisir à l'insulter par un redoublement d'imprudence (3).

Hoche dévorant son irritation en silence, lorsqu'il ne l'exhalait pas dans ses lettres confidentielles, restait maître de lui-même en présence de Cormatin. Seulement

(1) Hoche au comité
(2) Correspondance avec les représentants.
(3) Mémoires de Puisaye.

l'œil fixé sur cet homme, le suivant dans ses actions, dans ses discours, il l'épiait avec cette immobilité d'attention à laquelle rien n'échappe, et qui permet, quand la circonstance est venue et que l'heure a sonné, d'aller droit au but et de frapper à coup sûr (1).

L'humiliation de Cormatin devait précéder sa chute; le vaniteux devait être atteint avant le perfide.

Bien qu'il eût été obligé de résigner tous ses titres dans ses relations avec les républicains, personne n'ignorait qu'il se donnait parmi les royalistes comme issu de très noble famille (2). Or, il arriva qu'Aubert du Bayet reconnut à Laval dans ce personnage le citoyen Desotteux, neveu du chirurgien du ci-devant régiment du roi qu'il avait vu en Amérique aide-de-camp du baron de Vioménil, « ensuite très humble serviteur des Lameth, toujours bas et servile intrigant (3). » Quelle que soit l'obscurité de sa naissance, tout homme, par sa propre valeur, l'élévation de ses sentiments, la distinction de son esprit, peut prétendre à l'égalité avec les plus superbes; mais c'est à condition de ne pas lui-même, en la cachant avec soin, s'humilier de son origine. S'attribuer, par un mensonge, un rang qu'on n'a pas, c'est

(1) Mémoires de Puisaye.
(2) *Ibid.*
(3) Lettre de du Bayet au général Hoche.

d'avance accepter la supériorité de celui qui l'occupe et qui découvre l'imposture. Avec Hoche, du Bayet n'était qu'un citoyen; vis-à-vis de Desotteux, qui se faisait appeler le baron de Cormatin, il se posa en gentilhomme. Ayant vécu, dit-il, dans l'habitude de le mépriser, il l'accabla du plus profond dédain, et dans le major-général ne voulut reconnaître que le familier des Lameth. Il y avait des témoins, Boishardy entre autres. Cormatin en versa des larmes de rage. La leçon ne faisait que commencer.

Hoche, à qui du Bayet avait tout raconté, se rendant de Laval à Rennes, apprend au poste de la Gravelle que la malle vient d'être arrêtée par les chouans à une lieue de ce bourg; que le conducteur et un voyageur ont été enmenés; qu'en un mot les communications sont interceptées, et que la route n'est pas sûre. Hoche n'avait qu'une escorte de dix chasseurs à cheval; mais poussant le courage jusqu'à la témérité, il poursuit son chemin. Bientôt il rencontre Cormatin, accourant hors d'haleine, qui le prie de s'arrêter parce qu'il y a *des gens là bas,* auxquels il est indispensable qu'il aille parler pour prévenir un malheur. Le péril était imminent: c'étaient les chouans qui venaient d'attaquer la malle-poste. L'intervention de Cormatin était peut-être nécessaire pour que Hoche ne fût pas massacré. Mais il est des hommes dont on peut consentir à se reconnaître l'obligé. Loin d'accepter le secours qui lui est offert, Hoche lance sur Cormatin un regard d'indicible mépris, ordonne à son escorte de lui barrer le passage, et le forçant de rester en arrière,

sans daigner même lui adresser directement la parole, déclare qu'il prend seul le soin de sa défense, et passe outre. Hoche ne fut pas attaqué, mais il pouvait l'être, et succomber ; cependant pouvait-il accepter un service de Cormatin ? Ne devait-il pas saisir, au contraire, l'occasion d'humilier un présomptueux (1) ?

Il eût été difficile d'en trouver une plus favorable et de porter un coup qui fût plus sensible, Cormatin en resta atterré.

De retour à Rennes, au milieu des applaudissements qu'il provoquait, entouré des intrigants dont le concours lui était assuré dans sa bonne fortune, Cormatin pour effacer la rougeur que du Bayet et Hoche avaient fait monter à son front, redoubla d'impudence et d'audace. Il fit des adresses à la Convention, gourmanda les représentants, et menaça, s'ils cessaient d'être dociles, de rallumer l'incendie à peine éteint de la guerre civile. « Je n'ai qu'à faire un signe, disait-il, et la Bretagne est « à moi toute debout. (2) »

Tant d'impudence devait bientôt subir sa peine. Jusqu'alors le secret des lettres avait été scrupuleusement observé. Les chefs royalistes avaient pu correspondre entre eux, sans que ces lettres, passant sous les yeux de l'autorité civile ou militaire, eussent été ouvertes. Cor-

(1) Ce n'était pas la première fois qu'il s'exposait au danger avec un peu trop de témérité. « Sa bravoure le porte souvent à parcourir les cantonnements à la tête d'une compagnie de grenadiers, le mousquet sur l'épaule et à pied. » (Le lieutenant Audouin au comité de salut public.)

(2) Lettre du général Humbert au général Hoche.

matin ne tarda point à fournir un prétexte à la rupture de son cachet. Portant, malgré les termes formels de l'arrêté, uniforme chouan et cocarde blanche, il en vint, enhardi par cette tolérance, à inscrire les titres proscrits sur l'adresse d'une de ses lettres, et prépara ainsi une excuse à la violation de sa correspondance. Intercepter une lettre portant une suscription anti-républicaine, n'était-ce pas en effet réprimer un acte de rebellion ? On n'y manqua point. Cette lettre écrite au baron de Sollilhac, à de Siltz et à Chantereau était signée Boisbardy et Cormatin. Les projets ultérieurs, c'est-à-dire la guerre à la République, y étaient clairement indiqués : le doute n'était plus permis, les royalistes préparaient une levée de boucliers. Cependant telle était la crainte de paraître avoir réveillé l'insurrection, que les représentants n'osèrent point, avec les preuves en main, faire arrêter les signataires de la lettre. Il fallut en écrire au comité de salut public et prendre ses instructions. Du Bayet, accusant les représentants de trahison ou de lâcheté, voulait passer outre; Hoche, dont l'impatience était cependant plus brûlante, le contint. On croira peut-être que le comité prescrivit sans retard d'agir avec vigueur; il se borna à répondre : « Le « comité n'ayant reçu que des copies de lettre, doit vous « faire observer qu'il faut bien s'assurer si ces lettres « sont en effet écrites et signées par les chefs. »

On voit qu'il était impossible de pousser plus loin la précaution, et qu'on était bien loin des jours où le soupçon seul conduisait à l'échafaud. J'ai insisté sur ces dé-

tails pour montrer, contrairement à l'opinion émise par les écrivains royalistes, que, jusqu'au dernier moment, le comité de salut public fut animé du désir le plus sincère de maintenir la paix.

Malgré les réserves contenues dans la lettre qu'on vient de lire, les représentants du parti de la guerre, d'accord cette fois en tout point avec Hoche, ne tinrent pas compte des scrupules du comité, et donnèrent l'ordre d'arrêter Cormatin, Boishardy, Solilhac, Chantereau et de Siltz. Cormatin eût pu fuir, il reçut avis du danger qui le menaçait; mais il avait tant abusé de la crédulité des représentants, ses explications avaient toujours été si facilement acceptées, qu'il refusa de croire au péril qu'on lui annonçait.

Il fut arrêté à côté même de Bollet, dont il avait capté la confiance, au moment où ils allaient se mettre à table. Bollet essaya en vain de le protéger; les représentants du parti de la guerre avaient signé l'ordre d'arrestation, et Hoche avait confié le soin de l'exécuter à un officier sur la fermeté duquel il pouvait compter.

Satisfaction était donc enfin donnée à l'honneur outragé de la République. « Vous l'avez vu passer, cet in-
« solent conspirateur, qui avait l'audace de vous offrir sa
« protection, écrivit Hoche au chef de brigade Després.
« Les forfaits ne restent jamais impunis ; son châtiment
« en est la preuve, etc. »

Ordre avait été donné en même temps d'arrêter l'état-major de Cormatin; mais cet état-major s'appuyant sur un rassemblement armé, il y eut résistance, et il fallut

combattre pour s'emparer de Solilhac et quelques autres officiers qui furent conduits prisonniers à Cherbourg avec le major général.

Ces arrestations devaient nécessairement devenir le signal de la reprise des hostilités ; cependant les républicains, tout en se montrant enfin résolus à réprimer et à punir, proclamèrent le dessein de maintenir les conditions de la paix en faveur de ceux des insurgés qui n'avaient pas donné lieu de soupçonner la franchise de leur adhésion.

« Faire punir les hommes perfides qui n'avaient an-« noncé des intentions pacifiques que pour mieux tromper « le gouvernement ; ramener les hommes égarés ; pro-« téger les hommes paisibles ; encourager les patriotes, « *mais laisser tomber dans l'oubli les sociétés populaires* « *qui secondèrent si bien la révolution dans sa naissance,* « *et qui depuis ont failli la perdre ;* exécuter la pacifica-« tion à l'égard des chefs royalistes de bonne foi ; pour-« suivre, au contraire, sans relâche les chefs qui l'ont « violée, et se faire remettre les armes des communes « qui leur obéissent, » tels furent les termes mêmes de l'instruction, d'ailleurs conforme aux avis de Hoche, et rédigée par le comité pour les représentants (1).

On ne peut méconnaître, à coup sûr, l'esprit de conciliation et les sentiments de loyauté qui l'avaient dictée. Mais elle se distinguait de toutes celles qui avaient pré-

(1) Elle est du 20 juin 1795.

cédé par la fermeté et la décision. Les idées de Hoche avaient enfin prévalu : ce n'était plus une simple reconnaissance de la République que l'on demandait aux insurgés ; c'était une soumission de fait. L'équivoque n'était plus possible ; on ne se payait plus de vaines paroles ; les royalistes, qui voulaient la guerre, étaient obligés de se prononcer. Aussi, quoiqu'il entrât dans les vues du parti de différer encore, ils recommencèrent presque instantanément les hostilités sur tous les points.

Hoche, qui attendait ce moment avec une impatience irritée par tant d'affronts et dont ses soldats partageaient l'ardeur, put enfin pousser son cri de guerre : « Braves « camarades, votre courage n'est plus enchaîné ; vous « pouvez désormais combattre ceux qui ont insulté à « votre longue patience... »

A ce cri, les soldats se précipitèrent au pas de course sur tous les rassemblements. Dans le Morbihan, le comte de Siltz, à la tête de deux mille hommes, attaqué, au moment où il tentait un soulèvement général, par quinze cents grenadiers, est vaincu et tombe lui-même percé de coups au milieu des siens qu'il s'efforce en vain de rallier. Dans le département des Côtes-du-Nord, Boishardy, qui eût été sans reproche comme il était sans peur, s'il n'avait pas été un des signataires de la convention de la Mabilais, est moins heureux encore que le comte de Siltz ; il ne meurt pas sur un champ de bataille. Trahi, dit-on, par son domestique, cerné dans son manoir de Vilehemet, il tombe en fuyant atteint de deux balles, et, s'il

faut en croire une lettre du général Rey, il s'achève lui-même d'un coup de pistolet (1). Quelques jours plus tard, dans une rencontre où les chouans éprouvent une sanglante défaite, Chantereau est tué d'un coup de sabre par un hussard nommé François.

Ainsi, par une coïncidence singulière, des cinq chefs qui se trouvaient nominativement compromis dans la lettre interceptée : Cormatin, Boishardy, de Siltz, Chantereau, Solilhac, aucun n'échappa à la punition qu'ils avaient provoquée. Trois succombèrent les armes à la main, et ce furent les moins à plaindre; Cormatin, en butte à tous les soupçons, chargé des malédictions de son parti, objet du dédain des républicains, ne put jouir du bienfait de la liberté, lorsque s'ouvrit, quelques années plus tard, la porte de sa prison : sa raison s'y était égarée, il en sortit fou.

(1) Sa tête, séparée du tronc, fut portée au bout des baïonnettes par les soldats républicains dans les rues de Lamballe et de Moncontour. Indigné de cette férocité, Hoche la dénonça par cet ordre du jour adressé au général Crullier :

« Je suis indigné de la conduite de ceux qui ont souffert que l'on pro- « menât la tête d'un ennemi vaincu. Pensent-ils, ces êtres féroces, nous « rendre témoins des horribles scènes de la Vendée? Il est fâcheux, mon « cher Crullier, que vous ne vous soyez pas trouvé là pour empêcher ce « que je regarde comme un crime envers l'honneur, l'humanité, la géné- « rosité française. Sans perdre un moment, vous voudrez bien faire arrê- « ter les officiers qui commandaient le détachement de grenadiers, et ceux « d'entre eux qui ont coupé et promené la tête de Boishardy. »

Malgré une opposition assez vive, cet ordre fut exécuté. Cette juste sévérité servit de prétexte aux terroristes pour accuser Hoche de favoriser le cause des chouans. « On publie hautement que la guerre des « chouans est soutenue par Hoche et la Convention..... Les grenadiers « ont déclaré que si on voulait les punir d'avoir coupé et promené la tête « de Boishardy, ils ne le souffriraient pas. » (Sefon à Boursault.)

A la nouvelle de la reprise des hostilités, le gouvernement sortit enfin de sa torpeur. Les représentants qui s'étaient montrés si faciles aux exigences des insurgés furent rappelés. Matthieu, Grenot et Bodin (d'Indre-et-Loire), du parti de la guerre, restèrent seuls en mission dans les départements de l'Ouest, et il leur fut formellement enjoint de laisser aux généraux liberté d'action complète.

Une nouvelle circonscription fut assignée aux deux armées des côtes de Brest et de Cherbourg. Le département de la Manche fut distrait de celle-ci pour être mis sous les ordres de Hoche, et le commandement de la rive droite de la Loire jusqu'à Ingrande, fut donné à Aubert du Bayet avec celui de la Mayenne, de la Sarthe, de l'Orne et du Calvados qu'il avait déjà. Dans le nouvel arrondissement confié à du Bayet, les insurgés avaient pour chef MM. de Scepeaux et Coquereau. Le général de division, Beauregard, qui leur était opposé, ayant paru à du Bayet coupable de faiblesse, fut remplacé par Leblay dont la vigueur lui était connue.

M. de Scepeaux, qui était à Paris au moment de l'arrestation de Cormatin, s'était hâté d'accourir sur le théâtre de l'insurrection (1). Ses efforts ne furent pas plus heureux que ceux de Siltz et de Boishardy. Il trouva partout, comme eux, les colonnes mobiles en mouvement, appuyées sur les camps retranchés, et se fit battre par-

(1) Arrêté à Angers, bien qu'il eût formé le dessein de recommencer les hostilités, il invoqua les conventions de la Mabilais auxquelles il avait adhéré, et qu'il voulait, disait-il, fidèlement observer, et fut relâché.

tout où il se montra. Hoche avait régénéré l'armée : les chefs royalistes ne reconnaissaient plus ces soldats républicains si faciles à la déroute, si prompts à se déconcerter par les attaques imprévues, ne sachant point se rallier dans la défaite, et se livrant d'eux-mêmes à l'ennemi invisible en embuscade sur leur passage. Ce n'étaient plus les mêmes hommes. Hoche les avait animés de son esprit, de son courage, et, à quelques rares exceptions près, leur avait inspiré ce noble sentiment de l'honneur, qu'il semblait dans le principe si difficile de leur donner.

Tel général, telle armée. La domination des républicains se trouva ainsi assurée dès le début dans tout le pays, et les royalistes purent déjà prévoir quelle serait l'issue définitive de la lutte qu'ils recommençaient.

V.

L'arrestation de Cormatin n'aurait peut-être pas suffi pour faire recommencer si promptement les hostilités; mais les autres chefs compromis avec lui étaient trop menacés; ils n'avaient de salut à espérer que de la guerre; ils n'hésitèrent donc point à entrer en campagne. On l'a dit, loin de surprendre les républicains, ils les trouvèrent partout préparés à l'offensive; et, tombant eux-mêmes mortellement atteints, ils virent de leurs derniers regards fuir leurs bandes, auparavant si redoutables, vaincues et dispersées. Ce premier échec, d'ailleurs complet et d'un triste augure, fut surtout funeste aux insurgés par le dérangement qu'il apporta au plan de la conjuration royaliste.

D'après ce plan, la prise d'armes générale ne devait avoir lieu qu'au moment où l'expédition qui se préparait en Angleterre aborderait soit en Bretagne, soit en Vendée. Jusque-là, il fallait entretenir la sécurité des républicains par de fausses promesses, et se montrer d'autant

plus ardent pour le maintien de la paix, qu'on était plus près de recommencer la guerre. On pensait que, rassurés sur les dispositions des royalistes de l'intérieur, les républicains se porteraient en masse sur les côtes, dès que la flotte anglaise y serait signalée, et l'on se disait que, se levant sur leurs derrières, les insurgés reprendraient facilement possession du pays. Le succès eût-il répondu à ces espérances? il serait téméraire de l'affirmer. Ce que l'on peut dire, c'est que l'imprudence de Cormatin, en faisant avorter la conjuration, compromit tous les résultats qu'on pouvait en attendre. Ainsi, il n'y eut pas dans la levée de boucliers la simultanéité qui eût existé, si l'on eût attaqué au signal convenu d'avance. Quoique générale, l'insurrection ne fut pas complète instantanément; sur quelques points les royalistes hésitèrent ou voulurent attendre, et, comme on l'a dit plus haut, ils furent presque partout condamnés à la défensive. Mais la conséquence la plus fâcheuse de cet évènement pour les royalistes, ce fut la remise dans les mains de Hoche de l'autorité que, par l'intermédiaire des représentants pacificateurs, ils étaient parvenus à lui faire enlever. Tôt ou tard, sans doute, cette autorité devait lui être rendue, mais il importait aux insurgés que cette restitution n'eût lieu qu'après le débarquement, et que jusqu'à ce moment l'armée républicaine, comprimée par le pouvoir laissé aux mains des représentants, fût condamnée à l'immobilité et ne pût rien prévenir. Or, les avis méconnus ou dédaignés du général Hoche restant comme un témoignage de sa vigilance, de la sûreté de son coup-d'œil,

on comprend qu'il retrouva tout-à-coup l'influence qu'il avait perdue, et qu'après avoir été accusé d'annoncer un péril imaginaire, ce péril ne pouvant plus être révoqué en doute, il reçut la mission exclusive de le conjurer.

C'était le coup le plus funeste qui pût être porté à l'insurrection. A peine, en effet Hoche eut-il retrouvé sa liberté d'action, on vit tout-à-coup le pays changer de face. L'ordre complet ne pouvait soudainement renaître; mais la fermeté qui le constitue en faisait partout pressentir le retour. Chacun sentait qu'il allait être fait droit à ce besoin d'être gouverné qu'éprouvent tous les bons citoyens, quel que soit le nom du gouvernement. En ce pays, où leur présence n'avait été que trop prolongée, les représentants avaient fait rentrer par leur départ l'espoir dans le cœur des vrais républicains. La guerre, la terrible guerre civile allait continuer, mais on en pouvait déjà prévoir la fin; et la confiance, si justement placée en celui qui devait la terminer, assurait qu'elle serait renfermée dans les strictes limites de ses rigueurs inévitables.

Au reste, jamais homme ne fut encouragé dans ses efforts par un assentiment plus unanime. Et ce fut, à vrai dire, cet assentiment qui lui donna en fait une autorité que son titre ne lui constituait pas officiellement encore; car, au moment où il allait exercer le commandement suprême dans les départements insurgés, il n'était encore que le général en chef de l'armée des côtes de Brest. Canclaux et du Bayet, à la tête, l'un de l'armée de

l'Ouest, l'autre de l'armée des côtes de Cherbourg, restaient ses collègues et non ses subordonnés. Mais, en même temps que les habitants paisibles des pays occupés par leurs troupes, les yeux fixés sur le général Hoche, semblaient attendre de lui seul leur délivrance, Canclaux et du Bayet, inaccessibles à l'envie, ratifiaient, par leur déférence pour le vainqueur de Wissembourg, les acclamations qui saluaient un chef dans leur égal.

Il était temps d'ailleurs que le pouvoir se concentrât dans une main habile et vigoureuse. Les secours que Puisaye avait demandés à l'Angleterre étaient enfin accordés. Le cabinet de Saint-James ne donnait pas encore, il est vrai, ses propres soldats pour grossir les rangs des insurgés, mais des régiments formés avec les émigrés et des prisonniers venaient d'être embarqués à Spithead, et une escadre formidable faisait voile vers la Bretagne.

Où l'expédition devait-elle débarquer? Sur les côtes de la Manche, ou sur celles de l'Océan? Le doute pouvait exister. Il fallait donc se tenir prêt à se porter sur un point ou sur l'autre, pour y repousser l'invasion et il fallait en même temps se mettre en mesure de résister avec avantage à une attaque sur les derrières. Le péril parut assez grand pour que le gouvernement en conçût de vives alarmes. Les lettres du Comité au général Hoche témoignent de la plus grande anxiété. Ce général était

loin de partager ces craintes; il savait que, par la distribution habile de ses troupes, il pouvait avoir sous la main au moment donné des forces suffisantes pour arrêter les royalistes de l'expédition, en quelque lieu qu'ils abordassent, et ne leur laisser nulle part l'avantage d'une surprise (1). Au reste, ne s'exagérant pas le nombre d'hommes nécessaires pour tenir tête à l'expédition, il ne fit subir aucune réduction à l'effectif des camps retranchés et des postes stratégiques dont la conservation était indispensable. Il ne voulait à aucun prix renoncer à l'occupation militaire du foyer de l'insurrection : forcer les insurgés à y rester sur la défensive, ou les y contraindre à l'immobilité, n'était-ce pas les empêcher de prêter leur concours à l'armée expéditionnaire?

Hoche ne tarda pas à reconnaître le point où l'expédition voulait aborder. Bien qu'une démonstration de l'ennemi eût d'abord donné lieu de penser que le débarquement dût s'effectuer sur les côtes de la Manche, il vit les regards de ceux qui devaient être dans le secret, se tourner vers le Morbihan, et toute incertitude cessa sur-le-champ. Des ordres furent donnés pour réunir et diriger de ce côté une petite armée de dix mille hommes.

Il fallait se hâter. Déjà l'escadre était mouillée dans la baie de Quiberon, et l'armée expéditionnaire, à laquelle plusieurs milliers de chouans venaient de se réunir, avait pris position sur le rivage en avant de Carnac.

(1) « Hoche a disposé son armée de manière qu'elle peut se porter en « masse au premier ordre. » (Le représentant Grenot au comité de salut public.)

Point de résistance. On dirait que le pays est ouvert, et qu'il suffit de se présenter pour l'occuper. Carnac est pris, puis bientôt Auray, à peu près sans coup férir. Le bruit de ces succès se répand avec la rapidité de l'éclair. Tout ce qui tient à la République est frappé d'épouvante. La peur grossit le nombre des royalistes; on les dit soutenus par toute une armée anglaise. La Convention elle-même s'effraie.

Au milieu de la terreur générale, Hoche conserve son sangfroid. Se bornant à laisser à Brest et à Lorient les forces nécessaires pour conserver à la République ces deux ports qu'il ordonne de défendre jusqu'à la mort (1), il retire toutes les troupes des autres points de la côte, et les rallie autour de lui. A ces troupes se réunissent les renforts que ses deux collègues, du Bayet et Canclaux, mettent le plus généreux empressement à lui envoyer (2). A la tête de douze mille hommes, il reprend alors l'offensive. Auray et Carnac sont bientôt repris, et, renfermant, par une habile manœuvre, les royalistes entre les rivières de Tel et d'Auray, dont les bords sont gardés, il les force, acculés à la mer, à se retirer dans la presqu'île de Quiberon et leur fait perdre en un jour tout le fruit des succès des jours précédents.

(1) Lettre de Hoche au comité.
(2) Lettre de Hoche au général Chabot.

Fortement retranchés dans la presqu'île de Quiberon dont le fort Penthièvre défend l'entrée du côté de la terre, protégés par les chaloupes canonnières de l'escadre, les royalistes semblaient hors d'atteinte; mais le but de l'expédition était manqué. N'était-ce pas, en effet, au centre même de la Bretagne que l'armée royaliste devait pénétrer? ne fallait-il pas, avant tout, se rallier aux insurgés? On sait que retenu à la fois par son esprit méthodique et les instructions secrètes de l'agence, d'Hervilly, qui commandait les émigrés, avait refusé, malgré les sollicitations de Puisaye, de marcher en avant. Aussi, est-ce à d'Hervilly que Puisaye attribue les malheurs qui suivirent. Mais, en supposant que d'Hervilly, d'accord avec Puisaye, n'eût apporté aucune entrave, est-il présumable que le mouvement offensif des royalistes eût complètement réussi? Il est au moins permis d'en douter. L'armée expéditionnaire par sa composition même, sa répugnance pour la guerre de détails, son dédain pour la chouannerie, eût certainement été amenée à subir les chances ordinaires des batailles rangées; et, quand on songe aux talents de Hoche, aux forces imposantes qu'il avait si promptement concentrées, on a peine à croire que, dans la lutte ainsi engagée, la cause royaliste eût triomphé.

Jamais Hoche d'ailleurs ne montra plus de décision, ne

déploya plus d'activité, ne fit preuve d'un coup d'œil plus sûr, qu'au moment de la descente des émigrés. Pas un instant de doute ou d'hésitation; pas une minute de repos. C'est, pour l'action, le bouillant général de l'armée de la Moselle, avec toute la maturité que donne l'expérience.

Dans sa correspondance avec ses divisionnaires, il est clair, bref, absolu : « Envoyez-moi en deux jours quatre « mille hommes de la division de Brest, avec deux obu- « siers, et six pièces de canon, commandés par Drut. Que « mille hommes des deux divisions, commandées par « Rey, se rendent à Ploërmel sous les ordres de Valle- « taux .. Du secret et du calme, » écrit-il à Cherin. Et lorsque Drut est arrivé : « Ne mangez, ne buvez, ne « dormez, lui écrit-il, que la batterie de vingt-quatre « ne soit établie. » « Ecrivez, mande-t-il au même Che- « rin, écrivez au comité de salut public que je le prie « d'être tranquille sur les suites du débarquement. » Et quand il parle avec cette assurance, il est, comme il le dit, lui-même, « sans secrétaire, sans aide-de-camp, « sans adjudant-général, sans papier et presque sans « vivres. Toutefois, ajoute-t-il, au moyen d'eau-de-vie « et de vinaigre, dont il est abondamment pourvu, les « soldats se portent bien, et leur ardeur est indicible. » « Et d'ailleurs, les anglo-émigrés, chouans, sont ainsi « que des rats renfermés dans la presqu'île de Quiberon, « où il les tient bloqués. »

Ces lettres étaient écrites du village de Sainte-Barbe. Ce village est formé de quelques mauvaises cabanes

situées à la base de la langue de terre qui unit Quiberon au continent. C'est à une centaine de toises en avant de Sainte-Barbe qu'il a établi la ligne de blocus. A peine a-t-il vu les royalistes, émigrés et chouans, renfermés dans la presqu'île derrière le fort Penthièvre, que donnant l'exemple, payant de sa personne, il a fait mettre à l'œuvre ses soldats fatigués de la poursuite, et presque hors d'haleine : le temps presse. Les bras nus, tous sans distinction de rang, les officiers, ne gardant de leurs insignes que le hausse-col, ont pris la pioche et creusent un fossé profond dont la terre rejetée devant eux va former un parapet difficile à franchir, gardé par des hommes qui doivent combattre sous les yeux de Hoche. A droite et à gauche, cette ligne retranchée, flanquée d'épaulements à ses deux extrémités, s'appuie à la mer. Une brigade occupant Carnac et Saint-Clément défendra l'extrême-gauche de cette ligne, dans le cas où l'ennemi faisant une descente de ce côté voudrait la forcer; une demi-brigade, postée à Ploërmel, en protège les derrières contre les royalistes de l'intérieur.

Ainsi rien n'a été négligé par Hoche pour assurer la position et la rendre formidable. C'est donc sans témérité, sans vaine présomption, qu'il écrit au comité de dissiper ses craintes. L'issue de la tentative faite par les émigrés ne peut être douteuse. En mesure de repousser toute attaque de ce côté, il reporte alors ses regards vers l'intérieur et continue ses instructions à ses lieutenants, ne craignant pas de descendre aux plus minces détails. Il sait, en effet, qu'à la guerre tout doit se coordonner, et

que, parmi tant de soins qu'elle entraîne, il n'en est point qu'il soit permis de dédaigner. Depuis la chaussure qui doit assurer le pas du soldat jusqu'à la charpie préparée pour l'ambulance, tout est digne d'attention. On n'est un grand général qu'à la condition de savoir tout embrasser.

Il n'entrait certes pas dans les projets de Hoche de se borner à tenir les émigrés renfermés dans la presqu'île de Quiberon. Toutefois ce général, qui s'était signalé à Dunkerque et à l'armée de la Moselle par son impétuosité, sut résister à l'entraînement de ses soldats qui demandaient avec ardeur à attaquer. Il est vrai que l'artillerie de siège lui manquait, qu'il attendait de la cavalerie, dont il sollicitait depuis trois mois un régiment sans pouvoir l'obtenir (1); mais eût-il eu ces chevaux et ces canons, il n'en fût pas moins demeuré quelques jours dans cette attitude d'expectative. Il prévoyait, en effet, que les royalistes ne tarderaient pas à venir le chercher dans ses lignes, où son immobilité serait considérée, sans doute, comme de la crainte; et ses mesures étaient si bien prises pour les recevoir qu'il s'efforçait d'encourager leur audace. Il laissait, en effet, les chouans pousser des reconnaissances jusqu'à demi-portée de fusil sans les inquiéter, ne voulant engager aucune escarmouche, contenant par sa fermeté l'impatience du soldat, qu'il faisait assister, l'arme au bras, à ces insultes répétées plusieurs fois chaque jour. Il pensait, en effet, qu'il donnerait

(1) Lettre de Hoche au comité.

ainsi une confiance téméraire à l'ennemi, et il lui enlevait, d'ailleurs, pour l'action générale, l'avantage d'avoir été aguerri par de petits combats partiels (1).

Une nuit, le camp des républicains fut vivement attaqué par les royalistes; mais, si quelques instants de trouble avaient suivi le premier moment de la surprise, ce trouble avait été bientôt réparé, et les royalistes, comme s'ils se fussent attendus à ne rencontrer aucune résistance, se retirèrent à peu près sans combattre.

Pourquoi cette attaque avait-elle dégénéré si promptement en simple reconnaissance ? Hoche en eut bientôt appris la cause. Elle était dans les divisions qui régnaient parmi les chefs royalistes. Ces divisions, on en a indiqué l'origine; quelques mots suffiront pour la rappeler. Le parti de l'agence qui voulait la chute du comte de Puisaye s'était, au nom du régent devenu Louis XVIII, emparé de l'esprit du général d'Hervilly. On sait que d'Hervilly commandait les régiments d'émigrés et de prisonniers enrôlés en Angletetrre par les soins de Puisaye. Or, le mot-d'ordre donné par l'agence à d'Hervilly était de s'opposer à ce que ces régiments fussent sérieusement engagés en Bretagne. L'agence savait en effet que, s'ils ne *pouvaient* pas y pénétrer, il avait été convenu avec le ministère anglais qu'ils seraient rembarqués à bord de l'escadre, conduits sur la côte du Poitou et mis sous les ordres de Charrette, qui ne s'était pas, comme Puisaye, refusé à subir la direction des fa-

(1) Lettre de Hoche au comité.

voris du régent, représentés par l'agence. S'en tenant à la lettre de ses instructions, d'Hervilly contestait à Puisaye le droit de disposer des régiments soldés, et, d'un autre côté, le chef de l'escadre, ne devant obéir qu'au comte de Puisaye, refusait, conformément aux ordres de ce dernier, de recevoir sur ses vaisseaux les régiments que d'Hervilly voulait y faire remonter. La conséquence de ce conflit, c'était l'inaction de ces régiments dans la presqu'île de Quiberon. Si, vaincu par les prières de Puisaye, entraîné par son propre penchant, d'Hervilly avait consenti à l'attaque de nuit dont il vient d'être parlé, il s'était promptement repenti de s'être écarté de ses instructions, et avait saisi un prétexte pour faire battre la retraite en même temps, en quelque sorte, que sonnait la charge (1).

Tels sont les renseignements que Hoche avait obtenus. Mais s'il connaissait les dissentiments qui existaient entre Puisaye et d'Hervilly, et par suite entre les chouans et les émigrés, il ignorait que Puisaye avait écrit à Londres pour obtenir du ministère une instruction explicite qui, tout en laissant à d'Hervilly le commandement immédiat des émigrés, troupe à la solde de l'Angleterre, le forçât à reconnaître que Puisaye, du jour où l'on avait abordé la côte de Bretagne, avait acquis le droit d'ordonner tous les mouvements de l'armée. Or, Puisaye, attendant cette instruction pour renouveler l'attaque, et Hoche, ne voulant pas, comme on l'a vu, prendre l'offensive,

(1) *Mémoires de Vauban.*

les républicains à Sainte-Barbe, comme les royalistes dans la presqu'île de Quiberon, étaient condamnés à l'immobilité.

Considérant la présence des chouans à Quiberon, comme au moins inutile, jusqu'au moment où il serait en mesure de prendre l'offensive, Puisaye donna l'ordre à la plupart d'entre eux, commandés par Tinteniac, de gagner la terre ferme. Partis dans la nuit du 5 juillet, ils devaient, après avoir achevé de soulever la Bretagne, venir le 15 se placer sur les derrières de l'armée de Hoche, pour attaquer le 16 les républicains de ce côté, pendant que les troupes soldées et les chouans demeurés dans la presqu'île les aborderaient de front. Puisaye se croyait sûr d'avoir à cette époque les pouvoirs qu'il avait sollicités.

Tinteniac et les chouans passèrent sans obstacle; Hoche refusa de les poursuivre. Il eût fallu, en effet, pour les atteindre, détacher quelques uns des bataillons qui bloquaient à Sainte-Barbe la presqu'île de Quiberon. Aucune instance n'eût pu l'engager à commettre une faute si grave. Il jugea, avec son admirable clairvoyance, que cette colonne ne rencontrant pas d'obstacles au début ferait bientôt quelque témérité et courrait tête baissée à une catastrophe inévitable.

Cependant, l'inaction des royalistes devait, en se prolongeant, déranger les combinaisons de Hoche. Il ne

pouvait, en effet, consentir à rester en observation un temps indéfini : les troupes réunies à Sainte-Barbe étaient nécessaires pour en finir à l'intérieur avec l'insurrection. Il eût mieux aimé, on l'a dit, être attaqué par les royalistes ; il croyait, en leur laissant prendre l'offensive, remporter une victoire plus facile, par conséquent, achetée moins cher. Et, c'était là, à ses yeux, une puissante considération. Epargner le sang de ses soldats, autant que les nécessités de la guerre le permettent, lui parut toujours un des premiers devoirs du général. Mais les royalistes persistant dans leur immobilité, il n'y avait plus à hésiter : il fallait aller les chercher derrière les murailles qui les protégeaient, et d'où il avait espéré en vain les voir sortir.

D'ailleurs, tous les renforts qu'il avait demandés étaient en marche et s'approchaient; les pièces de siège arrivaient et allaient être mises en position. Quelque vive que fût la résistance, Hoche était en mesure et assuré de la vaincre. Il pouvait s'abandonner à la confiance.

Cette confiance toutefois fut un instant troublée par quelques symptômes d'insubordination qui se manifestèrent dans son camp. Au nombre des bataillons de renfort qui lui avaient été envoyés, s'en trouvait un de la légion germanique. Ces nouveaux venus, indisciplinés et mutins, ne tardèrent pas à exercer une influence funeste sur le reste de l'armée. Bientôt, grâce à leurs conseils, on vit se renouveler ces actes odieux que Hoche avait trouvés à l'ordre du jour dans l'armée, lorsqu'il était

arrivé en Bretagne. Des paysans inoffensifs furent pillés et massacrés; il y eut des femmes égorgées avec leurs enfants à la mamelle. Hoche éleva la voix avec colère contre ces crimes; mais ce général, idole de l'armée, faillit de voir son autorité méconnue. Les soldats se plaignirent, presque avec menace, de la trahison des tribunaux qui acquittaient les chouans pris les armes à la main, des administrateurs qui les laissaient sans pain, disant qu'ils étaient à bout de patience et que l'heure de se faire justice eux-mêmes était enfin venue. Une grande émotion régnait dans tout le camp. C'était un de ces moments suprêmes où tout peut être perdu ou sauvé, selon que le chef sera bien ou mal inspiré. Hoche n'hésita point, il marcha droit à celui qui se faisait remarquer comme le plus violent, et le frappant d'un coup de sabre, il imposa au reste de l'armée par cet acte de vigueur. Le calme se fit tout-à-coup autour de lui et les soldats rentrèrent silencieusement dans l'obéissance.

On comprend qu'encore tout agité par cet évènement, il ait écrit à Lanjuinais cette lettre dont il ne faudrait pas accepter les termes comme l'expression réfléchie de ses vrais sentiments :

« On ne vous a pas dit toute la vérité en accusant nos « soldats de piller. Il fallait ajouter : Ils violent, ils assas- « sinent; les lois sont insuffisantes, et leur malheureux « général est obligé d'en faire justice le sabre à la « main (1). »

C'est ce même jour qu'on vit arriver à Sainte-Barbe

(1) Voir aussi une lettre de Hoche au comité. (Juillet 1795.)

Tallien, Blad et Rouget de l'Ile. La Convention suivait ses anciens errements; elle croyait la République menacée d'un grand danger; elle nommait des commissaires pour le conjurer. Ceux-ci, toutefois, avaient ordre de n'apporter aucune entrave aux opérations militaires, et, par extraordinaire, le général ne devait avoir qu'à se louer de leur concours.

Ne s'étant pas fait annoncer, ils surprirent Hoche dans le grenier à fourrage qui lui servait à la fois de logement et de quartier-général, l'œil attaché, dit Rouget de l'Ile, sur une longue vue, à l'aide de laquelle il observait ce qui se passait dans son camp. Son irritation était tombée; il était à la fois calme et triste. Il leur raconta la scène qui venait de se passer; se gardant bien maintenant d'accuser ses soldats, se croyant même obligé de chercher une excuse à sa sévérité dans la nécessité de sauver la discipline : « Depuis trois jours, ces pauvres gens n'ont « pas de pain, et Dieu sait s'ils en auront ce soir ou même « demain, » dit-il.

Il faut citer Rouget de l'Ile : « Pendant que le général « parlait, je ne me lassais pas de contempler son imposante stature, son air guerrier, ses traits doux et fiers.... « J'admirais son héroïque simplicité, l'heureux accord de « ses paroles et de ses manières, du son de sa voix avec « ses expressions. Tout en lui me révélait un homme supérieur. En l'écoutant, je sentais le besoin d'en faire « un ami (1). »

(1) Rouget de l'Ile, *Récit de l'expédition de Quiberon.*

Hoche avait connu Mme Tallien à la conciergerie; invoquant ce souvenir, Tallien se présenta presque comme un ami. Au reste, ni celui-ci, ni ses collègues, n'étaient venus en Bretagne pour renouveler ces conflits dont Hoche avait eu si longtemps à souffrir. Ils avaient une mission spéciale et déterminée; et d'ailleurs Tallien, à qui le 9 thermidor avait fait un nom, n'avait pas à chercher l'occasion de signaler son importance. Le rôle qu'il prit, ainsi que ses collègues, fut celui que Hoche leur eût assigné. Habitués aux mesures révolutionnaires, ils ne reculèrent pas devant les moyens les plus violents pour procurer des vivres à la troupe et les chevaux nécessaires au transport de l'artillerie. Grâce à leur concours, Hoche n'eut bientôt plus rien à démêler avec les administrations, et ses soins purent se borner à suivre et à presser les opérations militaires. On doit cette justice à Tallien et à ses collègues, qu'ils ne firent voir d'autre prétention que de venir en aide au général. Leur présence devait lui rendre plus tard un service plus important, en lui épargnant toute participation à l'une de ces rigueurs que la nécessité ne commande pas, que la politique ne peut justifier, et qui ne sont jamais pardonnées.

Hoche était prêt pour battre en brèche le fort Penthièvre; il ne s'agissait plus que de choisir le moment. A cet effet, il était allé s'entendre avec Tallien et Blad, qui, sur son appel, de Lorient venaient de se rendre à Auray. Cette conférence fut interrompue par le bruit d'une forte canonnade qui se faisait entendre dans la direction du camp de Sainte-Barbe. On était au 16 juillet.

On a dit que c'était le jour fixé par Puisaye pour attaquer les républicains. Ainsi qu'il l'avait prévu, il avait reçu la veille les instructions du ministère anglais qui lui donnait le commandement suprême de toutes les troupes de l'expédition : c'était Sombreuil, arrivé avec quinze cents hommes de renfort, qui lui apportait cette instruction. Mon dessein n'est pas de raconter la bataille qui fut livrée et dont tous les détails sont connus. On sait que Tinteniac, s'étant engagé trop loin et fort imprudemment, comme l'avait prévu Hoche, dans la pointe qu'il avait faite à l'intérieur, fut tué dans un des combats qu'il livra, et que sa colonne ne put arriver au jour fixé sur les derrières de l'armée républicaine; que Vauban, un des chefs de chouans, qui devait prendre à revers les républicains, ne put effectuer son débarquement; qu'enfin les royalistes essuyèrent une effroyable défaite, dans laquelle périt la fleur de leurs officiers et où d'Hervilly fut mortellement blessé. C'était bien aux dispositions de Hoche que l'on devait la victoire; mais il n'arriva avec les représentants que pour assister aux dernières charges de ses soldats contre les vaincus. Il félicita le brave Lemoine qui commandait en son absence, comme s'il eût dû rapporter à ce général le succès qu'il avait seul préparé.

Les pertes des républicains, dans ce combat, avaient été presque insignifiantes. Cependant, cette victoire coûta cher au cœur du général Hoche. Au nombre des morts se trouvait l'adjudant-général Dejeu pour lequel il avait un tendre attachement. C'était un jeune officier de la plus belle espérance, élevé dans la famille de

M. Le Veneur; Hoche lui rendait tous les soins d'affectueux patronage dont lui-même avait été autrefois l'objet de la part de son général. A la douleur de sa perte se joignit celle de le trouver sur le champ de bataille, presque respirant encore et déjà dépouillé. Cet ordre du camp témoigne de l'amertume dont cet acte de sauvage barbarie l'avait abreuvé.

« Si quelque chose pouvait ternir la victoire qu'a rem-
« portée l'armée républicaine, ce serait l'avidité que
« montrent certains individus à dépouiller les hommes
« restés sur le champ de bataille. Le malheureux adju-
« dant-général Dejeu, l'ami du général en chef, n'a pas
« été distingué des ennemis. Le général prie les person-
« nes qui auraient des effets du brave Dejeu de les lui
« remettre ; il les paiera ce qu'on lui demandera. »

A cet ordre, il ajouta la lettre qui suit, adressée au comité de salut public :

« Dejeu était mon ami de cœur; permettez-moi de
« recommander à la bienveillance nationale une mère
« qui n'avait d'autre soutien que son digne fils : il a bien
« mérité de la patrie mon ami; je vous supplie, prenez
« soin de sa mère. Si j'étais plus riche, je n'aurais pas
« révélé le secret de sa pauvreté; mais, vous le savez, le
« ciel n'a pas proportionné ma fortune à mon désir
« d'obliger. »

Dans toutes les circonstances, le noble et grand cœur que l'on cherche, dans cette étude, à montrer à nu, se retrouve toujours. Les devoirs, les soucis, les travaux du général, n'absorbent jamais l'homme tout entier : les

sentiments généreux trouvent le temps de se faire jour et de parler. Il a subi impunément l'épreuve de la gloire et de la prospérité. Ce qu'il a été, il l'est encore; il peut s'élever aussi haut que l'on voudra, sans qu'il soit pris du vertige et que la tête lui tourne.

Pour ne pas tomber dans les redites, il faut se borner a rappeler succinctement les circonstances qui précédèrent l'épouvantable catastrophe de Quiberon. Les régiments d'émigrés à la solde anglaise renfermaient un très grand nombre de prisonniers faits sur les armées républicaines. Or, après la victoire remportée, le 16, sur les royalistes, ces prisonniers formèrent le dessein de se ranger sous leur ancien drapeau. Hoche fut prévenu de ces dispositions par des transfuges; sortis la nuit du fort Penthièvre, ils avaient, à la marée basse, gagné la falaise. En apprenant à Hoche par quel chemin ils avaient pu de la citadelle arriver à son camp, ils lui firent connaître celui qui du camp devait conduire à la citadelle. Par suite de ces renseignements, Hoche, sur le point de battre en brèche le fort de Penthièvre, forma aussitôt le projet de s'en emparer par surprise. En retournant au fort, les transfuges durent prendre jour avec leurs camarades pour le livrer.

L'entreprise n'était ni sans difficulté ni sans périls. La fortune autant que l'audace devait avoir sa part du succès.

La surprise réussissait-elle? les royalistes étaient forcés dans leurs positions presque sans coup férir. Si au contraire, elle échouait, les colonnes d'attaque, jetées en avant sans artillerie, pouvaient se trouver compromises.

A l'ouest, c'est-à-dire à la droite des républicains, la presqu'île était défendue par le fort Penthièvre; à l'est, par le camp retranché des royalistes. A la mer haute la position semblait inabordable; mais, à la marée basse, des deux côtés, les flots laissaient, en se retirant, une nappe d'eau devenue guéable et qui permettait de tourner à la fois et le fort et le camp. Une colonne de trois cents hommes d'élite, sous les ordres de l'adjudant général Ménage, devait, dirigée par les transfuges, se glisser le long des rochers sur lesquels le fort est construit, et, à la faveur des intelligences qu'on avait de l'autre côté, escalader les murs. Si cette colonne pénétrait, si elle s'emparait de la citadelle, c'en était fait du camp retranché que deux colonnes devaient tourner à gauche, et qui se trouvait ainsi pris entre deux feux. Les royalistes, disséminés dans toute la longueur de la presqu'île, n'avaient aucune chance de se rallier à temps pour réparer ce premier échec. Dans une attaque de vive force, en effet, la défense commence lorsque l'ennemi est à une distance de cinq cents toises. Arrivé là, il franchit au pas de course, gravit et pénètre, ou il est rompu et repoussé. L'évènement est ainsi décidé en un quart-d'heure. Or, l'éloignement des royalistes, disséminés dans la presqu'île, ne leur permettait pas de se présenter au fort avant la décision du combat.

Si, par suite de sa dispersion, le gros de l'armée royaliste ne pouvait rien contre une attaque de vive force, du résultat de cette attaque dépendait donc son salut ou sa perte. Le fort était-il pris? les royalistes étaient à la merci des républicains; s'il résistait, son artillerie causait d'effroyables ravages dans les rangs des colonnes qui n'avaient pu pénétrer; celle de gauche, prise en flanc par le feu des chaloupes canonnières et le feu du camp retranché, courait grand risque d'une destruction complète.

Hoche avait envisagé les mauvaises chances; il n'hésita point à les braver. Il avait en Ménage et dans la valeur des soldats qu'il conduisait une confiance illimitée; la sincérité des transfuges ne pouvait être douteuse; et, d'ailleurs, acceptant la possibilité d'un revers, il avait tout préparé pour qu'il ne fût pas irréparable.

Bien que je me sois proposé de ne point entrer dans les détails de ce triste épisode de nos guerres civiles si souvent raconté, je veux donner ici l'ordre lu à l'armée au moment où elle allait se mettre en marche. Il y a dans cette pièce je ne sais quelle précision qui entraîne et terrifie.

« La presqu'île de Quiberon sera attaquée à onze « heures du soir.

« Le général Humbert, à la tête de cinq cents hommes « d'élite de son avant-garde, et conduit par un guide « que je lui enverrai, se portera sur le village de Keros- « tin en passant par les laisses de la basse mer, laissant « le fort Penthièvre à droite et la flotte anglaise à gau-

« che. Il fera marcher sur deux files, avec le moins de « bruit et à la moindre distance possible. Arrivé près « du village, il tournera brusquement à droite, et fera « courir jusqu'au fort dont il s'emparera en franchis- « sant la palissade ; il égorgera tout ce qui s'y trouvera, « à moins que les fusiliers ne viennent se joindre à sa « troupe. Les officiers, sergents d'infanterie et canon- « niers n'auront point de grâce. »

« Le général de brigade Botta suivra Humbert dans « le même ordre, avec le reste de l'avant-garde. Il s'em- « parera de Kerostin, et fera fusiller tous les individus « armés qui voudraient sortir des maisons. Les soldats « sans armes qui voudront se joindre seront accueillis.

« En arrivant dans la presqu'île, ces deux officiers « généraux feront crier par la troupe : Bas les armes, à « nous les patriotes !

« Le général Ménage favorisera l'attaque d'Humbert, « en attaquant lui-même les grand'gardes ennemies. Il « les culbutera, leur passera sur le corps et les poussera « jusqu'au fort. La palissade franchie, il suivra par la « gauche le fossé jusqu'à la gorge. Ménage ne fera pas « tirer un coup de fusil ; il fera passer à la baïonnette « tout ce qu'il trouvera d'ennemis. La troupe qui doit « faire cette attaque sera l'élite du général Valleteaux.

« Valleteaux soutiendra l'attaque de Ménage avec le « reste de sa brigade, et fera en sorte de se précipiter au « fort, en s'en approchant le plus possible, pour éviter « son feu.

« Humbert se mettra en marche par la gauche, à mi-

« nuit précis ; Ménage par la droite, un quart-d'heure
« après. Les deux colonnes suivront la marée, dussent-
« elles marcher dans la mer.

« Le général Lemoine portera sa brigade à la hauteur
« de l'avant-garde ; il y laissera un bataillon avec deux
« pièces de quatre, et marchera en bataille à la hauteur
« de la colonne Valleteaux qu'il doit soutenir.

« Garde du camp : deux bataillons de la réserve, et le
« troisième de la demi-brigade, commandés par le gé-
« néral Drut, qui fera tirer à boulets rouges sur les bâti-
« ments qui voudront nous inquiéter. »

Il fut fait comme il était dit ; et cet ordre à l'armée est comme un modèle de narration militaire,

Bien qu'il eût prévu tous les obstacles, Hoche s'exprimait dans cet ordre comme si l'audacieuse tentative n'en devait pas rencontrer. Sur le point d'engager la lutte, dissimuler ses doutes, cacher ses craintes, se montrer sûr du succès, telle est la conduite presque toujours suivie par un général. Il ne s'en est guère rencontré qui n'ait annoncé à ses soldats, quand même un désastre lui semblait inévitable, qu'il les conduisait à la victoire. C'est là un langage qui n'implique aucune présomption et qui est commandé au plus modeste.

Au moment où les colonnes s'ébranlaient, un orage violent venait de s'élever. Le bruit du tonnerre se mê-

lant à celui des vagues agitées, un ciel couvert de nuages, de la pluie à torrents, du vent par rafales, une nuit très sombre, illuminée çà et là par de vifs éclairs auxquels succédait une obscurité plus profonde : c'était un temps merveilleusement propre à favoriser la surprise que l'on tentait. Toutefois, de la violence de la tempête qui enlevait des tourbillons de sable, il résulta au début un grand désordre. Les positions assignées à chaque bataillon ne furent pas exactement prises. Il était impossible que la voix du commandement se fît entendre. Les colonnes de gauche et de droite continuant de marcher, Hoche fit arrêter le reste de la troupe et se réfugia, avec Blad, Tallien, Rouget de l'Ile, sous la tente d'Humbert, la seule de tout le camp. Apercevant quelque inquiétude dans les yeux de ces trois commissaires de la Convention, pour la dissiper et comme s'il eût été libre de tous soucis, il engagea avec eux la conversation la plus frivole. Il parla de Paris, de ses fêtes, de ses plaisirs, sur le ton le plus léger, ne permettant pas un retour à la situation présente. Sa verve, sa gaîté, son esprit ne tarissaient pas. Mais, le vent s'étant un peu calmé, la pluie ayant cessé, tout d'un coup, il changea de visage, son front reprit sa gravité ordinaire : « C'est assez, dit-il; il est temps de faire le général (1). »

Bientôt le désordre fut réparé et chaque homme à son rang.

La fortune parut d'abord se montrer contraire. La

(1) Récit de Rouget de l'Ile.

colonne de gauche, retardée dans sa marche par la violence des vagues, laissa le crépuscule la surprendre encore engagée dans la mer. A peine aperçue par l'ennemi; elle essuya tout-à-coup le feu des chaloupes canonnières et du camp retranché, et fut rejetée à la plage à moitié brisée. On put croire un instant la surprise manquée. Hoche songeait déjà à ordonner la retraite, fort inquiet sur Ménage et ses trois cents grenadiers, engloutis peut-être dans les flots, ou victimes d'une trahison. Mais, comme il allait se retirer, jetant un dernier regard sur le fort Penthièvre, il y vit flotter le drapeau tricolore. On sait le reste.

Il faut bien rappeler un fait attesté par le comte de Puisaye. Hoche, dit-il, n'envoya à la poursuite des émigrés qu'une colonne de sept cents hommes, afin que la résistance fût possible, et qu'ils eussent le temps de se rembarquer. Comme général, il pouvait se féliciter de les avoir forcés à mettre bas les armes; comme homme, comme républicain même, il s'affligea d'avoir fait des prisonniers que les rigueurs de la loi menaçaient d'une mort à peu près inévitable. Rouget de l'Ile raconte qu'on le vit, sur la plate-forme du fort, marcher longtemps à côté de Sombreuil; la mer se brisait sur des rochers à pic à cent pieds au-dessous d'eux; attaquant à l'improviste, Sombreuil pouvait précipiter Hoche dans l'abîme. Mais c'était là un danger que Hoche n'eût pas voulu prévoir, et, de tous les égards envers le vaincu, cette magnanime confiance était le plus honorable qu'il pût lui témoigner.

L'armée entière entra dans les sentiments du général :

loin d'outrager les prisonniers, elle montra le plus grand respect pour tant d'infortune. Au lieu d'une surveillance outrageante et dure, les bataillons chargés de les escorter, leur offrirent de grandes facilités pour la fuite. C'était, à vrai dire, avec la plupart de ces gentilshommes, un moyen presque infaillible de les retenir. Se considérant comme prisonniers sur parole, aucun d'eux ne voulut profiter des occasions qui se renouvelaient à chaque pas.

L'humanité dont l'armée fit preuve envers les vaincus fut pour Hoche un sujet de légitime orgueil: cette humanité était un peu son ouvrage. « Aucun prisonnier n'a « été insulté, écrivait-il au comité. Les soldats se sont « admirablement conduits. Vous savez qu'en d'autres « temps je ne vous ai pas caché la vérité; je leur dois « aujourd'hui ce témoignage : aucun d'eux n'a commis « d'excès. »

Le gouvernement allait-il suivre cet exemple? Hoche plaida auprès de Tallien la cause de la clémence. Après la victoire, et quand ils n'étaient plus à craindre, passer tant de prisonniers par les armes lui semblait une rigueur qui rappelait les plus mauvais jours de la révolution. Ne suffisait-il pas de les tenir enfermés dans quelque forteresse? Ces sentiments parurent trouver un écho dans le cœur de Tallien. « Je serai leur avocat, et, « au besoin, je prierai pour ces *monstres,* » écrivait-il à Hoche. Malheureusement pour Tallien, l'histoire dira qu'il fut, non seulement leur plus violent accusateur, mais que, pour les faire livrer aux commissions militaires, il n'hésita point à les calomnier. Ce n'était point ce-

pendant une âme profondément cruelle et inaccessible à la pitié ; mais, arrivé à Paris, tout préparé à faire prévaloir les recommandations de Hoche, il s'y vit l'objet de soupçons qui faisaient de lui un complice de l'Espagne pour le rétablissement de la monarchie, et voulut s'en laver dans le sang des vaincus de Quiberon. Lâche et barbare concession de la peur qui ne permit pas, quand l'heure du pardon fut venue, de rendre à la marine française, les vaillants officiers dont Trafalgar et tant d'autres désastres feront éternellement déplorer la perte !

Au reste, le retentissement donné par Tallien à cette affaire de Quiberon, dont la gloire, mais la gloire seule, appartient à Hoche, fixa tous les regards sur ce général.

Les lettres de félicitation arrivèrent à Hoche de toutes parts ; et si une amitié sincère en dicta quelques unes, beaucoup furent inspirées par ce besoin d'adulation auquel obéissent tant d'hommes toujours prêts à mettre leur dévouement au service d'un succès éclatant.

Ce n'est toutefois pas au nombre de ces dernières que nous rangerons celle de Carnot, la seule qui nous ait paru digne d'être citée.

« J'admire peu et ne suis pas louangeur; mais je sens « vivement les services que l'on rend à ma patrie. Vous « avez vaincu ses ennemis, et cette victoire immortelle « vous concilie mon estime et mon cœur (puissiez-vous

« y attacher quelque prix!) comme elle vous assure la
« reconnaissance à jamais de tout bon citoyen, une place
« brillante au temple de mémoire, et, ce qui est préfé-
« rable à tout, la jouissance inestimable d'avoir contri-
« bué à la délivrance et au bonheur de vos compatriotes.
« Continuez, *brave homme*, à vous rendre digne des
« sentiments que vous nous inspirez.

« Salut, CARNOT. »

Ce style, c'est bien là l'homme-rigide, puritain, vaniteux et médiocre!

Hoche accueillit, comme un retour à des sentiments dont il devait se féliciter, mais avec la dignité d'un cœur qui se souvient en pardonnant, ces avances inattendues de l'ancien membre du comité de salut public, qu'il avait à bon droit considéré jusque-là comme son ennemi personnel. Il devait bientôt être mis à même d'apprécier la sincérité des sentiments qu'on lui témoignait dans cette lettre.

Il ne se laissa pas d'ailleurs éblouir, il conserva tout son sangfroid dans l'enthousiasme qu'il excita; et, au risque de diminuer l'importance de son succès, il fut le premier à signaler les périls qui restaient à conjurer.

« La secousse que vient d'éprouver la contre-révolu-
« tion organisée en Bretagne, écrivit-il au comité, sem-
« ble l'avoir engourdie pour un moment. Cependant,
« nous ne pouvons en douter, les malveillants remuent
« avec plus d'ardeur que jamais. Tout semble rentré
« dans le calme; mais ce moment d'un silence morne est

« le présage d'un orage nouveau. Leur audace n'est plus
« la même ; ils évitent de se montrer aussi à découvert,
« afin de se mieux rallier..... Ce malheureux pays est le
« foyer de toutes les intrigues. Ici se réunissent toutes
« les espérances des ennemis de l'intérieur et de l'exté-
« rieur. Nous avons bien peu fait en comparaison de ce
« qui reste à faire. »

Il se servit sans retard du crédit qu'il venait d'obtenir pour faire modifier la composition des tribunaux appelés à juger à la fois et les chouans pris les armes à la main et les soldats de l'armée qui avaient commis quelques délits. Ces tribunaux étaient sans force pour punir les uns et les autres. En effet, comme ils étaient obligés de juger sur l'intention, il arrivait presque toujours que le crime commis ne pouvait être atteint. Ce qu'il en résultait d'abus, on le comprend. Hoche fit substituer à ces tribunaux des commissions militaires qui eurent le droit de récuser la circonstance atténuante de l'intention, dont le bénéfice, toujours invoqué par les prévenus, ne permettait de prononcer que des acquittements (1). En demandant également des encourage-

(1) « Que les chefs militaires voient punir leur subordonné quand il
« l'envoient aux tribunaux pour viol, pillage ou assassinat ; qu'un jury,
« composé d'artisans, n'ait plus à prononcer sur l'intention que peut avoir
« le prévenu en volant à son hôte ou les draps de son lit ou des vêtements.
« Que, d'un autre côté, tout homme trouvé les armes à la main contre
« les troupes de la République soit jugé de suite par une commission
« militaire ; car nous avons vu relâcher successivement, en faveur de
« *l'intention*, nos déserteurs revêtus de l'uniforme ennemi et se battant
« contre nous ainsi que l'aide-de-camp de Puisaye et de Cormatin. »
(Hoche au comité.)

ments pour les magistrats qui avaient montré de la fermeté, il réclama la destitution de ceux dont le patriotisme, la probité, l'intelligence ne lui paraissaient pas suffisamment établis. Les notes détaillées qu'il envoya à cet égard au gouvernement pourraient servir à prouver avec quelle vigilance il avait étudié et interrogé le personnel de l'administration. Il n'était à coup sûr un seul homme dans toute la Bretagne qui fût aussi bien renseigné.

Enfin, le point sur lequel il insista le plus, fut la nécessité de frapper immédiatement un grand coup en Vendée. Il fallait à tout prix en finir avec Charette, qui venait de relever son chapeau, et qui était salué comme le restaurateur de la monarchie. Charette tombé, la chouannerie se trouvait atteinte en quelque sorte du même coup; elle perdait en lui la force morale que sa renommée donnait à la cause royaliste. « Cette réputation de moins, « écrivait Hoche, et nous touchons au but. »

Sur ce point, comme sur tous les autres, l'avis de Hoche fut suivi sans discussion. Une conférence dut avoir lieu à Nantes entre Canclaux, du Bayet et Hoche, pour préparer contre Charette la campagne qui devait être la dernière du chef vendéen.

TROISIÈME PARTIE.

I.

Y eut-il, comme on l'a écrit, comme l'affirme l'auteur de *La Vendée militaire*, à la suite des conférences de La Jaunais, des articles secrets qui stipulaient le retour de la monarchie? Pour résoudre cette question, il suffit de rappeler les instructions secrètes données à Humbert par Bollet. Que Ruelle, qui dirigeait à Nantes les négociations entamées avec Charette, qui tenait moins à assurer la pacification qu'à la proclamer sans retard, ait laissé entendre que des vœux étaient formés pour une restauration royaliste, c'est là une version que l'on peut accepter; mais il ne faut pas aller plus loin.

Charette, d'aileurs, put se laisser prendre d'autant plus facilement aux ouvertures de Ruelle, si elles furent faites, qu'elles étaient conformes au langage tenu par les délé-

gués de l'agence. Que disaient-ils autre chose sinon que l'opinion publique se prononçait dans toute la France, comme elle l'avait fait dans l'ouest, pour la monarchie? Ne croyait-on pas Hoche lui-même fatigué de ce gouvernement qui n'avait pu faire succéder à l'échafaud que l'anarchie, et fort disposé à accepter le roi qui reconnaîtrait et assurerait sa position.

Telles étaient les illusions de la petite cour de Vérone, illusions que les délégués de l'agence firent partager à Charette et que Ruelle n'eut peut-être qu'à entretenir. Ainsi, il est possible qu'en se soumettant à la République, Charette n'ait cru se soumettre qu'à un fantôme tout près de s'évanouir.

Au reste, les circonstances commandaient. Victorieuse aux frontières, la République, quelle que fût sa durée et sa force comme gouvernement, pouvait bientôt peser de tout son poids sur les provinces insurgées. Trop faible pour résister à l'armée qui l'occupait, que pourrait faire la Vendée contre les renforts, déjà en colonnes de marche, qui arrivaient de toutes parts? Elle n'avait pas cessé d'être royaliste : elle avait perdu l'espoir de faire triompher par les armes la cause du roi, et le découragement avait gagné les plus fermes. Autour de Charette et de Stoflet, seuls survivants de tant de chefs illustres, il ne restait, ardents à la guerre, que les déserteurs, quelques soldats étrangers, et un petit nombre d'hommes du pays, pour lesquels la vie d'aventures et de combats était devenue un besoin; la population attachée au sol, le paysan vendéen proprement dit, allait

au devant de la paix qu'on lui proposait. On l'a dit, ces dispositions dataient de loin déjà. Après la campagne d'outre-Loire, plus douloureuse encore par ses désastres que glorieuse par ses premières victoires, la Vendée se fût soumise si on lui eût tendu la main. Au lieu de la branche d'olivier, on lui présenta le fer et le feu; pour pacificateurs, on lui envoya des bourreaux; aussi, malgré elle, ayant perdu les illusions et l'enthousiasme des premiers jours, avait-elle été forcée de reprendre les armes et de se rallier autour de Charette.

Aujourd'hui que, par son décret d'amnistie, la République avait ouvert une voie à la conciliation, le vœu général était de déposer les armes. C'est surtout sous la pression de ce sentiment que Charette consentit à signer les conventions de la Jaunais.

Avec une position aussi compromise que la sienne, les conditions qu'on lui faisait étaient d'ailleurs assez bonnes pour qu'il n'hésitât point à les accepter. Les représentants, il est vrai, refusèrent de traiter de puissance à puissance avec Charette ; mais ils laissèrent intacte son autorité. Ils lui constituèrent, sous le nom de garde territoriale, une milice permanente soldée aux frais du gouvernement ; ils firent donner main-levée du séquestre à ceux des Vendéens rentrés dans le sein de la République, qui avaient été inscrits sur la liste des émigrés ; ils promirent le remboursement de tous les bons signés par le commissaire aux vivres dans son armée et celle de Sapinaud jusqu'à concurrence de dix millions ; il lui fut personnellement compté une somme de cent mille francs

à titre d'indemnité. On peut le dire, la République payait les frais de la guerre que l'insurrection lui avait faite. Et, pour prix de ces sacrifices, que lui demanda-t-elle? de vouloir bien la reconnaître.

Les termes de cette reconnaissance sont, par exemple, explicites et formels.

« Nous déclarons solennellement à la Convention na-« tionale et à la France entière nous soumettre à la « République française une et indivisible; nous recon-« naissons ses lois et nous prenons l'engagement de n'y « porter aucune atteinte. Nous promettons de remettre « le plus tôt possible l'artillerie et les chevaux d'artillerie « qui sont entre nos mains, et nous prenons l'engage-« ment solennel de ne jamais porter les armes contre la « République. »

Le général royaliste Beauvais, qui assistait aux conférences, non seulement ne parle pas dans ses mémoires du prétendu traité secret, mais il fait connaître que le nom du roi ne fut pas même prononcé. En présence de cet oubli et des déclarations qu'on vient de lire, il n'était certes pas permis de douter, sans porter atteinte à sa loyauté, que Charette ne fût alors sincère. On ne lui demanda d'ailleurs aucune profession de foi humiliante; il n'eut point à renier ses croyances, à démentir son passé; il n'eut point à promettre son dévouement à la République, il ne dut s'engager qu'à subir l'autorité de ses lois. Loin de le traiter en vaincu auquel on pardonne, on chercha à donner à sa soumission le caractère de la spontanéité; on s'efforça d'y faire voir un retour volontaire; on laissa

entendre que ce n'était pas contre la République même qu'il avait pris les armes, mais contre les hommes exécrables qui couvraient la France d'échafauds ; le gouvernement que Charette reconnaissait n'était pas celui qu'il eût choisi, mais ce n'était pas non plus celui qu'il avait attaqué; ce n'étaient point d'anciens ennemis qui se reconciliaient, mais des citoyens divisés par un malentendu et qui s'étaient expliqués après la chute de l'ennemi commun. Tel fut, au reste, le sens de la lettre adressée par Charette lui-même à ses compagnons d'armes. Et, je le répète, j'ai peine à croire qu'il eût, dès ce moment conçu la pensée de recommencer la guerre. Il est peu d'hommes qui puissent songer à rompre un engagement à l'heure même où ils le contractent; c'est plus tard, quand les évènements sollicitent, que la conscience parle moins haut et capitule.

On sait l'entrée à Nantes presque triomphante que les représentants et les généraux ménagèrent à Charette. Cette ville ouvrit avec acclamation ses portes à celui qui n'avait pu les forcer; la foule se pressait pour le voir passer et lui battait des mains sur ce pont Rousseau où, deux années auparavant, à la tête de ses paysans du Marais, désigné aux balles par son panache blanc, il s'était maintenu avec un si beau courage jusqu'à ce que le

dernier de ceux qui l'entouraient fût tombé sous le feu dont il bravait l'atteinte. Les sanglantes exécutions de Machecoul, la mort de Marigny, étaient comme effacées par le prestige qui s'attachait alors à l'éclat un peu romanesque de sa réputation, et surtout par l'espoir des jours meilleurs dont sa présence semblait annoncer le retour. On dit que cette ovation le trouva froid et contraint; en effet, il comprenait qu'il était moins l'objet de l'enthousiasme que de la curiosité, et que les acclamations s'adressaient moins au général vendéen qu'au déserteur supposé de la cause monarchique. La couleur des cocardes, les cris de la multitude disaient qu'on saluait en lui un républicain de plus, et retentissaient douloureusement dans le cœur du royaliste.

Parmi tous les regards fixés sur lui il cherchait en vain un regard vraiment ami. Il ne se dissimulait pas que, si, à la suite d'un combat malheureux, il fût entré dans cette ville prisonnier destiné à l'échafaud, sa présence eût soulevé bien d'autres applaudissements. L'espèce de cordialité qui régna dans les banquets où il fut invité, les égards de bon goût dont il fut l'objet de la part des représentants et des généraux républicains ne lui firent donc pas illusion sur les sentiments qu'il inspirait. Il vit bien qu'il n'avait d'autre rôle que d'être donné en spectacle, et son orgueil s'humilia des empressements dont une vanité vulgaire eût été satisfaite. Il se dit que sa place était dans le Bocage au milieu des siens, et il se prépara sans retard à y retourner. Un plus long séjour à Nantes n'eût pas été sans danger pour sa considération.

Il était de ces hommes auxquels la perspective est nécessaire, et dont la supériorité disparaît hors du cercle où elle s'est exercée. Sa timidité, l'embarras de sa parole, son esprit abrupte, sans culture, et, il faut le dire, une rudesse grossière, le faisaient presque dès la première entrevue descendre du rang où l'imagination l'avait élevé.

Charette sortit de Nantes sans s'abuser sur l'état qu'il fallait faire de la disposition des esprits au retour des idées monarchiques; pourtant je ne veux pas croire que le projet de reprendre les armes pour faire triompher sa cause fût dès-lors définitivement arrêté dans sa pensée. Il revint à Belleville découragé, mais sans irritation, attendant les évènements; sans doute disposé à repousser la force par la force, mais non avec le dessein de préparer et de provoquer, avant qu'une agression du gouvernement lui en fît un devoir, une nouvelle levée de boucliers.

Plusieurs mois se passèrent sans amener aucun changement apparent dans les dispositions de Charette. Il vivait avec tous les dehors du commandement; rien ne semblait changé dans sa position; il se parait toujours de son titre de général en chef; ses divisionnaires, qui venaient prendre son mot-d'ordre, conservaient leurs cadres et un grand nombre de leurs soldats. Le drapeau blanc flottait à Belleville, et l'on peut dire que Charette sem-

blait croire qu'il n'était forcé de reconnaître la République que hors du cercle fort étendu tracé autour de son quartier général. Dans ce cercle, qui composait tout son ancien commandement, il n'y avait guères d'autre autorité que la sienne.

Il profita, d'ailleurs, de cette autorité pour faire, dans le principe, exécuter aussi fidèlement que possible les conventions de la Jaunais. L'infatigable Charette éprouvait lui-même enfin le besoin de se reposer. Pendant la campagne d'hiver qui venait de se terminer, toujours sur le qui-vive, harcelé sans relâche, il avait à peine eu le temps de reprendre haleine. Les conventions de la Jaunais furent donc faites à propos même pour lui. La guerre était son élément, il avait un cœur de lion dans un corps de fer, mais il aimait le plaisir; il jouit avec ivresse, pendant quelques jours, du calme et de la sécurité qui deviennent, après les périls et une agitation violente trop prolongée, une halte nécessaire.

Il voulut en conséquence éloigner de sa pensée toute cause d'irritation, et fit taire les mécontents qui conseillaient la défiance; il se livra tout entier aux loisirs voluptueux d'une paix qu'il avait acceptée et sans permettre qu'on lui en montrât le terme prochain.

Au reste, pour qui recommencer la guerre? Pour défendre la liberté et l'honneur du peuple de la Vendée qu'outrageait la présence de l'armée républicaine? mais ce peuple était allé au-devant de l'amnistie. Pour les princes? mais ils semblaient avoir eux-mêmes déserté leur cause; pas un mot, pas un signe d'encouragement de

leur part. Leur oubli, l'apparence de leur dédain même, ne semblaient-ils pas autoriser l'indifférence et l'oubli ? Quel compte avaient-ils tenu d'un dévouement si héroïque, de tant de généreux sang versé ?

Les envoyés de l'agence ne purent à cette époque obtenir de Charette la promesse de reprendre les armes. A toutes leurs instances, il opposait, non les conventions de la Jaunais, mais les dipositions pacifiques des habitants ; il montrait ses divisionnaires fraternisant avec les commandants des postes républicains.

Toutefois sa conduite cessa bientôt d'être entièrement conforme à ses paroles. Tout en répondant que la reprise des hostilités lui semblait impossible, il embauchait les soldats républicains ; il accueillait les déserteurs ; il faisait des approvisionnements de munitions, comme si la guerre eût dû inévitablement recommencer. Mais il ne faisait, disait-il, qu'obéir aux conseils de la prudence ; c'étaient des précautions, sans doute fort inutiles, contre la mauvaise foi possible du gouvernement républicain ; il se mettait seulement en mesure d'opposer une résistance sérieuse à une attaque imprévue. Les royalistes, en effet, pouvaient désarmer sans se livrer ? et devaient-ils se livrer avant que le gouvernement eût prouvé par des actes nombreux, que l'amnistie complète était dans son cœur autant que dans ses proclamations ? Tel était le langage que tenait Charette, même aux délégués de l'agence.

En s'exprimant ainsi, Charette était-il sincère ? Je suis porté à le croire. Je pense que, tant qu'il parut

oublié des princes, il s'efforça de maintenir la bonne intelligence avec les républicains. Une lettre du régent changea ces dispositions. Cette lettre, datée de février, n'arriva que le 10 juin ; la difficulté des communications pendant les hostilités avait empêché qu'elle ne parvînt plus tôt à Charette. Elle renfermait les témoignages les plus vifs de la confiance et de l'admiration. Charette avait donc injustement accusé les princes d'ingratitude ; ses services n'avaient donc pas été dédaignés, ses talents méconnus! Un aide-de-camp du comte d'Artois, qui put, à la faveur de la paix, pénétrer jusqu'à Belleville, apporta aussi à Charette les félicitations de ce prince. On lui déroula le projet que l'on avait formé de dérober à Puisaye les secours que ce chef avait personnellement obtenus du gouvernement anglais. Puisaye n'avait pas la confiance des princes ; c'était un esprit entaché d'idées constitutionnelles. On saurait empêcher que l'expédition qui se préparait n'abordât en Bretagne ; on la ferait arriver sur les côtes de la Vendée, et Charette se trouverait ainsi à la tête de forces imposantes dont le prince promettait de doubler l'élan par son arrivée prochaine sur le théâtre de l'insurrection. Cette perspective l'enflamma ; il écrivit au régent cette lettre qui sent l'enthousiasme et où respire la joie d'être enfin apprécié à sa valeur :

« MONSEIGNEUR,

« La lettre dont V. A. R. vient de m'honorer trans-
« porte mon âme! Quoi! j'aurais le bonheur de vous

« voir, de combattre sous vous pour la plus belle des « causes!.... »

Dans cette lettre, Charette se justifie d'avoir signé les conventions de la Jaunais; et sa justification consiste à dire qu'il avait formé d'avance le dessein de n'y pas rester fidèle. Je persiste à croire que Charette se calomnie. Cette lettre est du 10 juin 1795; à dater de ce moment, on comprend que son rôle fut définitivement arrêté.

Comme le concours de Stoflet paraissait nécessaire pour le succès de cette reprise d'armes, Charette, malgré sa répugnance, consentit à une entrevue avec ce chef. Il fut convenu qu'un soulèvement général aurait lieu au moment où les secours promis par l'Angleterre seraient arrivés; et, pour exciter ce soulèvement, on résolut de publier un manifeste dont, on a lieu de le croire, la rédaction fut confiée à l'abbé Bernier, le véritable homme politique du parti; mais, jusqu'au jour de l'appel aux armes, on se promit d'endormir la vigilance des Républicains par une dissimulation profonde.

Ce fut vraiment là le point de départ de la perfidie. Jusqu'à ce moment, la sincérité de Charette n'est pas complète, mais il n'a pris encore aucun parti; il peut avoir lui-même des illusions sur sa bonne foi; maintenant ces illusions ne sont plus possibles pour personne. Le rôle qu'il accepte ne fait certes pas honneur à sa loyauté; et, comme il attend, pour se déterminer, que les princes le récompensent au moins par leurs éloges et des encouragements, on ne peut dire qu'il ait obéi à un dévouement aveugle et à un entraînement désintéressé.

Je cherche en vain parmi ceux qui s'illustrèrent dans la première insurrection, je n'en trouve pas un qui eût consenti à se faire complice de ces mensonges. Le succès de la cause eût-il été à ce prix, Bouchamp eût mieux aimé s'ensevelir dans la défaite à un autre Saint-Florent, que s'épuiser en protestations démenties par son cœur.

Une fois le projet arrêté avec Stoflet, de surprendre les républicains, Charette ne négligea rien pour leur inspirer la sécurité nécessaire à la réussite de ce dessein. Or, il ne crut pas mieux prouver son désir de rester fidèle aux conventions de la Jaunais, qu'en se plaignant de leur inexécution. Dans ce but, il adressa au comité de Salut-Public, de concert avec Stoflet, un exposé des griefs des royalistes si disposés à sacrifier les plus légitimes ressentiments au maintien de la paix. On comprend qu'il y fut répondu de manière à calmer leurs inquiétudes si elles eussent été sérieusement exprimées.

Cependant, malgré le soin qu'il avait pris de cacher sa pensée, Charette commençait à être soupçonné par les généraux et les représentants; il devenait difficile de croire à sa sincérité. Des paroles imprudentes de quelques officiers; un air de menace; je ne sais quelle présomptueuse confiance qui se trahissait à chaque instant; tout donnait à penser que l'on se préparait à une nouvelle levée de boucliers. Bien que, dans la Vendée, les chefs missent plus de soin, qu'ils ne faisaient en Bretagne, à dissimuler, les mêmes symptômes trahissaient les mêmes intentions. Se conformant aux instructions formelles du Comité, les généraux et les représentants étaient condam-

nés à ne prendre aucune mesure vigoureuse contre le danger qu'ils prévoyaient; suivant, sur la rive gauche de la Loire, l'exemple donné sur la rive droite par le général Hoche, ils se bornaient à se tenir prêts contre toutes les éventualités, et s'interdisaient de fournir un prétexte qui pût les précipiter.

Toutefois, malgré leur prudence, les prétextes n'eussent pas fait défaut à Charette, s'il les eût attendus pour recommencer la guerre. Quelques officiers et plusieurs soldats républicains ayant été égorgés sur la route des Sables à Palluau, le général vendéen Allard, qui commandait sur ce point une division, fut soupçonné d'avoir connu et favorisé ces assassinats. Voulant en tirer vengeance, le représentant Gaudin, qui était très ardent et porté par tempérament aux représailles violentes, fit surprendre Allard dans son camp, assis sur une hauteur qui dominait le chemin des Sables. Cette surprise eut tous les caractères d'une trahison; car on se présenta au camp sous les apparences les plus amicales. Allard fut arrêté au moment où il venait avec confiance au-devant des visiteurs, à peine accompagné de quelques-uns des siens. La défense du camp n'étant plus possible, il tomba au pouvoir des républicains. On trouva dans le camp les dépouilles des officiers et des soldats tués récemment sur la route des Sables. Allard avait connu les massacres, mais on doit dire, pour sa justification, qu'il ne les avait pas commandés, et que l'autorité nécessaire pour les punir lui avait manqué. Il fut conduit au château de Saumur, et n'eut à subir d'autre peine que la détention ; quelques-

uns de ses soldats, arrêtés avec lui et reconnus pour les coupables, furent passés par les armes. Des représailles suivirent; on pilla des convois; on fusilla des escortes; mais, pour rester fidèle à son plan, pour forcer la République à le croire personnellement dévoué au maintien de la paix, Charette défendit qu'aucun des chefs se trouvât présent à ces attaques. Il crut qu'il pouvait ainsi décliner toute responsabilité. Avait-il laissé faire, ou avait-il eu la main forcée? on ne savait. Il répondit aux plaintes des représentants que ces attaques devaient être attribuées à l'indignation du peuple contre l'enlèvement d'Allard, et qu'il lui avait été impossible, ainsi qu'à ses lieutenants, de la contenir. Un bataillon républicain sortit à son tour de ses retranchements, se répandit dans les campagnes voisines, et ne rentra qu'après avoir tout mis à feu et à sang. Le général en chef et les représentants étaient étrangers à cette barbare expédition. Charette ne se permit pas d'exprimer un doute à cet égard; mais, certes, on le voit, s'il l'eût cherchée, l'occasion ne lui eût pas manqué de renouveler les hostilités.

L'occasion devait s'offrir plus pressante encore et donner la mesure de sa patience. Sous prétexte de prévenir de nouvelles collisions, les représentants firent établir un camp à Lamotte-Achard, à cinq lieues de Belleville, et resserrèrent ainsi le territoire sur lequel on avait laissé Charette exercer une domination absolue. Charette se plaignit; il écrivit que l'établissement de ce camp était une infraction flagrante aux conventions de la Jaunais. On lui répondit que l'égorgement des convois

était une infraction plus grande encore. C'était, d'ailleurs, une simple mesure de sûreté. N'avait-il pas avoué son impuissance à réprimer les brigandages commis en son nom? devait-on les laisser impunis? ne fallait-il pas suppléer à l'autorité, à la force qui lui manquaient? Il accepta ces explications sans difficulté; mais, en rendant hommage à la bonne foi des représentants et des généraux républicains, il dit que la sienne ne devait pas non plus être mise en doute : des hommes comme eux et lui, ajoutait-il, devaient se croire sur parole. « Au « reste, écrivait-il, les plaintes d'inconduite de mes « *gens*, les soupçons que l'on a répandus contre moi, « m'engagent à faire un rassemblement partiel des diffé- « rentes divisions pour prévenir les abus..... Je ne veux « rien négliger pour vous prouver à quel point je tiens « à remplir mes engagements. » Cette lettre est du 17 juin. Pour apprécier la *sincérité* des sentiments qu'elle exprime, il suffit de la rapprocher de la lettre citée plus haut, et adressée par Charette au régent quelques jours auparavant (10 juin). Charette avait besoin de passer une revue de ses divisions pour les préparer à frapper le coup qu'il méditait. Le moment d'agir approchait, et, plus que jamais, il tenait à voiler ses desseins.

Lors de leur dernière entrevue, il avait été décidé entre Charette et Stoflet que leurs divisions prendraient les armes au même moment; mais, lorsque Charette fit

demander à Stoflet de fixer ce moment sans le retarder, il le trouva singulièrement refroidi. N'était-ce pas une témérité insensée ? N'aurait-on pas à se reprocher d'avoir fait couler de nouveau des flots de sang, d'avoir entraîné tant de braves gens à leur perte, sans aucune chance sérieuse de succès pour la cause royaliste ?

Charette resta stupéfait quand on lui fit connaître ces objections. N'auraient-elles pas dû, en effet, être soulevées dans le principe ? N'était-ce pas Bernier, de concert avec Stoflet, qui avait rédigé le manifeste dont on avait fixé la publication aux premiers jours du mois suivant, et dans lequel on appelait aux armes les fidèles vendéens ? La position était-elle plus mauvaise aujourd'hui qu'à l'époque de la rédaction de ce manifeste ? Stoflet, dirigé par Bernier, se retrancha dans la question d'inopportunité, et sembla revenir sur ses déclarations précédentes. Charette, dont le parti était pris, qui n'était pas homme, même en face des obstacles inattendus et les plus insurmontables, à se désister d'une résolution arrêtée, répondit que, fût-il seul à tirer l'épée, il saurait répondre à l'appel de ses princes, et qu'il signerait seul le manifeste. Toute correspondance cessa à dater de ce moment entre Stoflet et Charette.

Celui-ci, s'autorisant de la surprise du camp d'Allard et de l'arrestation de ce général, le lendemain en quelque sorte du jour où il écrivait aux représentants : « Je « vous réitère les protestations de ma sincérité à tenir « mes engagements, » vint à l'improviste attaquer le

poste des Essarts. Les Républicains surpris ne purent tenir; il en fut tué un grand nombre; Charette emmena au moins trois cents prisonniers. Ce succès facile d'ailleurs détermina les indécis, et Charette se retrouva à la tête d'une force assez imposante. Il réunit autour de lui à peu près une douzaine de mille hommes. C'était une petite armée, ce n'était pas une insurrection : le pays proprement dit n'était pas avec lui. C'était la paix que voulait le pays, depuis qu'il commençait à croire que la République la voulait sincèrement.

Charette ne publia son manifeste qu'après avoir commencé les hostilités. On y lisait « que la promesse formelle « faite par les représentants de travailler de concert avec « lui à faire rétablir avant six mois Louis XVIII sur le « trône avait pu seul le déterminer à suspendre les hos- « tilités. Que cette promesse était une des clauses secrètes « du traité de La Jaunais. » L'invention de ces clauses appartenait à l'abbé Bernier. Si elles eussent, en effet, existé, Charette n'eût certes pas manqué de les faire connaître au régent dans la lettre du 10 juin citée plus haut. Au lieu de chercher son excuse dans la nécessité (1), il eût dit : Je n'ai déposé les armes que parce que le rétablissement de la monarchie en a été la condition; et il eût envoyé les pièces à l'appui. L'abbé Bernier avait

(1) « Fort de ma conscience, je dirais à mes censeurs : Politiques pro- « fonds, vous qui n'avez jamais connu les lois de la nécessité, qui jugez « sur les apparences, venez apprendre les circonstances impérieuses qui « m'ont détourné. Venez peser l'avantage qui en peut résulter pour nos « armes sous tous les rapports, etc. » (Lettre de Charette au régent.)

cru nécessaire de publier la fable d'un traité secret promettant le rétablissement des Bourbons, pour justifier, aux yeux des princes, la soumission, aux yeux du peuple vendéen, le renouvellement des hostilités.

Lorsqu'il avait rédigé ce manifeste, l'abbé Bernier avait, ainsi que Stoflet, l'intention de faire soulever le pays soumis à leur autorité; mais la lettre adressée à Charette par le régent avait changé ces dispositions. Dans cette lettre, en effet, le nom de Stoflet n'était pas même prononcé, et l'abbé Bernier, qui confondait son importance avec celle de ce chef, piqué au vif par cet oubli, conseilla le refus de concours, pour faire comprendre qu'il y a des services et des noms que les princes ne peuvent impunément ignorer. Toutefois, comme pour laisser le temps de réparer cet affront, on en dissimula le ressentiment, on se borna à l'inaction et au silence, se tenant tout prêt d'ailleurs à seconder Charette si des encouragements, pareils à ceux que celui-ci avait reçus, retardés peut-être par des obstacles involontaires, arrivaient à l'ex-major général de la grande armée vendéenne. Ces encouragements se firent vainement attendre. Une seconde lettre du roi parvint, il est vrai, en Vendée; mais c'est encore à Charette qu'elle était écrite, et cette lettre apportait mieux que des félicitations : elle contenait, pour ce dernier, le brevet de lieutenant-général. A la nouvelle de cette faveur, qui plaçait Charette hors ligne, et mettait sous son commandement toutes les forces de la Vendée insurgée, Bernier et Stoflet sortirent de la froide réserve qu'ils avaient d'abord gardée. Après la

signature du traité de La Jaunais, auquel Stoflet refusait d'adhérer, Charette avait offert aux généraux républicains de marcher de concert avec eux contre ce chef. Aujourd'hui, s'il n'eût pas craint d'éprouver le refus que la bonne volonté de Charette avait eu à subir, Stoflet n'eût certes pas hésité à proposer son concours contre ce rival. Mais la République n'acceptait, maintenant surtout, que la soumission de ses ennemis. Stoflet et Bernier durent donc se borner à renouveler les témoignages de leur dévouement à la République. Dans une lettre officielle adressée à MM. de Scepeaux et de Bejarry, ils signèrent cette protestation contre le manifeste de Charette :

« Nous sommes étonnés que ce prétendu manifeste ait « fait tant de bruit. Les calomnies sont si frappantes, « les raisonnements si décousus, les vues et intentions si « doubles et si perfides, que les moins clairvoyants en « sont révoltés. Qui croirait jamais aux promesses qu'il « dit lui avoir été faites ? au dessein de rétablir un « roi....., tout cela n'est pas simplement supposé, mais « contre toute vraisemblance..... Que prouve cette con- « duite de sa part ? Qu'il nous a trompés comme la Ré- « publique et promis une chose pendant qu'il faisait « l'autre. Le temps, la France et la postérité le jugeront « ainsi que nous. » . . . .

. . . .

On ne pouvait avec plus d'effronterie se donner à soi-même un plus éclatant démenti. Charette eût pu engager

une polémique; il s'y refusa, moins encore parce qu'il manquait de plumes exercées que par dédain. Les distinctions particulières dont il se voyait l'objet lui avaient élevé le cœur et ajoutaient à sa fierté naturelle.

Dans la conduite de ces deux généraux royalistes, il n'y a rien, certes, qui rappelle le magnanime dévouement des Bonchamp, des Lescure, des Larochejacquelein : nous sommes loin de l'épopée vendéenne. Les premiers chefs dont la modestie égalait le grand courage et les talents auraient tout sacrifié à la cause qu'ils soutenaient: fortune, honneurs, droit légitime au commandement; Charette et Stoflet étaient prêts à sacrifier cette cause aux irritations de l'orgueil mécontent.

Au reste, le concours de Stoflet n'était pas, en ce moment, nécessaire à Charette. Tous les regards étaient fixés sur Quiberon, où venait de débarquer l'expédition partie des ports de l'Angleterre, et il semblait que, des deux côtés, en Vendée, il eût été fait comme une convention tacite de rester purement sur la défensive. Les républicains se bornaient à garder leurs postes; Charette à organiser son armée. Ainsi, c'était plutôt une déclaration de guerre que la guerre même; et, quoiqu'il eût déployé son drapeau, Charette restait à peu près aussi immobile que Stoflet; seulement, tandis que l'nn protestait de sa soumission aux lois de la République, l'autre déclarait qu'il persévérait dans le dessein de vaincre ou de mourir pour relever le monarchie.

L'immobilité de Charette n'était pas, toutefois, l'effet de son impuissance. Il entrait dans ses desseins de sus-

pendre en quelque sorte les hostilités, aussitôt après les avoir commencées. Si, après l'arrestation de Cormatin, la mort de Boishardy, le soulèvement des Bretons, il s'était cru forcé de pousser enfin son cri de guerre, il avait voulu faire une diversion plus apparente que réelle. L'agence, on s'en souvient, lui avait annoncé qu'on enlèverait à Puisaye, pour les conduire en Vendée, les troupes actuellement débarquées à Quiberon. Or, pour que ce projet réussît, il devait, tout en déclarant la guerre, ne faire en Vendée contre les républicains aucune démonstration assez sérieuse pour les inquiéter. Il fallait qu'ils pussent porter tous leurs efforts contre l'armée expéditionnaire, et la tenir si étroitement bloquée à Quiberon que, s'y voyant réduite à l'inaction, elle fût obligée de sortir de la presqu'île. Et, comme, d'après les conventions auxquelles Puisaye avait consenti, l'armée expéditionnaire ne pouvant entrer ou se maintenir en Bretagne, devait être conduite sur les côtes du Poitou et mise à la disposition de Charette, on comprend que ce chef ait cherché, par son inaction, à réaliser cette éventualité. Son immobilité, après l'attaque du poste des Essarts et la publication du manifeste, n'avait pas d'autre but.

C'était là une conduite qui ne se faisait pas remarquer par une grande loyauté, mais qui, au point de vue purement militaire, pouvait assurément se justifier. Si, en effet, au moment où Hoche avait concentré toutes ses forces au camp de Sainte-Barbe pour enfermer les troupes royalistes dans la presqu'île de Quiberon, ces troupes se dérobant tout-à-coup, eussent été conduites en Poitou

et mises sous les ordres de Charette, ce puissant renfort, obligeant peut-être Stoflet à sortir de son inaction, eût rendu l'espoir et la confiance aux Vendéens découragés, et rétabli, pour quelque temps du moins, l'insurrection victorieuse et dominante sur toute la rive gauche de la Loire. C'était là le plan conçu par l'agence. Ce plan échoua, grâce à l'énergie que montra Puisaye pour conserver le commandement de l'armée expéditionnaire. On connaît le sort qui fut réservé à cette armée. Charette, en apprenant l'issue fatale de cette expédition, sur le concours de laquelle il avait peut-être trop facilement compté, eut un pressentiment du sort qu'il s'était préparé.

Regretta-t-il d'avoir tiré l'épée? Il n'était pas homme à faire sur le passé ces retours stériles et douloureux. Seulement il parut avoir pris la résolution, ayant relevé le drapeau de l'insurrection, de s'en faire un linceul. Il brûla hardiment ses vaisseaux.

Il avait dans son camp de Belleville quatre cents prisonniers républicains; il les avait bien traités, accueillant parfois les officiers à sa table. Lorsque lui parvint la nouvelle des exécutions d'Auray, il fit venir deux de ces prisonniers, et leur dit : « Allez rendre compte aux ré-« publicains de la manière dont vous avez été accueillis « dans mon armée, des soins que l'on a eus de vous, et « dites que le sang versé demande du sang, et que pas « un de vos camarades n'existera demain matin. »

L'ordre de cette immolation fut donné de sangfroid; il n'y eut ni accusés ni juges; un mot de sa bouche suffit. Il accorda la nuit aux prisonniers pour se recon-

cilier avec Dieu. Le lendemain, dès l'aube, ils étaient tous impitoyablement massacrés. Charette, enfermé dans une ville assiégée, n'eût pas montré moins d'émotion en ordonnant d'abattre les chevaux de la cavalerie qu'il ne pouvait plus nourrir. Peu d'hommes ont poussé plus loin le dédain des lois de l'humanité. Il avait pour la vie d'autrui la même indifférence qu'il avait pour la sienne. En tuant, il ne fut poussé ni par la haine, ni par la passion politique; il n'obéit pas à la loi cruelle d'une implacable nécessité; il crut user du droit de légitimes représailles. « Le maladroit! écrivait Hoche à cette oc-
« casion au général Hédouville; son cœur ne lui a pas
« dit qu'en nous renvoyant ces prisonniers après les
« exécutions d'Auray, il eût remporté contre nous la
« plus belle de ses victoires. Bonchamp n'y eût pas
« manqué. » Charette, en effet, ne comprit pas que les prisonniers de Quiberon périrent victimes d'une loi barbare qu'une loi seule pouvait abroger, et que c'est au malheur des temps, et non à la volonté impuissante des généraux, qu'il fallait demander compte de ce généreux sang répandu; tandis que lui, maître absolu, ayant droit de vie et de mort, sera éternellement responsable de ce grand meurtre dont la magnanimité de Bonchamp rehaussera toujours l'horreur. Le désastre de Quiberon, en faisant perdre à Charette l'espoir des succès qu'il avait un instant rêvés, lui inspira je ne sais quel farouche dédain des lois divines et humaines. A dater de ce moment, son courage eut un cachet de sombre colère et de révolte ardente contre la destinée.

Cependant quelques jours d'illusions devaient encore être accordés à Charette. En effet, fidèle aux promesses faites au comte de Puisaye, le ministère anglais venait de diriger sur les côtes de France la troisième expédition (1). C'était celle-là qui portait ces régiments anglais, si vivement sollicités par Puisaye, mais que le ministère n'avait pas voulu envoyer en France, avant que les émigrés leur frayant le passage, eussent confirmé les paroles de Puisaye, et prouvé combien l'accès était facile. On sait comment cette preuve fut donnée. Les accusations contre la perfidie du cabinet de Saint-James n'ont pas manqué. Les sentiments bien connus de M. Windham ne permettent pas cette interprétation. Le concours fut sincère et sérieux ; s'il ne fut pas efficace, ce n'est pas à lui que la faute en doit être imputée.

Bien qu'au moment où partit le convoi le ministère ignorât encore l'étendue des désastres de Quiberon, cependant, devenu plus circonspect, il voulut être assuré que ses soldats ne seraient pas sacrifiés à de vaines espérances ; il ne consentit à les laisser partir que sous la condition que le comte d'Artois marcherait à leur tête. Le caractère de ce prince, peu porté aux aventures, promet-

(1) La première était venue avec Puisaye, la seconde avec le comte de Sombreuil.

tait qu'ils ne seraient pas imprudemment engagés dans l'insurrection.

Cette troisième expédition vint mouiller dans la baie de Quiberon. Là, il fut impossible de dissimuler le coup qui avait été porté à la cause royaliste; les rochers de la presqu'île étaient encore teints du sang qui avait coulé. En ralliant les débris de l'armée royaliste campés sur les grèves désolées de l'île d'Hoat, on apprit tous les détails de l'épouvantable catastrophe. Ce récit produisit sur le comte d'Artois et son entourage une impression de découragement que, malgré ses efforts, il ne put parvenir à dissimuler complètement. Il eût été déjà facile à un regard observateur de lire sur le front du prince et dans les yeux de ses courtisans peut-être plus que de l'hésitation, et comme un regret d'avoir quitté l'Angleterre.

Comme s'il eût voulu se donner le temps de mûrir sa détermination, il se fit débarquer à l'île d'Hoat, pour faire célébrer sur ce rocher un service funèbre en l'honneur de Sombreuil et de ceux qui étaient morts avec lui. Prier pour ces infortunés était bien; mais il s'agissait surtout de les venger. Il semblait, en effet, que l'heure pressât, car l'expédition était signalée, et les républicains sur le qui vive.

Toutefois, cette halte ne pouvait être préjudiciable que moralement au succès de l'entreprise; elle laissait, en effet, les républicains dans l'incertitude sur le lieu du débarquement, et obligeait Hoche à conserver sur les côtes de la Bretagne les troupes qu'il s'était proposé d'envoyer en Vendée.

Il est vrai que, cette incertitude eût-elle cessé, Hoche n'eût pu faire arriver assez tôt en Vendée, où les républicains étaient réduits à la défensive, les renforts nécessaires pour s'opposer à ce que l'armée de l'expédition y prît terre. Il n'avait pas à sa disposition ces moyens de transport que Napoléon réunit plus tard dans sa main toute puissante et qui lui aidèrent à opérer tant de prodiges. Il faut au moins donner du pain au soldat dont on veut obtenir de longues marches. Or les subsistances de l'armée n'étaient nulle part assurées; Hoche n'avait pas l'autorité suffisante pour forcer les administrations civiles à fournir des vivres à ses troupes (1).

Il était loin d'ailleurs de s'effrayer des facilités que trouveraient les troupes de l'expédition pour aborder en Vendée. Un débarquement dans ce pays épuisé ne pouvait pas offrir le même danger qu'en Bretagne, où l'insurrection n'avait pas encore été profondément atteinte; et, bien qu'il crût avoir pénétré les véritables desseins de l'ennemi, que tout lui parût indiquer les côtes du Poitou comme le but de l'expédition, Hoche aimait mieux laisser aux anglo-royalistes toutes les chances de se joindre aux insurgés de la rive gauche, que de leur en offrir une seule de se rallier à ceux de la rive droite.

On comprend que Charette, voyant les républicains ne pas recevoir de renforts, ne conçut aucun doute sur

(1) « Le représentant Cochon a dû vous faire part des obstacles qui me « forcent d'arrêter la marche des troupes. Nous manquons de pain depuis « deux jours. » (Hoche au comité, 2 octobre.)

le succès de la descente. Toutes ses divisions reçurent l'ordre de se tenir prêtes pour accourir sur le rivage. La plupart de ceux qui avaient d'abord refusé de répondre à son appel, regardèrent comme un devoir sacré de grossir les rangs de l'insurrection, dès qu'il leur fut annoncé qu'un prince du sang venait en personne combattre à leur tête. On revit presque l'enthousiasme et ce grand mouvement qui avait poussé la Vendée tout entière contre la République au printemps de 1793.

Cependant Stoflet, toujours mécontent des préférences dont Charette avait été l'objet, craignant d'être forcé par l'entraînement des siens à prêter son concours à son heureux rival, fit tous ses efforts pour cacher à ses divisions les évènements qui se préparaient. Il voulait se faire remarquer par son absence.

Le concours de Stoflet pouvait être utile, mais Charette était loin de le considérer comme indispensable, plus loin encore de le solliciter. Plein de confiance en ses propres forces, il se félicitait au contraire de pouvoir suffire seul à faire prendre possession aux princes de leur royaume reconquis. Il fut pendant quelques jours comme pris du vertige; on eût dit que son jugement, d'ordinaire assez sûr, s'était troublé tout-à-coup. Il était ivre de joie; il formait les projets les plus chimériques. Il venait d'être informé par les délégués de l'agence qu'une attaque irrésistible se préparait à Paris contre la Convention. C'était l'annonce un peu présomptueuse de la journée du 13 vendémiaire. Croyant par cette coïncidence le succès de ses efforts assurés, il se voyait à la veille de

justifier ce titre de second fondateur de la monarchie dont Souvarow venait de le saluer dans une lettre publiée par toutes les gazettes de l'Europe.

Ainsi, à la sombre conviction d'une lutte désespérée, dont son esprit avait été frappé après l'épouvantable désastre de Quiberon, succédait la perspective du triomphe infaillible de la cause royaliste.

Il n'attendait pas comme Puisaye un grand avantage de la présence des soldats anglais dans les rangs de l'insurrection. Ce général vendéen, dont la mémoire ne passera point sans tache à la postérité, conserva toujours le sentiment national dans sa jalouse susceptibilité. On peut dire même qu'il le poussa jusqu'à l'injustice vis-à-vis du cabinet de Saint-James. Les soupçons allèrent chez lui au même excès que la confiance chez le comte de Puisaye. Il ne voulait recevoir de l'Angleterre que de la poudre, des armes, et encore à condition qu'il en paierait le prix, c'est-à-dire qu'il entendait n'avoir d'autre obligation que celle de l'acheteur envers le marchand. La restauration pour laquelle il combattait, il la voulait faite par la France seule. L'Angleterre pouvait donc garder ses soldats; des fusils, de l'artillerie, des chevaux, les gentilshommes échappés au massacre de Quiberon, et avant tout le prince autour duquel ils s'étaient ralliés, c'était tout ce qu'il demandait (1).

(1) « Si l'on agit d'après le vœu de Charette, l'on ne mettra à terre « aucun Anglais. » (Le comité de salut public au représentant Cochon. Extrait d'une lettre qui contient des renseignements donnés par les espions.)

Arrivé le 29 septembre en vue de l'Ile-Dieu, le comte d'Artois y débarqua le 2 octobre. L'Ile-Dieu est située à trois lieues en mer au sud-ouest de la côte de Saint-Jean-de-Mont. Comme l'Ile-d'Hoat et la presqu'île de Quiberon, ce n'est qu'une espèce de rocher inculte, à peine recouvert de terre végétale, et ne pouvant nourrir ses rares habitants. Point de mouillage pour la flotte anglaise, point d'eau douce pour les chevaux : tout faisait une loi de poser à peine le pied sur ce rocher et de hâter le débarquement. Mais, dès le premier jour, on put craindre de voir renouveler la faute de Quiberon. On fit hérisser les côtes de batteries, comme si l'on eût dû prévoir que l'on pouvait y être attaqué. On s'établit, en un mot, à l'Ile-Dieu comme on s'était établi à Quiberon. On voulait choisir son moment pour entrer en Vendée. Il y a des circonstances où attendre l'occasion c'est la perdre : la descente n'était facile, possible même, qu'en la précipitant; tout délai devenait fatal. Si l'apparition de la flotte anglaise sur la côte de Bretagne avait fait suspendre dans cette province la marche des troupes destinées à agir contre Charette, les régiments, rendus disponibles par suite de la paix que l'on venait de conclure avec l'Espagne, étaient en route pour occuper la Vendée. L'avant-garde devait arriver à Luçon vers le 15 octobre (1) : tout

(1) Avis donné au représentant Cochon par le comité de salut public, 25 septembre. Lettre de Willot à Hoche, 1er octobre.

faisait une loi de se hâter ; il n'y avait pas une heure à perdre.

En faisant connaître au comte d'Artois la facilité d'aborder (1), on lui en démontra l'urgence. D'Autichamp fit les instances les plus pressantes ; mais à ses paroles, il fut répondu par des questions qui accusaient de l'incertitude et de l'hésitation. L'entourage du comte d'Artois trouvait son zèle excessif. « Accoutumé à braver les dan-« gers, enflammé pour la cause qu'il servait avec gloire, « il en avait la franchise énergique, et semblait, au « milieu des favoris du prince, retrouver une espèce « d'hommes dont il ne comprenait pas le langage. » Le comte de Vauban, des Mémoires duquel je tire les lignes qui précèdent, s'était aussi rendu à l'Ile-Dieu, porteur d'une lettre adressée au prince par le conseil catholique et royal de Bretagne. Cette lettre disait que la présence du prince sur les côtes, s'il tardait à venir se mettre à la tête des royalistes, n'aurait servi qu'à précipiter la ruine du parti. Il semble que ceux qui se proposaient de vaincre ou de se faire tuer pour leurs princes avaient bien le droit de demander la grâce de mourir sous leurs yeux ; mais le comte d'Artois trouva que, dans cette lettre, la prière ressemblait à un ordre, et dit que, par respect pour sa dignité, il devait la considérer comme non avenue. Il

(2) « Je vais donner ordre à trois de mes divisions de se porter sur la « côte, et moi j'attaquerai en même temps tous les républicains du côté « opposé. Par cette manœuvre, l'ennemi trompé contribuera de lui-même « au succès de l'expédition. Le débarquement peut aussi s'exécuter à la « côte Saint-Jean-de-Mont sans qu'il se tire un coup de fusil. » (Lettre de Charette au commodore Warren.)

demanda en conséquence qu'on lui écrivît une autre lettre où ne serait pas ainsi dictée la conduite qu'il devait tenir : sans doute son désir le plus vif était de combattre à la tête des braves royalistes de la Bretagne et de la Vendée; mais il ne voulait pas avoir l'air de se rendre aux demi-menaces cachées sous la vivacité de leurs instances.

C'est en ces pourparlers que se perdait le temps irréparable.

Après deux tentatives infructueuses pour s'emparer de l'île de Noirmoutiers, l'armée expéditionnaire se retira sur le rocher aride de l'Ile-Dieu. Chaque jour le comte d'Artois faisait remettre au lendemain la descente sur la terre ferme, descente chaque jour plus difficile.

Charette ne s'abusa pas sur l'issue définitive où ces délais devaient aboutir. C'est en vain que le prince disait attendre avec impatience la circonstance opportune; Charette savait bien que cette circonstance ne se présenterait pas. Les grands courages ne se laissent pas abuser par les faux-fuyants d'une prudence trop timide : par ce qu'ils feraient, ils savent ce que l'on devrait faire. Toutefois, il renferma en lui-même sa douleur; il chercha à entretenir chez ses compagnons d'armes une espérance qui pour lui était à jamais détruite. Par déférence, par suite de ce respect pour le prince, qui, chez un vrai royaliste, ne s'éteint jamais, il se prêta à toutes les démarches que le comte d'Artois fit continuer pour le succès d'un débarquement auquel il ne croyait plus. Il accepta, il discuta, comme y ajoutant foi, tous les pro-

jets de descente qui lui furent présentés. Assurément le prince ni son entourage ne cherchaient à l'abuser; mais ils se trompaient sur leurs propres sentiments. Ils prenaient de vagues désirs pour cette ferme volonté qui a d'avance prévu les obstacles et s'est préparée à les braver.

Il faut le dire, il n'était jamais entré dans la pensée du prince de se joindre aux insurgés, n'importe à quel prix et quoi qu'il pût arriver. On ne saurait douter qu'il considérait le succès de l'insurrection royaliste à Paris comme une condition de sa présence au milieu des vendéens (1): ce fut, selon nous, la cause qui, dans les premiers jours, le retint à l'Ile-Dieu. « La correspondance secrète avec Paris, « écrit Vauban, nous disait : Lorsque Monsieur se réunira « aux insurgés, la Convention est perdue et nous sommes « tous sauvés. » Les royalistes de Paris attendaient en effet qu'on leur annonçât la présence du prince en Vendée pour attaquer; mais le prince pensa que c'était à lui de s'appuyer sur les succès des royalistes de Paris, et que, pour paraître au milieu des Vendéens, il avait droit d'attendre qu'ils eussent engagé la lutte et remporté la victoire.

Cette interprétation de la conduite du prince se trouve, dans les notes de Hoche, établie par des extraits des correspondances saisies sur les chefs royalistes; les dates, d'ailleurs, la confirment.

(1) Le 13 vendémiaire était annoncé d'avance.
« On dit, écrivait le général Hoche au représentant Cochon; on dit « que tout a été préparé à Paris; que l'on a choisi, pour porter le grand « coup, le moment de la réunion des assemblées primaires pour l'acceptation de la Constitution. »

En effet, c'est le 2 octobre que le prince arrive en face de l'Ile-Dieu ; le dessein de débarquer est alors incontestable ; seulement, il en diffère le moment. Il y a, on l'a dit, tout à perdre dans ce délai; le prince ne peut l'ignorer : car d'Autichamp, au nom de la Vendée, Vauban, au nom de la Bretagne, le pressent vivement de se montrer sur le rivage. Cependant, à ces instances, il oppose des délais. Or, n'est-on pas fondé à croire que c'est la nouvelle de la victoire des sections contre la Convention qu'il attend ? C'est le 5 octobre que la lutte s'engage et finit à Paris entre les royalistes et la République ; l'issue ne peut en être connue avant le 10 ou le 12, et c'est, en effet, à dater de ce moment que, malgré toutes les précautions dont il s'enveloppe, le langage du prince ne permet plus de penser qu'il nourrisse encore le dessein de se rendre au milieu des insurgés.

Charette ne s'y trompa point ; mais ce ne fut pas seulement le respect qui lui fit refouler dans son cœur tant d'amères déceptions ; il savait que, s'il laissait transpirer ce qu'il avait deviné, il se verrait abandonné par la moitié de son armée, et il voulait épargner au comte d'Artois le spectacle de cette désertion.

L'escadre anglaise appareilla le 8 octobre. Il ne resta dans les parages de l'Ile-Dieu que trois frégates et dix bâtiments de transport. L'armée expéditionnaire continua de rester campée sur le rocher de l'Ile-Dieu, pourvue abondamment de ce matériel que les Anglais traînent toujours à leur suite ; et bien que, par l'arrivée successive des bataillons tirés de l'armée des Pyrénées, les côtes

fussent de jour en jour plus complètement occupées, la correspondance n'en continuait pas moins activement entre Charette et le prince. L'un parlait toujours de sa présence prochaine au milieu des insurgés, à la tête de l'armée expéditionnaire, comme s'il ne l'avait pas rendue impossible par ses hésitations; l'autre acceptait, avec respect et sous les dehors de la confiance, ces protestations belliqueuses auxquelles il ne pouvait plus croire.

Cependant la saison se faisait plus mauvaise; le mouillage devenait presque impossible dans les parages de l'Ile-Dieu; le prince ne pouvait plus prolonger son séjour inutile sur ce rocher. Il fallut enfin avouer qu'on renonçait à une plus longue attente de cette occasion qu'on avait laissée fuir en l'attendant. C'était là un dénouement prévu dès le premier jour; cependant, lorsque Charette reçut du prince l'avis officiel de son départ, son cœur éclata. « Il est des privations que l'on supporte « avec courage et fermeté, écrivit-il à M. de Rivière; « mais celle-là est si grande qu'elle ébranlerait un ro- « cher. » Ce ne fut, dans cette âme si vigoureuse, qu'une faiblesse de quelques instants; le royaliste seul fut accablé, le chef demeura inébranlable et jeta un défi à la fortune.

Le prince laissa pour adieux une longue lettre de regrets qui se terminait par une instruction en manière de plan de campagne, et les plus vifs encouragements à persévérer dans la lutte.

On lit dans M. de Beauchamp qu'après le départ du prince, Charette et son armée, comme saisis d'un accès

de rage, et se précipitant tête baissée au milieu des obstacles, vinrent attaquer le bourg de Saint-Cyr occupé par un demi-bataillon républicain; mais que cette impétuosité échoua contre le froid courage des soldats retranchés dans l'église. M. de Beauchamp ajoute que Charette perdit dans ce combat, son meilleur divisionnaire, son ami cher entre tous, Guérin mortellement atteint de deux balles. M. Crétineau-Joly donne aussi la même date à l'attaque de Saint-Cyr et à la mort de Guérin. C'est une erreur dont eût préservé ces deux historiens l'étude plus attentive des documents. Le général Gouchy rend compte de cette affaire au général Hoche dans un rapport daté du 26 septembre. Or, à cette époque, l'escadre anglaise n'était encore en vue ni de Noirmoutiers, ni de l'Ile-Dieu.

Quels eussent été les effets du débarquement ? 5,580 hommes (1), infanterie et cavalerie, réunis aux troupes de Charette, étaient-ils une augmentation suffi-

(1) *Infanterie.*

Trois régiments anglais	2,800
Débris de Quiberon	357
3e corps de Léon et de Williamson	800
Canonniers de Rotalier	383
Canonniers anglais	200
	4,540

sante pour obtenir le résultat qu'on s'était promis? Nous ne croyons pas que ce renfort eût seulement retardé de quelques jours la ruine de l'insurrection. La force réelle eût été celle qu'eût pu apporter la présence du prince au milieu des Vendéens. Mais ce prince, dont nous ne voulons point révoquer en doute le courage, affable, bienveillant, d'une loyauté qui n'est plus aujourd'hui contestée, n'a jamais passé, aux yeux des plus prévenus, pour joindre à ces qualités les talents d'un général. L'homme de cour absorbait en lui l'homme de guerre. Il n'aurait donc eu qu'un commandement nominal; il eût été condamné, au milieu de l'armée, à régner et à ne pas gouverner; sa présence eût donné plus d'apparence d'unité que l'unité réelle. Et si l'on ne peut nier que Sapinaud et Stoflet eussent été forcés de se réunir à Charette, il ne faut pas s'abuser sur le nombre des soldats que cette réunion eût rassemblés sous le drapeau blanc. Avant que les débris de la Vendée si épuisée se fussent levés en masse, il eût fallu un succès décisif, une grande bataille gagnée contre les républicains. Cette victoire, pouvait-on se flatter de la remporter contre des troupes aujourd'hui bien aguerries et commandées par des généraux du premier ordre?

Cavalerie.

Dragons légers anglais	200
Hullans britanniques	400
Hussards de Choiseul	400
— de Warren	40
	1,040

On avait fait espérer au prince, quand il avait quitté l'Angleterre, que l'armée républicaine, pure des excès de la terreur, si elle ne se ralliait pas tout entière autour de lui, se trouverait au moins divisée par sa présence, et qu'une moitié réduirait l'autre à l'impuissance. La fière réponse du général Cambray, quand on le somma de rendre Noirmoutiers, le concours ardent que les soldats apportèrent à la Convention dans la journée du 13 vendémiaire, ne durent laisser au prince aucune illusion sur les dispositions de l'armée. On peut dire que cette attaque du 13 vendémiaire, sur laquelle les royalistes avaient fondé tant d'espérances, contribua au contraire à fixer la révolution dans l'armée. Voilà sans doute ce que firent comprendre au comte d'Artois les hommes qui l'entouraient: faiblesse de l'insurrection, hostilité passionnée de l'armée contre la monarchie. Vauban dit dans ses mémoires qu'il ne trouva auprès du prince que « calculs didactiques, pédanterie, point de bonne volonté, d'énergie, et point de lumière. » L'énergie, à coup sûr, n'était pas la qualité qui distinguait le prince et son entourage; mais les lumières ne manquaient point. Si l'on ne fit pas voir de bonne volonté, c'est au contraire parce que l'on y vit trop clair. Il y a tout lieu de penser qu'en quittant l'Angleterre le prince avait formé le dessein sérieux de débarquer sur les côtes de France au milieu de l'armée expéditionnaire; mais il était parti abusé sur la véritable situation des choses et des esprits; il avait cru qu'il suffirait que le vaisseau qui le portait fût en vue des côtes pour que la Vendée se levât tout entière, pour

faire éclater dans l'armée républicaine les sentiments royalistes qui n'attendaient que la vue de son blanc panache pour se manifester. Les douloureux détails recueillis sur les rochers de l'île de Hoat; l'attitude du général Cambray à Noirmoutiers; la défaite des royalistes à Paris, tout lui prouva, en ruinant ses espérances, qu'il avait été mal informé, et que la cause de la monarchie était, pour un temps assez long du moins, entièrement perdue. On comprend qu'avec cette conviction, il se soit refusé à entrer en France; mais alors pourquoi envoyer un plan de campagne? pourquoi enflammer des courages dont le dévouement est devenu sans utilité? pourquoi donner l'ordre de continuer la guerre quand le succès en paraît si peu assuré qu'on ne veut pas en en accepter les périls!

II.

Ainsi qu'on l'a dit plus haut, une conférence devait avoir lieu entre les trois généraux en chef des trois armées qui occupaient les pays insurgés.

Ces généraux étaient Canclaux, Hoche et Aubert du Bayet. Canclaux avait assisté au début de la guerre civile; tenu pour suspect comme patricien pendant la terreur, il avait été protégé, à cette époque où la vertu cependant ne défendait personne, par l'estime générale que la sienne avait inspirée. Il faisait partie de cet état-major de Nantes où brillaient les Marceau, les Kleber, les du Bayet, dont la modération et les talents semblaient une protestation contre l'ineptie, l'emportement révolutionnaire de l'état-major de Saumur rendu fameux par les Ronsin et les Rossignol. D'une bienveillance inépuisable, d'une aménité parfaite, Canclaux était pour les jeunes généraux l'objet du plus respectueux dévouement.

Hoche que la prise de Landau, la victoire de Quiberon plaçaient au premier rang, après avoir exposé et fait

approuver ses vues sur la conduite de la guerre contre Charette, proposa, de concert avec du Bayet, de les mettre à exécution sous le commandement de leur Nestor, « s'honorant, dit-il, de recevoir des conseils de sa vieille « expérience. » Canclaux, touché presque jusqu'aux larmes par ce témoignage d'affectueuse déférence, pressa Hoche sur son cœur; mais il répondit que son âge avancé, sa santé chancelante feraient de ce commandement un fardeau au dessus de ses forces, et qu'il ne pouvait l'accepter. Hoche insista en vain; Canclaux persévéra dans son refus. Hoche alors se tournant vers du Bayet : « Vous connaissez le pays, car vous êtes venu « en Vendée avec la garnison de Mayence, dit-il; c'est « vous qui prendrez ce commandement. » Du Bayet ne fit d'abord aucune objection; mais il revint le lendemain sur le consentement que Hoche, dit-il, avait surpris. A quelques jours de là, le représentant Mathieu ayant écrit au comité qu'il fallait dans la Vendée « un « homme d'un grand talent et d'un caractère décidé, qui « électrisât le courage des troupes énervées dans leurs « cantonnements, » le comité envoya au général Hoche l'ordre de diriger les opérations de l'armée de l'Ouest. L'instruction qui accompagnait le décret de nomination laissait de fait au général Hoche le commandement de l'armée des côtes de Brest (1).

Envoyer Hoche en Vendée, c'était y précipiter la

(1) « L'armée des côtes de Brest a l'ordre d'obéir au général en chef de « l'armée de l'Ouest, Lazare Hoche. » (Instruction du comité.)

ruine de la cause royaliste. La réorganisation de l'armée sur la rive gauche de la Loire allait se faire avec plus de vigueur encore et de promptitude que sur la rive droite. Délivré des entraves que lui avaient si longtemps apportées les représentants en mission, appuyé sur la confiance du gouvernement, il avait aujourd'hui en Vendée, pour atteindre son but, les facilités qui lui avaient manqué en Bretagne. A l'indépendance dangereuse, à l'égalité anarchique que l'on avait voulu introduire dans les rangs de l'armée, succédaient, sollicitées par Hoche, des instructions du gouvernement qui prescrivaient le rétablissement rigoureux de la hiérarchie militaire. Seul interprète de ces instructions, le général en chef recouvrait le droit exclusif de faire des proclamations et des règlements (1).

Toutefois, l'action de Hoche sur l'armée se manifestait surtout par l'ascendant moral. Là où il se présentait, il fallait que son influence se fît sentir. Ce n'étaient pas seulement ses ordres qui devaient être exécutés, c'étaient ses propres sentiments qui devaient entrer dans le cœur des soldats. Il voulut, en lui parlant à peu près le même langage, renouveler dans l'armée de l'Ouest, engourdie et presque démoralisée, l'enthousiasme et l'entraînement qu'il avait excités dans l'armée de la Moselle. « Assez et trop longtemps, écrit-il dans un de « ses ordres, quelques jours après son arrivée, on a parlé « de retraite dans cette armée. L'expérience ayant prouvé « qu'elle dégénérait toujours en déroute, j'ai défendu

(1) Proclamation de Hoche à l'armée.

« qu'on songeât jamais à en faire. Les républicains doi-
« vent toujours vaincre. »

Comme en Bretagne, il fit lever les cantonnements qu'il remplaça par des camps retranchés, dans lesquels furent établies des manutentions de pain (1). « Une dé-
« route est souvent un avantage pour Charette, écri-
« vait-il au comité. Défait, il assigne un rendez-vous à
« ses fuyards ; le lieu est quelquefois à dix ou douze lieues
« derrière son ennemi qui le cherche en vain, qui se
« consume dans un pays dévasté ; et, avec la rapidité de
« l'éclair, il se porte sur les convois et il les intercepte.
« Par l'emploi des colonnes mobiles et des camps retran-
« chés pourvus de vivres, cette manœuvre sera victorieu-
« sement combattue ; et le seul mérite que je reconnaisse
« à Charette sera promptement mis en défaut. » Ces quelques lignes suffisent pour expliquer le plan de campagne du général Hoche. Canclaux et du Bayet avaient été d'avis d'attendre, pour agir contre Charette, l'arrivée des premières colonnes de l'armée des Pyrénées. Ils étaient encore l'un et l'autre dominés par le prestige qui s'attachait au nom du général vendéen. Hoche avait mesuré d'un coup d'œil plus sûr l'importance de l'ennemi. « Le danger n'est grand, dit-il, dans la Vendée,
« que par la terreur dont paraît frappée la majorité de
« ceux qui s'en entretiennent. Je déclare que les rebelles
« ne cherchent qu'à gagner du temps, et que les délais
« seuls peuvent les rendre redoutables. »

(1) Rapport de Hoche au comité.

Battre Charette lui paraissait une tâche facile dans les circonstances présentes; pacifier le pays, y rendre le retour des lois possible, réconcilier entre eux des citoyens que tant de douloureux souvenirs séparaient, c'est là qu'il plaçait sa véritable gloire.

Mais ce résultat pouvait-il être obtenu tant que Charette debout tiendrait la campagne? non, sans doute. La Vendée ne devait être définitivement soumise que le jour où ce chef aurait été saisi, mort ou vif : c'était donc d'écraser Charette qu'il s'agissait d'abord; il ne fallait se laisser détourner de ce but par aucune préoccupation. C'était là, chez Hoche, un dessein fermement arrêté. A mesure que les colonnes de l'armée des Pyrénées arrivaient en Vendée, il les disposait de manière à enfermer Charette dans un cercle plus étroit. Les camps retranchés se serraient de plus près; le nombre des colonnes mobiles augmentait. La résistance, la fuite même allaient devenir chaque jour plus difficiles à Charette.

Cependant, malgré le petit nombre d'insurgés qu'il avait ralliés autour de lui, incapable de soutenir la bataille contre une seule brigade, Charette fatiguait toute une armée à sa poursuite. Pour le forcer et l'atteindre, il fallait former des relais qui exigeaient l'emploi de tous les bataillons réunis en Vendée. Hoche ne put donc apprendre, sans inquiétude pour le rapide succès de son entreprise, que les représentants, en mission dans les départements de la Bretagne, avaient demandé au comité de salut public de leur faire envoyer des renforts pris dans les rangs de l'armée de l'Ouest.

« Hoche ne sera pas facilement remplacé, » avait écrit le représentant Mathieu, lorsque ce général était parti pour la Vendée. En effet, depuis le départ de Hoche, la vigilance, l'activité, l'unité d'action qu'il était parvenu à introduire dans l'armée des côtes de Brest avaient à peu près disparu. Officiers et soldats, n'obéissant plus à l'impulsion du chef, étaient bien près de retomber dans le relâchement. Les colonnes mobiles faisaient de longues haltes dans les anciens cantonnements. Aussi, la chouannerie reprenait une énergie nouvelle, et la confiance que Hoche avait rendue aux habitants paisibles faisait place à la terreur. L'insurrection reprenait dans les esprits ces proportions gigantesques que Hoche lui avait fait perdre. Le danger semblait imminent.

Les réclamations les plus vives se firent donc entendre de toutes parts dans cette province pour obtenir, soit le retour de Hoche, soit l'envoi d'une division de l'armée de l'Ouest commandée par un de ses lieutenants.

Informé de ces démarches, Hoche écrivit au comité : « Les sept ou huit mille hommes que l'on veut enlever « à l'armée de l'Ouest, pour les faire passer en Breta- « gne, ne serviraient qu'à pallier le mal dans cette pro- « vince : c'est à la tête de vingt-cinq mille hommes que « j'y veux marcher contre l'ennemi, précédé par le dé- « couragement où l'aura jeté la destruction de Charette; « encore quatre ou cinq décades de patience, et je repasse « la Loire. Mais, de grâce, un peu de patience et ne vous « alarmez point des plaintes que l'on vous fait. Dans une « bataille, pour remporter une victoire décisive, il suffit

« de contenir l'aile gauche qui fait face, quand on enfonce « l'aile droite. La Bretagne, c'est l'aile gauche de l'ennemi; « on est en mesure de la tenir en respect. La Vendée, « c'est l'aile droite; je m'en charge. Laissez-moi en finir « avec elle; après, les chouans auront leur tour. »

Cependant, malgré la netteté de cette réponse, les réclamations des représentants furent près d'être accueillies, et, bien que Hoche trouvât dans Aubert du Bayet, qui venait d'être nommé ministre de la guerre, un ardent défenseur de ses idées, il fallut toute l'énergie et l'autorité de l'expérience de ce général pour que le plan de Hoche ne fût pas compromis.

En apprenant ces détails, Hoche ne se dissimula point les difficultés qu'il allait de nouveau rencontrer, s'il ne parvenait à faire partager au gouvernement ses propres convictions sur la conduite de la guerre dans les pays insurgés. Or, pour atteindre ce but, il pensa que ni ses rapports, ni ses lettres ne seraient suffisants. S'il voulait obtenir les pouvoirs presqu'illimités dont il avait besoin, il fallait qu'il vînt lui-même exposer ses vues, réduire les objections, séance tenante, et ne laisser aucun doute dans les esprits. Il était d'ailleurs convaincu que les bureaux des ministères, remplis d'employés hostiles à la révolution, trahissaient le secret des dépêches. Or, les propositions qu'il avait à faire ayant besoin d'être enveloppées du plus profond mystère, une entrevue avec les chefs du gouvernement était devenue indispensable. En conséquence, il demanda à du Bayet l'autorisation de se rendre à Paris.

Voici quelques unes des instructions que le général Hoche laissa à ses lieutenants au moment de son départ. On les donne ici comme un trait de caractère plutôt que comme une indication du plan qu'il se proposait de suivre pour terminer la guerre, et dont il sera parlé plus loin avec détail.

« Douceur, fermeté; plutôt clémence que *sévérité* en-
« vers l'homme des campagnes qui n'est qu'égaré; jus-
« tice aux chefs, et l'application entière de la loi lorsqu'ils
« sont pris les armes à la main. »

La pensée de n'avoir recours à la rigueur de la loi que contraint par la nécessité domine dans tous ses *ordres*. Il veut que la République triomphe surtout par la persuasion. Si une commune, par exemple, refuse de rendre ses armes, si les habitants, comme ceux de Saint-Georges, disent qu'ils *préfèrent la mort à la remise de leurs fusils*, Hoche commande bien de faire juger, par un conseil de guerre, dès que l'on se sera emparé du bourg et de ces récalcitrants, tous les signataires de l'acte de refus ; mais, comme il se hâte d'ajouter :

« Ce n'est qu'à regret que je dicte un pareil ordre.
« La guerre doit finir, et, pour atteindre ce but, je dois
« sévir contre ceux qui persistent dans la rébellion. Ce-
« pendant, s'il est encore besoin d'une parole paternelle,

« *prononcez-la* ; — mais marchez en même temps, afin « que les coupables ne puissent vous échapper. »

Les véritables sentiments de Hoche se trouvent exprimés dans cette lettre. Il n'est pas seulement avare du sang de ses soldats, il veut épargner celui d'un ennemi que la dureté des devoirs militaires ne l'oblige pas impérieusement de faire couler. Son respect pour les droits de l'humanité ne se dément pas au milieu de excitations de la guerre civile.

Ses recommandations aux chefs de corps pour constater la qualité des individus arrêtés par les troupes sont remarquables à la fois par la précision des moyens indiqués et la fermeté du style. « Il vous sera aisé, dit-il, de « distinguer l'homme de ville de l'homme de campagne. « Celui-ci parle moins librement, moins purement, il « est embarrassé dans ses excuses ; mais, ce que l'autre « ne peut contrefaire, ce sont les marques honorables du « travail. Voyez les mains de l'homme habitué à tra- « vailler aux champs : elles sont noires, calleuses et rudes ; « ses bras, jusqu'aux coudes, sont brunis par le soleil. « De l'oisif, les mains sont douces, la poitrine, les bras « unis. Ne trouvez pas ces détails minutieux ; ils vous « serviront souvent à retenir tel chef dont la prise déter- « minerait tout un pays à poser les armes. »

Pour que son œuvre fût continuée en son absence comme il l'avait commencée, ces instructions devaient-elles suffire ? Serait-il, de loin, compris et obéi, comme il l'était du milieu de son camp ? La pensée du général, sa volonté bien connues pourraient-elles suppléer au

général même? Non, sans doute. Toutefois, le choix du général qui devait provisoirement le remplacer fit sentir plus vivement encore à quel point la présence de Hoche était nécessaire. En effet, ce général, c'était Willot, arrivé en Vendée à la tête des troupes dont la paix avec l'Espagne avait permis de disposer contre les provinces insurgées.

Dès les premiers jours, le général Willot avait conçu contre le général Hoche une de ces haines d'autant plus implacables que la cause en doit rester plus cachée. S'étant fait à l'armée des Alpes quelque réputation, ambitieux de l'ambition des petites âmes, il ne pardonnait pas au vainqueur de Quiberon l'éclat de ses services, et le rôle effacé auquel le voisinage de tant de gloire le condamnait; loin de savoir gré à Hoche de l'avoir désigné pour commander en son absence, il saisit toutes les occasions, quand il put mettre sa responsabilité à l'abri, de compromettre le succès de l'opération confiée à son honneur. Partout où Hoche avait compté sur son initiative, s'en tenant à la lettre de ses instructions, il fit échouer ce qui, pour réussir, ne demandait qu'un peu d'intelligence et de bonne volonté. Sans conviction politique, il devint l'adversaire de la cause que le général Hoche avait embrassée. On peut dire qu'à peine arrivé en Vendée, il trahissait déjà du fond de son cœur cette République qui lui avait confié ses soldats à conduire contre ses ennemis. Malgré le soin que Willot prenait de dissimuler, Hoche allait promptement sonder les replis de cette âme envieuse et méchante, et réduire ses mauvais desseins à

se cacher plus profondément encore. Ce n'est que plus tard, et sur une autre scène où nous le retrouverons, que Willot devait faire éclater toute la haine qu'il était obligé aujourd'hui de dévorer en silence.

Indépendamment des motifs sérieux qui l'y conduisaient, Hoche éprouvait ce désir de revoir Paris qui, après une longue absence, se trouve au fond du cœur de presque tous les hommes politiques. Ce n'est qu'à Paris que les réputations se confirment; il semble que les plus belles renommées, quand on ne s'est pas donné un peu en spectacle à Paris, peuvent toujours être contestées. Les plus hauts faits ne sont, pour ainsi parler, que comme une indication; il faut que le héros soit vu de près, questionné, examiné; avant de proclamer le grand homme, on veut être sûr que les circonstances et d'heureux hasards n'ont pas tout fait pour son élévation; que César, en un mot, méritait sa fortune.

Au moment où Hoche se rendait à Paris, le Directoire, qui succédait au comité de salut public, inaugurait officiellement la fin du règne des Jacobins. La révolution quittait la carmagnole et reprenait l'habit. Les salons succédaient aux clubs. Ce n'étaient pas les salons de la vieille aristocratie qui se rouvraient : contre cette aristocratie, la frontière de la France était encore hérissée de baïonnettes; c'étaient les salons de la République qui se

formaient et où se réunissait une société vraiment nouvelle, se faisant à elle-même son initiation, ayant ses mœurs, son langage, ses élégances, ses ridicules. Les plus renommés de ces salons étaient ceux de Mme de Beauharnais, et de la duchesse d'Aiguillon, de Mme Tallien. Aucune de ces femmes ne cherchait à faire renaître les habitudes de la société où elle était née; elles tenaient au contraire à prouver qu'elles avaient franchement abdiqué. Le jour de répudiation des patriotes n'était point arrivé; il n'y avait encore de proscrits que les Jacobins. « La monarchie que je rêve est une bonne constitution « républicaine, » écrivait Lanjuinais au général Hoche.

Le succès du général Hoche dans cette société fut complet. Il était de ceux qui peuvent en toutes les circonstances porter sans faiblir le poids de leur renommée: sa conversation, sa dignité, son grand air devaient rehausser encore l'opinion que, de loin, ses succès avaient donnée de ses talents.

Le Directoire ne se montra ni inquiet, ni jaloux de l'accueil que Paris faisait au général Hoche. On peut dire même que c'est à dater de cette époque qu'il lui permit d'entrer dans le gouvernement. La loyauté de Hoche, la sincérité de son dévouement à la République ne permettaient à personne de redouter pour elle ce bras glorieux quelque puissant qu'il fût. On ne surprenait dans ses discours aucune de ces paroles auxquelles se devine le général qui sera porté à la tyrannie par la popularité. Ce n'était pas un de ces hommes qui éblouissent, dont la domination s'exerce par l'entraîne-

ment, et que l'on suit, comme pris du vertige, dans l'arène où Dieu leur a permis d'étonner le monde. Ce qui le plaçait au premier rang, c'était plutôt la confiance que l'admiration; c'était plutôt son caractère que ses talents, la moralité que l'éclat de ses services. Chacun sentait qu'on ne pouvait remettre en des mains plus vigilantes et plus sûres le soin de défendre et d'honorer la Révolution.

Toutes les mesures qu'il proposa au gouvernement, pour terminer l'insurrection et pacifier les départements de l'ouest furent entièrement approuvées. On peut dire qu'il fut chargé en quelque sorte de présenter, tout rédigé, l'arrêté qui en ordonnait l'exécution, et que le Directoire n'eut qu'à y apposer sa signature. On lui donna le commandement des trois armées de l'ouest, des côtes de Brest et de Cherbourg, qui n'en formèrent plus qu'une seule sous le nom d'*Armée de l'Océan*. Il obtint, et sans qu'aucune voix s'élevât pour en signaler le danger, la plus grande autorité qui eût été remise dans les mains d'un seul homme depuis 89. Les pouvoirs civils les plus étendus se réunissaient au commandement militaire le plus important. Il reçut, au reste, ce grand témoignage de la confiance de son pays, sans laisser rien paraître de cette joie orgueilleuse dont une âme vulgaire n'eût pu cacher les tressaillements; il avait, sans doute, le juste sentiment des services qu'il pouvait rendre; mais il avait surtout celui de la responsabilité qu'il acceptait. Il quitta Paris accompagné par les vœux sincères des républicains. Les merveilleuses campagnes d'Italie n'a-

vaient pas encore étonné l'imagination. Non seulement Hoche restait à la fois et la plus pure et la plus grande renommée militaire de l'époque; mais l'homme politique s'élevait déjà chez lui à la hauteur du général; et, en France, où l'on veut tout personnifier, même la République, il en était considéré comme le plus glorieux représentant et le plus ferme soutien.

Non loin de la route que le général Hoche devait suivre pour se rendre dans les départements insurgés, à quelques lieues d'Alençon, près d'un bourg du nom de Carrouges, s'élève, au milieu de l'une des plus vastes forêts de la France, un vieux château d'assez triste aspect, plus remarquable, à coup sûr, par le caractère que par l'élégance de son architecture. C'est dans cet antique manoir, construit depuis près de six siècles par ses ancêtres, que le général Le Veneur, dépouillé de son commandement et rentré dans la vie privée après avoir échappé, comme par miracle, à la hache révolutionnaire, était venu se faire oublier.

Toutefois, du fond de sa retraite; il n'avait pas voulu chercher dans l'indifférence une consolation contre l'ingratitude dont on avait payé ses services; toujours attentif aux évènements qui agitaient la scène politique, il ressentait vivement les malheurs comme les gloires de la République. Il avait surtout continué à suivre d'un re-

gard affectueux et vigilant la marche brillante de son ancien aide-de-camp. Au milieu des entraves, des dégoûts qu'il avait d'abord rencontrés aux armées des côtes de Brest et de Cherbourg, c'était du général Le Veneur que venaient à Hoche les plus fermes encouragements. « Vous êtes dans le chemin de la gloire, écrivait le gé-« néral Le Veneur; il n'est pas seulement plein de périls : « comme celui du ciel, il est aussi parfois semé de ronces « et d'épines. »

La séparation n'avait pas refroidi l'intimité; la correspondance suppléait au charme des entretiens. Se considérant toujours comme l'élève du maître respecté qui lui avait ouvert la carrière, Hoche ne prenait jamais un parti décisif sans en instruire son vieil ami, et ne craignait point de descendre parfois à demander conseil à son expérience. Aussi le général Le Veneur lui écrivait-il : « Vous savez que j'ai un faible dont je ne guérirai ja-« mais, c'est de me croire intéressé à tout ce qui vous « arrive. Je mets mon orgueil dans votre gloire; je me « réjouis de vos succès comme s'ils étaient les miens.... »

Ils continuaient donc, malgré l'absence, leurs relations. Il n'est pas seulement question de politique dans les lettres qu'ils s'adressent à cette époque : la littérature, la philosophie y sont touchées çà et là; on y parle d'Horace, du vieil Homère, de Montaigne que Hoche trouve *chaque jour plus appétissant.* Hoche, avec ses proclamations, adresse aussi des vers au général Le Veneur. « J'ai « reçu hier votre lettre, cher général, lui écrit le héros « de Nerwinden, ainsi que votre proclamation et la

« chanson patriotique qui l'accompagne. La proclama-
« tion, très bien écrite, puisqu'il faut vous dire mon avis,
« a été remise aux autorités constituées; mes enfants
« chantent votre chanson, et votre lettre est dans mon
« cœur. Chaque chose ne se trouve-t-elle pas à sa place? »

Il y a dans cette lettre comme un écho de la correspondance de Voltaire avec ses amis qu'il respecte. C'est le ton de la société polie. Le général Le Veneur continuait l'initiation commencée à l'armée des Ardennes; il achevait son gentilhomme.

On comprend que Hoche, passant si près d'un ami si cher, ne devait pas résister au désir d'aller pendant quelques heures s'asseoir au foyer d'une hospitalité offerte avec l'insistance la plus pressante et la plus affectueuse. Hoche était d'ailleurs attiré auprès du général Le Veneur par la pensée des services qu'il se croyait en position de lui rendre.

L'administration du département de l'Orne était encore en partie confiée à quelques uns de ces petits tyrans, imposés au pays dans les plus mauvais jours de la terreur, et qui, sauf les échafauds où ils ne pouvaient plus faire monter personne, s'efforçaient d'en perpétuer les traditions. Pour eux, le 9 thermidor était comme non-avenu ou signifiait ce que Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois avaient voulu le faire. Persécuter les hommes autrefois proscrits par ces deux membres de l'ancien comité de salut public, c'était, selon eux, faire acte de patriotisme.

A ce titre, le général Le Veneur ne pouvait échapper.

Pour l'atteindre, l'intérêt privé servait de stimulant à la passion politique. Ainsi, ses fermiers, ardents jacobins, et dont l'un d'eux était resté agent national près le département, sous prétexte qu'on ne devait laisser entre les mains d'un modéré aucun moyen de corruption, refusaient de lui payer ses fermages. Ce n'est pas tout; réduit à travailler pour vivre, le général Le Veneur avait créé une usine; il s'était fait maître de forges. Or, au moment où Hoche quittait Paris, il venait d'apprendre par une lettre de son ancien général, qu'au mépris d'un arrêté du gouvernement qui autorisait les directeurs de forges à conserver un certain nombre des jeunes gens de la première réquisition pour les besoins de l'usine, l'agent national avait ordonné à tous ceux qu'employait le général Le Veneur de rejoindre l'armée. Refuser de payer ses fermages, et de plus l'empêcher de travailler, c'était condamner le général Le Veneur à mourir de faim. Hoche n'hésita point à faire provisoirement suspendre la mesure que l'agent national avait provoquée. Les jeunes gens déjà prêts à partir pour rejoindre les armées reprirent sous les yeux même de Hoche leurs travaux accoutumés; ils entendirent de sa bouche l'éloge du patriotisme, des talents, du courage de leur patron, auquel il ne cessa de donner les marques empressées du plus respectueux dévouement.

Ce jeune plébéien, obscur, inconnu cinq années auparavant, et dont l'intervention devient nécessaire pour faire respecter les simples droits du citoyen dans le grand seigneur, n'est pas une des leçons d'humilité les

moins instructives que peut donner à notre orgueil la vicissitude des choses humaines.

Cette intervention de Hoche servit de prétexte à l'administration du département pour le dénoncer au Directoire. Sa visite au général Le Veneur fut presque présentée comme un acte de haute trahison, dans lequel on lui donna pour complices les généraux Baraguay-d'Hilliers et Dumesnil employés dans le département de l'Orne. Cette dénonciation, qui avait pour auteur l'agent national lui-même, fut renvoyée au général Hoche par le Directoire. Il y fit cette réponse :

« Je l'ai dit au Directoire, l'agent national est un en« nemi public. Quelle est donc la mission des agents du « gouvernement? N'est-ce pas de le faire aimer? Or, « celui d'entre eux qui se porte à des violences inutiles « n'est-il pas son ennemi? Petit, envieux et lâche, tel est « l'agent national. On pourrait donner des brevets de « civisme à ceux qu'il a dénoncés, uniquement parce « qu'il les a dénoncés : il est de ceux dont les accusations « honorent. Le général Dumesnil a soixante-huit ans, il « a passé sa vie au service; à peine peut-il marcher. « Baraguay-d'Hilliers travaille beaucoup, et sa femme « vit avec lui tendrement à Alençon. Voilà les hommes « que l'on accuse d'aller au bal et de coucher avec les « femmes d'émigrés. Pauvre Dumesnil! qui s'en serait « douté? Quant à ce qui m'est personnel, le fait est vrai. « J'ai été avec quatre chasseurs voir l'homme qui a le plus « contribué à mon éducation politique et militaire; je « l'ai embrassé; l'agent national, qui affermait ses biens

« depuis trois ans, ne le payant point, il fallait bien que
« mon ami travaillât pour faire vivre sa femme et ses
« enfants, et c'est ce que l'agent national, violant le
« décret sur les usines, ne voulait pas permettre. J'ai
« parlé en votre nom, j'ai fait respecter la loi, et de plus
« j'ai empêché que des voleurs lui enlevassent les armes
« avec lesquelles il a servi si honorablement la Répu-
« blique à Namur, à Maestricht, à Nerwinden. Me désa-
« vouerez-vous? Vous me le diriez que je ne vous croi-
« rais pas. »

Par un ordre du jour daté d'Angers, Hoche fit connaître aux trois armées, occupant les départements insurgés, l'arrêté du Directoire qui les plaçait sous son commandement et les réunissait en une seule. Cette armée devait porter désormais le nom d'*Armée de l'Océan*. L'armée de l'*Ouest* devint la division du *Sud*, celle des *Côtes de Cherbourg* la division de l'*Est*, l'armée des *Côtes de Brest* la division de l'*Ouest*. Les quartiers généraux de ces divisions furent Montaigu, Rennes et Alençon. Hoche publia en même temps l'arrêté qu'il avait fait signer au Directoire, et de l'exécution duquel, disait-il dans ses ordres, le gouvernement attendait la fin de la guerre cruelle qui déchirait le sein de la patrie.

L'article le plus important de cet arrêté, qui en contenait 21, c'était la mise en état de siège de toutes les

grandes communes du pays insurgé. Ce pays se trouvait ainsi placé sous l'autorité militaire. Hoche n'était plus seulement le général en chef de l'armée de l'Océan, il devint de fait le gouverneur de la Bretagne et de la Vendée. Aux chefs-lieux de département se rencontraient, il est vrai, les administrateurs civils conservés dans leurs fonctions; mais, quoique en apparence indépendants du pouvoir militaire, ils lui étaient en réalité subordonnés. Leur rôle allait se borner à surveiller, à dénoncer le général et ses lieutenants : à quoi, du reste, on pouvait bien prévoir qu'ils ne manqueraient pas.

En vertu de l'arrêté, un cordon de troupes, partant de Granville et allant jusqu'à Château-Renaud près de Tours, dut isoler le pays insurgé du reste de la France.

Un article de l'arrêté ordonnait le désarmement de toutes les communes dont les habitants avaient pris part à l'insurrection. Par un autre article, les officiers généraux étaient autorisés à faire arrêter et juger tout citoyen que la clameur publique ou des dénonciations particulières auraient indiqué comme servant le parti rebelle. C'était un moyen d'action, peut-être trop grand, donné au pouvoir militaire; mais cette disposition, qui eût laissé la liberté, la vie même des habitants à la merci de la force armée et des délateurs, était tempérée par l'obligation de produire des pièces contre les individus arrêtés. Faute de ces pièces, ils devaient être remis immédiatement en liberté. Hoche, d'ailleurs, prévoyant les abus, s'était sans retard préoccupé du soin de les prévenir.

« En appliquant cet article, écrivait-il, vous devez « prescrire aux officiers qui servent sous vos ordres « d'être très circonspects, afin qu'on n'ait jamais à leur « reprocher un seul abus d'autorité. Ils doivent éviter « surtout de venger les querelles particulières. »

Les caisses de la République étant presque vides, et ne pouvant suffire à la solde et à l'entretien de toutes ses armées, l'arrêté établissait en principe que le pays insurgé devait seul supporter les frais de la guerre. En conséquence, ce pays eut à subir à la fois un emprunt forcé et un impôt en nature. L'emprunt forcé ne pouvait être acquitté qu'en numéraire ou en assignats. Quant à l'impôt en nature, il était exigé une moitié en froment et en seigle, l'autre moitié, en viande sur pied, fourrages, bois à brûler. Il était, comme on pense, permis de payer cet impôt en numéraire. Les récoltes et autres revenus des domaines nationaux étaient exclusivement attribués à l'armée d'occupation. Pour arriver à la perception, tant de l'impôt en nature que de l'emprunt forcé, comme pour obtenir la remise des armes, les généraux étaient invités à prendre des ôtages parmi les notables de chaque commune et à s'emparer de tous les bestiaux. Otages et bestiaux ne devaient être rendus qu'après soumission complète aux prescriptions de l'arrêté. Si une commune refusait d'obéir, elle était condamnée à payer une amende en numéraire égale au montant du tiers de sa contribution. Etablis par les agents du ministre des finances, les rôles de contribution relatifs tant à l'emprunt qu'à l'impôt devaient être envoyés aux ordonna-

teurs en chefs et adressés par ceux-ci aux commissaires des guerres de chaque division, afin que l'autorité militaire fût seule chargée de la perception. Par suite de cette disposition, quinze jours après la publication de l'arrêté, les comptes devaient être arrêtés avec toutes les agences de fournitures, Vampires, dit Hoche, qui dévorent le fruit des « travaux de toutes les classes de la société, » et qu'il était heureux d'expulser.

L'armée, en effet, ne pouvait plus compter que sur ses propres ressources; toutes les dépenses devaient être acquittées avec les fonds provenant de l'impôt en nature et de l'emprunt forcé. Ces dépenses au reste n'étaient pas facultatives. Les états devaient en être envoyés à l'ordonnateur en chef de chaque division, soumis au ministre qui les ordonnançait, puis adressés par lui au payeur qui les acquittait. C'était l'introduction de l'ordre. Le même arrêté prescrivait une mesure depuis longtemps sollicitée par le général Hoche. Les jeunes gens de la première réquisition, employés dans les administrations civiles et militaires, allaient être enfin renvoyés aux armées et remplacés par de vieux officiers, pères de famille, indigents et instruits. « Vous trouverez, écri-
« vait Hoche aux officiers généraux, une foule d'oisifs et
« de jeunes sybarites qui ne manqueront pas de prétexte
« pour échapper à leur devoir; vous ne sauriez trop
« sévir contre ces hommes s'ils refusent. Malheur à celui
« qui voit d'un œil sec les dangers de la patrie. Il serait
« préférable que cet être la déchargeât d'un inutile far-
« deau! » C'est bien toujours la même chaleur, le même

élan; l'expérience et la maturité n'ont pas refroidi le patriote.

L'arrêté statuait aussi sur la position des *réfugiés*, c'est-à-dire des vendéens patriotes, que l'insurrection victorieuse avait chassés de leurs foyers. Jusqu'alors le gouvernement leur avait accordé des subsides pour vivre hors de leurs départements; aujourd'hui que ces départements étaient occupés par les troupes de la République, les réfugiés étaient invités à y rentrer. Tout secours devait leur être retiré, si, à la première réquisition des généraux, ils ne s'internaient pas. Ceux d'entre eux qui ne seraient point incorporés dans les compagnies territoriales, dont l'organisation était maintenue, sauf épuration, et qu'on plaçait sous le commandement de républicains connus, devaient être employés à la réparation des routes et à l'abattis des arbres et genêts qui les bordaient. Deux motifs avaient engagé Hoche à faire prescrire cette mesure: économiser les deniers publics; ne pas laisser l'armée en présence d'une population exclusivement royaliste. D'ailleurs, à quelle époque les réfugiés auraient-ils pu reprendre possession de leurs foyers, s'ils s'en tenaient éloignés lorsque les troupes de la République, maîtresses du pays, pouvaient les protéger contre tout ressentiment?

En adressant l'arrêté aux officiers généraux, Hoche l'avait accompagné d'une instruction fort étendue. Dans cette instruction se trouvaient quelques articles additionnels. Ces articles concernaient le chiffre des fusils à livrer par les communes, chiffre proportionné au nombre des habitants mâles; l'établissement et la police des hôpitaux;

l'emplacement et le personnel des magasins ; les fournitures et le transport des denrées. Tout y était prévu et coordonné avec une intelligence qui ne laissait rien à désirer. Hoche faisait preuve d'une science administrative incontestable et se révélait comme organisateur.

Ainsi ces articles, ajoutés par l'instruction, ne se bornaient pas à interpréter l'arrêté, ils en étendaient de beaucoup les dispositions. En adressant au ministre de la guerre une copie de cette instruction, Hoche, dans une lettre charmante, demande grâce pour ce qu'il a osé.

« Mon Dieu ! je crains bien d'avoir été au-delà de mes « pouvoirs, écrit-il ; mais votre amitié et la confiance du « Directoire me rassurent. Et puis l'on juge les chouans « sur l'intention, sera-t-on moins indulgent à mon « égard ? »

On peut juger de la pénurie de l'armée par ce passage de l'instruction : « Veuillez bien mettre à l'ordre du 25 « de ce mois que les officiers généraux, les chefs de ce « corps, et les officiers de cavalerie recevront, s'ils le « veulent, des magasins de la République, une paire de « bottes par an, et une paire de souliers tous les six mois; « les officiers d'infanterie recevront une paire de sou- « liers tous les deux mois, et, en outre, ceux-ci sont « autorisés à tirer des magasins de l'armée un habit « complet. »

Le général en chef n'était pas plus riche. « Je vous « annoncerai, écrivait-il à du Bayet, que, faute de fonds, « je ne puis équiper un cheval dont l'achat vient d'épui- « ser mes dernières ressources. Si j'avais moins songé

« aux affaires de la République, les miennes seraient en « meilleur état, sans doute.... Comptez, cependant, que « mon zèle n'est point refroidi. »

Bien que l'exécution des articles de l'arrêté relatifs à l'entretien et à la subsistance de l'armée dût rencontrer dès le début beaucoup d'obstacles, le soldat manquant encore de vivres, toujours pieds nus, mais soutenu par la confiance, affronta avec moins de témérité les lois sévères qui, depuis la nomination de Hoche, punissaient le pillage. Hoche put bientôt écrire à du Bayet :

« Il fait un temps affreux, les chemins sont détesta- « bles, il n'existe dans ce pays aucune maison pour met- « tre les troupes à couvert; aussi souffrent-elles beau- « coup ; la nudité est d'ailleurs à son comble. Beaucoup « de soldats n'ont que des sabots pour chaussure ; beau- « coup vont à l'hôpital et peu se plaignent. Quel heu- « reux esprit ! » Cet esprit était son ouvrage.

Tant de misère devait avoir son terme. Hoche n'avait pas sollicité l'arrêté pour le garder dans ses mains comme une arme inutile. Il fit précéder l'exécution de l'arrêté de cette proclamation aux habitants de la Vendée. « Quel a été le résultat de tant d'intrigues ? leur « dit-il. L'épouvantable guerre civile suivant vos chefs. « Suivant moi leur soumission inévitable et prochaine « à la République. Qu'importe après tout que l'Angle- « terre, fatiguée de nourrir quelques conspirateurs « obscurs les ait vomis sur notre territoire ? Nos baïon- « nettes sauront les atteindre. En attendant, puisque

« vous les soutenez, il est juste que vous payiez les frais « que nécessite à la République le soin de vous réduire. « C'est donc vous qui demeurerez chargés de pourvoir à « l'entretion et à la solde de ces nombreuses légions que « vous avez combattues. Au reste, vous serez déchargés « de ce poids lorsque vous le voudrez. Déposez les armes, « obéissez à la République, et nous retournerons aux « nouvelles limites que nos victoires ont données à la « France. »

Ce mélange de menaces et de promesses, ce sentiment de la force si bien témoigné par la modération du langage, ne devaient pas rester sans effet sur les paysans vendéens. Ce n'étaient pas eux qui devaient apporter le plus d'obstacles à l'exécution de l'arrêté.

En effet, dès qu'il fut publié, grande rumeur parmi les administrateurs civils. Gare les dénonciations ! avait écrit Hoche. Elles devaient bientôt en effet arriver de toutes parts.

La nécessité seule avait pu contraindre le général Hoche à demander que les départements insurgés fussent mis en état de siège; il comprenait que, pour rétablir l'ordre profondément troublé, l'autorité devait être absolue; mais il aurait désiré qu'il eût été possible que cette autorité ne fût pas militaire. Il savait trop bien, en effet, que le gouvernement, entre les mains de l'homme

de guerre, tend toujours un peu à la dictature. Le besoin inné de faire dominer les idées qui le dominent peut conduire malgré lui au despotisme, quand il a la force en main, l'amant le plus jaloux de la liberté. Voulant donc se préserver de cet entraînement, il se dit qu'il devait lui-même limiter sa liberté d'action. Il rédigea dans ce but, pour les pays insurgés, une instruction qui devait être une règle de conduite, adaptée d'avance au plus grand nombre de cas, obligatoire pour lui et ses lieutenants et destinée à laisser le moins de part possible aux décisions spontanées. Ce n'était point à coup sûr une précaution inutile : en effet « A peine les villes du pays « insurgé ont-elles été mises en état de siège, écrit-il au « ministre de la guerre, que quelques officiers ont cru « pouvoir se dispenser des *égards* dus aux administra- « tions civiles. Sans doute, je pense que la latitude accor- « dée aux chefs de l'armée était indispensable; mais je « n'ai jamais voulu établir le despotisme militaire, et « encore moins être le despote. Eh! Grand Dieu! que « serait-ce qu'une République dont une portion des ha- « bitants serait soumise à l'arbitraire d'un seul homme? « Que deviendrait la liberté! »

On peut dire avec vérité que nulle part en France on ne montra un plus grand respect pour la loi, que dans ces contrées où le règne des lois ordinaires était suspendu. Dans aucun département les volontés particulières, les influences personnelles ne furent plus soumises à une règle uniforme, que dans ceux où l'état de siège semblait autoriser à n'en suivre d'autres que celle

du bon plaisir. Plus le pouvoir remis entre les mains de Hoche était grand, plus ce général s'efforça d'en restreindre l'initiative, là où l'initiative n'était pas impérieusement commandée par les circonstances. Il ne permit à qui que ce soit de s'écarter de la ligne de conduite qu'il avait tracée; mais il donna le premier l'exemple de la soumission; il ne se crut jamais autorisé à faire ce qu'il interdisait aux autres. De quelque voile qu'il se couvrît, de quelque prétexte qu'il s'enveloppât, aucun abus ne fut toléré. « On vient de me prévenir, écrit-il au « commissaire ordonnateur Villers, qu'un de mes aides-« de-camp a fait un bon de cinquante livres de viande « *pour mon compte*. Je vous prie de m'en faire délivrer « une copie certifiée, afin que je puisse sévir contre le « coupable. Veuillez bien, citoyen, donner tels ordres « qu'à l'avenir aucun abus semblable n'ait lieu, ou qu'au « moins si les bons sont faits, les livraisons ne le soient « pas. Je veux ce que la loi et le gouvernement m'accor-« dent; rien au-delà. Afin que personne ne puisse se « prévaloir d'un aussi dangereux exemple, je serai le « premier à regarder comme un ennemi de l'Etat qui-« conque aurait dorénavant à mon égard de pareilles « complaisances. »

Ce fut assurément un spectacle digne d'admiration que ce jeune général, poussé à l'abus du pouvoir par ses convictions ardentes, aux prises avec les obstacles que d'un mot il pouvait briser, et s'efforçant de se rendre tout arbitraire impossible.

Cependant, malgré ces précautions, les attaques qu'il

avait prévues n'en éclatèrent pas moins vives contre lui; et il n'en pouvait être autrement. Les administrations civiles, à qui l'état de siège avait à peine laissé le droit de contrôle, ne pouvaient se résigner à l'impuissance où elle se trouvaient réduites; elles devaient faire un crime à Hoche non de l'abus, mais de l'usage même de l'autorité. Tout allait leur deveuir prétexte à accusation.

L'article de l'arrêté relatif aux réfugiés avait fait rentrer en Vendée beaucoup de républicains que la guerre en avait tenus éloignés; ces hommes se retrouvant en présence des royalistes autrefois engagés dans l'insurrection, les haines politiques, qui paraissaient près de s'éteindre, se réveillèrent avec toute la violence des premiers jours.

« Il semble, écrivait Hoche dans une lettre an Direc-
« toire, que les habitants de ce malheureux pays soient
» destinés à s'égorger mutuellement; on les verrait cha-
« que jour aux prises, si les troupes de la République ne
« mettaient continuellement un frein à la rage qui pos-
« sède la minorité des deux partis. »

Or, cette intervention, les deux minorités ne la pardonnaient pas, et les administrations civiles se faisaient contre Hoche, auprès du gouvernement, l'écho de leurs griefs.

Ici, on le dénonçait comme royaliste, parce qu'il exigeait, tant qu'ils restaient dans les termes de leur soumission, qu'on ne fît contre les insurgés aucune recherche du passé. Là, il était traité de terroriste, parce qu'il faisait rendre aux réfugiés la jouissance de leurs biens

dont les insurgés s'étaient emparés. Si, dans cette commune, les prêtres, renfermés dans l'exercice du culte obtenaient de lui protection et secours, c'est qu'il voulait la contre-révolution. Si, dans cette paroisse, il sévissait contre les ministres de l'Évangile se faisant artisans d'intrigues et complices de menées royalistes, c'est qu'il cherchait par la persécution à rallumer la guerre civile.

Toutefois, ces accusations, assez vagues d'ailleurs, n'ayant eu aucun succès, il fallut se résigner à attendre une occasion qui permît de mieux préciser les faits. Cette occasion se présenta.

Pendant l'absence de Hoche, des conférences pour la paix s'étaient ouvertes entre le général Willot et M. de Sapinaud, qui commandait le simulacre d'armée vendéenne, qu'on appelait l'armée du Centre. M. de Sapinaud n'avait pas le courage inébranlable, l'énergie désespérée de Charette. Voyant Stoflet persévérer dans son inaction, il s'était promptement repenti de s'être laissé entraîner à reprendre les armes, et avait demandé à faire sa soumission. Cette demande avait été accueillie; et, à son retour de Paris, Hoche trouva un traité ratifié par la signature de tous les chefs de l'armée de Sapinaud. Il dut en approuver les articles, conformes d'ailleurs aux instructions qu'il avait laissées. Mais, dès le lendemain, ayant appris que ces articles, notamment celui qui obligeait les insurgés à faire la remise de leurs armes, n'étaient point exécutés, il demeura convaincu que ce traité n'avait été sollicité que pour gagner du temps; ce traité

ne fut plus, à ses yeux, qu'une reprise de la comédie jouée en Bretagne par Cormatin.

Une lettre, saisie sur le comte de Geslin, et qui, conformément à l'art. 9 de l'arrêté, l'avait, de la barre d'un conseil de guerre, conduit sur le champ du supplice, ne pouvait laisser aucun doute sur le but que voulaient atteindre les royalistes. On lisait, en effet, dans cette lettre :

« Quel moyen pourrait-on donc employer avec succès? « ouvrir des négociations avec la République, les traîner « en longueur en multipliant les difficultés; tenir pen- « dant quelque temps le peuple en haleine et sur une « défensive respectable; entretenir les liaisons au dedans « et au dehors; préparer les batteries et le plus d'assu- « rance et d'union; concerter un plan général pour « l'époque la moins éloignée, et pousser ainsi la dure « saison jusqu'au nouveau débarquement promis par Son « Altesse. »

N'était-ce pas pour suivre cette ligne de conduite que M. de Sapinaud et les autres chefs, gardant leurs armes, conservant les cadres et l'organisation de l'armée du Centre, avaient signé leur soumission à la République? Cette feinte soumission n'était-elle pas un moyen de se réserver pour des jours meilleurs, en échappant aux conséquences désastreuses d'une hostilité déclarée? On reconnaissait la République, mais ne se mettait-on pas en mesure de l'attaquer? Pour désarmer les défiances de Hoche, les chefs royalistes n'avaient qu'une voie à suivre. Il fallait non pas mettre l'épée au fourreau, mais la bri-

ser. Il n'y avait pas à ses yeux de sincérité dans la soumission, tant qu'on ne se résignait pas à l'impuissance de l'hostilité. Or, les chefs de l'armée du Centre ne se trouvant pas dans cette condition, il écrivit au général Bonnaire : « Je vous préviens que je regarde le traité signé « avec Sapinaud comme non avenu. Vous aurez donc à « surveiller les chefs de son armée, et à agir contre les « communes qui ont rendu des armes incapables d'être « employées. »

Quelques officiers de l'armée de M. de Sapinaud, entre autres un des frères Béjarry, Pranger, Ussaut, ayant protesté contre l'exécution de cet ordre, ils furent arrêtés.

Cet acte de vigueur souleva les plus vives réclamations. C'était là l'occasion si impatiemment attendue de formuler contre Hoche une dénonciation bien précise. De quels crimes, en effet, les chefs royalistes arrêtés s'étaient-ils rendus coupables ? Quel article du traité avaient-ils violé? Les avait-on vus à la tête de quelque rassemblement ? Pouvait-on leur reprocher un acte, un écrit, une parole contre la République ! Le général Hoche, en les frappant sans motif, ne semblait-il pas prendre à tâche de rallumer des ressentiments près de s'éteindre? Ne voulait-il pas recommencer la guerre, pour se donner le mérite de remporter des victoires faciles? Tel fut le thême d'une lettre adressée au Directoire par les chefs royalistes arrêtés, et très chaudement appuyée par les administrateurs de la ville de Fontenay.

Sans accepter les faits articulés dans cette pièce contre

le général Hoche, le Directoire ne put cependant refuser de les examiner. Hoche se vit traduit à la barre et presque forcé de se justifier. Il le fit avec cette fermeté et cette fierté de l'homme dont la conscience est sûre, et que le doute sur la loyauté de son caractère ne peut atteindre.

« Les frères Béjarry, profitant de mon absence de « l'armée, avaient séduit par leurs promesses de sou- « mission un officier général qui, étranger aux manœu- « vres des royalistes, ne se doutait pas qu'on pût le « tromper. Après vingt-cinq jours j'arrive ; on me dit : « la guerre est finie. — Bien ; à quelles conditions ? « — Les voilà. — Sont-elles toutes remplies ? — Pas « toutes... —Je descends aux détails : j'apprends que sur « cinq mille sept cents fusils, douze cents seulement ont « été rendus. Je le devine, on veut faire une de ces « pacifications partielles dont il est parlé dans le plan de « conjuration trouvé sur l'émigré Geslin.... Je donne en « conséquence l'ordre de faire les arrestations qui vous « sont dénoncées et que vous approuverez, je n'en doute « pas. — On vous dit que ces mesures sévères feront « reprendre les armes ; et moi je vous assure que, tant « que les chefs royalistes auront le moyen de faire la « guerre à la République, ils la feront. Il faut donc à « tout prix poursuivre et obtenir le désarmement. »

Cette réponse était victorieuse, et comme pour ajouter à l'effet qu'elle devait produire auprès d'hommes dont la confiance, peut-être un instant ébranlée, ne demandait qu'à être raffermie, survint contre Hoche une autre lettre

remplie de griefs opposés à ceux qu'on venait de dénoncer. Cette lettre portait le titre de *Mémoire en réponse à la lettre du ministre de l'intérieur sur les renseignements qu'il désire se procurer sur la guerre de la Vendée.* Elle était signée par quelques réfugiés de la Vendée résidant à Nantes. Cette fois, on accusait Hoche d'avoir éloigné de lui les patriotes, de n'accepter d'avis que des propriétaires anciens chefs dans l'armée vendéenne, de n'exiger qu'un désarmement simulé, etc. Cette dénonciation avait été provoquée par l'exécution rigoureuse de l'article de l'arrêté qui faisait retirer tout subside aux réfugiés sommés de s'interner. Les signataires, en effet, s'étant signalés en Vendée par des actes odieux et craignant de se retrouver en face des amis ou des parents de leurs victimes, prétendaient qu'ils n'étaient appelés en Vendée que pour être livrés aux vengeances des royalistes par Hoche leur complice.

Sensible surtout à ce reproche de complicité avec les royalistes, que les signataires appuyaient sur la lenteur du désarmement, Hoche fit, dans son rapport au Directoire, cette réponse éloquente : « Quel est l'homme sensé qui « trouvera possible que, sur-le-champ, on désarme un « peuple entier aguerri par trois ans de combats et déses-« péré par la perte de ses propriétés, par l'incendie et les « noyades de Naux et Sulivan, deux des signataires du « mémoire? Au moins si, après avoir tant déclamé, les « signataires indiquaient le moyen de terminer en un « jour! Mais non; ils se contentent de tout critiquer sans « examen; ils ne connaissent d'autre mode de terminer

« la guerre que d'égorger jusqu'au dernier habitant.
« Ah ! qu'ils aillent à Beaulieu, aux Quatre-Chemins, à la
« Bassière, dans toutes les forêts qui couvrent leur pays ;
« ils y verront des ossements de leurs concitoyens. Six
« cent mille français ont péri dans la Vendée ; veut-on
« encore du sang ? ou plutôt ne veut-on pas venger un
« parti que je poursuivrai sans cesse avec la vigueur,
« mais aussi avec la dignité d'un homme qui a l'honneur
« de commander à de braves gens. »

De ces accusations qui se contredisaient, Hoche ne pouvait sortir que plus influent et plus fort.

Par suite de la confiance que le gouvernement affecta hautement de lui témoigner, Hoche devait en être quitte avec les dénonciations. Toutefois les malveillants ne pouvaient se tenir pour battus. Les ennemis qu'il s'était faits cherchèrent, pour le frapper, une arme qui ne fût pas brisée si facilement ; cette arme ne leur manqua point. La liberté avait été rendue à la presse. Or, la liberté de la presse, c'est le droit accordé au premier venu par le gouvernement de porter tous les jours un acte d'accusation contre lui et ses agents ; ce n'est pas la faculté de censurer des actes dangereux ou coupables, c'est celle de chercher des fautes, de créer des torts, de dénaturer les meilleures intentions. La presse peut tout avancer sans rien prouver. Les sentiments les plus nobles, le dévoue-

ment le plus pur, la vertu la plus sévère appartiennent à ses soupçons. A la voir à l'œuvre, à la suivre dans ses écarts, on serait tenté de considérer la presse comme plus funeste qu'utile à la liberté; et pourtant, il faut le dire, c'est elle seule qui la constate. La liberté n'existe que là où le droit de déverser la calomnie et l'insulte contre les meilleurs serviteurs de l'état est accordé au plus obscur ou au plus vil des écrivains. Et là vraiment n'est pas le plus grand mal; malgré l'habilité des attaques, la perfidie des insinuations, le jour de la réparation ne tarde jamais à se lever pour le fonctionnaire livré injustement par la presse à la haine ou au mépris de ses concitoyens. La réaction ne se fait pas attendre; mais de ce retour de l'opinion naît bientôt ou l'incrédulité ou l'indifférence pour ces accusations que l'on reconnaît avoir trop facilement acceptées; et, par suite du crédit qu'elle a obtenu pour le mensonge, la presse perd le crédit qui eût dû lui être conservé pour la vérité. Egaré par la presse, l'esprit public lui refuse le droit de l'éclairer, et le souvenir du juste calomnié protège le prévaricateur contre une dénonciation méritée. Bientôt chacun brave ce glaive émoussé vainement suspendu sur sa tête et dont les coups ne portent plus. Mais l'on n'arrive pas en un jour à ce dédain; il faut du temps pour s'aguerrir, et les premières blessures peuvent étonner et faire fléchir les courages les plus éprouvés.

Plus qu'aucun autre le général Hoche devait d'abord ressentir douloureusement les atteintes de la presse. Il tressaillit comme le coursier généreux dont le flanc est déchiré

pour la première fois par le fer de l'éperon. Il porta involontairement la main à la garde de son épée, et peu s'en fallut que cette bouillante ardeur, dont il n'avait pas encore malgré ses efforts réussi à comprimer les signes extérieurs, ne l'entraînât à descendre de la dignité du commandement pour venger des offenses qui ne pouvaient monter jusqu'à lui (1).

La froide raison d'Hédouville vint heureusement tempérer ces excitations. Attaqué par la presse en même temps que le général en chef, Hédouville était resté fort calme. Esprit juste, cœur honnête, mais inaccessible à l'enthousiasme, il était mieux préparé que Hoche à subir, non pas les proscriptions sanglantes, mais les traits acérés du journalisme, contre lesquels le bouclier le meilleur est la patience. Il conseilla donc à Hoche le silence et le mépris. Mais Hoche ne put consentir à cette muette résignation.

Userait-il du droit que lui donnait l'état de siège d'étouffer les voix qui, dans les départements insurgés, s'élevaient pour l'attaquer? Brûler n'est pas répondre; il consentit à laisser écrire contre lui, seulement il voulut aussi avoir son journal. L'*Affiche d'Angers* date de cette époque. Ce journal devint une espèce de Moniteur; mais,

(1) « Un homme que, par considération pour son honnête et malheu-
« reuse famille, j'ai soutenu pendant longtemps, vient de publier contre
« moi le dégoûtant libelle que je vous envoie... Je ne suis pas assez dégagé
« des préjugés militaires pour laisser impunie une telle offense.... Je me
« crois en conscience obligé de vous déclarer que, si vous ne m'accordez
« pas le conseil militaire que je demande... mon épée me vengera... »
(Hoche au Directoire.)

loin de se borner à la défensive, il prit souvent l'initiative, et l'impétuosité de sa polémique déconcerta les plus hardis.

Au reste, cette polémique était singulièrement soutenue par l'attitude peut-être trop menaçante des jeunes officiers. L'éducation politique de ces braves n'était pas avancée : ils ne pouvaient facilement tolérer les agressions contre un chef justement aimé dont ils considéraient les talents, l'honneur, la gloire, comme leur propre patrimoine. Si, pour obéir aux ordres du général, ils s'interdisaient de porter le trouble dans les bureaux même du journal dont les articles avaient blessé leurs plus généreux sentiments, ils s'informaient du nom des rédacteurs, et l'on comprend que les prétextes ne manquaient pas pour engager une querelle et forcer l'écrivain à une rétractation humiliante, s'il ne voulait appuyer sa plume de son épée.

L'armée était alors entrée toute entière dans les sentiments de son chef. Elle était devenue d'autant plus républicaine que les administrateurs semblaient plus près de trahir la République. Toute attaque, même indirecte, contre cette forme de gouvernement, était donc regardée comme un crime qu'il fallait punir. Il faut le reconnaître, cette susceptibilité était la juste conséquence des défections que l'armée sentait se former autour d'elle. Hostile à la royauté, elle ne pouvait ignorer que l'opinion était travaillée pour faciliter le retour du roi. Or, elle n'entendait pas que ceux qu'elle avait vaincus les armes à la main pussent, sous les dehors d'une feinte

soumission, discréditer, miner cette République dont le maintien lui avait déjà coûté tant de fatigues et de sang.

Pour bien faire comprendre les sentiments de l'armée et cet amour passionné de Hoche pour la République, qui ne lui permettait pas toujours de se dégager de l'esprit de parti, il faut rapporter ici une anecdote d'une date un peu antérieure à la mise en état de siége des départements insurgés.

La ville de Saumur, on croit l'avoir dit, avait été, sous la terreur, le chef-lieu de résidence de l'état-major de l'armée révolutionnaire. C'est dans les rues de cette cité que Ronsin avait traîné son sabre, plus taché, à coup sûr, du sang des citoyens égorgés, que des ennemis tombés sur le champ de bataille. Après la chute de Robespierre et le retour à un régime plus clément, les royalistes relevèrent hardiment la tête; et, bien qu'ils dussent encore se borner à afficher leurs espérances, ils n'en prirent pas moins une attitude menaçante.

L'administration militaire de la ville de Saumur était devenue l'objet de leurs prévenances. A la tête de cette administration, en effet, était un M. de la Grave, ordonnateur en chef de l'armée de l'Ouest, ancien militaire, homme de beaucoup d'esprit, de mœurs douces, mais qu'on savait d'un attachement fort tiède pour la révolu-

tion. Depuis que les salons s'étaient rouverts, il recevait beaucoup de monde. On rencontrait chez lui toute la jeunesse dorée de la ville, qui avait ses réprésentants dans son administration. Certes, on n'y formait aucune conjuration contre la République, mais on se laissait complaisamment aller au cours de la réaction, étendant le plus qu'on pouvait le cercle des terroristes, afin d'y comprendre les républicains mêmes connus pour leur modération. Or, il arriva qu'un des aides-de-camp de Hoche, en mission à Saumur, fut invité à passer la soirée chez M. de la Grave. Ardent républicain, comme il fallait l'être dans la famille militaire de son général, il protesta hautement contre les sentiments qui se trahissaient à chaque mot dans le salon de l'ordonnateur en chef. Une sourde hostilité ne tarda point à naître entre lui et les habitués, et une occasion se présenta bientôt de la faire éclater.

Un inspecteur des vivres, nommé Mathis, venant de Paris, se présenta à Saumur revêtu du costume que portaient les raffinés de la jeunesse de Fréron : collet et parements verts, cheveux à la victime. C'était l'uniforme chouan. Un arrêté des représentants en mission dans l'Ouest avait interdit de porter ce costume. S'armant de cet arrêté, l'aide-de-camp de Hoche, au nom de son général, fit saisir l'inspecteur qui avait eu grand succès dans le salon de M. de la Grave, le conduisit chez le commandant de place, et ordonna qu'il fût mis en état d'arrestation. Grande rumeur parmi la jeunesse de Saumur. M. de la Grave se fait l'interprète de leurs sentiments;

il ordonne au commandant de place de rendre la liberté à l'inspecteur des vivres; puis le soir, au théâtre, sous ses yeux, laisse insulter l'aide-de-camp de Hoche par les habitués de son salon. Vingt duels sont proposés à la fois à Biétry (c'était le nom de l'aide-de-camp), et, des menaces, on est si près de passer aux voies de fait, que la garde est obligée de prêter main-forte à cet officier. Rapport au général Hoche. M. de la Grave d'accuser l'aide-de-camp, de blâmer le commandant de place, « qui n'aurait pas dû tenir compte d'un ordre donné par un jeune étourdi (1). » Puis un post-scriptum dans lequel il est dit confidentiellement que l'aide-de-camp a reçu plusieurs provocations particulières, sans oser y répondre.

Voici la réponse de Hoche :

« Je désirerais bien qu'on ne se mêlât pas des affaires « des aides-de-camp. Lorsqu'ils manquent, c'est à qui « de droit de les corriger. Je doute d'ailleurs que le « meilleur moyen soit de les assommer dans un spec- « tacle. Si, ainsi que vous le dites, mon aide-de-camp « est un lâche, je le chasserai..... mais si, lorsque deux « hommes viendront le provoquer à quatre heures du « matin, il..... je ne dirai mot.

« Mon aide-de-camp se battra contre ceux qui l'ont « insulté. Si ceux-ci, à leur tour, refusent, vous ne trou- « verez pas mauvais qu'il leur donne des coups de bâton.

(1) La réponse du commandant à M. de la Grave est curieuse : il a obéi à l'aide-de-camp, dit-il, parce qu'il a manqué d'être guillotiné pour n'avoir pas suivi un ordre donné par un aide-de-camp de Ronsin,

« Il sera accompagné d'un second. Quarante personnes « n'iront pas *pour assommer fraternellement et après « décrier son adversaire.* »

« Au reste, que signifient ces querelles? Vous et moi « ne devons connaître que nos devoirs envers l'Etat. Les « méchants et les sots peuvent s'amuser des querelles du « jour; l'homme d'honneur méprise les sots et les mé- « chants. Je n'aime pas les porteurs de cravates vertes et « collets noirs (uniforme chouan, quoi qu'on en dise). »

On a donné ici cette lettre tout entière, parce qu'on a voulu montrer avec quelle chaleur le général Hoche, au moment où il se fait le plus remarquer par sa modération, entretient au fond de son cœur l'amour jaloux de la révolution. Avec quelle décision il a du premier coup prononcé sur le fond de cette affaire! C'est en vain qu'on cherche à l'enlacer dans les liens d'une légalité menteuse. M. de la Grave peut faire remarquer, s'il le veut, que l'arrêté relatif à l'uniforme chouan, publié sur la rive droite de la Loire, ne l'a point été sur la rive gauche; que, par conséquent, le citoyen Mathis ne pouvait être puni. Peu importe à Hoche; là n'est pas la question. La loi suprême, en ce moment, est le salut de la révolution; et celle-là ce n'est pas l'aide-de-camp qui l'a violée.

La lettre du général Hoche atterra M. de la Grave. La plupart des jeunes gens complices des insultes dont Biétry avait été l'objet comprirent le sort qui les attendait. Entrés dans les administrations pour échapper à la première réquisition, ils furent presque tous incorporés dans les régiments et envoyés aux frontières, en vertu

de l'article de l'arrêté dont il a été parlé plus haut. Un régiment de cavalerie en garnison à Saumur, et dont les officiers avaient été trop bien accueillis chez M. de la Grave, reçut une autre destination, et fut remplacé par deux bataillons d'infanterie, auxquels on ne pouvait certes pas reprocher la tiédeur de leur républicanisme. On se le tint pour dit à Saumur. Cette aventure eut toute l'importance d'un évènement politique. On comprit que Hoche ne voulait rencontrer que des cœurs dévoués et des serviteurs ardents parmi ceux qui avaient accepté des fonctions sous la République, et qu'il était prêt à combattre ses ennemis, de quelque masque qu'ils se couvrissent, sur quelque champ de bataille qu'il les rencontrât. Il fut vivement approuvé par le ministre et le Directoire auxquels il rendit compte de cette affaire.

L'attitude du gouvernement et la bonne conduite des administrations militaires placées sous l'autorité directe du général Hoche, obligées par conséquent de s'inspirer de son esprit, devaient bientôt faire tomber toutes les oppositions. C'est en vain que les administrations civiles essayaient de secouer le joug qui leur était imposé; ces tentatives, échouant devant la prudence et la fermeté du général, tendaient de jour en jour à devenir plus rares. On commençait à comprendre que sa volonté était per-

sévérante, sa résolution inébranlable, et que personne ne pouvait impunément faire obstacle à ses desseins.

D'ailleurs, la justice et la bienveillance de Hoche égalant sa vigueur ; l'arbitraire se renfermant dans la stricte limite des mesures impérieusement commandées par la nécessité, le pays commençait à prendre en lui cette confiance sans laquelle il ne peut y avoir de sincérité dans les sermens les plus formels. Les prêtres surtout, dont Hoche prévoyait les besoins et récompensait les services avec une discrétion inviolable, travaillaient à lui conquérir l'opinion. Tous les yeux ne tardèrent pas à être fixés sur lui ; son nom, son éloge étaient dans toutes les bouches ; et ce général, dont le dévouement à la Républipue allait jusqu'à l'enthousiasme, eut bientôt la singulière fortune de devenir populaire parmi les insurgés. C'était certes à lui et non à la République que les insurgés rendaient leurs armes ; c'était sur sa foi seule qu'ils faisaient leur soumission ; ils n'acceptaient pas la révolution, ils acceptaient le général Hoche. « J'ai, par une circon-« stance assez extraordinaire, dit M. Fiévée, passé trois « mois avec des chefs de chouans, hommes très estima-« bles et très sincères dans la conversation intime. Ils « rendaient tous justice à la loyauté du général Hoche, « et m'ont assuré plusieurs fois qu'ils mettaient plus de « confiance dans sa parole que dans toutes les promesses « du Directoire. »

III.

Cependant, à mesure que, sous l'autorité chaque jour plus acceptée du général Hoche, l'unité d'action s'affermissait davantage autour de lui, l'anarchie augmentait parmi les royalistes qui voulaient continuer la guerre. Les émigrés qui, depuis quelques mois, étaient accourus en grand nombre, apportaient avec eux un germe fatal de division. Ils ne pouvaient en général se plier aux règles de la hiérarchie militaire, plus démocratique peut-être dans les rangs de l'armée royaliste que dans ceux de l'armée républicaine. Voulait-on les placer sous les ordres de l'un de ces braves paysans dont quelques actions d'éclat étaient le seul titre au commandement, les protestations de la vanité blessée ne se faisaient pas attendre. « Je con-
« sens à n'être que chef de canton, écrit M. de.... au
« comte de Scépeaux; mais je veux que le chef de division
« qui me commandera soit un homme distingué. Je me
« ferais, par exemple, un honneur de servir sous M. de
« Palierne; il est connu. Mais Denys l'est-il? Qu'a-t-il

« fait, depuis si longtemps qu'il est chef de division ?
« Comment voulez-vous, monsieur le comte, qu'un gen-
« tilhomme, avec le nom que je porte et des propriétés
« telles que les miennes, puisse être subordonné à un
« homme que de grands talents n'ont pas fait sortir de la
« classe où il est né.....? »

Chose remarquable ! ce fut auprès de Stoflet, jaloux des nobles jusqu'à la haine, quand ils étaient ses égaux dans la hiérarchie militaire, que ces gentilshommes accoururent de préférence et trouvèrent l'accueil le plus empressé. D'eux à Stoflet, en effet, toute rivalité était impossible. Celui-là, il fallait bien le reconnaître pour chef ; personne ne se serait avisé de contester ses droits au premier rang ; et lui, ne prenait pas ombrage avec ces simples officiers, comme avec Charette ou Marigny, des prérogatives toujours enviées de la naissance. D'ailleurs, il n'avait jamais rencontré plus de soumission qu'ils lui en montrèrent ; jamais son autorité n'avait été plus respectée que par eux ; aussi, la naissance devint-elle bientôt un des premiers titres à sa faveur. Mais, par cette préférence, les émigrés devaient faire perdre à Stoflet beaucoup de ses anciens amis. « Dans votre nouveau
« conseil, général, écrit à Stoflet un de ses officiers connu
« sous le prénom de Charles, on ne voit plus que des
« émigrés ; ces hommes peuvent avoir du mérite, mais
« pourquoi affecte-t-on de placer à la suite les Cadi,
« les Nicolas, Forestier, Chetou, Soyer, Fougeray ?
« Sont-ce les émigrés qui ont défait les bleus à Châ-
« tillon, à Coron, à Villiers, à Dol, à Pontorson, à

« Gesté? Pourquoi donc mettre au premier rang ces per-
« sonnages inconnus, tandis qu'on ne veut pas de ceux
« qui se sont tant de fois distingués dans les combats?...
« Général, si l'on éloigne de vous les officiers dont on
« méprise la naissance, malgré leur bravoure et l'éléva-
« tion de leurs sentiments, prenez garde au sort qui vous
« est réservé. »

Tout en gardant auprès de lui les émigrés qui venaient y attendre l'occasion de porter les armes contre la République, Stoflet persistait dans son inaction, et continuait à observer, en apparence, les conventions de la Jaunais. Quelle conduite allait-il tenir? Il n'avait pas encore de dessein arrêté. Soumis à l'influence de l'abbé Bernier, qui voyait son élévation dépendre de celle de Stoflet, il hésitait entre ce qu'il pouvait attendre des républicains, et ce qu'il avait droit d'espérer du roi. Cependant cette hésitation ne pouvait beaucoup se prolonger. Le cercle formé par les camps retranchés de Hoche se rétrécissait chaque jour davantage autour de Stoflet. L'influence du général républicain pénétrait dans le cœur même du pays où le chef vendéen avait été naguère tout puissant. Stoflet ne pouvait ignorer que, s'il laissait passer quelques semaines de plus, il courait risque d'être non seulement abandonné mais oublié. Il fallait donc se hâter de prendre un parti : se faire payer le prix d'une franche adhésion à la République, ou attaquer sans retard. Ce fut pour arrêter sa décision à cet égard qu'il demanda une entrevue au général Hoche.

On trouve dans une lettre remarquable de Hoche au Directoire le compte-rendu de cette entrevue.

Stoflet, comme on pense, y vint accompagné par l'abbé Bernier. Plein de confiance dans son habileté, il y avait longtemps que l'abbé Bernier désirait essayer auprès de Hoche ce talent de la parole, cette finesse d'insinuation, cet art de pénétrer la pensée de son interlocuteur, qui, après avoir fait de lui l'homme politique le plus renommé de la Vendée, lui valurent plus tard les missions importantes que l'empereur lui confia. Quelques succès que Bernier eût jusqu'alors obtenus, il allait promptement s'apercevoir qu'il n'était pas destiné à les renouveler auprès du général Hoche. Ce dernier, en effet, ne se découvrit pas un seul instant; toutes les avances de Bernier, ses atteintes flatteuses à la vanité du général, ses semblants d'abandon ne rencontrèrent qu'une froide politesse. Hoche resta toujours dans la position d'un vainqueur qui peut imposer ce qu'on propose de lui céder. Il ne fut, certes, ni dur ni menaçant; il ne se montra ni dédaigneux, ni insouciant pour les protestations de fidélité dont Bernier, par égard pour sa dignité et celle de Stoflet, eût dû se montrer moins prodigue; mais il se garda bien d'accorder la confiance qu'on lui témoignait.

Stoflet et Bernier n'avaient pas avec leur parti ces liens du cœur qui ne se brisent point avec la dernière espérance. Le hasard les avait jetés parmi les royalistes, comme il eût pu les placer au milieu des républicains : ni les traditions, ni les principes ne les attachaient à la

cause; seulement ils voulaient conserver l'élévation, le rang qu'ils y avaient pris. Et c'est cette élévation, ce rang, ce pouvoir, en un mot, que l'abbé Bernier, en invoquant, s'il le fallait, l'intérêt de la République, s'efforçait de mettre Hoche en demeure de lui proposer. Mais, on l'a dit, Hoche était convaincu que la soumission à la République, promise par ceux qui avaient joué un rôle dans l'insurrection, n'aurait jamais d'autre garantie que celle de leur impuissance. Or, c'était à cette impuissance que, soit par la force, soit par la persuasion, il voulait les réduire. Aussi, dès que Bernier tentait d'arracher à Hoche une concession de nature à augmenter la force ou la considération personnelle de Stoflet, il rencontrait une résistance inflexible. Tout l'art, toute la finesse de Bernier venaient échouer contre la froideur et l'impassibilité du parti pris. Bernier avait pensé que, par son rare talent de parole, son intelligence des affaires, il produirait au moins de l'étonnement dans l'esprit du général Hoche, et ferait ainsi accepter son importance; mais Hoche, qui avait autrefois entendu les Mirabeau et les Vergniaud, ne devait pas donner cette satisfaction à sa vanité. Il ne lui prêta que l'attention polie due à tout homme avec qui l'on a de graves intérêts à discuter.

Quant à Stoflet, il ne pouvait rester auprès de Hoche à la hauteur où il se croyait placé. Comment Hoche eût-il pris au sérieux ce titre de général en chef que se donnait ce partisan réduit à commander une armée de quatre à cinq cents hommes? Pour lui, d'ailleurs, qui avait eu sous ses ordres les Andréossy, les Desaix, les Soult, la

grande armée vendéenne n'avait produit qu'un seul homme de guerre vraiment remarquable : M. de Bonchamp. Celui-là seul lui semblait vraiment digne d'admiration. Il ne trouvait que dans Bonchamp la réunion des trois qualités qui constituent le héros et le capitaine ; de grands talents, un grand courage, une grande âme. Il s'en fallait de beaucoup que Stoflet réunît ces conditions.

Hoche proposa à Stoflet de lui donner le commandement de six cents gardes territoriales, pour faire, sous les ordres d'un officier général de son choix, la police du pays; et à Bernier, qui demandait qu'on lui confiât le soin d'organiser toute la Vendée, il offrit le titre de « Commissaire du Directoire exécutif, » ayant mission de mettre les lois en vigueur concurremment avec un *homme bien patriote*, et tous deux relevant de l'Administration. C'était, on le voit, singulièrement réduire les prétentions du chef vendéen et de son conseil. Mais Hoche voulait montrer la République disposée à récompenser par quelques faveurs une soumission sincère, et non à la payer comme si elle eût eu besoin de l'acheter. Ainsi il n'y avait pas d'équivoque, les positions devaient être clairement dessinées. Le vainqueur ne demandait qu'à pardonner; mais il était puissant, et se montrait tout prêt à punir.

Cette entrevue fut assurément pour la République une revanche des humiliations subies lors des conférences de la Jaunais et de la Mabilais, et dont la fierté du vainqueur de Wissembourg avait éprouvé un si profond ressentiment.

Quoique profondément irrité du peu d'importance que le général Hoche semblait attacher à son concours, l'abbé Bernier renouvela les protestations de son dévouement, et offrit même de composer un mémoire sur les moyens les plus efficaces pour compléter et assurer la pacification (1).

Il est vrai qu'il n'avait encore pris aucun parti. Mécontent de Hoche, il ne l'était pas moins des princes. Pouvait-il, quand Stoflet et lui étaient si bien oubliés, pardonner les lettres du régent à Charette, le titre de généralissime donné à ce chef? N'y avait-il pas lieu de craindre que l'on ne mît à Vérone moins de prix encore à leurs services que Hoche en avait offert? En ce moment, en effet, s'agitait dans le conseil des princes la question importante des récompenses qui leur seraient accordées, et tout semblait présager que la décision serait loin de répondre à leurs exigences.

« Si l'on donnait des cordons et des plaques à qui en « demande, il ne resterait plus au roi de moyens pour « payer les grandes actions qui nous restent à faire. En « vain objecterait-on que M. de Charette ayant reçu du « roi le cordon rouge, il sera fâcheux que ses collègues « n'en soient pas décorés; je réponds que M. Stoflet

(1) Lettre de Hoche au Directoire.

« pourrait seul réclamer contre cette préférence; mais « M. Stoflet n'est pas gentilhomme, » écrivait le duc d'Harcourt dans un mémoire sur les grâces à accorder à l'armée catholique et royale du Bas-Anjou et du Haut-Poitou. Ainsi, la naissance de Stoflet restait encore un obstacle aux distinctions que la politique commandait de lui accorder.

Quant à l'abbé Bernier, le duc d'Harcourt se bornait, dans ce mémoire, à reconnaître ses talents et à proposer de les récompenser quand le roi serait sur le trône.

Il eût été difficile, en persistant dans cette voie, d'engager Stoflet et Bernier à rompre ouvertement avec les républicains. Aussi, voyant qu'ils continuaient à négocier, qu'ils étaient prêts peut-être à se séparer définitivement de leur parti, le conseil des princes consentit, pour les ramener, à faire violence à tous ses préjugés. Le cordon rouge fut enfin accordé à Stoflet, et l'abbé Bernier désigné comme agent général et unique des armées insurgées, et résident accrédité près S. M. Britannique. L'abbé Bernier et Stoflet reçurent l'avis officiel de ces dispositions le jour même où, las d'attendre, ils venaient d'écrire au général Hoche pour lui demander une nouvelle entrevue.

L'abbé Bernier n'hésita plus. Ce titre d'agent général satisfaisait son ambition. Il ne se demanda pas quelles chances de succès restaient à l'insurrection; si Stoflet, en relevant le drapeau blanc, ne déployait pas son linceul; si le pousser à la guerre n'était pas le conduire à une ruine inévitable. Peu lui importait; pour que l'abbé

Bernier fût agent général, il fallait que Stoflet recommençât la guerre. En deux jours le manifeste fut rédigé; et, comme s'il eût pris à tâche de constater sa déloyauté, pendant qu'il préparait ce manifeste, il écrivit au général Hoche et fit signer par Stoflet une lettre remplie des témoignages de sa soumission à la République. Indigne stratagême qui ne put même servir à tromper Hoche!

Ce général, en effet, était sur ses gardes; le cri de guerre de Stoflet ne le surprit ni ne le troubla.

« Il a avancé d'un mois la perte de son parti, » écrivit-il au comité. En recommençant la guerre, Stoflet délivrait Hoche de son plus grave embarras; il n'était pas, en effet, difficile à Hoche de poursuivre et d'atteindre Stoflet, insurgé et parjure; mais c'était une tâche fort délicate de concilier les ménagements dus au chef vendéen fidèle à sa parole, avec les mesures nécessaires pour prendre possession du pays. Hoche connaissait trop bien la disposition des esprits, pour concevoir quelque inquiétude sur cette levée de boucliers : ce ne pouvait être qu'une misérable échauffourée. C'est à peine si Stoflet put parvenir à réunir quatre à cinq cents hommes. Les menaces furent aussi impuissantes que les promesses pour obtenir le concours des habitants. En vain Stoflet essaya de faire sa jonction avec Charette; Hoche avait placé entre ces deux chefs une suite de postes si bien reliés entre eux, défendus par une vigilance si active, que toute communication était devenue impossible. Partout où il se présenta, Stoflet fut repoussé, battu, réduit à fuir. Le découragement ne tarda pas à s'emparer de lui; il fut plus

d'une fois sur le point d'écrire à Hoche pour faire sa soumission. Mais Bernier l'en détourna : « C'était, dit-il, une « extrémité à laquelle il était toujours temps de se rési- « gner : plus Stoflet tiendrait, plus on mettrait de prix « à lui voir déposer les armes. Il fallait d'ailleurs ne pas « laisser connaître sa faiblesse aux princes, auxquels on « avait présenté un tableau singulièrement exagéré des « forces de l'armée que l'on commandait; ils ne com- « prendraient pas qu'à la tête d'une force si imposante, « on eût été si promptement amené à capituler. » — Stoflet continua donc à tenter d'agiter le pays. Mais l'application rigoureuse des articles de l'arrêté, qui imposait aux communes en état d'insurrection tous les frais de la guerre, fit que dans chaque habitant, au lieu d'un soldat, Stoflet ne rencontra qu'un ennemi personnel. La tranquillité qui régnait, depuis près d'un an, dans le haut Anjou, avait porté ses fruits, et Hoche, pour maintenir la paix, eût attiré plus de volontaires sous son drapeau que Stoflet n'en trouva pour recommencer la guerre.

Prévoyant le sort qui lui était réservé s'il voulait continuer la lutte, quelques uns des anciens compagnons d'armes du chef vendéen, la plupart blessés à ses côtés pendant la grande guerre, se rendirent auprès de lui pour le supplier de laisser les habitants du haut Anjou jouir du repos dont ils étaient avides. Mais, mal accueillis, menacés même d'être passés par les armes, ils formèrent le projet de livrer aux républicains l'abbé Bernier qu'ils regardaient avec raison comme le mauvais génie de leur général.

Une circonstance hâta l'exécution de ce projet. Des soldats ayant volé quelques moutons à un habitant du bourg de Jallais, nommé Martin, celui-ci alla porter plainte à Hédouville. Ce général ne pouvait rendre les moutons, mais il en fit immédiatement payer le prix. Martin, après avoir reçu cet argent, était sorti, rentré, puis sorti une seconde fois, comme s'il eût emporté un secret dont le poids le gênait, lorsque, se présentant de nouveau, il dit qu'il voulait reconnaître un bon procédé par un service; et, en même temps, il s'approcha du général, et l'avertit que le lendemain l'abbé Bernier devait passer la nuit à la métairie de la Saugrenière, où il serait facile de s'emparer de sa personne (1).

Le motif qui avait fait parler ce paysan ne pouvait laisser aucun doute sur la sincérité du révélateur; des instructions furent donc envoyées immédiatement au général Ménage, qui se trouvait à Chemillé, pour arrêter l'abbé Bernier. Un chef de bataillon, nommé Loutil, fut chargé de ce soin par Ménage. Il fallait se garder de donner l'éveil. Le soir venu, la retraite fut battue comme les jours précédents, on vit les soldats rentrer au camp à l'heure accoutumée. On devait croire dans le voisinage, comme ils le croyaient d'ailleurs eux-mêmes, qu'ils allaient y passer la nuit. Mais, dès que les derniers feux furent éteint aux maisons d'alentour, que tous les habi-

(1) Je tiens ces détails de M. le général d'Alton qui était alors aide-de-camp du général Hédouville. Ce fut lui qui avança les quelques louis destinés à payer le prix des moutons volés.

tants parurent plongés dans le sommeil, ordre fut donné à deux cents grenadiers de se mettre sous les armes, et quelques instants après, ils sortirent du camp précédés par vingt-cinq chasseurs à cheval. Il avait été recommandé, sous les peines les plus sévères, de garder un silence absolu. Où allait-on? le chef de bataillon excepté, personne ne le savait. La nuit était très sombre, pluvieuse, agitée par les raffales d'un vent d'ouest; les soldats marchaient avec ce trouble secret, dont le plus brave a peine à se défendre quand il ignore ce qu'on attend de son courage.

Après avoir fait environ une lieue, le chef de bataillon Loutil divisa sa troupe en quatre colonnes de cinquante hommes, et fit prendre à chacune d'elles un sentier différent. Sur ce qu'on allait entreprendre, pas un mot. Une curiosité plus inquiète commençait à agiter tous les cœurs. Derrière ces haies, de l'autre côté de ces fossés, n'allait-on pas voir tout-à-coup s'abaisser le canon des fusils, entendre siffler les balles? Au bout d'une demi-heure de marche, les quatre colonnes reçurent l'ordre de s'arrêter; elles étaient arrivées, par quatre points opposés, sur une espèce de petit plateau assez étroit qu'entourait un bois à moitié brûlé. Au milieu de ce plateau, clos de haies, se détachaient vaguement sur le ciel noir les murs d'une assez vaste maison. Cette maison, c'était la métairie de la Saugrenière : c'était là, si l'on avait donné à Hédouville un renseignement fidèle, que devait se trouver l'abbé Bernier. Sans autre explication, Ménage avait désigné la métairie de la Saugrenière comme un

repaire de brigands. La consigne donnée à Loutil était de prendre, mort ou vif, ceux qu'il y rencontrerait.

Il rapprocha le plus possible les quatre colonnes de la maison qui se trouva cernée complètement; puis, après avoir fait renouveler les amorces, il plaça quatre soldats, le fusil armé, en face de chaque croisée du rez-de-chaussée; prenant ensuite quatre grenadiers avec lui, il se porta à la principale porte de la métairie, pendant qu'un officier, accompagné aussi de quatre hommes, se présentait à la seconde porte.

Le plus profond silence régnait au dedans de la métairie comme aux alentours; pas une lumière ne brillait à travers la fissure des contrevents fermés; la surprise était complète; ceux que l'on venait arrêter devaient être livrés au sommeil. Ils étaient cinq enfermés dans cette métairie. Ils avaient prolongé la veille fort avant dans la nuit, attendant un sixième qui n'était pas venu. Ces cinq, c'étaient Stoflet, trois de ses officiers et son domestique. Le sixième, vainement attendu, était précisément celui que le général Hédouville envoyait arrêter : l'abbé Bernier. Stoflet l'avait appelé à la Saugrenière pour délibérer une dernière fois, avec lui et ses amis présents, sur la question de savoir si la nécessité ne commandait pas impérieusement de se soumettre. Les illusions étaient-elles encore possibles? restait-il un moyen de tenir la campagne contre les républicains? Hélas! non seulement le pays refusait son concours, mais il dissimulait à peine son hostilité. Qui savait si, d'un instant à l'autre, quelque mécontent ne les livrerait pas aux républicains? Tel

avait été, en l'absence de l'abbé Bernier, le sujet de l'entretien entre Stoflet et ses quatre compagnons d'armes, autour d'une table où les excitations du vin n'avaient pu apporter ni l'insouciance, ni l'oubli.

Ils étaient loin de prévoir le coup qui les menaçait. Cependant, ils s'étaient barricadés, et jetés tout armés, quand le sommeil les avait saisis, sur des matelats étendus à terre. C'est dans cet état qu'ils furent réveillés par les coups frappés successivement aux deux portes de la métairie. Ils hésitaient à répondre. Mais les coups redoublant, une lanterne fut allumée; Stoflet croyait que c'était Bernier attardé qui arrivait; cependant, il fit demander qui était là. — Royaliste, Forestier; dit Loutil à une porte. — Royaliste, Chetou; répondit l'officier à l'autre porte, et l'on ouvrit. En un instant, les grenadiers républicains furent entrés, tenant en joue, à la lueur de la lanterne posée imprudemment sur la table, ceux qui se trouvaient là. Stoflet seul résista. Pris de trop court pour se servir de ses armes, mais se voyant perdu, il saisit à la gorge un grenadier, nommé Audious, et manqua de l'étrangler. Il voulait se faire tuer : il ne réussit qu'à se faire blesser assez légèrement. Il fallut lui lier les mains pour le contenir. Il était dans une exaspération qui croissait à chaque instant; on eût dit qu'il cherchait à soutenir ainsi son courage; il prodiguait l'injure et les menaces. Il fut conduit à Angers près d'Hédouville, toujours dans le même état d'exaltation. Pendant son interrogatoire et son jugement, et jusqu'au champ du supplice, il fit voir cet emportement farouche et cette

grossièreté de courage qui n'est pas la marque des âmes vraiment fermes et héroïques. Ce n'est pas ainsi que Charette devait succomber.

« Stoflet et plusieurs de ses complices ont été pris « cette nuit dans la ferme de la Saugrenière; ils ont été « amenés à Angers et seront jugés aujourd'hui. C'est « aux mesures vigoureuses du général Hoche que nous « devons la prise du parjure Stoflet, qui n'a pu parvenir « à soulever les habitants des campagnes et va recevoir « sa juste récompense. »

Je ne sais rien de plus injurieux pour le chef vendéen que le ton de cette lettre écrite par Hédouville au ministre de la guerre. Il n'eût pas annoncé autrement la prise de quelque chef obscur de brigands.

Des quatre royalistes trouvés avec Stoflet à la métairie de la Saugrenière, un seul fut épargné; il n'avait pas quatorze ans.

Stoflet avait repris les armes le 24 janvier; il était arrêté le 25 février et fusillé le 26.

La mort de Stoflet, si promptement arrêté au début de son entreprise, n'eut pour ainsi dire aucun retentissement. A la suite de ce long repos d'une année auquel il avait été forcé, l'ancien collègue des Cathelineau, des l'Escure, des Bonchamp, était tombé de la hauteur où l'opinion l'avait un instant placé. Par ce dernier appel

aux armes, il donna trop la mesure de son impuissance; on ne reconnut pas au milieu de ces trois ou quatre cents hommes, qu'il parvint avec tant de peine à réunir, l'ancien major-général de la grande armée. Sa chute rapide ne fut honorée ni de la joie des républicains ni de la douleur des royalistes.

L'abbé Bernier, nommé agent général, s'empressa de lui donner un successeur; il ne s'agissait pas de continuer une guerre impossible, mais de tromper l'Angleterre et les princes, et, par la nomination d'un chef pompeusement annoncée, de leur faire croire à cette armée d'Anjou, dont la résurrection avait été en vain tentée par le seul homme qui pût en rassembler les débris. L'importance de l'abbé Bernier, les subsides promis par le cabinet de Saint-James étaient à ce prix. Le successeur de Stoflet fut le chevalier d'Autichamp; dans les lettres qu'il écrivit pour annoncer son *élection* « qu'il ne considérait d'ailleurs comme définitive que si *elle obtenait l'agrément du roi,* » la joie de recueillir l'héritage de Stoflet se trahit au milieu des regrets officiels que sa mort lui impose. Forestier, l'un des plus chers compagnons d'armes de ce malheureux chef, et général en second, est plus franchement ingrat : « Le commande-
« ment de Stoflet, qui a été fusillé à Angers, est entre
« les mains de d'Autichamp. Celui-ci a plus de talents
« que l'autre et pas le moindre de ses défauts; *aussi, les*
« *choses vont à merveille.* »

M. d'Autichamp montra en effet des talents que Stoflet n'avait pas laissé deviner. Il se fit voir supérieur dans

l'art de rédiger les bulletins de victoires qui n'avaient jamais été remportées. Réduit, pour dérober sa tête, à se cacher de métairie en métairie, ayant vu se disperser les quelques hommes rassemblés si difficilement par Stoflet (1), il n'en rend pas moins compte au roi des *avantages précieux et multipliés* qui ont été la récompense de son zèle (2); il n'en écrit pas moins à son oncle, à Londres, « qu'il a battu les bleus trois fois assez vigou- « reusement, sans avoir perdu beaucoup de monde. » Voilà certes des services que Bernier n'eût jamais obtenus du grossier, mais modeste Stoflet.

Au reste, la forfanterie et le mensonge étaient devenus à l'ordre du jour sous la direction de l'abbé Bernier. Pour obtenir les secours toujours promis par l'Angleterre, pour attirer les émigrés qui restaient dans la Grande-Bretagne, il fallait bien cacher l'état de détresse où l'on était réduit; M. d'Autichamp ne pouvait pas avouer qu'il avait brigué l'honneur d'être général en chef d'une armée qui n'existait pas. Le mot-d'ordre à cet égard était si fidèlement exécuté, l'illusion si bien entretenue par la correspondance, que, dans une lettre écrite de Fougères, à la date du 24 mars 1796, le lendemain même du jour où Charette est arrêté, Jules Sapinaud, nouvellement débarqué, écrit à son frère qu'il a laissé à Londres : « Après « bien des fatigues, nous sommes enfin arrivés, sans « accident, auprès de Fougères. Nous avons été conduits

(1) « D'Autichamp a réuni près de 150 déserteurs, mais point d'habi- « tants. » (Le général Grigny à Hoche, 31 mars.)

(2) Rapport du chevalier d'Autichamp au roi.

« de poste en poste jusqu'ici, et nous allons repartir pour
« notre destination, reconduits de la même manière jus-
« qu'à la Vendée. L'armée de Charette est encore de
« quinze mille hommes, et les autres armées sont aussi en
« fort bon état; engage tous les jeunes gens à venir dans
« ce pays-ci.... *mais toi, ne fais aucune démarche pour*
« *me rejoindre, à moins que je ne t'écrive de venir.* »
A l'époque où cette lettre était écrite, on peut dire que
l'insurrection n'existait plus. Le chevalier d'Autichamp
lui-même trahissait dans ses lettres son impuissance dans
le pays de Stoflet. « La paix y a produit un effet détes-
« table, écrivait-il à son oncle. *Mes* soldats se sont mal-
« heureusement trop accoutumés à voir cette bande impie
« (les bleus). C'est même ce qui m'empêche, pour le mo-
« ment, de faire un rassemblement aussi considérable
« que je le désirerais. »

Il est probable que, *pour le moment*, ce général en chef, prudemment caché avec l'abbé Bernier, eût été fort embarrassé pour former un *rassemblement* qui pût tenir tête à une simple compagnie de grenadiers. Hoche connaissait bien le fond des choses quand il écrivait au Directoire : « La guerre avec Stoflet durera quinze jours. » En déployant le drapeau blanc, ce chef, ainsi que l'avait annoncé Hoche, avait hâté la ruine de son parti. On l'a dit, cette déclaration de guerre avait permis de sortir de la fausse position où, par suite des conventions de la Jaunais, on se trouvait engagé avec Stoflet; sa soumission d'une sincérité douteuse était un embarras, dont il délivra, par sa reprise d'armes, le général républicain.

Tant que Charette respirait, bien que réduite aux abois, l'insurrection n'en existait pas moins avec ses dangers et ses menaces dans bien des imaginations. Tous les efforts de Hoche devaient donc tendre à atteindre ce seul survivant des premiers chefs de la Vendée. Sous le coup de cette poursuite, Charette n'allait plus connaître un seul jour de trève ni de repos. « Quel que soit le « temps qu'il fasse, je compte sur vous pour ne pas « laisser respirer votre proie..... faites tout marcher, « tuez vos chevaux, vous n'aurez rien perdu si vous réus- « sissez..... promettez, récompensez, menaçez, punissez, « mais amenez Charette. » C'est en ces termes brûlants que Hoche communiquait son ardeur impatiente. Ce n'était pas assez d'une obéissance docile, il fallait que sa volonté devînt la volonté de tous. Les colonnes lancées après Charette s'animèrent bientôt comme ces meutes de limiers sur la voie de la bête fauve qu'on leur livre à déchirer; ce fut à qui arriverait le premier à l'hallali.

De la petite armée qu'il était parvenu à réunir au moment de la descente projetée du comte d'Artois, il restait à peine à Charette un millier de soldats. Loin de pouvoir compter sur un recrutement qui augmenterait cette faible bande, il avait à craindre de la voir à chaque instant di-

minuer par la désertion; le découragement commençait à gagner le cœur des plus fermes. La ruine précipitée des espérances qu'avait pu donner la diversion tentée par Stoflet devenait le sujet des plus sombres réflexions; Charette à ce moment songea sérieusement à déposer les armes et à quitter la France. Il fit sonder le général Hoche sur les facilités qui lui seraient accordées : malheureusement, celui-ci crut, malgré les pouvoirs que lui donnait l'arrêté, devoir en référer au Directoire. Le Directoire ne voulut accorder aucune condition à Charette, pas même lui garantir la vie sauve dans le cas où il se rendrait.

« Je suis fâché, écrivit du Bayet au général Hoche, « que vous ayez prévenu sur le départ de Charette; il « suffisait d'en instruire après coup. Quant à moi, qui « ne suis point membre du Directoire, mais cependant « bon citoyen, j'approuve fort l'émigration de Charette « que vous proposiez. La chose est conforme à l'un des « articles de vos instructions sur la facilité à accorder « aux rebelles de sortir du territoire de la République »

Non seulement le Directoire s'opposa à la sortie de Charette; mais, revenant sur les termes de l'article de l'arrêté auquel du Bayet faisait allusion, il déclara que la soumission des rebelles, qui auraient rang de divisionnaires, ne pourrait les soustraire au châtiment que la loi leur réservait. C'est en vertu de cet ordre, renouvelé des plus mauvais jours de la terreur, que M. de Couëtus, l'un des officiers royalistes les plus braves et les plus renommés alors pour leur humanité, fut arrêté au mo-

ment même où il traitait de sa soumission, traduit devant une commission militaire et fusillé (1).

Hoche éprouva une irritation si violente qu'il sollicita immédiatement son rappel. En écrivant au Directoire, en lui faisant connaître que Charette demandait à sortir de la France, ce n'est pas une autorisation de répondre affirmativement à Charette qu'il avait voulu se faire donner, c'était de la déférence qu'il avait cru de bon goût de témoigner; c'était, en un mot, la confirmation de ses pleins pouvoirs qu'il attendait du gouvernement. S'il avait consenti à accepter la tâche difficile de pacifier la Vendée, n'était-ce pas à condition qu'il resterait libre sur le choix des moyens? Or, cette liberté qui lui avait été accordée, on venait aujourd'hui la retirer, en lui dictant la ligne de conduite qu'il devait suivre avec Charette et les principaux chefs de l'insurrection.

Au mécontentement causé par cette intervention inopportune et inattendue vint s'ajouter un autre sujet de vive contrariété. Au nombre des motifs qui avaient surtout déterminé Hoche à prendre le commandement des trois armées de l'Ouest, se trouvait au premier rang la nomination de du Bayet au ministère de la guerre. Avant d'accepter ce commandement, et depuis qu'il en était

(1) Quelques juges qui s'intéressaient à M. de Couëtus et voulaient l'épargner lui firent dire de ne pas reconnaître sa signature qui se trouvait au bas d'une commission qui portait son visa et celui de Charette, et qui avait été donnée à M. Thoureau pour aller à l'Ile-Dieu informer le comte d'Artois de la situation des choses. M. de Couëtus répondit que cela n'était ni dans son caractère, ni convenable à son âge, et qu'il ne sauverait pas sa vie par un mensonge.

revêtu, Hoche avait plusieurs fois fait promettre à du Bayet qu'il conserverait son portefeuille. « Vous reste-« rez à la guerre, n'est-ce pas, vous me l'assurez, lui « écrivait-il. Pardonnez mes instances; mais, il faut que « je puisse compter sur le ministre comme sur moi-« même. Vous resterez, c'est bien sûr..... Vous le vou-« lez aujourd'hui..... cela durera-t-il? Vous êtes un « peu français; là, là, ami, vous m'entendez; un peu « léger. Quel dommage! avec tant d'esprit!.... » Les appréhensions de Hoche n'étaient que trop fondées. En effet, dans cette même lettre par laquelle du Bayet annonçait l'opposition du Directoire au départ de Charette, il faisait connaître sa nomination à l'ambassade de Constantinople. Or, cette nomination imprévue privait Hoche du concours auquel il tenait le plus. Du Bayet connaissait les pays insurgés, les besoins de l'armée, toutes les difficultés de la situation; il était auprès du Directoire toujours prêt à tout appuyer, parce qu'il pouvait tout expliquer. Aussi, Hoche croyant perdre en du Bayet un intermédiaire indispensable se montra plus pressant pour qu'on lui retirât son commandement. Il ne put cacher à du Bayet l'amertume du sentiment que son abandon lui avait inspiré. « Vous partez, c'est fort « bien, écrivait-il; puissiez-vous être heureux toujours! « Souvenez-vous de ceux que vous avez engagés dans le « mauvais pas, et qui se sont dévoués sans réserve, « croyant vous avoir pour appui. Allez, du Bayet, con-« ter à la Validé-Sultane que vous avez mieux aimé « baiser la poussière de ses pieds qu'aider vos confrères

« dans leurs immenses travaux. Adieu, du Bayet; vous « étiez fait pour servir plus utilement. » Puis, comme si, animé par un souffle prophétique, il eût pressenti les glorieuses destinées qui, pour quelque temps du moins, étaient réservées à la France, il terminait par cette phrase remarquable : « Les succès de la République vous « étonneront, et vous regretterez de n'avoir pas écouté « ceux qui aiment les ministres comme vous sans les « flatter. »

Malgré ses instances, Hoche ne fut point rappelé. En répondant que sa confiance en lui était sans bornes, le Directoire rendit à Hoche cette liberté d'action imprudemment entravée. A dater de ce moment, les pouvoirs de Hoche devinrent à peu près illimités. Il s'empressa de faire connaître à Charette qu'il avait le droit maintenant de régler avec lui les conditions de sa sortie du territoire, et lui proposa une entrevue. Mais Charette, que la mort de M. de Couëtus avait rendu fort défiant, tout en laissant croire qu'il persistait dans sa première résolution, refusa cette entrevue. Il fut donc nécessaire de recourir à un intermédiaire. Pour remplir ce rôle, Hoche choisit un prêtre, nommé Guesdon, curé de la Rabatelière, et qui avait été très dévoué à Charette.

Charette, en ce moment, songeait-il réellement à faire sa soumission? Il y a lieu de le croire. Seulement, comme

son ami, M. de Couëtus avait été condamné, bien qu'on l'eût arrêté au moment même où il proposait de se rendre, Charette devait craindre de tomber dans un piège. Pour détruire les soupçons de Charette, le curé de la Rabatelière, juste appréciateur de la loyauté de Hoche, crut devoir faire l'éloge du général républicain; mais cet éloge, par sa sincérité même, ne servit qu'à rendre suspect à Charette le curé de la Rabatelière. Charette le crut gagné par les républicains, et peut-être disposé à le livrer. Ce soupçon le fit renoncer au dessein de déposer les armes; pourtant, comme il avait besoin de quelques jours de repos, il continua de négocier avec le général Hoche. Les conditions que Hoche faisait offrir à Charette étaient assurément fort honorables : une escorte serait donnée au chef vendéen et à ceux de ses officiers qui voudraient le suivre, pour se rendre soit à Jersey, soit en Suisse; on leur paierait en numéraire le prix de leurs biens dont la valeur serait estimée à dire d'experts, ou on leur en ferait passer les revenus. On a dit que Hoche avait fait à Charette de si bonnes conditions, parce que la soumission de Charette lui paraissait ne pouvoir être achetée trop cher. Hoche obéit à un sentiment plus généreux. Il était sûr d'atteindre le chef vendéen alors aux abois; mais, forcé, s'il le prenait vivant, de le livrer à une commission militaire, il eût été heureux de pouvoir épargner ce général, dont le courage, l'habileté, l'héroïque persévérance commençaient à exciter son intérêt.

Ce fut dans une lettre adressée au curé de la Rabatelière que Hoche fit connaître les conditions dont il vient

d'être parlé; le curé de la Rabatelière s'empressa de faire parvenir cette lettre à Charette. Malheureusement, le paysan qui la portait fut rencontré par des hussards de l'escorte du général Travot, qui le tuèrent, bien que désarmé et inoffensif (1). La lettre fut remise à Travot, renvoyée au curé de la Rabatelière, portée de nouveau à Charette qu'on ne rencontra point; et, de ces retards, de la mort surtout du paysan égorgé par les hussards, résulta un redoublement de défiance de la part du chef vendéen : ombrages qui ne firent que s'accroître avec les instances plus pressantes de l'abbé Guesdon, pour l'engager à se fier au général Hoche. Les agents envoyés par l'abbé Guesdon n'étaient-ils pas des espions que ce prêtre mettait sur ses traces pour offrir aux colonnes mobiles les moyens de s'emparer de sa personne?

Toutefois, Charette continua à dissimuler ses soupçons et parut persister dans le projet de faire sa soumission. Il pria en conséquence le curé de la Rabatelière d'obtenir du général Hoche l'ordre de faire suspendre les poursuites des colonnes mobiles, afin de pouvoir réunir quelques uns de ses officiers qui voulaient continuer la guerre, et leur faire comprendre la nécessité de se rendre avec lui. Hoche donna cet ordre. Les colonnes commandées par Travot, Gratien, Valentin et Mermet s'arrêtèrent en même temps.

Charette rassembla en effet les officiers qui lui étaient restés dévoués. Il leur dit que la République devenait

(1) Lettre du général Gratien au général Hoche.

magnanime et pardonnait; puis, leur faisant connaître les conditions qui lui étaient accordées, il ajouta que ces conditions chacun d'eux pouvait les obtenir; qu'en conséquence, il rendait à tous leurs serments et les laissait libres de se retirer. Ces paroles avaient été prononcées avec un mélange de froide ironie et de sombre résignation. Mais tout-à-coup, élevant la voix et son regard s'animant, il déclara que, quant à lui, fût-il abandonné de tous, tant qu'il conserverait un soufle de vie, il déploierait ce drapeau blanc sous lequel s'était réfugié le vieil honneur français. Rejetant ensuite loin de lui le fourreau de son épée qu'il éleva au-dessus de sa tête : « On peut la briser jusqu'à la garde, s'écria-t-il, mais je « ne la rendrai jamais aux ennemis de mon roi. »

Cette déclaration eut le succès que Charette avait espéré. Les conditions offertes par le général Hoche furent unanimement repoussées. Tous ceux qui entouraient Charette jurèrent de le suivre partout où il les conduirait; et, s'enivrant de leur désespoir même, oubliant leur petit nombre, ces malheureux, dévoués à une ruine certaine, firent entendre ces cris d'enthousiasme par lesquels une armée salue la harangue de son général qui lui a promis la victoire.

Ce fut le lendemain seulement que le curé de la Rabatelière fut instruit de la détermination prise par Charette. On se ferait difficilement une idée du trouble où cette nouvelle jeta l'abbé Guesdon. Que penserait le général Hoche? croirait-il à sa sincérité? Ne le soupçonnerait-il pas d'avoir voulu, sous un faux prétexte, donner

à Charette la facilité de réunir ses amis? Son anxiété était si grande qu'il se crut obligé, en adressant à Hoche la réponse que Charette l'avait chargé de faire parvenir à ce général, d'y ajouter la justification suivante :

« Général,

« Je vous fais mille excuses de vous avoir amusé si « longtemps; vous travaillez comme moi pour le bien « public et avec la plus grande loyauté. Je suis tout hon- « teux d'avoir été trompé si indignement par l'hypocri- « sie de Charette. Après m'avoir bercé de paix jusqu'au « matin, en m'envoyant chercher tout fatigué que « j'étais, il m'a demandé cinq heures pour réunir entiè- « rement son conseil; et, se voyant alors poussé à bout, il « a fini par haranguer les paysans en leur disant qu'il « fallait se battre sans quoi ils étaient perdus; il leur a « remis la lettre que je vous fais ici passer, en leur « disant qu'il fallait ne me la remettre que demain, pour « que je vous trompasse plus longtemps.

« Je pense, général, que la lettre de Charette, suite « du conseil de ce matin, n'est qu'un tissu de fanfaron- « nades et de bêtises. J'ai lieu de croire en même temps « que vous ne jetez pas le moindre doute sur ma bonne « foi. Je travaillais pour le bonheur de mon pays avec « un si grand désir que la guerre finît, que je ne voulais « pas me persuader que cet homme voulait tromper. « Vous avez fait marcher vos colonnes, vous y voyez « plus clair que moi. J'ai même averti le chef de bri- « gade, qui couche chez moi cette nuit, que Charette

« le trompait, qu'il n'avait qu'à le poursuivre tant qu'il « pourrait. Je pense qu'il aura une fin tragique ainsi que « sa compagnie; je l'ai prédit! Je vous souhaite, géné- « ral, une bonne santé et suis avec fraternité,

« GUESDON, curé de la Rabatelière. »

Ce n'était pas du côté des républicains que menaçait le danger pour l'abbé Guesdon. Les soupçons de Charette avaient bientôt pris un caractère de certitude assez prononcé pour que le curé de la Rabatelière ne fût plus à ses yeux qu'un traître dont la punition devait servir d'exemple. Une nuit donc, quatre des chasseurs de Charette vinrent enlever ce malheureux prêtre de sa maison, le conduisirent dans le cimetière, et, l'ayant attaché à la croix qui s'élève au milieu, le fusillèrent une lanterne au cou.

Ce meurtre, qui eut tous les caractères d'un assassinat, ne devait pas relever Charette dans l'opinion des Vendéens. « Charette a proscrit les prêtres, écrit Hoche au « Directoire; il ne pouvait se porter lui-même un coup « plus funeste. »

La réponse de Charette transmise à Hoche par l'abbé Guesdon n'a jamais été publiée. Hoche se borna à en citer quelques extraits; on croit devoir la donner ici tout entière :

« MONSIEUR,

« Vous me proposez de la part de votre général en « chef, au nom du gouvernement, de quitter la Vendée « pour passer à Jersey sur un bâtiment parlementaire « avec les personnes de ma suite, ou de me rendre en « Suisse, escorté d'un détachement de cavalerie, en évi- « tant de passer par Paris.

« Depuis quand la République se croit-elle autorisée à « me dicter des lois que l'honneur et la justice réprou- « vent et que je ne puis adopter sans une insigne lâcheté? « Depuis quand ses chefs se sont-ils vu permis de fixer « les dépenses de mes voyages, d'en diriger la marche? « Quel droit enfin avez-vous pu acquérir sur mes pro- « priétés pour m'en offrir si généreusement la jouissance « chez l'étranger à des époques fixées uniquement par « vos caprices?

« Persuadé que tous les vaisseaux de la République ne « suffiraient pas pour transporter les royalistes du pays « que j'ai l'honneur de commander, vous devez voir que « votre projet de m'embarquer à Saint-Gilles est chimé- « rique. Egalement convaincu que vos armées républi- « caines ne sauraient que faiblement nous escorter en « traversant la France pour nous rendre en Suisse, trouvez « bon que je ne fasse pas ce voyage pour m'occuper uni- « quement de repousser la force par la force.

« Vaincre ou mourir pour mon Dieu et pour mon roi, « voilà ma devise irréfragable. La conduite que j'ai tou- « jours tenue doit vous convaincre du peu de cas que je

« fais de vos menaces. L'avenir prouvera que je saurai « les rendre aussi infructueuses que vos manœuvres.

« Les royalistes animés des mêmes sentiments que moi « me chargent de vous prouver un jour vigoureusement « que le règne des tyrans fut toujours plus court que « celui des bons rois.

« Vive le roi !

« Le chevalier Charette, lieutenant-général « de l'armée du roi. »

Bien que la conduite de Charette vînt confirmer l'audace de ses paroles, l'état de détresse où il était réduit donnait au ton de sa lettre une apparence de rodomontade. La lutte, en effet, n'était plus possible : Charette n'avait d'autre plan de campagne à former que celui d'échapper à la poursuite des républicains. Avec un tel dessein à exécuter, il eût peut-être été de bon goût à Charette d'écrire à Hoche plus simplement. Sa position vraiment désespérée fait comprendre l'expression un peu triviale dont se sert le curé de la Rabatelière pour apprécier la valeur de ses menaces.

Charette pouvait-il même se flatter de mettre longtemps en défaut les colonnes mobiles lancées sur ses traces? Sans doute le pays dans lequel il se trouvait lui offrait mille ressources pour fatiguer l'ennemi attaché à ses pas. Soulans, Froidfont, Touvois, Legé, Saligné, Belleville, la Genetais, Aizenay et Maché, forment l'enceinte de ce pays, dont dix lieues à peine séparent les points les plus éloignés. C'était certes un espace singu-

lièrement rétréci; mais plusieurs forêts telles que celles de Gratz, des Grandes-Landes, d'Aizenay, de Touvoirs, beaucoup de petits bois très fourrés offrent une suite de refuges presque impénétrables. Quelques rivières, un grand nombre de forts ruisseaux torrentiels, gonflés alors par les pluies, étaient comme autant de barrières auxquelles Charette croyait pouvoir se confier. Pas un des sentiers de ces forêts, pas un gué de ces rivières ou de ces torrents n'était inconnu à Charette. Malheureusement pour lui, les républicains avaient aussi étudié le pays. Ce n'étaient plus ces troupes inexpérimentées, toujours près de s'égarer dans un dédale de chemins étroits et couverts dont elles ignoraient les aboutissants. Il n'y avait guère de champs dans le pays qui n'eussent été marqués par quelque combat, et dont officiers et soldats n'eussent gardé le souvenir. Circonstance plus grave, d'ailleurs, grâce à la politique de conciliation pratiquée par le général Hoche, les républicains avaient aujourd'hui des intelligences parmi les habitants autrefois tous hostiles, et Charette allait bientôt apprendre qu'on ne prolonge pas impunément une insurrection malgré la volonté du peuple qui s'est insurgé.

Mais que lui importait? son parti était irrévocablement pris. On doit croire qu'il ne s'abusait pas sur l'issue définitive, et qu'il ne demandait qu'à mourir les armes à la main. Les lettres des adjudants-généraux Gratien, Travot, Mermet, Valentin (1), dont les colonnes devaient

(1) Elles n'ont jamais été publiées.

le cerner, font assister presque jour par jour au spectacle de cette dernière lutte soutenue par le dernier défenseur de la cause royaliste en Vendée. Spectacle douloureux et digne, à coup sûr, d'intérêt?

La première lettre de Travot, qui est datée du 27 nivôse, nous montre Charette essayant de faire tête à sa colonne à la Roullière, près du bourg de Poiré. Dans cette affaire, Charette perd un convoi de pain; les paysans effrayés l'abandonnent et font leur soumission; il ne lui reste plus que cent hommes de cavalerie et trois cents déserteurs. Il s'efforce en vain de faire avec eux retraite en bon ordre. La colonne de Travot marche sans reprendre haleine, et il est forcé de disperser son infanterie qui se cache dans la forêt de Gratz. Toutefois, avec ses cent cavaliers, il prend de l'avance sur Travot, et, tenant la campagne, il se fait voir tantôt à Belleville, tantôt à Saligné ou bien à Dampierre. C'est près de cette dernière commune, à la métairie de la Créancière, que Travot parvient seulement à l'atteindre. En ce moment Charette était avec sa troupe en ordre de marche; attaqué à l'improviste, il fuit sans brûler une amorce, abandonnant trente de ses cavaliers, pris ou tués par les républicains. Les habitants que Charette a voulu contraindre à prendre les armes livrent douze autres cavaliers, presque tous officiers qui se reposaient à la Bigonnière, près de Saligné. Poursuivant sa course, la colonne de Travot entre pêle-mêle avec la troupe de Charette dans la forêt de Gratz, et lui fait encore douze prisonniers. Dans ces diverses rencontres, pas de combat : les royalistes se

laissent tuer presque sans se défendre. La colonne de Travot n'a pas perdu un seul homme.

Le peu de résistance opposé par Charette permet à Travot de diviser sa colonne en deux autres, dont chacune est réduite à trois cents baïonnettes et à vingt-cinq chevaux. Travot se propose même de la diviser encore, à mesure que le nombre des soldats qui restent à Charette diminuera.

Au reste, des deux côtés la marche est si rapide, que poursuivants et poursuivis sont haletants de fatigue et hors d'état de marcher. Pour donner quelque repos à ses hommes, Charette ne garde avec lui que dix cavaliers, et renvoie le reste dans la forêt d'Aizenay. Ne pouvant plus se fier aux habitants de ce côté du pays où il s'est d'abord fait battre, il se dirige plus à l'Ouest dans la direction de Maché et de Saint-Christophe. Il erre de ferme en ferme, et y séjourne à peine quelques instants. Craignant d'être surpris comme Stoflet pendant son sommeil, car il veut finir en soldat, il ne couche plus sous un toit (1).

Cependant il est maintenant au milieu de paroisses dévouées : « Je n'ai trouvé aucun habitant, à qui les me« naces ou les promesses aient pu faire avouer sa pré« sence. Ils ont tous pour lui un extrême attachement; il « ne sera point trahi dans ce pays. » Admirable fidélité

(1) Charette craint d'être vendu par les habitants du pays ; aussi ne « couche-t-il plus dans les métairies ; il se contente d'en voler les *couettes* « et matelas pour bivouaquer dans les genets ou taillis. (Mermet à Hoche.)

dont Travot ne peut se défendre de faire l'éloge, mais fidélité qui ne sauvera pas Charette. « J'ai pris le parti « pour faire parler ces muets, écrit encore Travot, de « rassembler les habits et les chapeaux des hommes que « je tue à Charette; j'en fais revêtir des chasseurs à « cheval parlant le langage du pays, et les paysans trom- « pés déclarent tout ce qu'ils savent. »

C'est sur les indications ainsi obtenues que le dernier magasin d'armes et de poudre qui restait à Charette fut pris dans la forêt des Essarts et dans celle de Gratz. Mais l'âme de ce chef se raidissait contre la destinée, et sa résolution était d'autant plus persévérante que le danger était plus pressant, et les ressources plus rares. Il assistait à sa ruine comme à un spectacle qui ne pouvait l'émouvoir. Maintenant qu'il ne conservait pas même l'espoir d'échapper à l'ennemi pendant quelques semaines, jamais la pensée de se rendre n'avait été plus loin de son cœur.

Travot ne lui laissait cependant aucune trève. La nuit comme le jour il était sans relâche sur sa piste. Comme Charette, il bivouaquait, malgré les rigueurs de la saison. Infatigable, d'un courage que rien n'étonnait, il allait avec dix chasseurs pousser de sa personne des reconnaissances jusqu'aux sentinelles de Charette. Ainsi que Hoche l'avait ordonné, il ne laissait pas respirer sa proie.

Il apprend le 6 ventôse que Charette, qui se tient aux environs de Maché, est sorti de la retraite où il était caché, et doit essayer de former un rassemblement. Dès

que la nuit est venue, il part; mais, malgré la rapidité de sa marche, quand il arrive, le rassemblement est déjà effectué. Charette est parvenu à réunir quatre cents hommes d'infanterie et cent vingt cavaliers, près d'Echauffetière, sur les confins de la forêt des Grandes-Landes. Travot n'a avec lui que vingt-cinq chasseurs, il ne peut songer à prendre l'offensive; mais, faisant prévenir les postes de Legé, Palluau, Aizenay, Beaulieu et Saligné, qui forment autour de Charette une enceinte dont ils gardent les issues, à la tête de trois cents grenadiers et de cinquante chevaux qu'on lui amène, il court à la rencontre du rassemblement qu'il n'a pu prévenir, et le surprend dans une sécurité profonde. Voyant, aux premiers coups de fusil, Charette s'éloigner avec ses cavaliers, Travot laisse l'infanterie ennemie à la disposition de la sienne (1), et, suivi de ses chasseurs, s'élance à la poursuite de Charette. Charette s'enfonce dans la forêt de Touvois, Travot s'y enfonce après lui, la traverse et le suit l'épée dans les reins jusque dans les landes de l'Echauffetière, où ses chevaux réduits le forcent à s'arrêter. C'est dans cette surprise que furent tués Charette l'aîné, Beaumal, commandant de la cavalerie, le chevallier de la Jaille, et l'inspecteur général de l'armée, l'abbé Reinaud. C'est à peine si les royalistes avaient essayé de résister aux républicains. Le départ de Charette avait fait perdre contenance à sa troupe: soixante fantassins, une dizaine de cavaliers, étaient

(1) Lettre de Travot.

restés sur le champ de bataille. Du côté des républicains on ne comptait qu'un seul blessé : c'était un chasseur qui avait reçu trois coups de sabre.

Ainsi chaque jour l'espace se rétrécissait autour de Charette, et les moyens de se dérober à la poursuite des républicains devenaient plus difficiles. Chaque jour tombaient sous les balles de l'ennemi quelques uns de ceux qui continuaient à suivre sa fortune; mais, bien que ces pertes fussent irréparables, puisque tout recrutement était devenu impossible, nul n'osait parler de déposer les armes. C'était là une nécessité à laquelle sans doute chacun était tout disposé à se soumettre; mais, le regard farouche de Charette, sa détermination qu'il montrait irrévocable, faisaient expirer sur les lèvres les pensées de conciliation.

Une nuit, cependant, que, de cent hommes, sa troupe s'était trouvée réduite à soixante par le feu des colonnes mobiles, que le pain manquait, qu'il fallait, sans allumer le feu du bivouac (ce feu les eût dénoncés) se coucher, épuisés de fatigue, sur la terre trempée par une pluie battante, Guérin et la Roberie, les seuls officiers dont Charette fut encore entouré, le supplièrent de ne pas tenter Dieu plus longtemps, et d'accepter les conditions offertes par le général Hoche. Charette était malade, la fièvre le dévorait, il était blessé à la tête. Pour toute réponse, il donna l'ordre à Guérin et à la Roberie d'aller faire relever les sentinelles. Il avait parlé du même ton de commandement qu'aux jours de gloire et de prospérité. Guérin et la Roberie obéirent avec la docilité

ordinaire. Mais, revenant près de Charette plus mornes qu'ils ne l'avaient quitté : les hommes n'y étaient plus, dirent-ils; voici leurs armes qu'ils ont abandonnées pour aller se rendre aux républicains. — C'est bien, répondit Charette; et, il n'ajouta pas un mot.

Sur cinq cavaliers que l'on avait envoyés dans les environs, pour chercher des vivres, un seul rentra, racontant que toutes les portes lui avaient été fermées, et que ses camarades l'avaient quitté pour faire leur soumission. — Tu pouvais les suivre, dit Charette sans montrer aucune émotion : je ne retiens personne.

Il donna encore l'ordre à Guérin et à la Roberie de faire relever les sentinelles mises à la place de celles qui avaient déserté. Cette fois encore les sentinelles avaient disparu. En présence de cet abandon, Guérin et la Roberie crurent qu'ils pouvaient se montrer plus pressants pour faire renoncer Charette à une plus longue résistance. Il les laissa parler sans les interrompre; mais, quand ils eurent tout dit, il marcha vers eux, comme s'il voulait les frapper, et les outragea l'un et l'autre en invoquant la mémoire de leurs frères morts glorieusement pour la cause. Il avait réuni autour de lui le petit nombre de soldats qui lui restaient encore : « Je chasse, « leur dit-il, ces deux lâches qui me proposent de me dés- « honorer en me soumettant à la République. » Le général Travot dit qu'au moment où ces paroles furent prononcées, la Roberie arma un de ses pistolets et le

dirigea contre Charette, mais que Guérin s'empara de l'arme et empêcha le conp de partir. Le fait est-il vrai? Un passage d'une lettre de Mermet semble le confirmer.

Guérin et la Roberie s'éloignèrent à l'instant. Charette donna l'ordre de les poursuivre et de les arrêter, sans doute pour les faire fusiller; ils étaient hors de portée. Ils gagnèrent le bourg de Vieille-Vigne occupé par un poste républicain et où se trouvait en ce moment l'adjudant général Auguste Mermet. Guérin accablé de douleur se borna à faire sa soumission; menaces ni promesses ne purent le forcer à donner le moindre renseignement sur la position de Charette. Il ajouta même que, s'il lui fût resté une seule chance de sauver son général, aucune considération n'aurait pu le déterminer à se séparer de lui. En quittant Charette, Guérin espérait, disait-il, donner un exemple qui serait suivi par tous, et forcer Charette resté seul à cesser une lutte insensée. La Roberie fut loin de se montrer dans les mêmes sentiments. Il était arrivé à Vieille-Vigne le cœur profondément ulcéré de l'affront qu'il avait reçu. La colère le conseilla fatalement pour son honneur. Il ne parlait de Charette qu'avec l'outrage à la bouche; il se fit l'écho, en les confirmant comme témoin oculaire, de toutes les accusations que l'esprit de parti avait accumulées contre ce malheureux chef. Il alla plus loin. Il s'offrit pour guider les colonnes républicaines dans leurs recherches, et on le vit, déguisé en hussard, plus ardent à la poursuite de

son général que les soldats de Travot étonnés et presque honteux de ce concours inespéré (1).

Charette devenait de jour en jour plus difficile à rencontrer. Ce n'était même plus un simple chef de bandes, ce n'était qu'un proscrit entouré de quelques proscrits comme lui. Ses chevaux sont si fatigués qu'il est obligé de les laisser errer dans les forêts; il ne tente pas une seule fois de faire tête aux petites colonnes de quarante à soixante hommes qui se croisent en tout sens sur ses traces; il fuit sans tirer un coup de fusil (2). Que peut-il espérer? quel est son but? attend-il que tous soient morts ou dispersés? Dans les environs de Maché, de Saint-Christophe, de Froidfont, de Saint-Sulpice, où il erre maintenant de buisson en buisson, il avait trouvé une fidélité et un dévouement inébranlables. Mais les paysans commencent à murmurer contre la prolongation de cette résistance qui les compromet. Comme Guérin, comme la Roberie, ils le prient à leur tour de ne pas marcher à une perte certaine. On lui offre encore la vie, la liberté; que n'accepte-t-il? Mais ces prières, ces avis sont reçus avec colère; et malheur à qui les a donnés! Il est devenu si soupçonneux qu'il fait fusiller sans pitié et comme traitre quiconque lui conseille de se soumettre. Cette cruelle sévérité devait nécessairement lui être fatale. « La conduite qu'il tient à l'égard des paysans contri- « buera à sa perte, écrit Travot. On commence à le fuir,

(1) Lettre de Mermet à Hoche.
(2) Lettre de Travot, 8 ventôse.

« c'est d'un bon augure. On le fuit avec raison, car « le 16, sur de simples soupçons, il a fait fusiller le père « et le fils à la Conterie. » De ce moment, les républicains obtinrent les renseignements qu'on leur avait d'abord refusés. C'est ainsi que, le 3 germinal, Travot fut averti que Charette se trouvait à la Prélinière avec trente-deux des siens. Quatre colonnes partant de Doué, du Luc, de Montaigu et Saint-Philbert, se mirent aussitôt en marche pour l'atteindre. La fuite cette fois était impossible, il fallait se rendre ou combattre. La lutte dura plusieurs heures. Il y eut un trait de dévouement magnanime : au moment où Charette allait être arrêté, un Allemand, qui avait avec lui quelque ressemblance, prit le chapeau au blanc panache de son général, et se fit tuer à sa place. M. Lebouvier des Mortiers, dans sa *Réfutation des calomnies contre Charette,* assure que la Roberie, qui était dans la colonne de Travot, reconnut la méprise et cria : Ce n'est pas Charette; il fuit du côté de la Chaboterie. Je n'ai d'autre preuve de ce fait que l'assertion de M. Lebouvier des Mortiers. La plupart de ceux qui entouraient Charette étaient hors de combat. Epuisé par ses blessures, Charette était resté sur le champ de bataille; son domestique, en voulant le relever, fut atteint d'une balle au cœur et tomba mort sur lui. Un déserteur l'emporta sur son dos et le cacha dans un fossé couvert de ronces à l'entrée du taillis de la Chaboterie. Charette pouvait échapper; un autre déserteur de Cassel, croyant obtenir sa grâce, le fit prendre. Travot arrivait en ce moment; ce fut à lui que Charette voulut rendre

son épée. Il fut conduit au château de Pont-de-Vie, d'où Travot écrivit à Hoche le billet suivant : « Vive la République ! Charette est en mon pouvoir ; une partie de « ceux qui lui restaient ont mordu la poussière. Je puis « vous assurer qu'il n'en survit pas dix. »

. . . .

La constance de Charette au milieu des revers, la trahison de quelques uns de ses lieutenants, avaient modifié les sentiments du général Hoche pour le chef royaliste ; il formait malgré lui des vœux pour que ce proscrit, se dérobant à la poursuite des colonnes mobiles, pût passer en Angleterre. Ses lettres confidentielles forment un contraste frappant avec ses *ordres* aux adjudants-généraux qui poursuivent Charette. Au reste, tout en les engageant à redoubler d'efforts pour s'emparer de Charette et mettre fin aux troubles sur la rive gauche de la Loire, il leur prescrit de le traiter avec les égards dus au malheur, s'il tombe vivant en leur pouvoir. Pour se conformer à cette prescription, Travot n'avait qu'à suivre les inspirations de sa générosité naturelle. Charette entre ses mains devint plutôt son hôte que son prisonnier. Charette, il faut le dire, se garda bien d'imiter les grossiers emportements de Stoflet. Dès qu'il vit son rôle fini, il s'efforça au contraire de rendre plus facile,

par le calme et presque l'enjouement de sa conversation, le devoir pénible que Travot était forcé d'accomplir. Lui ayant offert sa ceinture qui contenait deux cents louis, sur le refus de Travot, il le pria de l'accepter comme un dépôt pour le partager entre d'anciens soldats vendéens pauvres aujourd'hui et qui avaient fait leur soumission. Un cheval de bataille d'un prix inestimable lui avait été donné par le gouvernement anglais : fait au feu, franchissant haies et fossés, sa force égalait sa légèreté ; Charette pria Travot de le garder comme un souvenir. Ils entrèrent à Angers l'un à côté de l'autre, s'entretenant le visage souriant. Toute la ville était accourue à leur rencontre. Le mouchoir taché de sang, noué autour de sa tête couverte du chapeau rond de l'allemand qui s'était fait tuer à sa place, la veste de gros drap bleu doublée de rouge, déchirée çà et là par les ronces des taillis, donnaient un étrange aspect à la personne de Charette ; mais ce costume était relevé par la fierté de son regard et la fermeté de sa contenance. Il n'avait certes ni le geste aussi noble, ni le maintien aussi assuré, lorsqu'une année auparavant après les conférences de la Jaunais, il était entré à Nantes entouré des généraux républicains, escorté comme un victorieux.

Les ordres les plus sévères avaient été donnés pour prévenir toute insulte de la part de la populace ; Hédouville le reçut avec une bienveillance marquée ; cependant, sous ses yeux même, il remit à Travot le brevet de général de brigade promis à celui des adjudants-généraux qui s'emparerait du chef vendéen. C'était mal choisir

son moment; Travot le fit comprendre par sa répugnance à accepter le prix du sang. Hoche blâma Hédouville : « On ne récompense pas le vainqueur devant le vaincu « que l'on veut honorer, lui écrivit-il. »

Charette ne devait rester que quelques heures à Angers; c'était à Nantes que le Directoire voulait qu'il fût jugé (1). Il fut conduit à Nantes par la Loire sur un petit chasse-marée ; le long du fleuve, des chaloupes cannonnières saluaient son passage par des bordées successives. Aucun effort ne fut tenté pour le délivrer. Dans l'interrogatoire qu'il subit, il accusa avec un accent de vérité le représentant Ruelle de l'avoir trompé : il ne s'était soumis, dit-il, que sur les déclarations faites par ce conventionnel que la République, n'étant plus qu'un vain nom, allait faire place à la monarchie qui était dans le cœur de tous. Il répéta qu'il était en voie de négociation pour se soumettre, au moment où il avait été arrêté par la colonne du général Travot. Ce fait est au moins douteux (2). Il fut condamné à mort. Il ne trouva pas à Nantes les égards qu'il avait rencontrés à Angers. L'au-

(1) « C'est un autre homme que Stoflet; cependant il m'a paru trop « attaché à la vie, écrivait Hédouville à Hoche. » Hédouville concluait cet attachement à la vie des réponses de Charette à ses questions et dont il adressait à Hoche le procès-verbal. On y voit en effet que Charette ne se livrerait pas encore; il cherchait à s'ouvrir une porte de salut.

(2) « Le citoyen Grimes avait laissé chez le curé de Mortmaison un « billet pour un rendez-vous avec Charette qui a refusé d'y venir, quoi- « qu'il ait prétendu devant les juges que, d'après ce billet, il devait être « considéré comme en voie de soumission. Mais sa non apparition au ren- « dez-vous, et le rapport de Travot qui constate sa prise les armes à la « main, ont fait voir la nullité de son allégation. » (Le général Grigny à Hoche.)

torité militaire le laissa impunément outrager; le chef de l'escorte qui le conduisait au supplice, le fit passer, au mépris de tous les égards dus au malheur, sous les fenêtres de la maison où s'était refugiée la famille du général vendéen. La sœur de Charette s'étant montrée à une fenêtre, Charette l'encouragea du geste à soutenir cette épreuve. Hâtons-nous de dire que le général Hoche, instruit de ces détails, fit sortir comme indigne l'officier des rangs de l'armée.

L'attitude de Charette fut jusqu'au dernier moment ce qu'elle avait été le premier jour : il se montra ferme, mais calme; fier, mais *doux à la mort*. Comme on formait le carré, il éleva la voix pour prier qu'on rendît la liberté au général Jacob, retenu en prison pour *avoir fui* devant le général vendéen. « Il s'est conduit comme « un homme de cœur, dit Charette; mais, j'avais avec « moi mes meilleurs soldats, et il commandait aux plus « mauvais de la République. » Il voulut commander le feu.

On remarqua qu'au moment où les balles l'avaient atteint, son corps ne chancela pas d'arrière en avant : il ne tomba pas, il resta debout quelques instants, et s'affaissa graduellement comme s'il s'était assis.

En apprenant cette nouvelle, le parti royaliste fut atterré : il s'était accoutumé à regarder Charette comme son drapeau. Le gouvernement ordonna en quelque sorte des réjouissances publiques. Cette douleur profonde d'un côté, cette joie de l'autre, n'était-ce pas comme un glorieux hommage de l'opinion? Hoche, malgré ses pro-

testations contre les titres de Charette à la renommée qu'on lui avait faite, se chargea lui-même de la confirmer. Le jour même où il recevait la nouvelle de l'arrestation du chef vendéen, il ordonnait, exceptant Nantes et Angers, que l'état de siège fût levé dans toute la Vendée. Avoir attendu, pour prendre cette mesure, que Charette fut tombé, n'était-ce pas reconnaître son importance et personnifier en lui la cause royaliste sur la rive gauche de la Loire? Avec Charette, c'était bien en effet la Vendée qui succombait. — « Cette réputation de « moins va assurer la tranquillité dans ce pays, écrivait « Hoche à Hédouville. C'est maintenant le tour des « chouans. »

IV.

Conformément à ce qu'il avait annoncé, dès que la mort de Charette put faire regarder l'insurrection vendéenne comme entièrement terminée, le général Hoche fit passer, de la rive gauche sur la rive droite de la Loire, dix-huit mille hommes tirés des rangs de l'ancienne armée de l'*Ouest*. C'était là, sans contredit, un puissant renfort contre les royalistes de la Bretagne et du Bas-Maine ; mais la principale force que ces bataillons devaient apporter avec eux, c'était la soumission, la pacification de la Vendée qu'ils venaient d'accomplir. Aussi Hoche s'empressa-t-il de faire précéder l'arrivée des dix-huit mille hommes de la proclamation suivante :

« Il était aguerri ce peuple redoutable qui vous donna « l'exemple de la révolte. Ses exploits étaient sans nom- « bre; ses chefs, fameux dans l'Europe entière, semblè- « rent longtemps n'avoir qu'à ordonner la victoire ; « quelle a été l'issue de la lutte qu'ils ont entreprise ? La « mort, le désarmement, et, en dernier lieu, la sou-

« mission. La République, enfin organisée, a dit un « mot, et quatre mois d'hiver ont suffi pour terminer « cette guerre. Vous croyez-vous donc plus braves que « les Vendéens, que le passage seul de la Loire suffirait « pour placer au premier rang? Quels sont vos chefs? « Ont-ils les talents, l'aménité de Bonchamp, le courage « de Stoflet, l'activité, les ruses, l'infatigable vigilance « de Charette? »

Quels étaient en effet les chefs de l'insurrection sur la rive droite de la Loire? Quels noms pouvait-on citer en Bretagne à côté de ceux dont l'éloge était si habilement fait par le général républicain? Les combats livrés par Jean Chouan, Jambe d'argent, M. Jacques, simples rencontres de patrouilles, sont merveilleusement propres sans doute à défrayer les légendes; mais on n'a pu appeler l'attention sur ces partisans qu'en introduisant le roman dans l'histoire. Ils n'ont jamais eu, vivants, la célébrité que, morts, l'imagination leur a prêtée. On ne les voit pas cités une seule fois, soit dans les rapports des généraux républicains, soit dans la correspondance des chefs royalistes. Boishardy et Tinteniac, incontestablement plus connus, ne font en quelque sorte qu'une apparition dans cette guerre, puisque tous deux sont tués vers le milieu de 95. Ce ne sont pas assurément les grandes actions, l'habileté stratégique, la science d'organisation de Georges Cadoudal, qui lui ont donné une place à part parmi ceux dont la mémoire survivra.

Un seul, Joseph de Puisaye, eût été un chef vraiment redoutable, si son propre parti ne s'était chargé de ren-

dre ses talents inutiles, lorsque ses talents pouvaient servir.

On ne l'a pas oublié, la chouannerie était l'ouvrage de Puisaye; c'était lui qui l'avait soumise à un mot-d'ordre uniforme. Vers le milieu de 94, quand il était parti pour l'Angleterre, partout ses services étaient reconnus, son autorité acceptée. Chacun rendait hommage à sa prudence, à son habileté, à son courage même. La nature de cette insurrection demandait dans le chef suprême, non les qualités d'un grand capitaine, mais celles d'un organisateur. Il fallait moins une âme guerrière qu'un esprit politique, moins un héros qu'un homme d'Etat. Ce que Puisaye avait accompli en Bretagne, quand il partit pour Londres, montrait le politique et l'organisateur. Le crédit qu'il obtint auprès du cabinet de Saint-James fit connaître l'homme d'Etat. Mais ce crédit, refusé avant lui à tout autre français, devint la cause de sa ruine. On sait, en effet, que les chefs de l'émigration, excités par l'agence royaliste qui ne lui pardonnait pas la préférence dont il était l'objet, refusèrent de le suivre en Bretagne lorsqu'il était possible d'y entrer, et que, faisant ainsi échouer un plan très habilement conçu, ils se préparèrent à eux-mêmes une épouvantable catastrophe. Or, cette catastrophe, qui était leur ouvrage, servit de prétexte aux plus violentes accusations contre Puisaye.

Les chefs de la chouannerie auraient pu défendre Puisaye contre ces accusations : ils n'ignoraient pas à quel mobile obéissaient ceux qui les avaient produites; mais, dans le Morbihan, Georges Cadoudal et Mercier,

dit la Vendée, les accueillirent avec empressement pour faire perdre à Puisaye le prestige dont leur vanité blessée l'avait toujours trouvé trop entouré. Entre eux et Puisaye, il existait une antipathie secrète : c'était un peu la haine native qui sépare le noble du plébéien ambitieux. Sous le même drapeau, ils ne combattaient certes pas pour la même cause. Quoiqu'ils ne pussent douter de son innocence, ils le citèrent à la barre du conseil royal catholique du Morbihan qu'ils dirigeaient, et le firent condamner à mort par contumace, comme ayant trahi et déserté à Quiberon. Sans doute, la sentence ne devait jamais être exécutée; mais ils faisaient descendre Puisaye du piédestal où il avait été placé, et se donnaient un motif légitime de ne plus reconnaître son autorité.

Cependant, cet homme dénoncé à toute la Bretagne comme un lâche pour avoir quitté la plage de Quiberon, et auquel, selon nous, il eût été plus facile de se faire tuer à côté de Sombreuil, que de survivre à la ruine de tant d'espérances, cet homme sûr de trouver un refuge honorable auprès du ministère anglais, n'avait pas hésité à se rendre dans le département d'Ille-et-Villaine et à traverser le Morbihan, où il savait que républicains et royalistes l'avaient mis hors la loi.

C'était en effet dans l'Ille-et-Villaine et la partie de la Mayenne qui avoisine ce département, véritable berceau de la chouannerie, que Puisaye avait conservé les affections les plus sûres, les dévouements les plus éprouvés. Là, on l'avait vu à l'œuvre, et, s'il ne s'y était pas signalé comme un héros, s'il ne s'était jamais jeté avec

témérité au-devant des dangers, il n'avait permis à personne de douter de la fermeté de son courage. Aussi, les calomnies si bien accueillies dans le Morbihan n'y obtinrent pas le même crédit. Cependant, là aussi Puisaye perdit de son prestige. Sans doute on attribuait la catastrophe de Quiberon à ses véritables auteurs; mais l'autorité qui avait manqué à Puisaye pour la prévenir diminuait celle qu'on lui avait d'abord accordée, et que, moins malheureux, il eût facilement conservée. Il ne fut pas reçu avec cet empressement qu'avaient dû lui faire prévoir pour le retour les regrets exprimés au moment de son départ. On ne discuta pas ses droits au commandement qu'il venait reprendre, mais on ne courut pas au-devant de ses ordres avec cette ardeur qu'il avait autrefois rencontrée. On l'acceptait, on ne l'appelait pas; il avait donc à reconquérir l'opinion. C'était une tâche difficile, mais que son habileté et la conscience des services qu'il se croyait seul en mesure de rendre l'autorisaient à entreprendre sans trop redouter un échec.

Quand il avait quitté ces départements, il n'existait dans tous les cœurs que haine contre le gouvernement républicain. Cette communauté de sentiments avait donné à l'insurrection, jusqu'à un certain point, un caractère national et légitime. Ce n'était pas un parti qui prenait les armes, c'était tout un peuple qui se levait et poussait son cri de guerre. Au lieu de cette unanimité, il retrouvait aujourd'hui beaucoup de ces premiers insurgés indifférents et soumis, quelques uns même dans les rangs de ceux qu'ils avaient combattus.

Or, si ce changement survenu dans la disposition des esprits diminuait la force numérique de l'insurrection, il permettait à Puisaye d'agir avec plus de liberté pour se rétablir dans la confiance des royalistes.

N'ayant plus, en effet, aucun ménagement à garder envers cette grande fraction des insurgés armés contre la terreur, mais partisans modérés de la révolution, et qu'un gouvernement plus doux avait détachés de l'insurrection, cette insurrection n'étant plus que la représentation armée du parti royaliste pur, Puisaye pouvait faire hautement les déclarations de principes nécessaires pour le rassurer. On l'avait accusé de se montrer disposé à accepter l'avènement au trône de la branche d'Orléans; on lui avait fait un crime de s'être rangé à la *Constituante* parmi la minorité de la noblesse, et d'avoir manifesté des tendances constitutionnelles : sans répondre directement à ces accusations qui n'étaient pas sans fondement, il pensa qu'il les ferait oublier en revendiquant plus hautement que qui que ce soit les prérogatives de l'aristocratie, en se faisant voir plus jaloux que personne des droits de la noblesse. Dénoncé comme un traître par Georges Cadoudal et Mercier, il se servit de cette dénonciation même pour se réhabiliter. Ce n'était pas le calomnié de Quiberon qu'ils poursuivaient en lui, démocrates à cocarde blanche, c'était le noble qui voulait maintenir les droits de la noblesse. Contre qui la révolution était-elle faite? contre la noblesse. En attaquant la noblesse, Georges Cadoudal et Mercier étaient donc, sous le drapeau blanc, des ennemis aussi dangereux que les répu-

blicains. Aussi Puisaye proposait-il de placer le prince de Léon à la tête des royalistes du Morbihan, qu'il était temps de soustraire à l'influence des chefs hostiles à la noblesse.

Il y avait une grande habileté dans cette manière de présenter sa rupture avec les chefs du Morbihan. Le général d'Hervilly vint d'ailleurs compléter la justification de Puisaye. Conduit en Angleterre presque mourant des suites de sa blessure, reçue devant le fort Penthièvre, il fit, avec la solennité qui s'attache aux dernières paroles, l'éloge de la conduite de Puisaye à Quiberon. S'accusant lui-même, il reconnut qu'il avait préparé tous les malheurs qui étaient arrivés, en ne suivant pas les conseils de celui à qui on les avait si injustement attribués. Cette déclaration contribua, comme on pense, à modifier la disposition des esprits en faveur de l'organisateur de la chouannerie. Ajoutons que le ministère anglais, persévérant à conserver le comte de Puisaye pour unique intermédiaire entre le gouvernement britannique et les insurgés ; que l'or, prodigué par ce gouvernement, étant indispensable pour continuer l'insurrection, et restant la seule ressource de la plupart des émigrés, l'intérêt eut aussi sa part dans ce revirement de l'opinion. Puisaye, maintenant le seul dispensateur des secours donnés par l'Angleterre, trouva les émigrés aussi disposés à le reconnaître pour chef, qu'ils s'étaient montrés d'abord ardents à le renverser. Quelques uns sans doute continuèrent à penser, et ont surtout dit depuis, qu'à sa place, ils se seraient fait tuer à Quiberon ; mais tout soupçon

de trahison fut alors écarté; et, si on lui refusa les qualités d'un héros, on commença à ne plus lui contester celles d'un chef politique remarquable, et le comte d'Artois lui confirma enfin les pouvoirs qu'il n'avait jamais donnés explicitement. Son autorité, malgré de secrètes oppositions et des entraves de détail, fut reconnue de toute la Bretagne. Cadoudal et Mercier, suivant ce mouvement, furent eux-mêmes forcés de solliciter une entrevue, et de soumettre leur orgueil à la nécessité démontrée de l'unité de direction; il était trop tard!

Puisaye était donc enfin accepté, non comme le généralissime, c'était un titre trop militaire, mais comme le ministre de la guerre, le directeur politique de la chouannerie. Il se crut un instant revenu aux jours regrettés qui avaient précédé son départ pour Londres. Cet esprit positif se nourrit pendant quelque temps des illusions les plus heureuses; il se crut en mesure de donner à l'insurrection la force de résister aux soldats de la République. La mollesse qui, pendant l'absence de Hoche, présidait aux mouvements des troupes républicaines, l'entretint dans ces idées. Malgré les ordres formels du général républicain, les camps retranchés étaient abandonnés, et les soldats, recommençant à s'enfermer dans leurs cantonnements où les appelait l'inquiétude des habitants, se bornaient à faire quelques démonstrations sur les

grandes routes. Les campagnes étaient de nouveau presque partout au pouvoir des insurgés.

Hoche avait prévu ce relâchement; mais, avec l'autorité qu'il avait obtenue, son ascendant sur l'armée, il n'ignorait pas que, revenu en Bretagne après en avoir fini avec la Vendée, quelques jours lui suffiraient pour donner à ses soldats l'élan que ses lieutenants n'avaient pu entretenir. D'ailleurs, toujours soumis aux lois de la discipline, les soldats n'avaient pas renouvelé contre les personnes et les propriétés ces attaques qui avaient fait considérer les troupes républicaines comme des ennemis par les habitants mêmes dévoués à la cause de la révolution. L'armée était inactive, et non démoralisée. C'est cette inaction qui trompait Puisaye et lui cachait la réforme qui avait été accomplie. Il ne comprenait pas qu'il suffirait de la présence de Hoche pour tout ranimer et faire pénétrer partout ces soldats qu'on ne rencontrait plus nulle part.

Au reste, Puisaye sut mettre à profit la liberté que laissait à ses mouvements le repos où sommeillaient les soldats républicains. D'une activité infatigable, il visita non seulement toutes les divisions, mais il se fit voir aux moindres chefs de paroisse. Il se rendit un compte exact des hommes restant sous les armes, s'assura des besoins et y pourvut, en faisant distribuer la poudre, les fusils, et l'argent toujours si nécessaire. Il fit acheter des chevaux, et attacha à chaque division des pelotons de chasseurs montés et équipés militairement. Embrigadant les déserteurs, que la discipline sévère introduite

par le général Hoche avait fait sortir en grand nombre des rangs de l'armée républicaine, il en forma un corps spécial. Bien payés, ces hommes se soumirent, sous le drapeau blanc, à la régularité dont ils avaient voulu s'affranchir sous le drapeau tricolore. Leur organisation n'avait rien de commun avec celle de la chouannerie : Puisaye fit revivre pour eux les règlements qui régissent les troupes soldées. Ils durent surtout renoncer au droit de choisir leurs officiers, tous à la nomination de Puisaye qui tenait à avoir des commandements à donner aux émigrés.

Depuis que Charette et Stoflet avaient repris les armes, les émigrés, auxquels on avait à dessein exagéré l'importance de cette levée de boucliers, étaient accourus en foule. Mais, arrêtés la plupart sur la frontière de la Vendée, où la présence de Hoche commandait la vigilance, d'ailleurs bientôt instruits de la détresse où se trouvaient les deux chefs vendéens, ils avaient été forcés, malgré leur répugnance, de se réunir aux chouans (1).

Or, les chefs de chouans indigènes, si l'on peut ainsi parler, étaient en général hostiles aux émigrés (2). Pour se faire accepter même dans les grades inférieurs, il fallait que les émigrés se fussent signalés ou par des

(1) « Les émigrés destinés, soit à Charette, soit à Stoflet, sont incor-« porés à l'armée de Scépeaux. » (Le comte de Marconnay à la comtesse « de Marconnay.)

(2) « Les capitaines de paroisse qui perçoivent les revenus des émigrés « ne nous voient pas arriver avec plaisir, soit qu'ils veuillent conserver « la jouissance de nos propriétés, soit qu'ils craignent qu'on ne prétende « les supplanter. »

talents hors ligne, ou par des preuves d'un courage extraordinaire. Et, certes, on ne peut dire que tous fussent en état de conquérir à ces conditions les grades auxquels tous prétendaient et qu'on leur refusait. Au moyen du corps des déserteurs, Puisaye se trouva dans le principe en mesure de satisfaire aux exigences des émigrés, dont il avait à regagner complètement la faveur. Mais cette ressource allait bientôt devenir insuffisante.

En effet, la surveillance se relâchant chaque jour davantage sur les côtes de la Manche, le bulletin des succès imaginaires de Charette et de Stoflet continuant à être rédigé avec une exagération toujours croissante, les émigrés se pressèrent si nombreux à Jersey, qu'ils se firent concurrence pour gagner le foyer de l'insurrection. Ils étaient alors pleins d'espoir, toutes leurs lettres respiraient la confiance ; aucun d'eux ne doutait du succès. Chaque nuit, dont la lune n'éclairait pas les ombres, montés sur de petites embarcations tirant peu d'eau, ils s'approchaient de la côte, et, au moyen de cordes fixées dans les falaises, attendus d'ailleurs par des affidés, souvent même par une patrouille gagnée, ils abordaient sur le rivage; et là, sans bagages (1), mais bien armés, munis de quelques pièces d'or, débris de leur fortune, il trouvaient des guides sûrs qui, de ferme en ferme, leur faisant éviter les rencontres dangereuses, les conduisaient aux quartiers-généraux des divisions chouannes. A cette

(1) « Il faut n'avoir qu'un paquet dans un chausson. » (Le chevalier de la Trémouille au comte du Trésor.)

époque, c'est-à-dire en janvier et février 1794, presque tous ceux qui arrivaient sur la côte pouvaient se réunir aux insurgés. Facilité fatale ! et que l'on verra plusieurs d'entre eux déplorer amèrement.

Grâce à cette facilité, ils se trouvèrent bientôt si nombreux que, malgré l'élévation du chiffre des officiers porté au-delà de toutes les proportions ordinaires, il ne fut plus possible de trouver place dans le corps des déserteurs pour les nouveaux venus, qui, eux non plus, ne voulaient pas faire *le service de simple chouan*.

C'est cette affluence qui suggéra à Puisaye la pensée de réunir ces gentilshommes en un corps séparé, ne comptant, comme ceux de l'ancienne maison militaire du roi, que des soldats avec rang d'officiers, et où l'on n'entrait pas sans avoir fait preuve de noblesse. Ce corps devint en quelque sorte la garde de Puisaye ; on l'appela indifféremment l'armée rouge ou les chevaliers catholiques. Outre la naissance, il fallait, pour être admis, de la jeunesse, une santé robuste, un courage déjà éprouvé (1), et des ressources personnelles qui permissent de suffire à ses besoins et à payer les parties de l'équipement que le ministère anglais ne fournissait pas.

Ils étaient à peu près six cents sous les ordres du comte de Chapedelaine. Le nom d'armée rouge indique assez que ce corps ne tranchait pas moins avec les compagnies de chouans par son uniforme que par sa composition.

(1) « Point de freluquets, de faiseurs. » (Le chevalier de la Trémouille au comte du Trésor.)

Moins l'or et les broderies, ornement trop vite compromis en traversant fourrés épais, en sautant haies et fossés, c'était un peu l'aspect des anciens mousquetaires. C'en était aussi la turbulence, la frivole gaîté et le courage, au moins, dans ce laps de temps si court, où l'insurrection à peine combattue parut reprendre possession de toute la Bretagne. Leur présomptueuse imprévoyance dépassait de bien loin les espérances exagérées de Puisaye. La chanson suivante trouvée sur l'un d'eux tombé, à quelques semaines de là, sous les balles des républicains, fera connaître l'esprit qui animait cette folle jeunesse :

À Monsieur de Chapedelaine sur son élection au grade de capitaine de la compagnie des chevaliers catholiques.

C'est à nos chevaliers,
Amis, qu'il faut boire;
Leurs chapeaux sont des lauriers,
Leur fortune est la gloire.

Près d'un tendron plein d'appas,
Ils sont charmants, affables,
Et dans le feu des combats
On les croirait des diables.
C'est à nos chevaliers, etc.

Chez lui le républicain
Meurt de faim et soupire ;
Le chouan boit du bon vin,
Aime se battre et rire,
C'est à nos chevaliers, etc.

Saint-Gilles, dans les combats,
Vient de perdre la vie;

Il faut remplacer son bras
Si cher à la patrie.
C'est à nos chevaliers, etc.

Chapedelaine est le luron
Que nous suivrons en guerre;
Pour les bleus c'est un lion,
Et pour nous c'est un frère.

C'est à nos chevaliers,
Amis, qu'il faut boire;
Leurs chapeaux sont des lauriers,
Leur fortune est la gloire.

Puisaye ne borna pas ses soins à combler les vides formés par les causes signalées plus haut, dans les rangs des insurgés; il parvint à déterminer quelques uns des départements de la Normandie, où il avait autrefois déposé des semences de révolte, à prendre enfin les armes sous les ordres de M. de Frotté, officier très dévoué, et dont l'habileté politique égalait les talents militaires (1). C'était une diversion puissante établie sur les derrières de l'armée républicaine qui occupait la Bretagne, et dont il attendait les plus heureux résultats.

Restait maintenant à regagner le concours de ceux qui avaient été les plus ardents à provoquer l'insurrection; mais qui, depuis, semblaient se montrer les plus tièdes pour la continuer, quand ils ne se mettaient pas secrètement au service des généraux républicains. Il est

(1) « J'ai retrouvé dans la Normandie autant de forces pour l'insur-« rection que la Vendée soumise m'en a fait perdre. » (Puisaye, *Mémoires*.)

ici question des prêtres. Il s'en fallait que le clergé inférieur de la Bretagne se fût placé dès le principe parmi les ennemis de la révolution. Tant qu'elle s'était contenue dans la voie des réformes, qu'elle n'avait pas placé le prêtre entre la nécessité de désobéir à son chef spirituel ou de la combattre, le clergé inférieur s'était montré fort indifférent aux douleurs de l'aristocratie et de la royauté même. Aussi, dès que cette révolution avait semblé rentrer dans ses conditions normales, et n'avait plus demandé aucun sacrifice à la conscience, Hoche n'avait pas eu de grands efforts à tenter pour détacher le clergé de l'insurrection. Peu de temps après son arrivée en Bretagne, lorsqu'il commandait encore l'armée des côtes de Cherbourg, ayant pu convaincre les prêtres de son désir sincère de ramener la tranquillité dans cette province, de rétablir, de protéger l'exercice du culte, il avait trouvé en eux, pour atteindre son but, d'habiles, de fidèles, de puissants auxiliaires. Puisaye n'ignorait pas cette défection et en connaissait le danger. Excité par les prêtres, par eux le peuple croyant des campagnes pouvait aussi être calmé. Ecoutée quand elle avait donné le signal du combat, leur voix ne devait pas être méconnue quand elle commanderait la soumission. Ne pouvant plus compter sur le concours des prêtres, les voyant se ranger du côté des républicains, Charette n'avait pas songé un instant à les ramener, il les avait proscrits (1).

(1) « N'avez-vous pas vu dans la Vendée plusieurs prêtres tomber sous « les coups du *féroce* Charette? Quels pouvaient en être les motifs? Ne le « devinez-vous pas?» (Instruction de Hoche aux officiers-généraux.)

Les conseils ne manquaient pas à Puisaye pour suivre cet exemple ; ces violences n'étaient ni dans son tempérament, ni dans ses principes.

Il n'hésita point, malgré les remontrances de ses amis et les périls de l'entreprise, à visiter plusieurs prêtres que l'on accusait d'avoir déjà livré aux républicains des officiers de l'armée royaliste. On le vit se rendre auprès d'eux, seul, désarmé, comme aux premiers jours de l'insurrection, lorsque, nouveau Pierre l'hermite, il était allé, de village en village, frappant à la porte de toutes les chaumières, prêcher sa croisade contre le Comité de salut public.

On cite à cette occasion un trait de lui que les reproches de lâcheté, prodigués après la catastrophe de Quiberon, ne permettent point de passer sous silence. Averti que le recteur de la paroisse de Saint-Laurent, près de Fougères, s'était engagé avec le général Quentin à le faire prendre par les républicains, et que ce général devait, à un jour désigné, se rendre à Saint-Laurent avec une forte escorte, Puisaye, ce jour-là même, le devance chez le recteur. « Je viens, dit-il, donner un dé-« menti aux calomnies que les républicains ont répan-« dues pour vous perdre. Ils prétendent que vous leur « avez promis de me livrer. Je suis seul ici ; ils arrivent « dans deux heures : je vous demande de me faire assis-

« ter caché à l'entretien que vous allez nécessairement « avoir avec le général Quentin. »

Puisaye parlait d'un ton qui n'admettait pas de refus. Placé dans un cabinet, derrière une porte vitrée, il put entendre tout ce qui fut dit entre le recteur et le général. Un mot, un geste du recteur suffisaient pour le livrer. C'était un danger qu'il avait prévu, mais qu'il brava sans émotion. Quand le général Quentin et son escorte furent éloignés : « J'étais sûr de votre innocence, dit « Puisaye qui avait tout lieu d'en douter ; mais ne lais- « sez pas refroidir votre zèle. Sur trente hommes en « état de porter les armes que peut fournir votre paroisse, « il n'y en a pas dix avec nous. Je compte que vous « allez forcer les vingt retardataires à se rendre au plus « tôt au quartier de Boisguy. »

C'était ainsi, c'était avec cette confiance, que Puisaye se présentait partout : dans ceux qui l'avaient abandonné, qui étaient prêts à le trahir, il ne voulait voir que d'anciens amis. Il n'ignorait pas que cet abandon était plus fait que les menaces pour ramener ceux qui n'avaient pas pris un parti irrévocable, et qu'en se livrant ainsi lui-même il prenait le moyen le plus sûr de n'être pas livré. Au reste, nulle part de discussion ; sous le charme de l'éloquence entraînante qui était naturelle à Puisaye, chacun semblait reconnaître la nécessité de continuer la guerre ; partout des promesses étaient faites de prendre les armes, sincères sans doute pour le moment, mais que la force des choses ne devait pas permettre de tenir.

Puisaye toutefois croyait à l'effet de ces promesses. Une forte conviction dans la bonté de leur cause rend les hommes les moins confiants toujours un peu crédules sur l'intérêt qu'elle inspire et le dévouement qu'on leur offre. Ainsi, s'abusant sur la durée de l'impression que sa présence et ses paroles avaient produite, Puisaye ne doutait pas qu'il n'eût au moins neutralisé l'influence du général Hoche sur le clergé, et se flattait de voir bientôt l'ancienne ardeur succéder à ce qui restait encore d'hésitation.

Il est vrai que l'insurrection ne lui avait jamais paru dans des conditions plus assurées de succès. C'était, il faut le dire, l'opinion générale des chefs royalistes. Les bulletins menteurs de l'abbé Bernier, ces récits pompeux de victoires remportées à la suite de batailles qui n'avaient point été livrées, faisaient croire à une longue et opiniâtre résistance sur la rive gauche de la Loire. La mort de Stoflet ne prouvait rien contre les forces que l'on supposait aux insurgés : la trahison seule l'avait livré! et, d'ailleurs, d'Autichamp l'avait si complètement vengé! Mais voilà que tout-à-coup on apprend que Charette, lui aussi, a succombé (1). C'est en vain qu'on essaie de contester ce malheur; la ville de Nantes tout

(1) Le général d'Alton, alors aide-de-camp du général Hédouville, m'a raconté que, chargé de porter à Paris la nouvelle de la prise de Charette, et se trouvant à un dîner avec quelques royalistes auxquels il n'avait pas encore communiqué cette nouvelle, il leur entendit annoncer les succès du chef vendéen, et la nécessité prochaine pour les républicains d'évacuer le pays insurgé. « D'Alton est arrivé en trente-quatre heures à Paris; il me « mande que tous les nez des royalistes se sont allongés d'une aune, et

entière n'a-t-elle pas été témoin de son supplice? Et, nouvelle plus effrayante ! l'état de siége est levé en Vendée; à la tête de dix-huit mille hommes, Hoche a passé la Loire; les voilà qui arrivent en Bretagne. Ce sont les soldats, ce sont les officiers qui ont mis en défaut la ruse et l'habilité de Charette : troupe d'élite, habituée aux fatigues, pour laquelle il n'existe point de retraites inaccessibles, dont l'audace et la force sont doublées par le succès, d'un dévouement à toute épreuve pour son général, et qui sait comment ses ordres doivent être exécutés.

Produisant son effet ordinaire, la seule présence de Hoche suffit pour électriser tout-à-coup les deux anciennes armées des côtes de Brest et de Cherbourg dont la molle inaction avait autorisé Puisaye à nourrir tant d'espérances. En un instant, tous les cantonnements inutiles furent levés, les camps rétablis et fortifiés, les colonnes mobiles reformées et en marche. L'armée républicaine se plaça de nouveau, comme un réseau aux mailles serrées, sur toutes les positions occupées par les chouans. Pressé de terminer cette guerre, et libre sur le choix des moyens, n'ayant plus de comptes à rendre qu'au Directoire, Hoche obligea toutes les communes à fournir un contingent de gardes nationales, qu'il trouva le moyen d'aguerrir promptement, en les conduisant au feu sous la protection de la troupe de ligne. Il voulait,

« que les cravates vertes sont accablées; cependant quelques uns jurent « encore sur leur *paole supéme* que la nouvelle est fausse. » (Hédouville à Hoche.)

mettre ainsi les communes en mesure de se défendre elles-mêmes contre les insurgés, pour employer l'armée tout entière à fouiller en même temps forêts, châteaux, métairies, buissons et genets.

En effet, jour et nuit, par la pluie et le vent, les colonnes mobiles se croisèrent dans toutes les directions. Ce fut contre les chouans la répétition de la poursuite contre Charette ; et, malgré les étranges récits des auteurs royalistes qui montrent les chouans vainqueurs dans toutes les rencontres, Hoche devait mettre moins de temps à réduire les insurgés bretons que Charette ne lui en avait demandé. Deux mois ne se passèrent point sans que presque tous les chefs de l'insurrection se fussent soumis à la République. Or, pour des victorieux, c'eût été un empressement difficile à justifier (1).

Au lieu d'obtenir ces succès imaginaires, les royalistes avaient vu leurs espérances faire place tout-à-coup aux plus vives alarmes. Au rêve bien court des triomphes promis avait succédé le douloureux sentiment de l'impuissance. Le découragement était entré dans tous les cœurs.

(1) Une seule rencontre, depuis le retour de Hoche en Bretagne, fut vraiment fatale aux troupes républicaines. Un demi-bataillon des chasseurs belges se trouva presque entièrement détruit par un corps de quatre cents chouans que commandait le jeune comte de Bourmont. Deux cent-cinquante restèrent sur le terrain. On se battit des deux côtés avec un acharnement sans exemple, et à portée de pistolet. Trois fois les chasseurs belges se reformèrent à vingt pas sous le feu des royalistes. Ils seraient tous morts plutôt que de quitter le champ de bataille si, secourus par deux colonnes mobiles, que le feu de la mousqueterie avait fait accourir, ils n'avaient pu le conserver vivants.

Puisaye sut bientôt à quoi s'en tenir sur la valeur du concours dont il avait, dans ses visites aux prêtres de la Bretagne, sollicité et reçu la promesse. De retour dans cette province, Hoche n'eut qu'à se montrer pour retrouver en eux ses plus sûrs auxiliaires. Ils ne pouvaient s'abuser sur l'issue définitive de la lutte, et la liberté rendue à leur conscience, la protection accordée au culte ne leur laissaient plus un seul prétexte pour se ranger du côté des insurgés. Ils l'avaient glorieusement prouvé, le courage ne leur avait pas manqué pour résister à la violence quand la foi était attaquée; mais aujourd'hui que le gouvernement, que le général surtout, placé à la tête de l'armée de l'Océan, professait le respect pour les croyances chrétiennes, que la révolution revenait à ce point de départ où elle avait pu les compter parmi ses plus sincères partisans, leur devoir autant que leur intérêt ne leur commandait-il pas d'aider de tous leurs efforts à terminer la guerre? Avec le concours du clergé, l'insurrection perdit bientôt le concours des paysans proprement dits, dociles à la voix de leurs prêtres. La chouannerie n'allait plus être composée que des déserteurs, des anciens contrebandiers, de quelques hommes pour qui la vie d'aventure et de combat était devenue un besoin, et des émigrés; encore, faut-il le dire? ces derniers, les plus intéressés à continuer la lutte, ne devaient pas être les moins prompts à regretter de s'y être engagés. On peut lire l'expression de ces regrets dans les lettres trouvées sur quelques uns d'entre eux atteints et fusillés par les républicains. Comme ils maudissent leur

confiance aux menteuses promesses qu'on leur a faites pour les engager à se rendre en Bretagne! Si encore ils pouvaient sortir de cette province! mais ils y sont enfermés moins étroitement par les républicains que par Puisaye lui-même : les bâtiments anglais ont ordre de ne recevoir à bord que les royalistes munis d'un laissez-passer de sa main, et Puisaye n'en délivre à personne (1). Toutes les lettres adressées en Angleterre sont soumises au contrôle d'une espèce de *Cabinet noir* créé par Puisaye; et une plainte, un regret qui s'y trouvent exprimés, suffisent pour les faire intercepter. Puisaye a impitoyablement condamné à vaincre ou à mourir avec lui tous ceux qui sont venus le rejoindre (2).

Cet homme avait à un degré vraiment remarquable le courage de la persévérance. Il ne jetait pas un regard de défi à la fortune; mais, jusqu'au dernier moment, il voulait s'efforcer de la conjurer. Sa force, à lui, était dans son espoir qu'il ne laissait point abattre. Il n'eût pas continué la lutte sans autre but que de la continuer; seulement, il voyait le succès encore possible au bout de tous les revers. Ainsi, confident, par les lettres qu'il interceptait, du découragement des émigrés, il n'en

(1) « On a tellement peur que la vérité perce que l'on ne veut laisser « retourner personne. Sur cent cinquante qui sont à cette armée, il y en « a cent qui voudraient ne pas être venus. » (Le comte de Marconnay à la comtesse de Marconnay.)

(2) « Déjà de vingt-six émigrés que nous étions dans cette partie, neuf « ont payé le tribut. Nous ne pouvons nous dissimuler qu'il en sera suc- « cessivement de même de nous tous. » (Lettre sans signature adressée à M. Legendre à Londres. Cette lettre doit être du comte du Trésor.)

faisait pas moins appel à l'ardeur de ceux qui restaient en Angleterre, et bravait toutes les conséquences des déceptions auxquelles il les condamnait. Ignorant la véritable situation des choses, sans doute les émigrés devaient continuer à se rendre à cet appel; sans doute, les facilités d'abord rencontrées par ceux qui les avaient devancés, pour débarquer et parvenir au quartier général, devaient ajouter à leur empressement et à leur confiance; mais, le regard vigilant de Hoche s'étendait maintenant sur tous les points de la Bretagne; partout ses ordres étaient suivis comme s'il eût été présent partout; et, s'il était toujours possible, comme par le passé, d'aborder à la côte, il ne l'était plus d'échapper aux patrouilles qui échangeaient sans relâche leur qui-vive et formaient un cordon infranchissable. Un petit nombre seulement de ces derniers venus put arriver à destination.

Ainsi, les émigrés mêmes allaient manquer pour recruter l'insurrection. Loin de faire de nouveaux embauchements, Puisaye vit les déserteurs républicains solliciter la grâce de rentrer sous le drapeau. Maintenant, bien loin d'aller la nuit surprendre et attaquer les républicains, les chouans se trouvaient réduits à se défendre contre les surprises.

L'impossibilité chaque jour plus constatée de conti-

mer la guerre ne devait pas tarder à réunir, en Bretagne comme en Vendée, la plupart des chefs royalistes dans une même pensée, celle de la soumission. Les preuves de la protection, de la sécurité, offertes à quiconque rendait ses armes devenaient chaque jour plus nombreuses; et c'était là un exemple qui sollicitait les courages les plus fermes, depuis qu'il n'existait plus d'autre perspective que la mort inévitable, soit sur le champ de bataille, soit sur le champ du supplice. Etaient-ils pris les armes à la main, les insurgés, traduits devant les conseils de guerre, étaient immédiatement fusillés; venaient-ils, au contraire, rendre leur épée? émigrés, ils étaient conduits sains et saufs jusqu'à la frontière; non émigrés, ils rentraient dans leurs foyers, où ils pouvaient, comme tous les autres citoyens, invoquer le bénéfice de la loi (1). C'est cette alternative que Hoche s'étudiait à faire comprendre et qui d'heure en heure allait devenir plus évidente.

Le moment pressait. Les chefs royalistes essayèrent d'abord d'entamer des négociations, pour gagner du temps. Hoche était un esprit trop ferme en ses desseins pour se laisser ainsi détourner de sa voie; il était, d'ailleurs, opposé en principe à toute espèce de négociation.

(1) « Sûreté pour les personnes et les propriétés de ceux qui n'ont pas « émigré; sûreté pour les personnes seulement et jusqu'aux frontières de « ceux qui, ayant émigré, doivent évacuer le territoire de la République. « Telles sont les seules promesses que vous pouvez faire aux chefs s'ils « rendent leurs armes et leurs munitions en se soumettant aux lois de la « République. » (Le général Hédouville au général Quentin.)

Avec lui, pas de moyen terme; il fallait se soumettre ou subir les conséquences de la rébellion. Conservant toujours un ressentiment de la hauteur montrée autrefois par les chefs royalistes avec les faibles représentants de sa chère République, Hoche semblait chercher les occasions de rendre dédain pour dédain, et de faire descendre dans l'obscurité ces hommes qui se croyaient en spectacle à toute l'Europe.

« Jusqu'à ce moment, j'ignorais et votre existence et « les pouvoirs dont vous m'annoncez être revêtu, écrit-il « au comte de Scépeaux. J'ignore également ce que vous « entendez par *suspension réciproque d'hostilités*. Peut-« être êtes-vous un des pacificateurs qui ont déjà trompé « le gouvernement, et espérez-vous obtenir les avanta-« ges qu'à tort on a accordés à quelques particuliers « rebelles aux lois de la République : c'est en vain. Je me « charge de diriger seul l'opération du désarmement de « quelques hordes prêtes à déserter leurs chefs qu'elles « abhorrent. Si vous faites partie d'une d'elles, sou-« mettez-vous aux lois; dans le cas contraire, le sort de « vos maîtres en perfidie vous est réservé et je saurai « vous atteindre. Vous pouvez vous présenter avec cette « réponse aux troupes républicaines que j'ai l'honneur « de commander, elle servira de passeport à vous et à « vos compagnons. Si vous vous rendez près de moi, je « sais ce que l'on doit au repentir. »

M. de Scépeaux se le tint pour dit. Il n'y avait pas d'équivoque possible. La lettre que Hoche écrivit à Georges Cadoudal n'est pas moins hautaine, ni moins explicite.

« Vous voulez la paix, dites-vous; et moi aussi, Mon-
« sieur, je la veux et je l'obtiendrai. Je vous répète qu'il
« me sera doux d'épargner le sang; mais, s'il faut qu'il
« coule encore, je dirai, l'âme oppressée par la douleur :
« *Salus populi lex suprema.* — Les articles que je vous
« ai fait remettre sont clairs; aucun, je crois, n'a besoin
« d'explication : il n'existera sur eux aucune discussion
« entre vous et moi; je désire qu'ils vous conviennent.
« La suspension d'armes que vous demandez comme
« préliminaire ne peut être accordée. Lorsqu'il s'agit de
« former un rassemblement pour combattre, vous corres-
« pondez facilement; vous pouvez donc réunir pour vous
« soumettre vos chefs au milieu des hostilités mêmes...
« Croyez-moi, Monsieur, finissons-en : que les proprié-
« taires rentrent chez eux; que ceux qui doivent sortir de
« France aillent à Jersey où coucheront demain les frères
« Labourdonnais, Monluc, et cinq de leurs compagnons
« auxquels j'ai délivré hier des passeports. »

Le soin de venger la dignité de la République, outragée dans les conférences de l'année précédente, ne dictait pas seul à Hoche la fierté de ses réponses : il ne pouvait oublier, en leur écrivant, qu'il s'adressait à des hommes dont les ouvertures pacifiques cachaient un piège (1), et un peu de mépris pour cette déloyauté se mêlait au dédain qu'il voulait montrer. Ainsi, pas de délai; c'est immédiatement qu'il faut déposer les armes.

(1) Que l'on se rappelle la lettre trouvée sur le comte de Geslin et citée plus haut.

Il ne s'agit plus ici de signer des conventions comme à la Jaunais ou à la Mabilais : il parle à des rebelles qui seront châtiés demain, s'ils ne demandent grâce aujourd'hui. Comme M. de Scépeaux, le farouche Georges dut se résigner à subir ces exigences.

Quelque dures que fussent les conditions imposées par le général Hoche, il fallait les accepter. La diversion fournie si longtemps par la guerre extérieure allait bientôt cesser. Les armées de la coalition, qui continuaient la guerre contre la République, étaient battues sur tous les points. On venait de recevoir la nouvelle des victoires de Montenotte, Millesimo, Mondovi. Par une lettre chaleureuse, noble inspiration d'une âme que la jalousie ne pouvait atteindre, Hoche venait de proclamer lui-même la gloire de son heureux rival. Les grandes destinées de la France de la révolution, s'annonçaient avec l'éclat qui devait éblouir le monde.

Que pouvaient quelques chefs de bandes contre la fortune des armes républicaines? On les vit bientôt venir en aide aux officiers républicains pour désarmer ce pays dont ils avaient provoqué et entretenu le soulèvement. « Georges s'est porté ce matin avec l'adjudant-général « Valentin dans le district de Roche-des-Bois pour y « accélérer la remise des armes, » écrivait à Hoche le général Quentin. Georges alla plus loin encore. Dans une lettre adressée au curé de Saint-Bérique (1), il s'ef-

(1) « Monsieur, rendu dans ce pays, j'ai appris avec beaucoup de peine « que la paroisse dont vous êtes le père n'a pas voulu obéir aux ordres « donnés par le chevalier de Siltz. Mon devoir m'oblige à ne pas vous ca-

force de rallier à la République ceux qu'elle a vaincus. Le rôle joué depuis par celui qui a écrit cette lettre, en fait à coup sûr un document historique digne de fixer l'attention. Cadoudal disait :

« L'absolue majorité des puissances de l'Europe ré-
« connaît la République, le pape lui-même traite avec
« elle. Il ne paraît pas un souverain légitime qui avec
« des forces raisonnables puisse dire : Je vais la détruire.
« Elle ne peut donc pas manquer sous peu de temps *d'être*
« *légitime*. »

« Un État devient légitime de deux manières : par
« la prescription de droit et celle de fait ; la prescription
« de droit est celle qui se fait par le laps de temps ; celle-
« là n'a point encore eu lieu en France ; celle de fait
« se fait quand il ne paraît pas un prétendant légitime

« cher qu'elle se met dans le cas d'être toute saccagée. Je voudrais savoir
« quelles sont les bonnes raisons que l'on donne contre la reddition des
« armes dans la malheureuse position où nous nous trouvons. Voici en
« abrégé la situation politique où est l'Europe : Toutes les puissances,
« excepté l'Angleterre et l'Empire, ont reconnu la République ; et que
« peuvent ces deux puissances contre elle ? L'Empire est hors d'état d'ar-
« rêter l'invasion des républicains sur son territoire. Qu'avons-nous donc
« à attendre de lui ? Supposons un moment qu'il puisse les repousser et
« qu'il les repousse et les poursuive jusqu'à leurs villes frontières ; bien
« plus, qu'il s'en empare : il s'en emparera, comme il a déjà fait, en son
« nom, *et non en celui pour lequel nous nous battons depuis si long-*
« *temps. Dans la campagne de* 1794, *il a pris Valenciennes et Condé,*
« *et le drapeau impérial a aussitôt été arboré sur ces deux villes ; nous*
« *n'avons donc rien à attendre, pour notre légitime souverain, des puis-*
« *sances belligérantes*. Pour dernière preuve que l'Empire se bat pour
« lui, c'est que dernièrement il vient de lui signifier l'ordre exprès de
« quitter l'armée du prince de Condé, et il l'a envoyé, sous la garde d'un
« officier autrichien, dans la Souabe. Alors n'espérant rien des puissances
« étrangères, voyons ce dont sont raisonnablement capables les royalistes
« de l'intérieur : *notre mère, la Vendée*, est entièrement soumise ; l'ar-

« qui puisse raisonnablement dire : Je peux détruire
« le gouvernement actuel. Cette dernière existe réelle-
« ment, parce qu'il n'y a pas un seul être qui puisse
« dire avec raison : J'ai des forces suffisantes pour dé-
« truire le gouvernement actuel. J'ai bien autre chose
« à vous dire; je vous verrai, et je ne doute pas que
« vous voyiez comme moi; mais je vous prie de donner
« des conseils salutaires à vos brebis. »

Nous renvoyons à cette définition de la légitimité ceux pour qui le chef des fiers Bretons du Morbihan est resté comme un modèle du plus ferme dévouement à la cause royaliste.

Cette lettre toutefois était alors l'expression du sentiment général. Quelques jours avaient suffi pour faire ouvrir les yeux aux plus aveugles. Chacun sentait que la

« mée de Scépeaux, une des plus puissantes des armées royales, n'existe
« plus; celle de Rennes est absolument soumise, d'après les lettres que
« j'ai reçues du général en chef *Puisaye*. Il nous reste pour tout le mal-
« heureux Morbihan; or, que peut-il contre les forces immenses qu'il a
« contre lui? Se faire incendier et totalement ruiner sans le moindre es-
« poir. Si, en se battant, on pouvait encore espérer, il faudrait le faire;
« mais il n'y a plus d'espoir raisonnable. Une vingtaine d'ecclésiastiques
« que j'avais rassemblés ont tous décidé maintenant qu'il fallait rendre les
« armes, et que les hommes et Dieu même ne devaient pas demander
« de nous l'impossible; et, qu'en conscience, nous ne devions pas sacri-
« fier des hommes qui nous avaient donné leur confiance, sans avoir d'au-
« tre espoir que celui de les sacrifier... (La lettre se termine par l'extrait
cité.)

« *Signé* GEORGES.

« Pour copie conforme à l'original,

« Le général de brigade, *Signé* TRAVOT.

« Pour copie conforme,

« Le général de division, chef d'état-major de l'armée,
« T. HÉDOUVILLE. »

République ou plutôt la révolution devait être un fait irrévocablement accompli. La conviction de son triomphe définitif commençait à s'emparer de tous les esprits. Faut-il ajouter que la sympathie involontaire pour la gloire de ses armes gagnait peu à peu le cœur de ses plus irréconciliables ennemis? On voyait des émigrés, s'acheminant vers la terre étrangère, sans autre perspective que les humiliations et la pauvreté de l'exil, s'enorgueillir de nos succès, et se désoler à la pensée d'avoir eu à faire un si funeste emploi de leur courage.

Puisaye seul, opposant une constance inébranlable au découragement général, persévérait dans la lutte. Les défections, l'abandon, étaient sans puissance contre l'obstination de sa volonté. Il n'était pas comme Charette, poussé par cet indomptable courage d'un guerrier résolu à mourir pour ne pas rendre son épée. Il obéissait à un autre mobile. A ses yeux, la cause royaliste était sans doute compromise en Bretagne, mais non désespérée; il n'avait pas pour but de s'ensevelir glorieusement sous ses ruines, il voulait tenter de la relever.

Lorsqu'il était venu en Bretagne, vingt-six mois auparavant, on l'avait vu, cherchant de village en village des ennemis à la République, attirer en quelque sorte un à un les habitants indécis sous le drapeau de l'insurrection. Les armer de nouveau aujourd'hui, les engager dans la lutte au moment même où leurs officiers venaient de les en faire sortir, était une entreprise bien autrement difficile. Sa persévérance ne s'en effraya point, et, çà et là, il faut le dire, il parvint d'abord, malgré l'op-

position des chefs subalternes de la chouannerie, à maintenir comme une ombre d'insurrection. Comme il avait interdit au petit nombre des royalistes armés qui l'entouraient encore, toute violence contre ceux que la persuasion n'avait pu entraîner, il ne connut pas comme Charette la profonde douleur des trahisons : il subit des refus et non la délation.

Plusieurs semaines se passèrent ainsi sans que ses tentatives, chaque jour plus infructueuses auprès des habitants, pussent le faire renoncer au dessein de rallumer la guerre. Parfois dans un village, où il était venu réveiller l'hostilité des paysans contre la République, où il avait reçu la promesse de reprendre les armes, il voyait tout-à-coup arriver une des colonnes mobiles qui sillonnaient la Bretagne. Rien de menaçant dans l'aspect des soldats. Bientôt les habitants les entourent ; l'officier qui commande la colonne fait convoquer les notables ; il demande qu'on lui livre les fusils dont le chiffre est basé sur celui de la population mâle. De la retraite où il est caché, Puisaye voit tout, entend tout. Les paysans répondent qu'ils n'ont pas d'armes. Point de contestation à ce sujet. Des soldats se détachent de la colonne, vont saisir partout où ils les trouvent, bœufs, chevaux et moutons ; puis, après en avoir constaté le chiffre qu'il inscrit, l'officier se retire avec la colonne, emmenant les notables d'abord interrogés, et le troupeau dont il a donné un reçu. Sans doute la colère des paysans ainsi dépouillés va s'enflammer, et Puisaye les trouvera ardents à le suivre pour

attaquer les républicains. Il a entendu, il est vrai, le commandant de la colonne promettre de rendre les otages du désarmement quand on lui aura livré les fusils refusés aujourd'hui; mais les paysans se laisseront-ils gagner à cette promesse ? L'œil tristement fixé sur cette colonne qui s'éloigne avec toute leur fortune, ils hésitent quelques instants; feront-ils un généreux effort ? vont-ils courir aux armes ? hélas ! les conseils de la prudence ont prévalu; les fusils sont retirés du trou où ils avaient été enfouis; mais, dès demain, Puisaye n'en peut douter, ces fusils seront mis à la disposition des républicains, pour que bœufs, chevaux et moutons rentrent aux métairies.

Pareille scène se renouvela souvent sous les yeux de Puisaye, et cependant il continuait à chercher de nouveaux ennemis à la République; il s'efforçait toujours de maintenir en Bretagne l'esprit de rébellion. Que pouvait-il espérer, et quel était son but ?

Puisaye s'était dit que la bataille vraiment décisive pour la monarchie devait se livrer non sur le Rhin ou dans la Bretagne, mais à Paris. Or, ne fallait-il pas tenir éloigné de Paris ce général Hoche qui pourrait, dans la lutte d'ailleurs très prochaine, apporter sur ce point contre la cause royaliste le secours de sa popularité et de son ardente conviction ? Pour presque toute la France, la République n'était plus qu'un vain nom dont chacun à l'envi s'efforçait d'oublier le sens. Aujourd'hui que la terreur avait cessé, qu'un peu de liberté était accordé à l'opinion publique, les élections ne faisaient-elles pas

arriver aux affaires le parti royaliste? Sans doute l'insurrection était aux abois, mais la République ne touchait-elle pas à sa ruine? le gouvernement n'échappait-il pas aux mains des républicains? Que la fermentation, l'esprit de révolte encore entretenus par Puisaye, pûssent retenir Hoche en Bretagne au moment où les royalistes agiraient à Paris, leur triomphe, pensait Puisaye, n'y serait pas douteux; et du même coup le vainqueur, devant qui tout pliait aujourd'hui, serait réduit à accepter les conditions qu'on lui ferait.

Voilà sur quels motifs Puisaye s'appuyait pour continuer cette lutte qu'on eût pu croire insensée. Il faut aussi ajouter qu'il tenait à être le seul de tous les chefs royalistes survivants qui n'eût jamais fait acte de soumission à la République.

Malheureusement, le simulacre même d'une insurrection en Bretagne devenait matériellement impossible sans de nouveaux secours de l'Angleterre; tous les efforts de Puisaye ne devaient plus servir qu'à témoigner de sa constance. Il fallait donc aller demander au ministère britannique la revanche de Quiberon. Puisaye n'hésita point à traverser encore une fois le détroit : il ne devait jamais revoir la France.

La guerre était finie. Sauf quelques crimes isolés et bientôt punis, il ne restait presque plus aucune trace d'agitation. Trois mois avaient suffi à Hoche, depuis son

retour en Bretagne pour obtenir ce résultat. Toutefois, comme il fallait tenir en respect les mauvaises volontés, l'armée d'occupation ne fut réduite que de quelques brigades envoyées en Italie au général Bonaparte. Cette armée n'était pas destinée à s'amollir dans l'oisiveté des cantonnements. Les camps ne furent pas levés, et la nécessité de veiller à la sûreté des routes, dans ces départements où un peu de brigandage survivait à l'insurrection, justifia le mouvement des colonnes.

Le maintien de la tranquillité était, en effet, à ce prix; et c'était le droit, c'était le devoir deHoche de ne rien négliger pour la préserver de toute entreprise téméraire. On ne peut en signaler aucune qui n'ait été alors immédiatement punie. Mais si la répression la plus énergique et la plus prompte répondait à toute tentative d'agression; si, armé ou non, tout rassemblement était poursuivi, et ceux qu'on y arrêtait traduits devant les conseils de guerre (1), la protection la plus efficace était assurée à la sincérité de la soumission; et la sévérité de la discipline, le respect des personnes et des propriétés imposé aux soldats sous les peines les plus rigoureuses, ne laissaient aucun motif de plainte légitime à qui voulait la paix.

D'ailleurs, le général Hoche avait gagné la confiance de tous les habitants, et ils n'interprétaient pas avec les préventions et la mauvaise foi, ordinaires à l'esprit

(1) Les communes, qui avaient prêté leur concours à ces rassemblements, étaient condamnées à de fortes amendes, dont tous les habitants étaient déclarés débiteurs solidaires.

de parti, les mesures commandées par la prudence. Il s'était, dans toutes les circonstances, montré si fidèle à sa parole, que chacun la considérait comme une garantie suffisante.

Après la levée de l'état de siège, que, par un respect peut-être exagéré pour la liberté, Hoche sollicita trop promptement, soumis désormais aux autorités constitutionnelles, les habitants n'en continuèrent pas moins à le regarder comme le véritable chef du pays ; ce fut à lui qu'ils s'adressèrent pour le redressement de leurs griefs, et c'était, à vrai dire, de lui seul qu'ils pouvaient l'obtenir.

Quoiqu'il eût abdiqué cette espèce de dictature que lui donnait l'état de siège, son crédit, qui était immense (1), tenait lieu des pouvoirs qu'il avait résignés. Le gouvernement ne recevait pas ses réclamations sans y faire droit ; Hoche pouvait lui faire prendre légalement toutes les mesures qu'il jugeait nécessaires et dont il avait abandonné l'initiative, toujours un peu entachée d'arbitraire.

Il faut citer quelques exemples. En Vendée, Letellier, commissaire délégué par le Directoire, voulait imposer aux prêtres l'obligation de prêter je ne sais quel serment à la République. Grande rumeur parmi les fidèles. C'était, en effet, une atteinte à la liberté des consciences propre à réveiller l'agitation. On peut s'en convaincre par ce fragment d'une lettre adressée au général Hoche,

(1) « Votre credit est immense. » (Lettre de Tallien à Hoche.)

au nom de ses collègues, par le desservant de Laivière : « L'orage gronde, la rumeur augmente, le trouble se « propage..... la paix peut être en danger : vous seul, « général, pouvez encore y remédier par votre sagesse, « par votre grand crédit auprès du corps législatif..... « Nous vous conjurons donc, au nom de ce que vous « avez de plus cher, au nom de vos *glorieux triomphes*, « au nom de cette paix *qui est votre ouvrage et le fruit de « vos travaux*, de nous maintenir dans le libre exercice « de notre culte et de nos fonctions, sans assujettir notre « conscience à une formule qui la gêne..... Dieu lui- « même, satisfait de ce que *vous avez fait pour sa gloire, « pour le soutien de la religion*, pour la conservation de « ses ministres qui sont vos frères, écoutera *favorable- « ment* les prières que nous ne cesserons de lui adresser « pour vous, et vous comblera de bénédictions (1). »

Cet appel ne fut pas fait en vain au général Hoche. Il écrivit au Directoire pour lui faire comprendre que la présence de Letellier en Vendée était au moins inutile, et Letellier fut rappelé.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 28 décembre, Hoche avait donné l'ordre de délivrer un passeport pour la frontière à tout Français qui, se trouvant dans les pays insurgés, désirait, après s'être soumis, évacuer le territoire de la République. A peine l'état de siège est-il levé, des entraves sont apportées de tous cô-

(1) Ce n'est assurément pas là le langage d'un Vendéen qui subit sa défaite et s'humilie ; c'est celui d'un cœur qu'on s'est concilié. Pour les insurgés, la République c'était Hoche, c'était à lui seul qu'ils s'étaient soumis.

tés, par les pouvoirs civils, à l'exécution de cette mesure. L'administration centrale de la Loire-Inférieure, sous la présidence de Francheteau, fait arrêter et enfermer des émigrés munis de ce passeport et déjà en marche vers la frontière. Hoche en est informé; son indignation éclate en quelques lignes adressées au Directoire et qui suffisent pour faire rendre la liberté aux prisonniers (1). Partout son influence est invoquée et partout elle se fait sentir jusque dans les moindres détails pour assurer aux insurgés soumis l'exécution complète de la protection qu'il leur a promise (2).

Aussi, à cette époque, l'éloge de Hoche était dans la bouche de tous les insurgés; aucun d'eux n'avait encore songé à porter contre lui les accusations qui se sont produites depuis. Quelques fragments des lettres qui lui furent adressées alors suffiront pour répondre à ces accu-

(1) « Le ministre de la justice a tancé l'administration de la bonne « manière. » (Lettre du général Duthil, commandant la place de Nantes, au général Hoche.) — Après la levée de l'état de siège, les administrations centrales n'avaient pas obtenu une liberté d'action complète. Sur la proposition de Hoche, il avait été nommé près d'elle des commissaires.

(2) « Le général la Barollière a été consulté aujourd'hui par le gé- « néral Roulland pour savoir quel parti il faut prendre vis-à-vis la muni- « cipalité de Craon, qui recherche les chouans rendus pour des faits anté- « rieurs à leur soumission. Par exemple, on a fait payer à l'un un cochon « qu'il avait pris il y a dix mois, et on intente un procès à un autre pour « une contribution de blé qu'il a levée il y a plus d'un an. Ne croyez-vous « pas qu'il importerait, pour consolider la paix, que le Directoire exécu- « tif fît écrire, par le ministre de la justice ou de la police, à ses commis- « saires près les administrations centrales, que son intention est que les « chouans soumis ne puissent être recherchés en justice pour des méfaits « antérieurs à leur soumission. » (Hédouville au général Hoche.) Et sur cette lettre, de la main de Hoche : « Répondre au général Hédouville que je viens d'écrire en ce sens. »

sations. Le nom, la position de ceux qui les écrivirent en font des témoignages irrécusables et qu'on ne peut certes soupçonner de partialité.

« C'est de vous que je tiens la liberté dont je jouis « dans ce moment ; c'est de vous aussi que nous tenons « tous la paix et la tranquillité dont jouit notre pays. « Notre reconnaissance est sans bornes et ne peut s'é- « tendre plus loin », lui écrit Béjarry ainé.

Auguste de Siltz n'est pas moins explicite :

« Il me reste à vous prier, citoyen général, de me con- « tinuer votre protection et d'appuyer ma demande au- « près du ministre à l'effet d'obtenir ma radiation dé- « finitive, et l'entière jouissance et disposition de mes « propriétés. Les principes de justice et d'honnêteté dont « vous avez toujours donné l'exemple me répondent d'a- « vance du succès de ma demande. »

Saint-Pol ne tarit pas sur la loyauté de son vainqueur. S'il en était besoin le comte de Bourmont viendrait confirmer ces éloges. « C'est avec confiance que je sollicite « cet important service (1) ; car, forcer à la reconnais- « sance un ennemi vaincu, c'est sans doute le plus beau « de tous les triomphes et le seul qui puisse ajouter à « votre gloire. »

Il serait difficile d'aller plus loin. Ces lettres étaient sans doute un hommage sincèrement rendu à ses rares vertus ; mais telle est l'illusion des partis, que bientôt on voulut trouver dans sa conduite, objet d'une admira-

(1) Il s'agissait aussi d'une radiation.

tion si expressive, la preuve de sympathies cachées pour la cause royaliste. On ne se borna pas aux simples conjectures à cet égard. Des femmes, ayant réputation d'habileté, lui furent adressées pour pénétrer sa pensée. Il laissa venir. On en arriva bientôt aux propositions les plus directes. Avant de la présenter au général Bonaparte, on fit briller à ses yeux l'épée de connétable. M. de Frotté lui rappela de quelles récompenses avaient été payés les services de Monk. Malheureusement le général Hoche n'était pas facile à convaincre.

Le moment était au reste bien choisi pour ces tentatives. Vaincu les armes à la main, le parti royaliste avait cherché à prendre sa revanche par la politique; n'ayant pu triompher sur les champs de bataille, il avait mis tout en œuvre pour réparer ses défaites en rentrant dans les affaires. Peu scrupuleux sur le choix des moyens, voulant réussir à tout prix (1), on peut dire que le succès le plus complet avait couronné ses efforts. Dominant le corps électoral, il était entré partout dans les administrations; aidé des souvenirs odieux de la terreur habilement évoqués, il dominait l'opinion par la presse, et il en était presque arrivé à faire désavouer la révolution par ceux qui en avaient épousé avec ardeur les excès les plus reprochables. En France, où la frivolité se mêle toujours aux questions les plus graves, c'était surtout au nom de la bonne compagnie que ce désaveu était de-

(1) « Pour s'emparer des élections, les royalistes doivent, s'il le faut, « faire le sacrifice de leur opinion et accepter des places. » (Lettre de M. de Frotté citée par Hoche dans un rapport au Directoire.)

mandé et obtenu. Dans les salons, ce n'était pas seulement comme odieuse, c'était comme de mauvais goût que la révolution était proscrite; et tel qui eût fièrement accepté la responsabilité même de ses crimes, se troublait devant celle de ses ridicules qui étaient seuls aujourd'hui attaqués. Le dédain, pour cette révolution qui n'avait plus d'échafauds, était poussé si loin que l'on niait ou l'on affectait d'ignorer les victoires éclatantes remportées en son nom; les marches prodigieuses de nos soldats à travers le Piémont et la Lombardie, objet d'étonnement et d'admiration pour la postérité, ne rencontraient alors que des sourires incrédules ou l'indifférence (1).

Ces soldats toutefois, tant qu'ils ne s'étaient point prononcés, ne laissaient pas de devenir un obstacle embarrassant. On comprit bientôt qu'ils comptaient pour quelque chose dans la France, et l'on songea aussi à les gagner à cette cause pour laquelle on avait trouvé les esprits si faciles à bien disposer. Mais dans les camps s'étaient réfugiés l'élite, la virilité de la nation. C'est là que la République avait embrâsé les cœurs de son feu le plus pur et le plus durable. L'amour qu'on lui portait y était d'autant plus profond qu'il n'avait aucun entraînement coupable à se faire pardonner. Sauf Pichegru, Willot, Danican, on ne trouva alors dans l'armée que des cœurs dévoués à la révolution (2).

(1) « On connaît à peine nos succès ou l'on affecte de les ignorer. » (Lettre de Hoche au général Hédouville.)

(2) *Mémoires de Puisaye*. Il avoue n'avoir pu acheter la défection d'un seul officier.

Hoche ne se borna pas à repousser les avances qui lui furent faites ; il écrivit au Directoire, il écrivit au ministre de la police, pour révéler et faire comprendre l'étendue et les dangers du plan de corruption suivi par le parti royaliste. On peut apprécier par ces lettres quelle était alors son influence, à quel point il était entré dans le gouvernement. Toutefois, s'il mêle hardiment les remontrances aux conseils, ce n'est pas avec le ton du maître que prendra plus tard le général Bonaparte préludant au coup d'Etat de brumaire. Il ne menace point, il ne parle point en son nom, il ne rappelle pas ses services ; son langage est celui d'un ami sévère, mais désintéressé et que l'amour seul de la République inspire. Il ne se propose pas pour prendre les rênes de ce gouvernement qu'il voit flotter indécises dans des mains débiles ; il ne veut que raffermir la faiblesse et se borne à offrir son concours.

Menacé par une vaste conjuration, qui agit dans l'ombre et gagne insensiblement du terrain, le gouvernement, en effet, semblait fermer volontairement les yeux sur ce danger, et ne se préoccupait que des attaques venues des révolutionnaires exagérés et turbulents (1). Hoche ramène son attention sur le vrai péril.

« Par qui la liberté est-elle en danger ? dit-il ; n'est-ce « pas par la direction que donnent à l'esprit public les « journaux salariés par l'étranger, et le parti royaliste

(1) Lettre de Hoche au Directoire.

« dont l'étranger se sert? n'est-ce pas par la tiédeur, la
« mauvaise composition des administrations ?... »

Mais cette tiédeur, cette mauvaise composition, le gouvernement ne l'encourage-t-il pas lui-même? Se montre-t-il animé du véritable esprit de la révolution? Pour qui sont ses préférences et ses sympathies? Ayant à faire juger des royalistes et des républicains mécontents, c'est pour ces derniers qu'il a réservé les rigueurs arbitraires. « Pourquoi, écrit Hoche, lorsque Cormatin
« et vingt vendémiairistes ses complices ont été sauvés
« par les formes constitutionnelles, lorsque Chambray,
« Poceligny et cent autres conspirateurs sont encore à
« attendre un jugement légal ; pourquoi violer les lois
« et faire juger militairement quelques malheureux exal-
« tés, sans talents et sans danger? Ils m'ont proscrit; je
« ne puis être taxé de partialité en leur faveur, mais je
« plaide pour les principes. Et, d'ailleurs, n'avons-nous
« pas, avec ces enfants perdus de la révolution, une
« communauté d'origine? Et si le gouvernement doit se
« montrer clément, n'est-ce pas plutôt envers ceux qui
« exagèrent le principe de la révolution qu'envers ceux
« qui veulent le détruire... Ministre, il en est temps : dé-
« fiez-vous de ceux qui, avec des formes élégantes et
« polies, vous donnent le change sur la situation de la
« République et qui désignent les patriotes aux poi-
« gnards des assassins, en les peignant comme des terro-
« ristes.... Faites rentrer aux armées ces déserteurs qui
« sous vos yeux portent le collet noir et porteraient vo-
« lontiers la cocarde blanche...

« Si l'Hôpital et Sully, animés du bien public, osèrent « dire la vérité à leur roi, à leur maître, sans doute vous « pardonnerez à un soldat républicain d'avoir imité ces « grands hommes dans leur sincérité..... »

Si Hoche avait eu besoin de faire une profession de foi, cette lettre en était une qui ne laissait aucun doute sur ses sentiments. On y trouvait ce double caractère qui a distingué ce général entre tous les hommes de son époque : l'enthousiasme et l'entraînement de la foi, l'habileté et la clairvoyance de la politique. C'était aussi un engagement, peut-être même une menace, de répondre au premier appel de la révolution pour en soutenir les principes contre tout ennemi, quel qu'il fut.

La position que Hoche était tout préparé à prendre ne fut pas ignorée; le parti royaliste comprit bientôt qu'avec lui toute tentative de séduction devait échouer, et le considéra à bon droit comme l'ennemi le plus dangereux et le plus irréconciliable de la cause. Ne pouvant ni le vaincre ni le gagner, on verra plus tard qu'il s'efforça de le flétrir. Qu'importaient sa justice, sa modération, sa loyauté? Cruel et perfide, mais utile, il eût été absous et glorifié. Ce que les partis ne pardonnent pas, ce ne sont ni les violences ni les crimes; un simple retour, une défection à la cause pour laquelle on a été criminel et violent, suffisent pour se faire absoudre du passé. Monk fut lavé de tout le sang royaliste qu'il avait versé le jour où il aida à rétablir la monarchie des Stuarts. Ce que les partis ne pardonnent pas, c'est la fermeté des convictions, la sagacité qui pénètre leurs projets, la vigilance qui les

déjoue, la vigueur qui les réduit à l'impuissance. A ce titre, Hoche n'avait droit à aucune indulgence, et l'on comprend la haine qu'il excita. Les calomnies devaient être répandues contre lui sous toutes les formes. Pour y répondre, il n'aurait eu qu'à publier les lettres dont nous venons de citer quelques fragments; il ne voulut pas descendre à se justifier. Malgré ces calomnies, qui ont survécu à l'irritation du moment, et se trouvent encore reproduites aujourd'hui, la pacification de la Vendée et de la Bretagne n'en restera pas moins comme un des monuments les plus glorieux qu'aucun homme ait pu élever à sa mémoire.

Cette pacification fut exclusivement l'ouvrage de Hoche. Il ne se borna point, simple exécuteur des ordres du gouvernement, à suivre avec habileté un plan qui lui était tracé : organisation, distribution de l'armée, conduite politique avec les habitants paisibles et les insurgés, il eut en tout point l'honneur de l'initiative; c'est lui seul qui réconcilia ce pays avec la République, et parvint à lui faire reconnaître des concitoyens dans ces soldats qu'on avait toujours regardés comme des bourreaux.

C'est lui, et lui seul, qui proclama la tolérance religieuse et fit comprendre au clergé qu'en le proscrivant pour ses croyances, la révolution était sortie de sa voie et avait fait violence à ses principes; c'est de sa main que fut rouverte en France la première église où les fidèles eurent le droit de se réunir et de prier. En rétablissant le culte catholique, Bonaparte ne fit qu'étendre et con-

tinuer l'œuvre de Hoche; les autels étaient déjà relevés dans toute l'étendue des pays insurgés.

Grâce au ciel; les historiens les plus malveillants n'osent plus aujourd'hui hasarder que sous la forme du doute, la fable d'une capitulation consentie par le général Hoche sur le rocher de Quiberon avec l'infortuné Sombreuil. Le comte de Puisaye, et avec lui le comte de Vauban nient dans leurs mémoires jusqu'à la possibilité de cette capitulation : ils ne sont certes ni l'un ni l'autre les apologistes du général Hoche. Il existe contre cette accusation trop répétée, une autorité, à mon sens, plus irrécusable, c'est une lettre de Hoche au général Bonnaire, qu'il veut punir sévèrement parce qu'il a cru, erreur reconnue plus tard, que ce général a fait fusiller, après leur avoir promis la vie sauve, quelques insurgés renfermés dans le château de Saint-Mesmin. Si Hoche eût joué à Quiberon le rôle que la calomnie lui a prêté, il n'eût jamais écrit cette lettre.

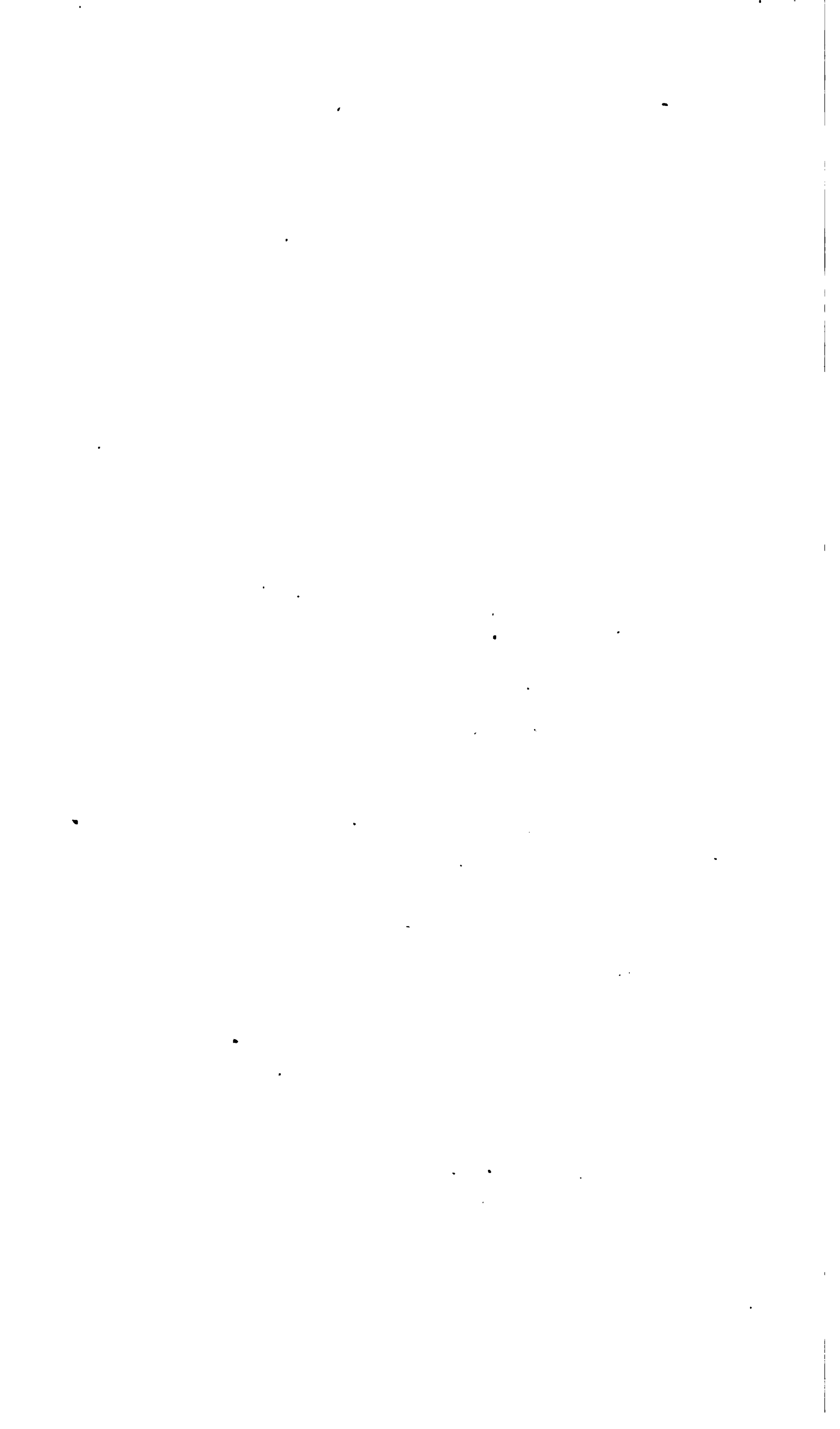
On lui a reproché sa police et ses fonds secrets. Mais les royalistes n'avaient-ils pas des intelligences dans les administrations? ne se vantaient-ils pas d'embaucher les soldats républicains? Gouverneur du pays pendant l'état de siège, Hoche pouvait-il négliger les moyens ordinaires de gouvernement ?

Puisaye déclare dans ses mémoires qu'aucun officier républicain ne consentit à se vendre; mais si, parmi les officiers royalistes il s'en rencontra, par exception, qui ne montrèrent pas cette pureté, Hoche paya leurs servi-

ces et ne les honora point. En donnant le prix de la trahison, il ne cacha même jamais son mépris pour le traître. Quelque hâte qu'il eût d'atteindre son but, des moyens qui lui étaient offerts il répudia tous ceux que la loyauté ne pouvait avouer. « J'ai vu avec un vif chagrin, « écrit-il au général Dumesnil, que votre agent a annoncé « à Frotté (1) que la paix est faite avec l'empereur. Je « désapprouve ce mensonge. Pourquoi tromper l'ennemi « pour le forcer à se soumettre? Il fallait se borner à lui « dire : Je vous battrai si vous ne vous dépêchez d'en finir. »

Comprenant mieux sa mission que ceux de qui il la tenait, il sut se défendre à la fois de la faiblesse et de la violence. La véritable force n'existe qu'à cette condition. Il aima mieux inspirer aux insurgés le sentiment de leur impuissance que l'humiliation de leur défaite, et fit voir qu'il mettait moins sa gloire à vaincre qu'à pacifier. C'est bien là en effet qu'elle était ; le titre qui le distinguera entre tous ceux que la guerre et la politique ont illustrés, c'est celui de pacificateur. Ce titre est désormais inséparable de son nom.

(1) Il fut un des derniers à se rendre.



QUATRIÈME PARTIE.

I.

Au siège de Dunkerque, peu de temps avant de recevoir le commandement de l'armée de la Moselle, le général Hoche avait adressé au comité de salut public un rapport sur l'opportunité d'une expédition contre l'Angleterre; c'était un dessein qu'il avait depuis sérieusement médité et auquel il n'avait jamais renoncé : d'autres soins plus pressants lui en avaient seulement fait ajourner l'exécution. Aujourd'hui que la Vendée soumise laissait disponible l'armée réunie sur les côtes de l'Océan et de la Manche, le moment était arrivé de mettre de nouveau son projet sous les yeux du gouvernement.

Ce projet était-il exécutable ? Le doute était permis même aux esprits les plus aventureux. On ne saurait donc s'étonner des objections qui accueillirent les premières ou-

vertures du général. Hoche ne se croyant pas en mesure de les résoudre par la correspondance, se rendit à Paris, où, dès la seconde entrevue, il fit cesser les hésitations du gouvernement. Une conviction passionnée mûrie par la réflexion force presque toujours l'assentiment qu'elle sollicite. Il n'y eut dans le sein du Directoire ni minorité ni majorité ; unanime d'abord, pour les objections, il se montra unanime pour le concours empressé. Le ministre de la marine surtout poussa le zèle aussi loin que l'impatience de Hoche pouvait le désirer. C'était l'amiral Truguet qui dirigeait alors ce département. Les talents, la grande âme de Hoche l'avaient vivement impressionné. Hoche trouva en lui un admirateur et un ami. Tout ce que l'on peut attendre d'un cœur dévoué et d'un esprit élevé, il ne douta point qu'il ne dût l'obtenir de l'àmiral Truguet.

Ainsi Hoche avait atteint le but de son voyage : il devait être satisfait. Cependant il n'était pas destiné à éprouver cette fois à Paris ce bonheur plein, cette joie sereine et complète dont son cœur avait été comme inondé lorsqu'il était venu, une année auparavant, présenter au Directoire le plan conçu pour hâter la pacification des pays insurgés. Si les dispositions du gouvernement à son égard n'étaient point changées, les salons qui l'avaient salué de tant d'acclamations ne montraient pour lui que froideur et même hostilité. C'est à peine s'il eût été accueilli là où il avait été appelé avec tant d'instances. Qu'avait-on à lui reprocher? un crime rarement pardonné en ce pays : il était resté fidèle à ses prin-

cipes et semblable à lui-même. Lors de son premier voyage à Paris, les meneurs de la réaction thermidorienne, qui visaient déjà au rétablissement de la royauté, mais qui voulaient entraîner l'opinion sans avouer le but, en étaient encore réduits à ne demander que le développement légal et pacifique du principe républicain. Or, comme le général Hoche en était le plus glorieux représentant, voyant le danger de se séparer de lui, espérant peut-être l'engager dans leur voie, ils avaient servi eux-mêmes de hérauts à sa popularité. Mais, depuis un an, ils avaient gagné du terrain; s'ils ne tarissaient pas encore sur leur respect pour cette République qu'en secret ils s'efforçaient de détruire, ils pouvaient, du moins aujourd'hui, impunément calomnier ses plus fervents défenseurs, et, sur le piédestal d'où ils les renversaient, placer leurs complices cachés.

C'est ainsi qu'au général Hoche, inaccessible à toutes les séductions, ils avaient fait perdre la faveur de l'opinion pour l'attirer sur la tête de Pichegru. Sûrs des dispositions de celui-ci, instruits de sa trahison, ils avaient fait proclamer, par toutes les bouches de leurs clients, le nom de ce général comme le symbole du républicanisme honnête et pur. Pour être ainsi élevé sur le pavois, Pichegru avait donné plus de gages qu'on ne lui en eût demandé. Au favori de Saint-Just et de Robespierre, il eût suffi de renier, non pas ses farouches patrons, mais seulement la cause pour laquelle ils étaient morts et avaient tant fait mourir.

Hoche se sentit moins blessé par l'injustice de l'opi-

tion qu'il ne s'en préoccupa comme d'un danger menaçant pour sa cause. Si l'on ne trouve dans ses notes ni dans sa correspondance aucune trace de l'amertume d'un ressentissement personnel, en revanche les tristes prévisions pour la sécurité de la République ne manquent point. La pensée d'intervenir, qui plus tard sera clairement exprimée, se montre déjà en germe. On le voit la main sur la garde de l'épée qu'il n'hésitera pas à tirer du fourreau quand la conjuration, qui se forme si longtemps d'avance, sera plus près d'éclater.

Tous les républicains ne se raidissaient pas avec cette fermeté contre le courant qui entraînait la révolution; les uns s'y engageaient avec faiblesse comme pour se faire absoudre du passé, les autres tombaient dans le découragement.

« Croiriez-vous que tout ce qu'on appelle la bonne « société abandonne aujourd'hui ma femme, parce que, « depuis Quiberon, je suis devenu terroriste. Mes amis et « moi sommes mis à l'index. On nous fuit ou l'on nous « outrage. Nous en sommes réduits à nous justifier, » écrivait à Hoche Tallien, qui, oubliant les jours sanglants de son proconsulat à Bordeaux, avait cru naïvement que son attitude au 9 thermidor lui donnait le droit de servir de guide et de modérateur à la réaction.

Ce n'était pas seulement dans les salons que l'opinion avait changé depuis le premier voyage de Hoche: l'impulsion venue de haut avait successivement descendu à tous les étages de la société. Dans les administrations surtout, les anciennes créatures des Vincent et des Ronsin, qui

pressentaient la monarchie et voulaient se ménager l'avenir, s'efforçaient à l'envi de faire acte d'opposition par leur mauvais vouloir contre quiconque était compté au nombre des défenseurs inébranlables de la République. Le gouvernement n'était assuré nulle part du concours de ses agents : ici servi avec tiédeur et comme par grâce, là désobéi ou livré à ses ennemis. Tel semble devoir être, en France, le sort de tout pouvoir qui ne s'impose pas avec vigueur. L'opposition y est toujours plus au fond qu'à la forme. Or, à qui conteste le droit, il faut répondre par la force.

Le Directoire, pour protester contre l'accueil froidement hostile fait par les salons au général Hoche, rendit publiquement hommage aux talents déployés par le pacificateur de la Vendée, et lui décerna, à titre de récompense nationale, des armes d'honneur qui devaient être fabriquées à la manufacture de Versailles, et quatre chevaux tout équipés, choisis parmi les meilleurs et les plus beaux des haras de la République. Ce don qui, par sa simplicité, rappelait la couronne de chêne de Cincinnatus, fut une occasion pour les bureaux de faire acte d'opposition et au gouvernement et au général Hoche. En effet, ni armes, ni harnais, ni chevaux ne furent mis à la disposition du général le jour où l'ordre avait été donné de les livrer. A ses réclamations, les bureaux répondirent par l'offre de lui payer en numéraire la valeur de ces dons qu'ils n'avaient pas pris la peine de faire préparer.

Hoche contint son indignation. Craignant que le Di-

rectoire ne fût pas assez fort pour faire justice, il ne lui demanda pas de punir les agents qui lui avaient désobéi : il se borna à prier qu'on lui fît préparer des chevaux de poste.

Avant de partir, toutefois, il se mit en mesure d'être prévenu à temps par les amis qu'il laissait à Paris, pour intervenir et conjurer les dangers qui s'amoncelaient. Sans avoir fait connaître son dessein, il était déjà préparé à défendre la République, et de loin il allait surveiller les menées de ses ennemis.

Rassuré par ces précautions, il fit taire toute inquiétude et concentra son attention sur les préparatifs de l'expédition qu'il avait fait adopter par le Directoire. A peine arrivé en Bretagne, il publia cet ordre :

« Le général en chef désire trouver quarante officiers « qui puissent être employés à une mission particulière. « Il faut une bravoure à toute épreuve et une bonne « santé. Les citoyens qui se présenteront doivent compter « sur un avancement et une fortune rapides. On s'adres- « sera au général en chef lui-même. »

Cette annonce d'une entreprise inconnue, extraordinaire sans doute, devait exercer sur les imaginations une force irrésistible d'entraînement : plus on promettait de périls, plus on demandait de courage, et plus on devait exciter d'empressement. Quelques jours suffirent pour faire dépasser le chiffre que le général Hoche avait fixé. L'armée tout entière se fût offerte s'il eût voulu l'accepter. Sa confiance dans le général était aussi absolue qu'enthousiaste.

La troupe mise sous les ordres de ces officiers porta le nom de première légion des Francs. Ce corps formait un effectif de deux mille hommes présents sous les armes; il devait être l'avant-garde de l'armée expéditionnaire. Le commandement en fut donné au général Humbert. Composée des hommes les plus audacieux et les plus entreprenants, cette légion offrait toutefois, avec un élan plus prononcé, toutes les conditions de la discipline et de l'honneur militaire; ils sortaient des rangs de l'armée. Toutes les compagnies se trouvaient représentées dans ce corps sans distinction, grenadiers et voltigeurs ne faisaient qu'un.

Indépendamment de cette légion, Hoche en créa une seconde. Celle-ci ne devait pas se trouver dans les mêmes conditions. On n'a point oublié qu'à l'époque de sa première entrevue avec Cormatin, lorsqu'il avait cru d'abord à la sincérité des ouvertures pacifiques faites par les royalistes, Hoche avait proposé de réunir en un corps spécial devant être dirigé sur la frontière, ceux des insurgés qui s'étaient fait une habitude de la vie d'aventures et de périls; qu'il avait même, à cette occasion, rappelé les services autrefois rendus par une troupe formée de pareils éléments, c'est-à-dire par les bandes de Duguesclin; mais on se souvient aussi que la faiblesse des représentants signataires de la première pacification ne permit point à ce projet de se réaliser, et que ces hommes, dont Hoche voulait faire servir l'ardeur à la défense de la République, furent remis, avec le titre de garde territoriale, sous le commandement des chefs sou-

mis de l'insurrection. Revenant à son premier dessein, cette fois Hoche ne rencontra pas d'obstacle pour l'exécuter. Un appel fut fait à tous les hommes énergiques que la paix laissait accablés de leur inaction. Quelques uns s'étaient signalés autant par le vol et le pillage que par leur audace, d'autres avaient vingt fois trempé dans le sang une main féroce, le petit nombre seulement ne s'était fait connaître que par la témérité excessive d'un courage prêt à tous les évènements. C'étaient d'anciens contrebandiers, des déserteurs, des braconniers, la plupart ayant mérité les galères, mais que protégeaient les termes généraux de l'amnistie, et toujours dangereux, malgré la surveillance dont ils étaient l'objet. « Fiez-« vous-en à leur mémoire, écrivait Hoche au gouverne-« ment, chacun d'eux sait ce que lui ont rapporté en « France, l'incendie, le pillage et le meurtre. Ils ne l'ou-« blieront pas en Angleterre. »

Pour ne pas anticiper sur l'ordre chronologique, on se borne en ce moment à mentionner l'avis qui leur fut donné de se tenir prêts à se rassembler et à partir au premier signal. On dira plus tard quelle fut leur organisation, le chef à qui ils devaient obéir, le sort qui leur fut réservé; ils apprirent seulement alors qu'ils devaient former la deuxième légion des Francs.

Ces soins donnés à la formation de ces deux corps, Hoche se disposa à partir pour Brest.

Ce fut la veille même du jour fixé pour ce départ qu'un assassin faillit avancer l'heure, hélas ! trop prochaine, marquée pour la mort de Hoche. Le général rend

compte lui-même de cet évènement dans cette lettre au général Le Veneur[1] :

« Je me hâte de vous tranquilliser..... les suites ne « seront fâcheuses que pour celui qui dirigeait le coup et « l'instrument dont il s'est servi..... Le 25 vendémiaire, « vers neuf heures du soir, comme je rentrais à mon « logement accompagné des généraux Hédouville et de « Belle, mon beau-frère, un homme caché derrière « une borne d'une avant-cour de ma maison, me « lâcha à dix pas derrière moi un coup de pistolet. Je « crus que mes gens avaient tiré le coup pour s'amuser « sans se douter que je fusse si près d'eux, et je me re- « tournais pour les réprimander, lorsque j'entendis « crier : arrêtez l'assassin. On me dit alors que c'était « sur moi qu'on avait tiré. J'en doutais encore, lorsque « deux officiers de l'état-major du général Hédouville, « venant à la rencontre de l'assassin qui fuyait, l'arrêtè- « rent et le conduisirent au corps de garde de mon loge- « ment. Il fut mis entre les mains du juge de paix au- « quel il avoua que depuis trois ou quatre jours un « homme l'engageait à m'assassiner ; que la misère l'a- « vait déterminé à se charger de cette terrible mission, « et que, dans l'après-midi du même jour, l'homme en « question lui avait remis un pistolet chargé de deux « balles et de quelques chevrotines, avec un écu de six « livres et la promesse de cinquante louis s'il réusis- « sait. Cet homme est un chef de chouans qui se faisait « nommer Charles-Martial Reissioux, et dont le vrai « nom est, Alexandre Rossignol. Vous voyez d'où part le

« coup. Ce Rossignol fut arrêté et conduit devant le juge « de paix. Il nia tout avec un front d'airain, mais il y a « trop de présomption contre lui pour que le doute « même soit possible. Sa contenance, ses propos anté- « rieurs, ses liaisons, trois ou quatre logements, le soin « qu'il prenait de changer de nom dans chaque ville « qu'il habitait, tout annonce que c'est un horrible su- « jet. Cette affaire en était là lorsque je suis parti de « Rennes pour me rendre à Brest. Depuis je n'en ai « point entendu parler. Voilà donc, mon cher général, « tous les détails que je puis vous donner sur cette atten- « tat auquel je n'ai échappé que par la poltronnerie ou « la maladresse du misérable ouvrier que l'on avait « choisi pour le commettre. »

On comprend le bruit que fit cette tentative d'assassinat. Les journaux royalistes, en l'attribuant au ministère anglais, s'efforçaient d'en faire absoudre le parti qui, certes, dans sa loyale majorité, n'en était ni le complice ni l'approbateur. Hoche ne permit pas que le change fût ainsi donné à l'opinion.

« En rendant compte, écrivit-il officiellement au ré- « dacteur du *Censeur*, en rendant compte du coup qui « m'a été porté, vous assurez que le ministre de la guerre « m'avait prévenu que l'Angleterre me ferait assassiner. « J'ignore sur quoi repose votre assertion, et quel intérêt « le gouvernement anglais peut attacher à mon existence. « Les Français ont assez appris à connaître quels crimes « peut enfanter la fureur des partis pour ne plus im- « puter ceux qui se commettent chez eux à Pitt et à

« Cobourg, qui ne sont point des assassins, se mêlent « sans doute très peu des affaires des particuliers, et ne « peuvent en tous cas penser que, de la vie d'un homme, « dépende le sort de la République. Je connais les chefs « de mes assassins, et, lorsque je voudrai prendre la « peine de m'occuper d'eux, je n'irai pas les chercher à « Londres, puisqu'ils sont à Paris. »

Hoche s'efforça en vain de faire grâcier le malheureux dont on avait armé la main; mais, s'il ne put parvenir à le sauver, il donna à sa famille, plongée dans la plus profonde misère, une partie de la somme promise au succès du coup préparé contre lui.

Un arrêté du Directoire, daté du 9 vendémiaire an v, arrêté qui ne devait pas être publié, mettait implicitement à la disposition de Hoche toutes les forces navales contenues dans le port de Brest. On lisait en effet dans cet arrêté :

« Toutes les fois qu'il sera nécessaire de centraliser « *l'autorité*, le général Hoche donnera des ordres impé- « ratifs au vice-amiral Villaret, à l'ordonnateur de la « marine Sané, et au directeur des mouvements Bruix, « qui seront tenus d'y obéir. »

Il était difficile de donner à Hoche un pouvoir plus étendu, une plus grande liberté d'action. On verra bientôt cependant ce que la mauvaise volonté, la force d'iner-

tie, opposées par ceux dont le gouvernement faisait ses subordonnés, pouvaient lui apporter d'entraves, d'obstacles insurmontables. L'autorité n'est vraiment grande qu'où l'obéissance est dévouée.

L'amiral Villaret, royaliste déguisé, ne trahissait pas la République comme il en a été accusé plus tard. Il ne l'aimait pas ; il la servait mal. C'était un de ces hommes silencieusement fidèles à leur parti, qui, voulant conserver une position acquise, ne le suivent pas dans sa défaite, mais font des vœux pour son triomphe, tout prêts d'ailleurs à se rallier hautement quand la lutte ouverte présentera des chances de succès assez assurés pour qu'il y ait plus de danger à s'abstenir qu'à se prononcer. Jusqu'à ce que ce moment décisif soit venu, on comprend que les hommes de ce caractère cherchent à se renfermer dans la stricte exécution de leurs devoirs purement militaires, et évitent avec soin toute occasion qui pourrait donner un caractère politique à leur commandement.

Villaret avait d'abord été destiné à conduire l'escadre réunie dans le port de Brest aux Indes-Orientales, où la République se proposait, selon les termes de la dépêche ministérielle, de porter un coup à la domination anglaise. Il avait accepté avec joie cette mission qui l'éloignait de la scène politique. En ces parages, le marin seul était en spectacle ; aucune circonstance ne pouvait se présenter qui le forçât ; soit à laisser voir ses sentiments secrets, soit à les renier. C'était la France et non la République qu'il servait sur ce théâtre où ne pouvait même

arriver le murmure affaibli des agitations de la place publique.

L'arrêté du Directoire qui mettait l'escadre de Brest à la disposition de Hoche devait donc être mal accueilli par Villaret. D'abord, en vertu de cet arrêté, son autorité était diminuée, sa position amoindrie; il se trouvait à peu près sous les ordres du général qui pouvait centraliser le commandement. Puis, l'expédition d'Irlande avait un côté politique très avoué. On voulait par cette expédition révolutionner ce pays et même l'Angleterre. On portait avec la guerre la propagande républicaine: il fallait malgré soi prendre couleur. Villaret prévoyait donc qu'il lui serait sans doute impossible de se renfermer longtemps dans la réserve qu'il s'était imposée. Il n'ignorait pas d'ailleurs que Hoche voulait qu'autour de lui on fût hautement dévoué à la cause qu'il servait avec tant de dévouement. De quelle manière Villaret parviendrait-il à tourner les difficultés de la nouvelle position qui lui était faite? Il se promit bien d'être aussi circonspect que les circonstances le permettraient. Mais, malgré cette circonspection, comment éviter de se rencontrer tôt ou tard avec Hoche sur le terrain de la politique, et de montrer la couleur de son drapeau?

Quoi qu'il en soit, Villaret se dit que tout n'était pas perdu si, grâce à quelque hypocrite déclaration d'amour pour la République, déclaration sans caractère officiel, qu'on ne pût pas lui opposer plus tard, il parvenait à rendre l'expédition impossible. Il devait donc s'appliquer, tout en se montrant en apparence disposé à seconder les

efforts de Hoche, en approuvant par ses paroles le but même de l'expédition, il devait donc s'appliquer à faire entrevoir tant de difficultés dans l'exécution, que le général fût amené de lui-même à y renoncer. C'était là une tâche délicate, qui exigeait sans doute une habileté consommée; mais Villaret se croyait doué au plus haut degré des qualités nécessaires pour le succès d'un plan si ingénieusement conçu. Malheureusement pour lui, il ignorait la force de l'adversaire qu'il se proposait de combattre. Aux yeux de Villaret, Hoche n'était qu'un général distingué, d'un cœur chaud, d'une imagination qui s'était enflammée aux bouillonnements de la lave révolutionnaire. Il ne savait pas que le pacificateur de la Vendée offrait la réunion si rare de la finesse à l'abandon, de la pénétration à la loyauté, de la prudence à la passion, de la persévérance à l'entraînement. Hoche n'était pas de ces hommes qui abandonnent un dessein longuement médité, et s'arrêtent aux obstacles, parce qu'ils ne les ont pas prévus. « Dieu seul, écrivait Hoche au général Le « Veneur, peut empêcher d'arriver au but la volonté « qui ne se détourne pas. »

Villaret cependant exécuta avec assez de bonheur la première partie de son plan. Il parvint dans le principe à gagner à peu près la confiance de Hoche; sa dissimulation fut irréprochable; pas un mot ne trahit ses vrais sentiments. Hoche trouva bien que l'amiral manquait d'enthousiasme; mais il le crut sur parole rempli de bonne volonté. Il ne douta point du concours sincère de Villaret; ses lettres au ministre sont explicites sur ce

point. Mais le général Hoche ne s'en tenait pas aux aux protestations; comme s'il eût eu le pressentiment que le temps devait être court pour lui, il pressait d'agir; et, forçant ainsi Villaret à mettre sa conduite d'accord avec ses paroles, il allait bientôt perdre ses illusions.

Peu de jours, en effet, devaient suffire pour le faire pénétrer au fond de la pensée de Villaret. Celui-ci était pressé de l'aiguillon qui fait bientôt sortir les plus prudents de la réserve : il avait du dépit. Or le dépit doit infailliblement amener sur les lèvres les paroles amères qui le révèlent, et en font rechercher la cause. D'ailleurs la dissimulation ne résiste pas aux provocations d'un cœur enthousiaste éclairé par un esprit droit et formé aux leçons de l'expérience. Malgré lui Villaret devait être amené à se trahir devant Hoche. Il subit cette nécessité plutôt qu'on ne l'eût pensé.

Dans la première visite qu'ils firent ensemble sur le port, où tant de navires mouillaient désemparés, où tout dénotait douloureusement la détresse de la marine française, il sembla que Villaret prît plaisir à faire voir à Hoche ces signes prophétiques qui menaçaient notre pavillon. Truguet, dit-il, s'abusait profondément, s'il croyait qu'il fût donné à notre marine de se relever de l'abaissement où elle était tombée. Et qui l'avait amenée là!... Villaret soupira, et parla d'autres choses. Hoche conçut un premier soupçon, mais n'en laissa rien voir. Villaret devait se découvrir encore davantage. Interrogé sur les campagnes faites par quelques vaisseaux rasés, qui étaient amarrés dans le port, il se complut aux

récits des glorieuses batailles auxquelles ces vieux navires avaient assisté et dont leurs membrures conservaient l'empreinte. Rappelant le nom et faisant l'éloge des officiers qui les commandaient, quand Hoche lui demandait ce que chacun de ces officiers était devenu, — perdu pour la France, mort à Quiberon ! s'empressait-il de répondre. Or, ces mots : mort à Quiberon ! plusieurs fois répétés, Hoche ne pouvait s'y méprendre, étaient comme un écho complaisant des calomnies que les royalistes commençaient déjà à répandre contre le pacificateur de la Vendée. Villaret s'était fait deviner. Hoche avait immédiatement pris le parti de lui faire retirer le commandement de l'escadre; mais, étranger à la marine, n'en connaissant pas le personnel, qui désigner pour diriger l'expédition, à qui accorder sa confiance (1) ?

Bien qu'une froide politesse eût seulement succédé aux apparences d'une intimité naissante, les états-majors du général et du chef de l'escadre ne tardèrent point à connaître leurs dissentiments et à les épouser. Il y eut des querelles et des coups d'épée; des deux côtés on s'accusa avec violence. Le général Hoche trouva chez quelques uns des officiers de l'escadre autant de mauvais vouloir que l'amiral en cachait. Cependant, comme l'ar-

(1) « Sans un reste de respect pour je ne sais quel préjugé, j'aurais « fait usage des pouvoirs qui me sont confiés, et j'aurais, je vous jure, « envoyé Villaret rendre compte de sa conduite au gouvernement. Mais je « préfère attendre vos ordres ; *puis je ne sais par qui le faire remplacer.* » (Lettre de Hoche à Truguet.)

mée de terre montrait toujours la même ardeur à servir les projets de son général, on essaya de semer des germes d'inquiétude et de mécontentement dans l'esprit des troupes qui composaient l'expédition. On fit courir le bruit que Hoche traitait ces soldats en enfants perdus, et qu'il se garderait bien de s'exposer avec eux aux dangers de l'entreprise téméraire où il les engageait. C'était sans lui qu'ils devaient traverser la redoutable croisière des vaisseaux anglais, sans lui qu'ils aborderaient les côtes de l'Irlande. Cette calomnie eut du succès, le coup porta. Peu de jours suffirent pour faire changer les dispositions de l'armée expéditionnaire. Le découragement et bientôt l'irritation succédèrent à l'entraînement. Hoche vit cette armée, quelques jours auparavant si dévouée, prête à se révolter. Remontant à la source de ces calomnies, il exigea et obtint des rétractations, et fit publier cet ordre du jour :

« Afin de dégoûter de l'expédition qui se prépare les « braves soldats qui composent cette armée, de lâches « ennemis cherchent à répandre les bruits les plus inju- « rieux à la gloire des républicains, et les défiances les « plus dangereuses. Quelques uns ont même affirmé que « le général en chef avait l'ordre de n'accompagner l'ar- « mée expéditionnaire que jusqu'au sortir de la rade.

« Sans doute ces lâchetés seront appréciées à leur « juste valeur. Il est bien cependant que le général, en « assurant les troupes qu'il a l'honneur de commander, « de la confiance qu'il a en elles, leur rappelle celle que « tant de fois elles ont témoigné avoir en lui. Jamais,

« non jamais il n'abandonnera les braves appelés à une
« gloire nouvelle et particulière. Ses sentiments lui en
« feraient un devoir, s'il n'en avait l'ordre précis du gou-
« vernement; et, ainsi qu'on l'a vu ailleurs, il demeurera
« placé aux premiers rangs. »

Tout rentra dans l'ordre. Cette simple déclaration suffisait. Les soldats devaient le croire sur parole; il ne les avait jamais trompés.

En rendant compte au ministre de ces menées, Hoche n'hésita point à accuser Villaret. Le ministre chercha à justifier l'amiral qui était son ami. Hoche répliqua en confirmant ses premières lettres. Hier il affirmait, il prouve aujourd'hui qu'avec Villaret l'expédition est impossible. « Villaret, écrit-il, a perdu toute ma confiance;
« je le déclare indigne de celle de la nation. Je ne voudrais
« pas lui donner même une corvette à commander. Ainsi
« tant qu'il a cru qu'une partie de l'escadre restait tou-
« jours destinée à l'expédition des Indes, il m'a dit qu'il
« pouvait mettre à la mer quatorze vaisseaux et neuf fré-
« gates; mais dès qu'il a appris que je voulais employer
« l'escadre tout entière pour l'expédition d'Irlande, il est
« revenu sur sa première déclaration, et n'a plus mis que
« cinq vaisseaux à ma disposition. Et c'est vous qui ac-
« cordez votre confiance à cet homme! Oh! ministre,
« songez à la République... cinq vaisseaux! Et les neuf
« autres, qu'en veut-il faire? des transports dans les
« Indes. » Cependant le ministre conserve encore quelques illusions sur l'amiral. Hoche revient à la charge pour les faire tomber. « Vous me dites que les officiers de la ma-

« rine appuient de leurs discours ceux de leur chef; que « peut-être il est vrai qu'on ne peut mettre à la mer « que cinq vaisseaux. Eh! quels sont ces officiers? cinq « ou six marchands de Lorient qui composent la co- « terie. J'ai trop d'estime pour le corps de la marine, « pour croire qu'ils en représentent l'esprit. Si ces cinq « ou six veulent rester en rade, vingt demandent à grands « cris à sortir. L'amiral se plaint qu'il n'a pas un bon « commandant de frégate; mais à qui la faute? N'est-ce « pas lui qui a fait toutes les nominations? Pourquoi le « brave Bedon, qui défendit si bien le Tigre l'an passé, « n'est-il pas employé? Pourquoi Lacrosse, connu par sa « valeur et ses talents, pourquoi vingt autres ne sont-ils « pas employés?... C'est qu'au courage et au mérite qui « les distinguent, ils joignent un ardent amour de la « révolution. Donnez un chef à la marine, et nous par- « tons. »

Le ministre fit attendre sa décision, et laissa Hoche se dévorer dans son impatience. Il craignait que ce général n'obéît à une injuste prévention. Cependant, après un examen impartial, obligé de reconnaître que Villaret s'efforçait d'entraver l'expédition, il consentit à l'abandonner. Autorisation fut donnée à Hoche de lui désigner un successeur.

Pendant ces pourpalers avec le ministre, Hoche avait eu le temps d'étudier le personnel de la marine; peu à peu, d'ailleurs, il avait exercé sur les officiers de mer cette influence à laquelle ne pouvaient longtemps échapper ceux qui vivaient autour de lui. Ses victoires sur la

frontière et dans la Vendée l'entouraient d'un prestige qui ajoutait à cette puissance de fascination dont il était doué, et qui fait les seïdes. Villaret, bien qu'on n'eût pas prévu sa chute, ne se trouvait plus guère environné que de sa maison militaire. Les autres officiers commençaient à regarder Hoche comme leur véritable chef, et venaient déjà offrir leur dévouement.

Pour remplacer Villaret, Hoche proposa Latouche. C'était ce Latouche qui se distingua depuis par des talents hors ligne et que la mort enleva trop tôt à la marine française. Rien alors ne le signalait particulièrement à l'attention. Les circonstances lui avaient manqué pour se révéler : les circonstances ne font pas les hommes, elles les montrent. Mais Hoche, pour deux fois qu'il l'avait vu, l'avait deviné. Il jugeait promptement les hommes, et bien. La hardiesse prudente, la décision réfléchie de Latouche l'avaient frappé. D'ailleurs Latouche, ignorant les desseins de Hoche, avait exprimé l'avis que c'était chez eux qu'il fallait battre les anglais. Cette communauté de vues devait, à mérite égal, et Hoche avait pressenti la supériorité de Latouche, faire préférer ce dernier à tout autre. Nous sommes plus sûrs du succès avec qui le comprend et le veut comme nous.

Hoche, en présentant Latouche au ministre, ne s'attendait à aucune objection ; aussi ce ne fut point sans surprise qu'il reçut de Truguet un refus formel de souscrire à ce choix. Le ministre disait qu'il ne pouvait sans se compromettre donner un commandement à Latouche, puisque Latouche avait été un des amis du duc d'Orléans. Ce

motif d'exclusion était présenté d'une façon péremptoire. Hoche renonça à Latouche, mais non sans exprimer ses regrets et sans protester dignement. Il ne comprenait pas que l'on demandât compte de son origine et de ses affections à qui servait bien et fidèlement la République.

A la place de Latouche, le ministre avait indiqué Morard de Galles. Cet amiral avait quelques talents; son dévouement était éprouvé; mais, déjà vieux, un peu infirme, ne manquerait-il pas de cette audacieuse initiative, qui semble le privilège exclusif de la jeunesse, et que le général Hoche regardait comme indispensable au succès d'une entreprise où il fallait apporter autant de témérité que de prévoyance?

Cependant Hoche n'hésita point à offrir le commandement de l'escadre à Morard de Galles. Cet amiral fit d'abord beaucoup d'objections. Il énuméra si complètement les obstacles, que Hoche le crut d'avance effrayé. Mais Morard de Galles ne tenait qu'à dégager sa responsabilité. Il ne voulait pas se mettre à la tête de l'armée navale sans avoir fait reconnaître les grandes difficultés qu'il y avait à surmonter pour atteindre le but. Si Hoche eût nié ces difficultés, il est probable que l'amiral eût refusé; mais Hoche les ayant constatées avec lui, Morard de Galles, après un délai de vingt-quatre heures demandé pour se prononcer, répondit que la République pouvait compter sur lui, et que ce ne serait pas faute de zèle, si cette entreprise, qu'il n'aurait pas eu la hardiesse de conseiller, n'était pas menée à bonne fin.

La loyale franchise de l'amiral rendit à Hoche la con-

fiance que son hésitation des premiers moments avait un peu ébranlée. Les motifs de cette hésitation ne prouvaient que la modestie et la prudence peut-être exagérée de Morard de Galles. Celui-ci en effet, son parti une fois pris, ne songea plus aux obstacles que pour les vaincre. Il ne lui échappa point une seule parole de doute sur le succès ; on ne put remarquer en lui aucun symptôme de cette inquiétude que Villaret avait à dessein si bien répandue. Les officiers que cet amiral avait éloignés furent rappelés et eurent des commandements. Bruix qui, dès le principe, s'était déclaré hautement pour le projet d'attaquer les anglais en Irlande, fut nommé major-général.

Toutefois le concours d'hommes dévoués si nécessaire pour le succès ne suffisait pas seul pour l'assurer. Villaret avait indignement trompé Hoche. A l'heure même où il affirmait que les ordres les plus positifs étaient donnés pour l'armement de l'escadre, il veillait avec soin à ce qu'elle restât hors d'état de prendre la mer. En annonçant au ministre l'acceptation de Morard de Galles, Hoche lui écrivait : « Sachez qu'aujourd'hui au moment « où je vous parle, pas un vaisseau n'est prêt. Ah ! vous « connaîtrez mieux un jour l'homme que vous avez ho« noré de votre confiance. Il voulait rendre l'expédition « impossible. C'est beaucoup de temps de perdu, mais il « sera réparé. »

L'activité que déployait Morard de Galles lui faisait oublier les entraves si perfidement opposées par Villaret. » Je suis d'une joie à étouffer, ajoutait-il dans cette

« même lettre. Ah! mon cher ministre, comme j'ai dormi « depuis trois jours! Dieu me devait bien ce dédommagement. J'avais pleuré avant ces trois jours-là! ».

Cependant, par suite de l'inaction volontaire de Villaret, tout restait à faire. Quatorze vaisseaux et dix frégates se trouvaient réunis dans le port de Brest; mais ces bâtiments, pourvus à peine de leurs gréements, n'avaient pas en moyenne le tiers de l'effectif indispensable pour la marche et le combat. Pendant que Villaret commandait l'escadre, Hoche avait fait offrir une prime de trente-six francs aux marins qui s'enrôleraient; pour armer à Brest, il avait fait désarmer à Saint-Malo, Nantes, Granville et Cherbourg; il avait donné l'ordre de saisir partout où on les rencontrerait les matelots qui avaient déserté à l'intérieur. Malgré l'énergie apportée dans l'exécution, ces mesures n'avaient produit aucun résultat. Le mauvais vouloir de Villaret défaisait ce que Hoche avait fait. « Les cadres se vidaient à mesure qu'on les remplissait, « Comment en eût-il été autrement? sur la plupart « des bâtiments il n'existait aucun rôle d'équipage; les « appels ne se faisaient pas (1). »

La révocation de Villaret devint le signal d'une révolution dans l'esprit des matelots et de leurs officiers. Au découragement qui était son ouvrage, on vit succéder l'ardeur et l'enthousiasme. L'armée de terre et l'armée de mer, divisées et hostiles l'une à l'autre comme leurs chefs, se rapprochèrent spontanément et n'eurent plus

(1) Lettre de Hoche au ministre de la marine.

qu'une même volonté, un même but. La contrainte devint inutile pour compléter les équipages. L'appât d'une prime, la presse exercée avec la plus grande rigueur n'avaient pu faire arriver les matelots à Brest ou les maintenir à bord, quand Villaret commandait l'inertie; aujourd'hui que Hoche avait enflammé les imaginations et réveillé le patriotisme, ils accouraient pleins d'ardeur et en si grand nombre, que le général pouvait écrire au Directoire : « Je ne doute point que nous ne soyions obligés « d'en renvoyer ou au moins d'en laisser dans le port. « Les officiers seuls manquent. » Hélas! oui les officiers manquaient : l'émigration et Quiberon avaient fait un vide qui ne devait pas être comblé de longtemps. Cependant, malgré cette perte si regrettable, si difficile à réparer, la confiance était dans tous les regards. Villaret n'eût pas reconnu son escadre. « Il y a quelques jours, écrivait Truguet à Hoche, on eût dit qu'on partait pour un enter« rement; aujourd'hui il semble qu'on est sûr de mar« cher à la gloire. Votre présence, mon cher Hoche, les « anime tous. J'attends les plus heureux effets de cette « influence sans égale à laquelle rien ne résiste. »

C'était adresser à Hoche un éloge bien mérité, sans doute; mais que ne doit-on pas craindre pour la durée de la République dans un pays où le succès d'une guerre dépend peut-être plus encore de l'ascendant que du génie du général; où le peuple a besoin de voir ses sentiments et jusqu'à ses passions politiques personnifiés dans un homme; où l'armée d'Italie enfin, s'appellera si vîte l'armée de Bonaparte, quand Bonaparte l'aura voulu.

Personne dans l'armée n'était encore positivement initié au secret de sa destination. On savait vaguement qu'on faisait partie d'une expédition dirigée contre l'Angleterre, et c'était tout. Mais, sans interroger le général, officiers et soldats étaient prêts à le suivre ; il était sûr de leur dévouement ; aussi croyait-il au succès infaillible de l'entreprise, si Dieu lui permettait de poser le pied sur cette terre d'Irlande, où il était attendu comme un libérateur. Ce n'était pas seulement un coup terrible qu'il portait à l'Angleterre; c'était l'indépendance qu'il apportait à un peuple impatient du joug et avide de reconquérir sa nationalité.

C'était surtout la paix qu'il donnait à son pays, car il ne doutait point que l'insurrection victorieuse en Irlande ne forcât le cabinet de Saint-James à déposer les armes. Or, signer la paix était aux yeux de Hoche la gloire suprême. Il avait hâte de remettre dans le fourreau cette épée dont il s'était si glorieusement servi : le citoyen dominait et imposait aux entraînements du général. Mais, plus il voulait ardemment la paix, plus il poursuivait d'une haine passionnée ce gouvernement anglais qui, se croyant hors d'atteinte sous la protection de l'Océan, cherchait à ranimer contre la France l'Europe fatiguée de la lutte ; et cette haine allait si loin qu'il considérait l'Angleterre comme devant être mise au ban des nations et privée

du bénéfice du droit des gens. Lui imputant tous les malheurs qui avaient désolé la France; reconnaissant ses agents et dans les fauteurs de la guerre civile et dans les forcenés qui avaient couvert la France d'échafauds, il croyait qu'envers le gouvernement anglais on était dispensé d'observer les lois ordinaires de la guerre, et qu'avec lui qui n'avait jamais reculé devant l'odieux des moyens, tous les moyens employés pour sa ruine se trouvaient d'avance justifiés. Ces considérations étaient nécessaires pour faire comprendre la violence des représailles qu'il voulut exercer.

Dans le principe, Hoche avait demandé et le Directoire avait consenti à ce que deux armées fussent débarquées simultanément, l'une en Irlande, l'autre en Angleterre; mais, sommé par la Hollande, son alliée, de tenir l'engagement pris avec elle d'employer une partie de notre flotte à reconquérir le Cap qu'elle avait perdu, le gouvernement fit connaître à Hoche qu'il fallait se borner, pour le moment, à l'expédition d'Irlande. Forcé de se rendre aux motifs mis en avant par le Directoire et que sa loyauté ne pouvait récuser, Hoche ne voulut pas toutefois renoncer à une descente en Angleterre.

On a dit plus haut que Hoche avait réuni en un petit corps, auquel il donna le nom de deuxième légion des francs, tous les aventuriers pour qui la guerre civile avait été un moyen d'existence, et que la pacification laissaît sans emploi et sans ressources. C'étaient de vrais condottieri, ayant vécu de meurtre et de pillage, et qu'on ne pouvait, on le croyait du moins, faire entrer sans dan-

ger dans les rangs de l'armée régulière. A ces hommes d'un courage féroce, sans feu ni lieu, qui avaient tant brûlé et tant massacré, on pouvait tout ordonner. On était sûr d'avance qu'ils feraient tout le mal qu'ils pourraient faire. Ce fut cette bande, d'ailleurs bien organisée, que Hoche pensa à jeter la première et comme un ballon d'essai sur les côtes d'Angleterre. Hoche avait connu à Paris un officier américain, le colonel Tale, dont la famille avait été égorgée par des Indiens du parti anglais, dans la guerre de l'indépendance. Cet officier poussait plus loin que lui peut-être le ressentiment contre les insulaires. Il avait une audace que rien n'effrayait, et ne manquait pas de talents militaires. Ce fut à lui que Hoche destina le commandement de la deuxième légion des francs : heureux, en confiant la conduite de l'expédition à un chef étranger, d'en épargner la responsabilité à un officier français. Cette responsabilité pouvait, en effet, arrêter les moins scrupuleux. On en jugera par le simple exposé de l'instruction donnée au colonel Tale.

Aux termes de cette instruction, la deuxième légion des francs devait effectuer son passage en même temps que l'armée expéditionnaire, pour être mise à terre dans la baie de Cardigan. Arrivé à la hauteur de l'embouchure de la Severne, le colonel Tale avait l'ordre de reconnaître cette rivière, de remonter celle d'Avon à la nuit tombante, jusqu'à près de cinq milles de Bristol, de débarquer sur la rive droite, puis, muni de matières inflammables, de se porter sur la partie de Bristol qui se trouverait au vent et d'y mettre le feu. Le succès de cette

entreprise dépendait du mystère dont on s'entourerait. Il entraînait la ruine de la ville, du port, des chantiers, des vaisseaux, et surtout frappait d'épouvante les imaginations.

C'était un de ces coups d'audace qui avait sa chance de réussir dans l'impossibilité présumée qu'il pût être tenté. Il fallait, arrivant à l'improviste, échapper à tous les regards et ne pas avoir de combat à livrer. C'était beaucoup demander à la fortune de la guerre, mais elle a parfois accordé davantage. Bristol en flammes, le colonel Tale devait se rembarquer sans perdre un instant, traverser la Severne et marcher sur Chester et Liverpool. En prenant terre pour se diriger sur ces deux points, chaque homme aurait cent cartouches, et des vivres pour quatre jours.

Maintenant, il ne s'agissait plus seulement d'incendier une grande ville, mais d'insurger le pays. « La classe « du peuple la plus facile à insurger, disait l'instruction, « est, comme dans tous les pays, la plus pauvre; on y « parvient en distribuant de l'argent, en accusant le gou- « vernement de la misère publique, en facilitant le pillage « des deniers publics et des riches auxquels le pauvre « porte toujours envie.... Il est pourtant à observer que, « quelque avili que soit le peuple anglais, il tient à ses « lois. Il respecte ses magistrats. On doit donc ménager « les propriétés de tout ce qui tient à la magistrature, et « même celles des gentilshommes campagnards. Les *char-* « *ges* doivent être supportées par les grands seigneurs, « les lords, les officiers de terre et de mer. Les terres, les

« châteaux, les bestiaux à eux appartenant, tout doit être « distribué au peuple ou pillé par lui. Ces expéditions « doivent être faites par des détachements de deux ou trois « cents hommes sur des points différents et éloignés les « uns des autres..... Ces malheurs, que nécessitent ceux « de la République, et qu'un gouvernement féroce nous « force de faire subir, attireront nécessairement dans la « légion beaucoup d'ouvriers. Les mauvais sujets du pays, « les malfaiteurs même du pays s'y rallieront. On ne les « incorporera jamais dans les compagnies; on en formera « au contraire de nouvelles, à la tête desquelles on mettra « des officiers tirés de la légion; et, afin qu'aucun origi- « naire du pays n'en connaisse la force, on les tiendra « éloignés et dans l'ignorance, autant que les circonstan- « ces le permettront. C'est précisément par ces nouvelles « compagnies que se fomentera l'insurrection. »

La colonne expéditionnaire, pouvait compter encore sur d'autres recrues. « En effet, disait l'instruction, il « existe en Angleterre beaucoup de Français qui s'em- « presseront de se joindre au colonel Tale : tels sont les « prisonniers, soldats et matelots, les soldats des régi- « ments émigrés et une foule d'autres que la misère et « un désir de vengeance attireront. »

Malgré ces renforts, il était expressément recommandé au colonel Tale d'éviter une bataille. Il devait faire en Angleterre ce que les chouans avaient fait en Bretagne. Cependant, si des circonstances impérieuses l'exigeaient, il fallait *payer d'effronterie*. Forcé de se faire jour à travers l'ennemi, il ne devait attaquer que la nuit. « Envoyez

« vers onze heures ou minuit, disait l'instruction, deux « ou trois de vos patrouilles de quatre ou six hommes « incendier quelques maisons en arrière de vous, sur des « points différents. L'ennemi, croyant que vous fuyez, « voudra peut-être vous poursuivre. Alors vous pourrez « ou l'éviter, ou lui dresser une embuscade, tomber par « exemple sur la queue d'une de ses colonnes qu'il vous « est facile d'écraser dans l'obscurité; s'il demeure sous « les armes et se borne à envoyer des patrouilles recon- « naître, il faut envelopper celles-ci et les passer au fil « de la baïonnette sans tirer un seul coup de fusil; puis, « après deux ou trois heures, vous porter en colonnes au « pas de charge sur une aile que vous culbuterez. Sans « chercher à obtenir davantage, vous devez poursuivre « votre route, et faire dans la journée deux ou trois con- « tremarches. »

L'instruction, toutefois, recommandait instamment de ne pas s'exposer à cette nécessité, et, par conséquent, d'occuper le plus promptement possible le pays couvert et montueux..... Les habitants du pays devaient servir de guides; quiconque s'y refuserait serait puni sur l'heure; on prendrait toujours les magistrats de préférence ou quelqu'un de leur famille, afin qu'ils ne pussent accuser et punir le malheureux qui aurait été contraint par la force. Au reste, il faudrait souvent changer de guides, pour dérober à l'ennemi la connaissance des marches de la colonne; n'en pas prendre un autre en présence de celui que l'on renvoyait; indiquer toujours à ce dernier une autre route que celle que l'on se pro-

posait de suivre, et lui demander le chemin des villes et villages où l'on avait l'intention de ne pas se rendre. Un point sur lequel insistait l'instruction, c'était de s'emparer de temps en temps d'une des petites villes ou petits ports de la côte, et de les mettre à contribution; il en résulterait, pour garder ces lieux, des demandes de troupes au gouvernement, qui serait contraint de les disséminer, et la facilité plus grande pour la colonne d'attaquer et de détruire les forces de l'ennemi ainsi divisées..... Toute dénonciation devait être punie de mort; on incendierait les *communes* environnant le lieu où la colonne était arrêtée, si elles n'envoyaient pas avertir où ne sonnaient le tocsin à l'approche des troupes destinées à combattre la légion.

En jetant cette colonne d'enfants perdus sur les côtes de l'Angleterre, Hoche se proposait moins, on le comprend, de ravager ce pays, que d'y semer l'inquiétude. Cette colonne n'était pas d'ailleurs la seule que le général voulût y faire pénétrer. Trois autres colonnes de douze cents hommes chacune, formées à peu près des mêmes éléments, devaient débarquer dans les duchés d'York, de Durham et Northumberland. Tale avait ordre de marcher de manière à pouvoir se rallier à ces renforts. Hoche pensait que le gouvernement anglais ne regardant ces premières colonnes que comme une espèce d'avant-garde, à laquelle devaient venir se joindre d'autres forces plus considérables, conserverait sous sa main toutes les troupes dont il disposait. Or, ces troupes dont il forçait ainsi le cabinet de Saint-James à ne pas se

séparer, c'étaient des ennemis de moins à combattre en Irlande, où un succès plus décisif compenserait largement l'échec essuyé en Angleterre. L'importance d'un échec est toujours en raison de l'importance de l'effort.

Quoi qu'il pût d'ailleurs arriver, Hoche n'obéissait-il pas aux lois de la prudence dans sa témérité même? Quels étaient les hommes qu'il jetait dans cette aventure? La plupart, souillés de crimes, avaient mérité la mort. Et n'était-ce pas les traiter avec une rare générosité que leur offrir l'occasion de verser sur des champs de bataille ce sang qu'une bonne justice eût pu faire couler sur l'échafaud! Ils le comprirent si bien, que tous partirent avec joie. En quittant la France, ils firent le serment de n'y rentrer que dignes d'être reçus dans les rangs de l'armée qui leur avaient été fermés.

Quel que fût le sort réservé sur les côtes d'Angleterre à la deuxième légion des francs, il était facile de l'y conduire. Il n'y avait à transporter ni chevaux, ni canons, ni vivres. Il n'en était pas ainsi pour l'armée qui devait débarquer en Irlande. Celle-là devait être pourvue de tout son matériel. On lit bien dans une des lettres de Hoche : « Si je n'ai pas assez de canons, je prendrai ceux de l'ennemi. » Mais, malgré sa confiance dans l'élan des troupes, il savait que les baïonnettes les plus braves ne peuvent pas toujours suppléer à l'artillerie, et que

sans cavalerie on voit souvent échapper les résultats les plus importants de la victoire. Il fallait donc emmener chevaux et canons. De cette nécessité, vu l'état de la flotte, résultait celle de se faire suivre par un grand nombre de transports, si l'on embarquait toute l'armée qui était de 22 mille hommes. Or, rendant la marche de l'escadre plus lente, ces transports multipliaient les chances d'une rencontre avec la flotte anglaise, péril le plus grand qui menaçât l'expédition. La prudence commandait donc de ne rien épargner pour éviter cette rencontre. C'est dans ce but, c'est pour passer plus vite que, renonçant aux *transports,* Hoche se résigna à conduire l'armée en deux fois, et fixa à 12 mille seulement le nombre des soldats avec lesquels devait s'effectuer le premier débarquement.

Cette première expédition fut ainsi composée :

1re légion des francs.	2,000	hommes.
24e demi-brigage, infanterie légère	3,600	
94e id. id. de ligne	3,800	
La brigade étrangère.	600	
Les hussards.	650	
Grenadiers de la 27e.	430	
Id. de la 81e	500	
Artillerie.	600	
Total	12,100	(1)

(1) Au moment du départ, cet effectif fut augmenté d'environ 1,200 hommes, la plupart appartenant à la cavalerie, mais sans chevaux. On avait fait espérer à Hoche que les chevaux seraient faciles à trouver en Irlande.

Le général Hoche voulut que les officiers généraux commandant les brigades laissées en France et qui formaient la seconde expédition, partissent avec la première. En les séparant ainsi des troupes sous leurs ordres, son intention était de bien constater que ces troupes devaient aussi être emmenées.

Il veilla lui-même à l'embarquement. Il tenait à avoir l'état le plus exact possible et des vaisseaux et des troupes à bord, afin de bien faire son ordre de débarquement, auquel il attachait avec raison la plus grande importance. Chaque officier général, chef de brigade, monta sur le bâtiment qui portait le premier bataillon du corps placé sous son commandement. Le général Grouchy, le général Chérin, chef de l'état-major, et les aides-de-camp de Hoche, montèrent sur le vaisseau amiral. Quant à lui, il voulut demeurer avec l'amiral à bord d'une frégate, afin, disait-il, de voir et d'être vu partout.

Pour le mettre à l'abri soit de la trahison, soit simpleplement de la mauvaise volonté qu'on pouvait craindre chez quelques officiers généraux de l'armée navale, restés secrètement les complices de Villaret, le ministre donna à Hoche une autorisation ainsi conçue : « Vous « pourrez faire embarquer les contre-amiraux inutiles « ou dangereux; je vous donne pour vous en débarrasser « trois ordres en blanc de débarquement. Si quelque « officier supérieur bronchait, vous le mettriez aux arrêts « et même en prison. » A cette précaution contre la faiblesse ou la trahison, Hoche en ajouta une autre : après avoir rappelé, dans un ordre, qu'à bord des vaisseaux la

police appartenait exclusivement aux officiers de la marine, et que les troupes de terre devaient leur obéir, il limita cette obéissance au cas de *reddition à l'ennemi*, dont il déclara que lui ou ses lieutenants devaient toujours rester seuls juges.

Quinze vaisseaux, douze frégates et quatre corvettes, prêts à mettre à la voile dans la rade de Brest, composaient l'escadre destinée au transport de l'armée expéditionnaire. Cette escadre présentait un spectacle vraiment imposant, et, au premier aspect, on était tenté de croire à la résurrection de notre marine. Malheureusement la réalité ne répondait pas à l'apparence, et une rencontre avec la flotte anglaise pouvait amener une épouvantable catastrophe, si l'on s'en tenait aux règles ordinaires d'un combat sur mer. Mais était-il impossible de s'écarter de ces règles? Hoche, comme plus tard Bonaparte traversant la Méditerrannée, pensa qu'une armée de terre ne devait pas rester à bord des vaisseaux spectatrice inutile de la bataille, et que son concours pouvait, devait en changer la fortune. Pénétré de cette pensée, il fit publier cette instruction à bord de chaque bâtiment :

« L'escadre, ayant appareillé, fera éclairer sa marche « de manière que les *découvertes* ennemies ne puissent « en prendre connaissance dans l'Yroise. Se trouvant à « la fin du jour à la hauteur d'Ouessant, elle dirigera « sa route d'après le plan arrêté par le général. Dans cette « saison, quatorze heures de nuit donnent l'espoir de « passer un premier point de croisières sans en être « aperçu.

« Supposant qu'au jour, on vît l'ennemi, il ne peut
« être qu'inférieur, égal ou supérieur en forces.

« Dans le premier cas, s'il nous attaque, il sera battu;
« dans le second et le troisième cas, on manœuvrera
« pour ne pas s'engager, s'il est possible. Mais, si l'on est
« forcé au combat, pas d'hésitation sur celui qu'on doit
« livrer. C'est à l'abordage, et corps à corps. Notre infé-
« riorité est décidée par le nombre des vaisseaux enne-
« mis, la célérité de leurs manœuvres, la justesse de leur
« tir. Qu'avons-nous de plus qu'eux? Sur chaque vais-
« seau onze cents hommes dont la force et le courage
« s'annulent à la distance des combats ordinaires et qui
« n'empêcheront pas nos vaisseaux d'être maltraités,
« désemparés, dévastés. Que faut-il donc faire? Brus-
« quer l'attaque, et étonner l'ennemi par notre au-
« dace. Tout vaisseau abordé doit être pris. L'abordage
« est-il donc si difficile? On objecte la forme des vais-
« seaux, l'avantage du vent, l'état de la mer. Je réponds
« que la forme des vaisseaux n'est pas telle qu'on n'en
« puisse joindre une partie pour sauter à bord, que nous
« pouvons avoir l'avantage du vent, et que l'état de la
« mer, s'il est un obstacle à l'abordage, peut en être un
« aussi au combat. La possibilité d'aborder existe donc.
« Cette chance est toute en notre faveur, et j'ose même
« dire que c'est la seule qui nous reste, attaqués par des
« forces supérieures. Ce genre de combat est tombé en
« désuétude dans la marine. La tactique, les évolutions
« navales ont régularisé le courage; mais il en résulte
« que notre pas de charge a été perdu. Jamais circon-

« stance plus impérieuse n'imposa la nécessité de le re-
« trouver. Ce parti une fois pris et les ordres donnés, les
« dispositions relatives sont simples et à la portée de cha-
« que capitaine. Il s'agit de passer c'est-à-dire de vaincre
« à tout prix ou de mourir. Que chacun reste convaincu
« de cette nécessité et nous passerons. »

Ceux à qui s'adressait cette instruction étaient dignes d'entendre un tel langage. Ce n'était pas trop leur demander. Qui sait ce qui fût arrivé avec ces hommes qui mettaient si résolument leur vie à la disposition de leur général, s'il eût fallu combattre en mer? une bataille était peut-être moins à redouter que la tempête.

Les périls de la traversée étaient, au reste, les seuls qui menaçâssent sérieusement l'expédition. Une fois en Irlande, l'armée, quoique réduite à douze mille hommes, devait facilement se maintenir jusqu'à l'arrivée des renforts, et même les renforts manquant: car, on le répète, ce n'était point une conquête que l'on tentait, c'était un peuple asservi que l'on allait secourir et délivrer, en l'aidant à s'insurger. En Irlande, il existait bien, comme il s'en rencontre partout, des partisans de la domination étrangère, mais les amis de l'Angleterre ne formaient qu'une petite fraction. On peut dire que les Français étaient attendus avec impatience par les patriotes organisés sous le nom d'*Irlandais-Unis,* dont les rangs

se grossissaient tous les jours ; et que ceux-ci avaient déjà ébranlé cette masse timide, qui partout, majorité réelle de la nation, et partout réfugiée dans le *statu quo*, a besoin d'être aiguillonnée pour se mettre à la disposition du parti même, dont le succès est en secret l'objet de ses vœux les plus ardents.

Le gouvernement français ne s'était pas d'ailleurs borné à recevoir une vague expression des sentiments que l'expédition projetée inspirait aux patriotes irlandais. Ceux-ci s'étaient mis, par leurs chefs, en communication directe avec le général Hoche, et lui avaient fourni tous les renseignements qui pouvaient contribuer à fixer son esprit sur la manière dont l'entreprise devait être conduite après le débarquement. Car, il faut bien le reconnaître, si les Irlandais, qui désiraient voir la domination de l'Angleterre se prolonger, étaient en minorité, en revanche ils disposaient de toutes les forces, commandaient les milices, se trouvaient en mesure de comprimer autour d'eux l'essor de l'esprit public, et pouvaient, jusqu'à un certain point, s'opposer au développement de l'insurrection. Il était donc nécessaire que le général Hoche et les patriotes irlandais se fussent d'avance concertés pour vaincre cette résistance. Et c'est aussi ce qui avait eu lieu. En quittant la rade de Brest, les délégués des patriotes irlandais emportaient avec eux les instructions nécessaires pour faciliter le débarquement de l'armée expéditionnaire. Ils n'avaient plus qu'à attendre le signal d'arrivée de l'escadre pour attaquer le peu de troupes que le gouvernement anglais entretenait en Irlande.

Cette attaque devait se faire sur le plus grand nombre de points possible afin d'éparpiller les forces de l'ennemi, et de donner immédiatement au mouvement insurrectionnel toute l'extension qu'il devait atteindre. Il fallait que l'armée française, trouvant partout sous les armes une fraction de ce peuple dont elle venait ressusciter la nationalité, ne rencontrât nulle part un corps de troupes ennemies assez nombreux pour lui opposer une sérieuse résistance. Le succès dépendait de l'ensemble du mouvement : pour être décisif, il fallait qu'il fût prompt. L'hésitation eût tout perdu. Tel fut le sens des instructions que le général Hoche donna aux Irlandais. Il dicta si bien, et avec tant de détail, le plan de conduite qui devait être suivi, qu'on eût dit qu'il avait vécu en Irlande, et avait pu en apprécier les ressources par ses propres yeux.

Il entrait, au reste, dans ses habitudes, de pousser, avant d'entreprendre, la prévoyance jusqu'aux plus extrêmes limites. Sauf la part qui doit être nécessairement laissée au hasard, il déterminait tout avec le soin le plus minutieux. Il voulait que chacun fût d'avance si bien pénétré de ce qu'il avait à faire, qu'il devînt presque superflu d'en renouveler l'avis au moment de l'exécution. Aussi, dans cette dernière circonstance, il ne lui avait pas suffi de préciser, avec les chefs irlandais, les moyens de faciliter la descente ; il publia, au moment du départ, cet ordre qui réglait, comme s'il n'eût pas dû y assister, toutes les phases du débarquement :

« L'avant-garde de l'armée sera commandée par le « général Lemoine qui aura sous ses ordres les généraux

« Grattien, commandant les grenadiers réunis, et Hum-
« bert, chargé de la légion. L'escadron du 10e hussards et
« la compagnie d'artillerie à cheval complèteront ce corps,
« auquel demeureront attachés les adjudants-généraux
« Gastine et Regnier; le chef d'escadron Corbineau, de la
« légion des francs, commandera la cavalerie de l'avant-
« garde.

« A la vue de terre, le général Lemoine qui d'avance
« aura donné ses instructions aux chefs sous ses ordres,
« fera faire les dispositions nécessaires pour le débarque-
« ment de l'infanterie seulement. Arrivé au rivage, il
« débarquera promptement à sa tête et se portera sur le
« point qu'il jugera le plus facile à défendre. Afin d'éviter
« les longueurs qui résultent ordinairement de l'empres-
« sement qu'apporte chaque individu à déployer son zèle,
« il ordonnera au commandant de l'artillerie de ne pas
« s'arrêter au calibre des bouches à feu et de le joindre
« avec celles qui pourront être mises le plus tôt à terre. Il
« observera que la position à prendre doit être telle que
« l'artillerie des vaisseaux puisse protéger ses mouve-
« ments.

« Le général Lemoine, assuré d'une bonne position.
« enverra des patrouilles d'infanterie à la découverte
« dans les villages voisins. Les commandants de ces pa-
« trouilles seront porteurs de quelques lettres qui leur
« seront remises à l'avance par l'officier chargé de ce
« service, et auront ordre de ramener au corps de l'avant-
« garde les chevaux de selle et de trait qu'ils trouveront.

« Le général Grouchy commandera le corps de bataille

« qui sera composé des 24e, 94e demi-brigades et des « escadrons des 6e et 12e régiments de hussards. Ce gé- « néral, avec autant de vivacité que d'ordre, se portera « à la tête de ses troupes à la hauteur de l'avant-garde. « Les circonstances et les localités pourront seules dé- « terminer ce qu'il sera préférable de faire, et décider si « ce corps de bataille ne devra pas prendre position à « une distance quelconque de l'avant-garde afin de pro- « téger d'une manière plus efficace et plus certaine le « débarquement.

« Les généraux Spithal, Waltrin et A. Mermet (ce der- « nier commande la cavalerie) seront attachés au corps « de bataille ainsi que l'adjudant-général le Cat.

« Dans le cas où le corps de bataille prendrait une « seconde position, le général Grouchy observera qu'il « doit envoyer à la découverte et ordonner aux comman- « dants de ses patrouilles de lui ramener des chevaux.

« Le général Harty commande la brigade étrangère. « Le général Richard-Shée demeurera provisoirement « chargé des compagnies de fusiliers de la 27e demi- « brigade. Ces corps, avec l'escadron du 7e régiment de « chasseurs à cheval, formeront la réserve qui sera com- « mandée par le plus ancien des deux officiers généraux.

« Le général en chef établit ces principes généraux : « 1° Que l'infanterie doit se porter à terre aussi promp- « tement que possible; 2° que l'artillerie doit s'assurer « de joindre à l'infanterie quelques pièces (le calibre 4 « est d'abord préférable); 3° que la cavalerie ne doit être « débarquée que lorsque l'infanterie le sera; 4° que les

« chevaux ramenés par les patrouilles ou offerts par les
« habitants n'appartiennent point aux individus, qu'ils
« doivent être donnés d'abord aux officiers généraux et
« d'état-major pour les distribuer à la cavalerie de l'a-
« vant-garde, à la compagnie d'artillerie, etc.; 5° que
« les déserteurs de l'ennemi et les habitants qui voudront
« s'enrôler, ne doivent pas être conservés à l'avant-
« garde, mais envoyés au général Harty qui les répar-
« tira également entre les quatre régiments d'infanterie
« qu'il a sous ses ordres.

« Après le débarquement et dans les marches ordinaires,
« le parc sera placé entre les 24° et 94° demi-brigades
« d'infanterie; les administrations se tiendront entre les
« corps de la bataille et la réserve

« Il est une infinité de détails qui ne peuvent trouver
« place ici; le général en chef se réserve de les donner
« de vive voix sur le terrain, et s'en remet d'ailleurs à
« l'intelligence des officiers généraux pour ce qu'il aurait
« omis. Il se borne donc à recommander aux officiers
« généraux de veiller à ce que l'ordre et la discipline
« soient sévèrement maintenus, à ce que les personnes
« et les propriété soient scrupuleusement respectées. Nos
« succès dépendent de la conduite que nous tiendrons
« dans ce pays où l'honneur nous fait une loi sévère de
« ménager les paisibles habitants des campagnes, aux-
« quels les querelles et les formes de gouvernements sont
« assez souvent étrangères et indifférentes.

« Le général Hoche compte sur le zèle et l'attache-
« ment de ses camarades qui sont ses amis, et leur re-

« nouvelle l'assurance qu'ils peuvent compter sur la « durée des sentiments qu'il leur a voués.

« Les officiers généraux commandant l'avant-garde, « le corps de bataille et la réserve, nommeront à l'avance « un conseil de guerre conformément à la loi.

« Les troupes recevront avant de débarquer des vivres « pour quatre jours. Les généraux auront soin de les « faire préparer à l'avance afin d'éviter les retards. »

On le voit, tout était prévu, aucune précaution n'était négligée, pour que son plan fût exécuté en son absence, si une cause quelconque le tenait éloigné de l'armée expéditionnaire au moment du débarquement. Ce n'est pas tout : il avait préparé pour la seconde expédition des instructions aussi précises que celles qu'on vient de lire. Il était impossible d'allier plus de prudence à plus d'audace, et, s'il demandait une grande faveur à la fortune, de faire davantage pour la mériter. Aussi, avant de quitter terre et de monter à bord de la frégate qui devait l'emporter, pouvait-il sans présomption terminer sa dernière lettre au ministre par ces paroles : « Vienne le « vent; tout, terre et mer, est parfaitement disposé; gaîté « et sécurité sont sur les fronts; patriotisme et confiance « dans les cœurs ! »

Sa confiance était légitime. Il sembla d'abord que les évènements prenaient soin de la justifier. L'escadre sortit heureusement de la rade en échappant à la croisière anglaise. Le vent semblait s'être fait le complice de l'expédition.

Ce début cachait une cruelle déception. A peine

était-on à la hauteur d'Ouessant, il s'éleva une tempête si furieuse, que l'escadre se trouva dispersée de tous côtés et que chaque vaisseau parut près de sombrer.

Ce premier danger cependant fut conjuré : pas un navire ne coula; on ne fut pas attaqué par les Anglais, et l'escadre presque tout entière se trouva à trois jours de là en vue des côtes de l'Irlande, ralliée dans la baie de Bantry. Malheureusement, parmi les vaisseaux qui avaient si miraculeusement échappé aux périls de la traversée, il en manquait un, celui qui eût dû arriver le premier de tous : la frégate qui portait le général Hoche et l'amiral n'avait pas paru. On voulut l'attendre. On resta plusieurs jours sans oser prendre un parti. En vain les chefs des Irlandais unis envoyèrent annoncer que la descente pouvait s'effectuer presque sans combat : aux instances les plus pressantes il fut répondu qu'on attendait le général Hoche. Dieu qui, dans ce grand duel de vingt ans entre la France et l'Angleterre, a toujours paru accorder à celle-ci le bénéfice des circonstances que ni le génie, ni le talent, ni la prudence ne peuvent dominer, voulut que les destinées de la Grande-Bretagne dépendissent deux fois de la détermination du même homme. Oui, en 97, dans la baie de Bantry, comme en 1815 à Waterloo, le général Grouchy, dont on ne peut méconnaître cependant ni le courage ni la loyauté, fut l'instrument dont Dieu se servit pour épargner à l'Angleterre les défaites qui lui étaient préparées. C'était lui, dans l'expédition d'Irlande, qui commandait le corps de bataille. Il était avec le général de Belle, le seul division-

naire de l'armée; mais de Bellé, monté sur la frégate de Hoche, était absent, et l'armée, par suite de cette absence, se trouvait sous les ordres de Grouchy. C'était donc à lui de prendre une décision. Tant qu'il crut que Hoche pourrait arriver, c'est-à-dire pendant huit jours, il se borna à dire qu'il fallait attendre; mais le neuvième jour, croyant que la frégate que montait le général Hoche, était perdue ou prise, il donna ordre de mettre le cap sur la France. En vain, Chérin, le chef d'état-major de l'armée, le pressa de se montrer digne de cette protection de la fortune, qui, après avoir dérobé l'escadre aux croisières anglaises, lui montrait un rivage si facilement abordable; en vain, il fit appel au dévouement que tous avaient promis à Hoche pour l'accomplissement de ses grands desseins; en vain il lui prouva qu'un concours de circonstances si favorables pour le succès d'une si grande entreprise ne se se représenterait plus, il fut aussi peu écouté que Gérard à Wavres et ne put parvenir à faire prendre à Grouchy une résolution énergique. Grouchy, conseillé par le bon génie de l'Angleterre, préféra les honteux et grands périls du retour aux chances de gloire que le débarquement lui offrait.

Dans une lettre où il rend compte à Hoche de ces détails, Chérin dit qu'en voyant l'hésitation de Grouchy, il fut tenté de le jeter à la mer. Ils se promenaient seuls la nuit sur le pont : le coup était facile. Il exprime le regret d'avoir résisté à ce mouvement d'indignation. On comprend ce regret. Le commandement de l'armée revenait

alors à Chérin, et, lui, eût débarqué. Les suites eussent été incalculables.

Comment exprimer les tortures de Hoche, au moment où le sort de l'expédition s'agitait ainsi dans la baie de Bantry. La frégate qu'il montait avait été le bâtiment entraîné le plus loin par la tempête. Cependant elle n'eût point perdu tant de jours à se rallier, si, par une double fatalité, elle n'eût été aperçue par deux frégates anglaises qui, lui donnant la chasse, la forcèrent à s'éloigner de sa direction. Or, pendant que Hoche ainsi pressé ignorait s'il échapperait ou non aux Anglais, que d'anxiétés ajoutaient à cette incertitude les questions douloureuses que soulevait le sort ignoré des autres bâtiments de l'escadre, sans doute poursuivis comme le sien! Avaient-ils réussi à tromper cette poursuite? Étaient-ils vainqueurs, capturés, ou coulés à fond? Plus heureux que lui, avaient-ils trompé la vigilance des croisières? avaient-ils abordé les côtes d'Irlande, et ses soldats l'attendaient-ils campés sur le rivage? C'était sans doute à cette dernière pensée qu'il voulait s'arrêter; mais comme alors il s'irritait de toute l'impatience avec laquelle il se croyait attendu!

S'étant enfin dérobé aux frégates anglaises, près d'entrer dans la baie de Bantry, rendez-vous de la flotte, ne pouvant rencontrer aucune trace du retour sur cette mer qui ne garde pas d'empreinte, il remercia Dieu de l'avoir préservé, et salua ce pavillon aux trois couleurs que, par un mirage d'imagination, il crut voir flotter sur le rivage. En ce moment, il ne s'élevait en son esprit

aucun doute sur l'heureuse arrivée de l'escadre. Mais, lorsque, s'étant approché, ni sur terre ni sur mer, il n'aperçut rien qui pût lui annoncer la présence de ses braves soldats, les plus sinistres pressentiments se pressèrent dans son cœur; la pensée de la destruction de notre escadre, repoussée jusqu'à ce moment, vint l'assaillir, et il se plaignit à Dieu d'avoir survécu à la ruine de son armée. Pourrait-il donc revenir seul? Que répondrait-il à ce cri de la France : Varus, rends-moi mes légions! Son parti fut pris à l'instant. Il voulut se jeter en Irlande, suivi du petit nombre d'hommes montés avec lui sur la frégate, fournir avec eux un noyau à l'insurrection, et, à défaut d'une armée, offrir un chef aux patriotes irlandais. Il allait exécuter ce dessein, lorsqu'une embarcation vint aborder la frégate et conduire près de lui un des délégués des Irlandais qu'il avait déjà vus en France. Quand il apprit que l'escadre était arrivée à destination, que l'armée avait été, pendant plusieurs jours, à même d'opérer le débarquement, il faillit laisser échapper un cri d'indignation; mais, se dominant aussitôt, il se borna à dire : Nous reviendrons ! et, sans perdre un instant, il donna l'ordre de mettre le cap sur Brest, et de faire force de voiles.

Il espérait encore en ce moment que Dieu lui permettrait de rejoindre l'escadre et de la ramener; mais les mêmes vents qui l'en avaient séparé au départ, l'en éloignèrent au retour. Cette fois même, la traversée fut pour lui plus longue et plus périlleuse. Il ne put aborder qu'à l'île de Rhé et un mois après sa sortie de Brest.

L'escadre était rentrée dans ce port très endommagée, ayant perdu deux vaisseaux et trois frégates ; il était impossible de lui faire immédiatement reprendre la mer. Hoche se rendit à Paris. Il y avait été dévancé par les rapports du général Grouchy. Celui-ci qui continuait à croire que Hoche était mort ou prisonnier, avait expliqué son inaction dans la baie de Bantry en disant qu'il n'avait pas d'instructions pour agir. C'était implicitement accuser Hoche d'imprévoyance. Allant au-devant des rapports du général Chérin, qui l'avait si vivement pressé de débarquer, il le dénonça comme ayant donné le signal de l'insubordination par une proclamation qui ébranlait l'autorité du chef de l'armée. La réponse de Hoche était facile et douloureuse. Non seulement il avait donné des instructions, mais elles étaient rédigées comme on l'a vu avec une précision qui ne laissait de côté aucun détail. La conduite de Grouchy était sans excuse. « A quels si grands services le mar« quis de Grouchy a-t-il dû de n'avoir pas été recherché « sévèrement pour avoir séjourné plusieurs jours dans « la baie de Bantry sans débarquer? Quels faits d'armes « lui valurent de ne pas passer à un conseil de guerre « pour avoir regagné Brest avec toute l'expédition sans « attendre le général Hoche... Mille autres à sa place « auraient perdu leur tête, » a écrit le duc de Rovigo dans ses mémoires.

Le général Grouchy ne fut pas même destitué. Il le dut à cette générosité du général Hoche, toujours porté à l'indulgence quand il avait personnellement à se plain-

dre. Hoche fit plus : après avoir détruit les impressions produites contre Chérin par les rapports du général Grouchy, il recommanda à son chef d'état-major de faire taire son ressentiment. Pour ne pas perdre Grouchy dans l'opinion de l'armée, il se refusa à publier un rapport sur l'expédition, et laissa s'accréditer le bruit que la tempête avait été le seul obstacle au débarquement. Mais aucune considération ne put le faire aller plus loin. S'il consentit à couvrir de son oubli les torts du général Grouchy, toutes les démarches faites auprès de lui pour obtenir ce pardon du cœur qui se rouvre à l'amitié furent sans résultat. Hédouville et Crublier s'y employèrent en vain. En vain aussi Mme de Grouchy descendit jusqu'à la prière pour reconquérir à son mari cette amitié perdue. Il crut devoir la retirer sans retour à celui qu'il ne pouvait plus tenir en cette haute estime, dont il sentait le besoin d'honorer ses amis. Il pensa que c'était assez de son silence accordé au souvenir de leur ancienne intimité.

La fortune de la colonne que commandait le colonel Tale était liée à celle de l'expédition d'Irlande. Pouvant à peine se maintenir si cette expédition réussissait, le colonel Tale devait être écrasé si elle échouait. C'est en effet ce qui eut lieu. A peine l'escadre était-elle rentrée dans le port de Brest, que la colonne de Tale, entourée par des forces supérieures, fut obligée de déposer les armes. Aux termes du droit des gens, elle était prisonnière de guerre. Mais, quand le gouvernement anglais apprit de quels éléments elle était composée, il pensa qu'il nous

rendrait service en retenant ces aventuriers sur ses pontons. En conséquence, il les fit embarquer et conduire au Hâvre où ils arrivèrent sains et saufs. Ces malheureux furent si humiliés de ce dédain, ils souffrirent tellement dans leur orgueil d'avoir été renvoyés à la France comme un présent fatal, que, retrouvant dans l'excès de cette honte le sentiment de l'honneur, ils jurèrent d'observer désormais scrupuleusement les lois sévères de la discipline. Ils tinrent ce serment. Envoyés aux frontières sous le nom de légion noire, ils ne se firent remarquer que par un courage plus entreprenant, et je ne sais quelle expression de haine sauvage contre les Anglais.

II.

Comme pour consoler Hoche de la déplorable issue de l'expédition d'Irlande, le Directoire lui offrit le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse. Hoche n'avait certes aucun reproche à se faire; il ne devait pas même s'accuser d'avoir trop compté sur la fortune, puisqu'elle n'avait poussé ses rigueurs que dans la mesure où elles peuvent être surmontées. Cependant ce fut pour lui comme un avertissement de redoubler encore de vigilance et de précaution. Dans la lettre qu'il écrivit à Hoche pour se justifier, Grouchy reconnaissait bien que des instructions avaient été données; mais il disait que ces instructions étaient générales, et ne contenaient pas l'ordre *impératif* de prendre le commandement en l'absence de Hoche. Hoche appréciait cette excuse à sa valeur, mais il s'imposa de prévenir jusqu'à la possibilité de lui en présenter à l'avenir une semblable.

Ce fut dans ces sentiments qu'il arriva à Cologne, quartier-général de l'armée de Sambre-et-Meuse. Avant

de quitter Paris, il avait écrit, pour lui demander des conseils, à Jourdan, qui commandait cette armée dans la dernière campagne. Sensible à cette marque d'estime, le vainqueur de Fleurus lui répondit avec modestie, qu'il était loin de penser que ses conseils pussent être de quelque utilité, mais qu'il était prêt à donner tous les renseignements dont le général Hoche croirait avoir besoin. « J'accepte, ajouta-t-il, j'accepte avec d'autant « plus de plaisir cette occasion d'entretenir une corres- « pondance avec vous, que je suis bien assuré d'acqué- « rir par là de nouvelles connaissances qui tourneront « au profit de la République si je suis encore employé à « son service. »

Hoche avait aussi écrit de Paris à Moreau pour lui demander également des conseils et lui offrir son amitié. Moreau crut qu'il ne pouvait mieux reconnaître cette avance qu'en se rendant à Cologne pour y attendre son collègue. L'entrevue fut cordiale et pleine d'épanchement. On se promit des deux côtés, et très sincèrement, un concours sans réserve. Le dévouement de Hoche à la République ne pouvait inspirer aucun ombrage à Moreau qui alors la servait fidèlement. Il donna à Hoche de précieux renseignements sur l'état de l'armée et sur le pays qu'elle occupait.

Cette armée venait d'être soumise à une épreuve qui donnait la mesure de sa fermeté. Des frontières de Bohême elle avait opéré une longue et laborieuse retraite devant l'archiduc Charles, et perdu deux batailles, sans que son moral en fût ébranlé. Mais les hommes qui com-

posaient cette armée n'étaient pas faciles à décourager. C'étaient eux qui avaient le plus élevé l'honneur de nos armes dans les premières années de la lutte avec l'Europe ; c'étaient eux qui avaient vaincu à Wissembourg, à Waltignies, à Fleurus, aux bords de l'Ourthe et de la Roër. Malgré ses revers, cette armée conservait le sentiment d'avoir bien fait son devoir ; elle attendait avec confiance l'occasion d'une revanche qu'elle était sûre de prendre. Elle ne douta point à l'arrivée de Hoche que cette occasion ne fût prochaine. Des deux côtés on se connaissait ; on avait ensemble pris Landau, battu Impériaux et Prussiens.

On se trouva un peu changé : on était mûri par l'expérience. Sans que le feu sacré se fût éteint, on avait alors plus de calme de physionomie, moins de fougue de langage.

L'armée de Sambre-et-Meuse présentait un effectif de 50 mille hommes présents sous les armes. L'armée ennemie en comptait 65 mille, dont 15 mille occupaient les places de Mayence et d'Ereinbestein. Or, pour prendre l'offensive, il fallait que l'armée française, obligée de contenir ces deux places fût de 15 mille hommes plus forte que l'armée ennemie. C'était donc un renfort de 30 mille hommes qui devenait nécessaire. Hoche en avait emmené la moitié de l'armée de l'Océan ; l'armée du Nord dut en fournir l'autre moitié. « Avec ces forces, lui « écrivait Moreau, pour peu que l'administration vous « seconde, je vous garantis les plus brillants succès. »

Obtenir le concours de l'administration, c'était là le

point difficile. Jusqu'alors, l'administration ne secondait pas, elle entravait. Le pays, occupé par l'armée, présentait de grandes ressources, mais sans profit pour l'armée.

Il existait, sous le titre d'administrateurs du pays conquis, un certain nombre d'employés qui, au lieu de pourvoir aux besoins de l'armée, trouvant l'occasion facile de faire rapidement fortune, n'avaient songé qu'à s'enrichir. Ces administrateurs étaient une création des conseils législatifs. Indépendants de l'autorité militaire, ils n'avaient de compte à rendre qu'à la trésorerie nationale. Et, comme ils s'y étaient ménagé des complices, ils se trouvaient, en définitive, gérants sans contrôle de la fortune publique du pays conquis, où, comme l'écrivait Moreau à Hoche, *le général en chef ne commandait exactement que l'armée.* Hoche n'était pas homme à laisser un pareil état de choses se prolonger sous ses yeux. Il est vrai que le scandale ne pouvait guère aller plus loin. Les administrateurs cachant à peine leur connivence avec les agents des fournitures, leur donnaient toute facilité pour réaliser d'odieux bénéfices dont une part leur était assurée : exemple Beurnonville, général en chef intérimaire de l'armée de Sambre-et-Meuse, malgré les fonds dépensés pour les transports, est forcé de requérir 900 voitures et 1,800 chevaux. Qu'arrive-t-il? l'agence des transports, secondée par les administrateurs qui exercent une grande pression morale, se fait céder chevaux et voitures à vil prix; puis, en élevant très haut le prix de location, rentre presque immédiatement dans ses déboursés. Ce n'est là que la moitié de l'opération : les administrateurs ont soin

de faire accorder une indemnité de 400 fr. par tête de cheval qui succombera ; et, comme la plupart des 1,800 chevaux obtenus à vil prix sont excellents, l'agence des transports vend ces bons sujets, et en achète de détestables dont il meurt dans un mois plus de 300 très bien payés sur les fonds destinés à assurer la solde des troupes et les subsistances! Il y avait encore d'autres sources de bénéfices : toujours d'accord avec les administrateurs, les agents des fournitures déclaraient que les fonds leur manquaient; les administrateurs qui avaient leur motif de les croire sur parole, ordonnaient des réquisitions payables aux réquis en bons sur la trésorerie nationale. Pour les réquis, le recouvrement de ces bons n'était pas facile, on leur opposait obstacles sur obstacles. Or, les administrateurs étant fort en crédit à la trésorerie, cette spéculation s'offrait d'elle-même : les agents des fournitures achetaient, à 80 p. 0|0 de rabais, les bons donnés aux réquis, et ces bons présentés par eux étaient sans retard payés intégralement. Voilà de l'habileté et de beaux résultats. Les administrateurs n'en étaient que plus ardents à la curée : ils avaient mis la main sur la recette de l'impôt de l'archevêché de Trèves, s'élevant à trois cent mille francs par mois, et, pour frais de la perception de cet impôt, outre les trois cent mille francs mensuels, ils se faisaient donner des émoluments par la trésorerie. A ce dernier trait, Hoche n'avait pu contenir son indignation ; il dit à l'un des administrateurs : « Je me charge « d'organiser une administration qui ne coûtera pas quinze « mille francs, tout compris. Personne, il est vrai, ne fera

« fortune, sous peine d'être fusillé; mais l'armée profitera
« des subsides du pays, et l'habitant ne sera pas impitoya-
« blement pillé. »

« J'avais lu, écrivit-il au Directoire, que le roi de Prusse
« d'illustre mémoire, avait fait bâtir des palais avec les
« deniers que la guerre lui avait procurés, et je ne con-
« cevais pas comment nous autres, après tant de conquê-
« tes, nous étions obligés de vendre nos maisons pour
« subvenir aux frais que nécessite la défense de la liberté.
« Oh! je suis éclairé, maintenant. Quels trésors, quelles
« mines d'or pourraient jamais fournir aux dépenses
« scandaleuses de quelques uns de nos militaires, aux
« superbes trains de nos fournisseurs, aux maisons bril-
« lantes de nos commissaires de toutes les classes, de nos
« employés de tous les étages! Faut-il s'en étonner? la
« fortune publique est passée en leurs mains; et, au
« milieu de ce fracas, les défenseurs de la patrie vont nu-
« pieds, manquent du strict nécessaire, et meurent dans
« les hôpitaux faute de bouillon ou de tisane. »

Mais Hoche ne voulait pas s'en tenir à de vaines plaintes; il engagea le Directoire à briser cette administration qui lui avait été imposée par les conseils. Aux objections que fit le Directoire contre l'illégalité de la mesure, Hoche répondit : que d'abrd cette mesure était commandée par la nécessité; qu'ensuite la rupture devant éclater d'un moment à l'autre avec les conseils, mieux valait se ménager les moyens de sortir vainqueur de la lutte, que faire de vains efforts et des concessions inutiles pour les prévenir; quant à la violation de la loi, qu'il ne pouvait

la contester, mais que le salut de la République était la loi suprême devant laquelle toutes les autres s'abrogeaient; que, respecter la Constitution au profit de ceux qui s'armaient de la Constitution pour attaquer la République, c'était l'acte inintelligent d'une âme timorée et d'un citoyen sans énergie; que, la République préexistant à la Constitution qui n'en était que la règle, la Constitution pouvait être considérée comme non avenue dans ses parties, qui, contrairement à l'esprit et au but, devenaient un moyen de renverser ce que la Constitution devait défendre et conserver. « Tout gouvernement, « ajoutait Hoche en terminant, attaqué dans son prin- « cipe même, est perdu, s'il se borne à la défensive. Ce « n'est plus là une opposition plus ou moins sincère qui « peut éclairer ou contenir, ce sont des ennemis qu'il « faut mettre hors la loi, si la loi est impuissante pour « les écraser. »

C'est ainsi qu'à propos d'un détail d'ailleurs fort important de son commandement, Hoche cherchait à donner au Directoire l'énergie qui lui manquait, et soutenant en lui la République même, le préparait à frapper le parti royaliste, avant que le parti royaliste eût pris une position inexpugnable.

Le Directoire qui, sollicité par Beurnonville, n'avait pu vaincre ses hésitations, céda à l'ascendant de Hoche, et consentit à braver l'explosion qui allait éclater dans les conseils par la suppression des administrateurs. Toutefois Hoche comprit qu'il justifierait, jusqu'à un certain point, les clameurs que cette mesure allait soulever, si,

comme l'avait demandé Beurnonville, il faisait remplacer les administrateurs par des agents militaires relevant du général en chef. En conséquence, il proposa au Directoire de créer une commission composée de cinq membres dont l'inamovibilité garantirait l'indépendance. Les opérations de cette commission devaient être assez nettement déterminées pour que le contrôle en fût toujours facile et ne permît pas ces vagues accusations qui ne manquent jamais là où l'examen le plus minutieux n'est pas offert à la malveillance. Elle reçut le nom de commission intermédiaire. Hoche en fit donner la présidence à M. Shée, un de ces hommes de tant de probité qu'ils réduisent au silence la calomnie la plus audacieuse. Il y fit entrer un des membres de l'administration dissoute, le seul qui fût resté pur de toute concussion.

Toutes les sources des revenus publics des pays conquis devaient verser leurs produits entre les mains de cette commission ; mais il voulut que les commissaires exerçâssent plutôt une intervention active qu'une gestion directe. Il rétablit dans leurs fonctions les baillis qui étaient les administrateurs naturels, et replaça les biens ecclésiastiques sous la surveillance des chapitres. A ceux qui trouvaient cette dernière mesure un peu contre-révolutionnaire, il citait le chapitre de Klosterbok faisant vivre dix mille âmes avec les mêmes revenus qui, administrés par nos agents, ne suffisaient pas à sept ou huit cents. Sans s'arrêter aux objections de même nature, il laissa les couvents de moines subsister, sous la condition d'un impôt dont furent frappés leurs revenus ;

il fit attribuer à chaque curé une pension de mille francs, prélévable sur les biens de son presbytère ; et, comme clergé séculier et clergé régulier avaient été menacés d'être supprimés et s'attendaient à une ruine complète, ils exprimèrent à l'envi leur reconnaissance au général Hoche. Celle des laïques ne fut pas moins vive. « Com-« bien ne vous devons-nous pas, combien grands sont « les obligations et les devoirs dont nous avons à nous « acquitter envers vous », lui disait le sénat de Cologne dans une adresse de remercîment. Les membres qui composaient les divers baillages l'appelaient leur bienfaiteur.

Après quelques incertitudes sur le meilleur mode de perception de l'impôt, il s'arrêta au dessein d'affermer cette perception à une compagnie. Des enchères eurent lieu, et la compagnie à laquelle la perception fut adjugée l'obtint à raison d'une remise de sept pour cent.

C'est ainsi que Hoche confirmait la grande opinion qu'avaient conçue de ses talents comme administrateur, ceux qui l'avaient vu de près en Vendée.

L'organisation du pays ne le détournait pas des soins que lui demandait celle de l'armée. Bien que cette armée eût fait sous Jourdan, en même temps que celle du Rhin sous Moreau, une de ces retraites qui illustrent; qu'en tenant deux fois tête à un ennemi à qui le nombre devait

donner la victoire, elle ne se fût pas laissé entamer, elle avait cependant des pertes sensibles à réparer. Les soldats à peu près habillés, leurs armes bien tenues, ne respiraient que la guerre; mais il avait fallu serrer les rangs. Ce qui restait de chevaux attestait la parfaite discipline et les soins qui décèlent de vieux cavaliers; mais ils étaient réduits à un chiffre insuffisant : chaque escadron ne comptait pas le tiers de son effectif. Hoche s'occupa d'abord de remplir ces vides; avec les ressources que lui procura la bonne administration de la commission intermédiaire, il s'assura les subsistances, fit faire les distributions avec la régularité la plus scrupuleuse; puis, cette satisfaction donnée aux besoins matériels de l'armée, il voulut modifier la répartition des différents corps qui la composaient.

Chaque division avait jusque là formé un corps d'armée complet, réunissant infanterie, cavalerie, artillerie: groupant ensemble les mêmes armes, Hoche en composa des masses distinctes. L'artillerie se trouva tout entière sous les ordres du géneral de Belle; la cavalerie sous ceux du général d'Hautpoul. Obéissant à d'Hautpoul, Ney commanda les hussards, Richepanse les chasseurs, Klein les dragons. Hoche ne se borna pas à placer ces différents corps sous les ordres des chefs les plus propres à les mettre en valeur; il chercha à rapprocher ces chefs de ceux de l'infanterie avec lesquels ils vivaient le plus en communauté de sentiments. «Indépendamment des hus-« sards, écrivait-il au général d'Hautpoul, le corps des « chasseurs sera affecté au service de l'avant-garde de la

« division commandée par le général Lefebvre. J'ai cru « qu'il était du bien du service de ne pas séparer le géné- « ral Richepanse qui commande la division de chasseurs « à cheval du général Lefebvre qui l'*estime* et l'*honore*.» C'est par le même motif que le général Klein, commandant les dragons, était affecté au service de la réserve commandée pas Championnet. Le général Klein était l'*ami* de Championnet.

On voit à quel point le général Hoche tenait compte des causes morales, à quels honorables sentiments il s'adressait pour faire naître l'émulation. Son action sur l'armée de Sambre-et-Meuse ne devait d'ailleurs ressembler en rien à celle qu'il avait été appelé à exercer trois années auparavant sur l'armée de la Moselle. Celle-ci était découragée, sans consistance, mal commandée; l'armée de Sambre-et-Meuse se faisait remarquer, au contraire, par la vigueur de son énergie, sa belle discipline et sa confiance dans des chefs qu'elle avait appris à estimer. Trois ans de guerre avaient fait de vieilles bandes de ces jeunes soldats; tous unissaient le sangfroid et la dignité qui naissent du sentiment qu'on a de sa valeur à la vivacité d'élan, à l'entraînement du courage qui sont le propre du caractère français. De l'adolescence, les armées qui combattaient aux frontières avaient passé à la virilité. Il n'était plus nécessaire d'y frapper les imaginations, d'y passionner les esprits. Ces moyens, qui avaient si bien réussi autrefois, eussent échoué aujourd'hui et abaissé dans l'opinion celui qu'auparavant ils y avaient élevé. Il n'y avait point à craindre que le général Hoche

y eût recours. Lui aussi avait subi sa transformation: Chacun à son arrivée fut frappé de la froide réserve de son maintien, de l'élévation et du laconisme de son langage. Appelé à commander des généraux plus vieux que lui, et qui, dans vingt combats, avaient obtenu la gloire difficile des succès et des revers, il pensa que pour les maintenir à la distance exigée par la hiérarchie du grade, il devait donner à sa physionomie cette immobilité glaciale qui interdit la familiarité. Jamais de paroles hautaines ou blessantes, plutôt de la bienveillance, mais ni abandon ni épanchement. C'était, à vrai dire, seulement dans les réceptions officielles qu'il s'imposait cette attitude qui n'était point dans son naturel. Dans les entrevues particulières cette glace se rompait. Il ne craignait pas alors de laisser paraître son affectueuse bonté, et il regagnait bien au-delà du terrain qu'il aurait pu perdre dans le cœur de ses lieutenants. S'il s'efforcait, quand il les réunissait tous autour de lui, de ne montrer aucune préférence; dans le tête à tête, il ne craignait pas de laisser croire que celui qu'il recevait avait dans son estime une place toute privilégiée. Agissant ainsi, il ne cherchait point à se faire des séïdes propres à servir plus tard une ambition coupable : c'était un moyen de s'assurer le dévouement sans lequel l'obéissance est souvent stérile pour le général en chef. Il réussit dans cette entreprise aussi promptement qu'il pouvait le désirer. Ce fut à qui montrerait le plus de zèle pour le seconder. Le général Lefebvre, son camarade des gardes françaises, qu'il avait toujours traité fraternellement, prit ombrage

de ce succès. Voyant avec quel empressement les généraux se mettaient à la disposition de Hoche, les éloges que chacun lui prodiguait, il sembla craindre que la tête ne tournât à son ami, et lui écrivit cette lettre qui sent bien son futur duc de Dantzig :

« Mon ami, je tremble pour toi ; je te vois entouré de « vils flatteurs, qui applaudissent à toutes tes actions. « Apprends que ces mêmes hommes ont tenu la même « conduite, il y a six semaines, envers quatre personnes « qui ont successivement occupé ta place, et qu'aujourd'hui ils ne se font point scrupule de tourner en ridicule devant toi leur conduite tant militaire que civile. « Ne pense pas que j'aie la vanité de vouloir m'ériger ton « mentor. Ce n'est que ton ami Lefebvre qui te parle, et « non le général Lefebvre. » Hoche lui fit cette réponse :

« Les avis que tu peux me donner, mon cher Lefebvre, « seront toujours ceux que je suivrai le plus volontiers. « Tu sais que ta franchise t'honore autant à mes yeux « que ta valeur et tes talents. Eclaire-moi donc sur les « hommes que tu appelles des flatteurs, tu m'obligeras. « Je ne puis en être entouré, puisque je n'ai autour de « moi que deux ou trois officiers. Tu peux croire que « ceux-ci sont bien choisis ; quant aux autres, s'ils ne « veulent pas marcher droit, je saurai les y contraindre. » Il y avait dans ces amicales paroles de quoi rassurer le puritanisme de Lefebvre ; mais je me demande si c'était bien son puritanisme qui s'était effrayé. Il me semble que Lefebvre craignait que sa place ne fût plus aussi marquée dans l'intimité du général, et qu'un peu de

jalousie entrait dans sa boutade. Le changement qui s'était opéré dans les habitudes du général l'inquiétait. Il avait peine à reconnaître le même homme sous des formes si différentes.

Le fait est qu'il ne restait rien, quant au dehors, du bouillant général de l'armée de la Moselle. Son cœur n'avait pas changé ; il aimait toujours son pays avec un dévouement aussi absolu ; la République était encore le gouvernement qu'il regardait comme le plus compatible avec la dignité de l'homme ; il croyait, comme il y avait cru, aux grands principes qui avaient été proclamés en 89 ; mais la pratique des affaires lui avait fait comprendre la nécessité de la règle et du frein ; il avait vu la distance qui sépare la théorie de l'application ; il avait appris que, dans le monde de la politique, comme dans le monde des arts, rien de beau, de stable, d'utile, n'existe sans unité, et que l'unité c'est l'autorité.

Il n'avait pas cessé d'être, ainsi qu'il l'écrivait au général Le Veneur, l'ardent ami de la révolution ; mais le libéral remplaçait le montagnard. A la tête de l'armée de la Moselle, il voulait autrefois républicaniser l'Europe ; aujourd'hui, il savait l'état qui doit être fait de l'éducation, des mœurs d'un peuple pour lui imposer une forme de gouvernement, et que la monarchie même absolue a parfois sa raison d'être. Aussi est-ce à peine s'il pensait maintenant que le Palatinat, l'archevêché de Trèves, le duché de Berg fussent assez mûrs pour le régime constitutionnel. On voit le chemin qu'il avait fait depuis le jour où, entraîné dans le tourbillon du moment, passionné de

propagande, considérant tous les rois de l'Europe comme coupables de lèse-humanité, ne voyant dans leurs généraux que d'odieux suppôts de la tyrannie, il écrivait à un de ses lieutenants : « Je te défends de correspondre avec « Kalkreuth autrement qu'à coups de canon. »

En effet, ce qu'en 1794 il interdisait comme un crime, il le fit en 1797 et sans croire se donner un démenti. Ayant appris que l'Autriche avait fait faire des ouvertures de paix au général Marceau, tué dans la retraite de Jourdan, il ne craignit point de laisser savoir qu'il serait disposé à les accueillir si elles étaient renouvelées ; et lorsque le maréchal Kray, faisant connaître que son gouvernement était toujours dans les mêmes sentiments, lui proposa une entrevue à Neuwied, Hoche s'empressa de s'y rendre accompagné des généraux Lemoine, Championnet et Lefebvre.

Des deux côtés on était désireux de se voir, car on avait lieu de s'estimer : chacun avait sa part de gloire à revendiquer. Sans rien sacrifier de sa dignité, on sortit un peu de la réserve diplomatique ; on se donna beaucoup d'éloges, d'ailleurs fort mérités. On reconnut la légitimité de la guerre qui sert toujours à élever les cœurs ; mais on déplora les malheurs qu'elle entraîne quand elle est trop prolongée : on devait donc faire des efforts réciproques pour la terminer. M. de Kray dit que l'Autriche ne se refuserait peut-être pas à céder, moyennant compensation, toute la ligne du Rhin. Hoche tint à montrer la République modérée et nullement avide de conquêtes et d'agrandissements. Il ne dissimula point qu'il

considérait l'adhésion franche et complète de la Prusse comme indispensable au maintien de la paix. Il alla plus loin : il déclara formellement que, si son avis pouvait prévaloir dans les cabinets de Paris et de Berlin, une alliance offensive et défensive serait contractée entre les deux puissances; et que, pour arriver à ce résultat, il ne répugnerait pas à abandonner à la Prusse Vurtzbourg, Bamberg, Nuremberg, Schwemfurt, à lui faire même une province dont Erlangen serait le centre et qui pourrait renfermer Francfort.

M. de Kray se récria : il était, comme toute la cour de Vienne, fort animé contre les Prussiens. Mais l'opinion de Hoche était fortement arrêtée ; il maintint que la Prusse était le seul peuple dont nous eussions à rechercher l'alliance, parce que c'était le seul avec qui une alliauce pût être durable. Comme on n'avait aucun pouvoir pour conclure, on se sépara sans avoir rien arrêté. La mission de M. de Kray et du général Hoche se bornait en effet à montrer leur gouvernement respectif disposé à faire cesser l'effusion du sang. M. de Kray, toutefois, avait encore un autre but. N'étant point prêt à entrer en campagne, il espérait qu'en faisant entrevoir à Hoche la possibilité de signer la paix, il retarderait le renouvellement des hostilités. Mais cette intention ne put échapper au général Hoche; sa perspicacité naturelle s'était singulièrement augmentée dans les conférences avec les chefs de la chouannerie, et n'était pas facile à mettre en défaut.

Ayant pénétré la pensée de M. de Kray, il ne se mon-

tra que plus pressé de reprendre l'offensive. Peu de jours lui suffirent pour se préparer; mais Moreau qui devait passer le Rhin en même temps que lui, opposa à son impatience les délais qu'il prenait toujours quand il n'était pas pourvu de tout le matériel qu'il avait demandé. En vain Hoche qui le connaissait, avait prié le Directoire de *tourner entièrement ses regards vers l'armée du Rhin, de lui faire passer tous les secours dont il pouvait disposer en hommes, matériel et chevaux de selle;* en vain il avait lui-même envoyé à cette armée une partie des fonds destinés à la sienne; acheté pour Moreau bateaux et équipages de pont; Moreau n'ayant pas obtenu *tout* ce qu'il avait demandé continuait de rester dans l'inaction. D'un caractère dont la faiblesse lui fut si fatale, il avait cependant l'indomptable ténacité particulière aux habitants du pays où il était né. On sait que Moreau était de Rennes. S'il laissait trop facilement imprimer une direction à sa volonté, cette direction une fois subie, il ne s'en détournait pas. A défaut d'autre obstacle, personne ne savait mieux que lui opposer la force d'inertie. Ainsi, dans cette circonstance, ni les ordres du Directoire, ni les instances de Hoche ne purent lui faire hâter son mouvement; il fallut, avant qu'il se décidât à marcher, qu'on eût fait droit à ses exigences.

Ce retard d'ailleurs ne devait pas être sérieusement nuisible aux intérêts de la République; seulement il fit perdre à son armée ou plutôt à celle de Sambre-et-Meuse la gloire d'avoir forcé l'Autriche à signer la paix. Per-

sonne n'ignore, en effet, que la lenteur de Moreau ayant obligé Hoche à ne passer le Rhin que dans les derniers jours de germinal; l'attaque simultanée des deux armées ne put avoir lieu que le 29 de ce mois. Ces attaques, celle de l'armée de Sambre-et-Meuse surtout, furent couronnées des plus brillants succès. Après avoir passé la Sieg, poussé les Autrichiens devant lui jusqu'au delà de la Lahn, fait sept mille prisonniers, pris vingt canons; Hoche allait probablement couper M. de Kray de sa base d'opération, l'enlever et marcher sans obstacles jusque sous les murs de Vienne, lorsqu'un courrier, envoyé par Bonaparte, l'arrêta au milieu de la victoire. Or, si Moreau eût bien voulu être prêt quinze jours plus tôt, c'était Hoche qui eût envoyé un courrier à Bonaparte pour lui porter, datés de Schœnbrunn, et avec des conditions meilleures pour la France, les préliminaires de paix qu'il recevait datés de Léoben.

Eh bien, quelque regrettables que paraissent les conséquences de cette lenteur, je n'accuse pas trop le général en chef de l'armée du Rhin; et si je pouvais dérober l'avenir à mes yeux, me cacher le complice de Pichegru sous le Consulat, et le complice de Bernadotte sous l'Empire, je n'aurais que des éloges pour Moreau. C'est bien là le chef d'armée qui convient aux républiques, prudent, circonspect et que l'ardeur de la guerre, l'amour de la renommée ne poussent jamais aux témérités. S'il demande beaucoup pour entreprendre, il a une qualité qui me rassure, c'est qu'il atteint et ne dépasse

point le but qu'on lui a marqué. Renfermé dans son mandat, n'oubliant pas que son rôle est d'obéir à son gouvernement, il ne fera pas de grandes choses, il n'étonnera pas le monde, mais il s'acquittera fidèlement de sa mission et ne compromettra pas les intérêts qui lui sont confiés.

On comprend tout de suite ce que l'action d'un tel chef dut avoir de salutaire sur le moral du soldat français. Moins qu'un autre peut-être, il tira parti de l'élan qui distingue nos troupes; mais il leur apprit à s'arrêter sans se troubler, à reculer sans s'abattre; il songea moins à les exalter dans la bonne fortune, qu'à les rendre inébranlables dans la mauvaise. Aussi, son armée plus solide que brillante offrit moins d'éclat mais plus de sécurité; elle n'aspirait point à étendre les frontières de la France, mais il n'y avait point à craindre qu'elle les laissât entamer.

Ce sont là de grands services rendus au pays, il faut le reconnaître, mais qui ne signalent qu'un homme de second ordre; or, cette espèce d'hommes qu'il faut désirer de rencontrer dans les temps ordinaires, quand la République bien assise n'est pas contestée dans son essence, deviennent insuffisants lorsqu'elle est attaquée au-dedans et qu'il faut l'établir. Il est nécessaire, en ces moments de luttes intestines, que le chef de l'armée soit un homme politique prêt à se jeter dans les évènements; qu'aux talents militaires il unisse la passion de la liberté, et que, sans laisser rompre le frein de la discipline, il sache faire de chaque soldat un ardent citoyen; que, devenu le dra-

peau de tous les dévouements, il soit préparé pour la cause de la République à ces coups d'audace qui donnent parfois l'empire aux ambitieux. Dieu n'avait pas créé Moreau pour ce rôle ; il avait donné Hoche à la France pour montrer comment cette mission pouvait être remplie.

III.

Dans les lettres que Hoche adressa à ses lieutenants après la bataille, il leur distribua mieux que des éloges; il prit comme à tâche de prouver à chacun d'eux que la victoire leur était due et fit passer par sa bouche les remercîments de la patrie reconnaissante. Il en est un surtout qui fut à cet égard l'objet d'une attention particulière. Je veux parler du général Ney. Il commandait les hussards; non seulement, à Neuwied, il avait puissamment contribué au succès de la journée, mais il avait montré le courage personnel d'un héros. On l'avait vu, tombé sous son cheval tué d'une balle, refuser de se rendre aux Autrichiens, en blesser plusieurs et lutter contre ceux qui l'entouraient avec la moitié de son sabre brisé. C'était bien déjà le brave des braves. Hoche lui écrivit dans les termes les plus affectueux pour le prévenir qu'il avait demandé son échange au général autrichien. «J'at-« tends avec la plus vive impatience le moment de vous « embrasser, » lui disait-il. Avec l'aimable prévoyance

d'une tendresse fraternelle, il lui fit passer cinquante louis pour subvenir aux premiers besoins, et joignit à cet envoi une ceinture brodée qu'il le pria d'accepter comme un témoignage d'admiration pour son beau courage, et de conserver comme un gage de son inaltérable amitié. Hoche aimait à faire de ces dons. Ils étaient comme une expansion de ce qu'il y avait en son âme d'héroïque et de chevaleresque ; il en adressa à tous ceux de ses lieutenants qui s'étaient le plus signalés. Celui-ci eut un cheval de bataille, cet autre des pistolets : précieuses récompenses destinées à faire un jour l'honneur du foyer domestique.

Le courrier, porteur des préliminaires de paix de Léoben avait arrêté Hoche au milieu d'un succès qui, poursuivi, eût complété la gloire du capitaine, et fait de lui, selon l'expression de M. Daunou, le Bonaparte du Rhin. On chercherait en vain dans sa correspondance la plus intime la trace d'un regret pour l'occasion qu'on lui enleva. Comme citoyen, il se félicita, au contraire, de voir cesser l'effusion du sang, et les ordres furent donnés avec la plus minutieuse vigilance pour éviter toutes les méprises, afin qu'il n'en fût pas versé une seule goutte de plus. Certes, il porta aussi haut que le plus fier le sentiment de la dignité nationale, et, pourtant, on le vit alors se borner à punir de son dédain

une agression qui pouvait faire recommencer les hostilités et lui rouvrir le chemin de Vienne que Bonaparte lui avait fermé.

« Le sieur Werneck, dit-il, dans un ordre à l'armée, « commandant l'armée ennemie sur le Bas-Rhin, vient « de remettre Francfort en état de guerre, après m'avoir « donné sa parole d'honneur que les officiers de l'armée « de Sambre-et-Meuse pourraient librement entrer dans « cette ville ; non seulement il en a fait fermer les por- « tes, mais encore il y a placé une nombreuse garnison, « ce que je regarderais comme une hostilité, si je ne « craignais de voir répandre des flots de sang humain..., « ne réglant pas nos actions sur celle d'un ennemi dé- « loyal, je recommande aux commandants des avant- « postes de ne commettre aucun acte qui puisse donner « lieu de nous calomnier aux yeux de l'Europe... »

Toutefois, s'il refusait de saisir le prétexte en apparence le plus légitime d'ajouter à l'éclat de sa renommée militaire, il se gardait bien de s'endormir dans une sécurité imprudente. Convaincu que la durée de la paix, dépendait de la terreur que nous inspirions, il pensait que, loin de désarmer, la République devait se montrer préparée à pousser la guerre avec une vigueur inaccoutumée, si on la forçait à tirer encore l'épée du fourreau. En conséquence, après avoir conjointement avec M. de Kray tracé une ligne de démarcation derrière laquelle les deux armées devaient attendre les ordres de leurs gouvernements, il voulut se mettre en mesure de marcher en avant sans retard, et avec la

masse entière de ses troupes, si les hostilités recommençaient. Chaque général de division eut l'ordre d'indiquer un rendez-vous général où la division pût se rassembler au premier signal. Il fut enjoint aux officiers d'état-major, non-seulement d'indiquer aux chefs de corps les chemins conduisant à ce rendez-vous, mais de *s'assurer qu'ils les connaissaient bien*, afin qu'il n'y eût ni ambiguité, ni contretemps, ni délais. Chaque division dut en outre avoir au quartier général de l'armée un officier de correspondance bien monté, chargé de porter les ordres de marche au commandant de cette division : pour éviter les retards toujours dangereux à la guerre, cet officier devait trouver des relais établis, à des distances assez rapprochées, par le chef d'état-major de chaque division.

Non seulement Hoche combla les vides que le feu avait faits dans les rangs, remonta son artillerie et sa cavalerie de manière que le nombre des chevaux s'y trouva plus considérable qu'à l'entrée en campagne, mais il s'occupa activement de la solde et de la subsistance de l'armée. « S'il y a du mérite à bien conduire des soldats à l'en-« nemi, écrivait-il à ses lieutenants, il y en a davantage « à pourvoir à leurs besoins. »

Il ne lui suffit pas que la solde échue fût payée, il voulut qu'elle fût assurée au moins pour deux mois. Le pays occupé par les troupes devait fournir subsistances, effets d'habillements ; mais, en lui imposant cette charge, Hoche s'efforça de la rendre le moins lourde possible. « Il faut procéder, écrivait-il, avec l'ordre, la décence,

« l'économie qui doivent nous caractériser. » C'est en obéissant à ce sentiment qu'il supprima les réquisitions de denrées toujours si pénibles à satisfaire. Chaque habitant fut chargé de nourrir les soldats qu'il logeait. Hoche écrivait à cette occasion : « Nous aurions eu beaucoup de difficultés à obtenir une livraison de viande, de grain et de fourrages; il y eût eu encore des tours de passe-passe, et le soldat n'eût point été nourri. Mais l'habitant qui admet le soldat à sa table le nourrissant de lard, de choux, de pommes de terre, de laitage, n'éprouve que peu de gêne: les frais de transport sont épargnés, le soldat, devenu un peu de la famille, aide son hôte dans ses travaux, et chacun est content! ».

En veillant ainsi à l'allègement des charges imposées par la guerre aux habitants du pays occupé par nos troupes, Hoche moralisait son armée, il la maintenait dans le sentiment des devoirs et le respect des droits de l'homme. Ce n'était pas seulement de braves, d'intrépides soldats qu'il voulait commander, c'étaient des citoyens sans reproche qu'il aspirait à rendre à son pays, quand la paix bien assurée leur permettrait de quitter les drapeaux; et c'était là un but, que la composition des armées, où respirait l'élite de la jeunesse française, permettait d'atteindre. « Vous ne pouvez vous faire une idée de la beauté et de « la bonté de l'armée de Sambre-et-Meuse, » écrivait Hoche au ministre de la guerre. Et ces mots dans la bouche de Hoche étaient un hommage rendu à la discipline et aux vertus civiques, plus encore qu'au courage.

Le général recevait d'ailleurs lui-même les éloges qu'il

était heureux d'avoir le droit de donner à l'armée. Les princes allemands et le roi de Prusse s'empressaient de lui faire connaître en quelle haute estime ils le tenaient. « J'ai ordre de vous témoigner combien de confiance « Sa Majesté met en vos procédés et en votre façon « de penser déjà si avantageusement connue d'elle, » lui écrivait le chargé d'affaires du roi de Prusse. Fréderic, le comte régnant de Saxe et Witgenstein, en le remerciant d'avoir épargné son *pauvre pays*, terminait ainsi sa lettre : « Je m'attendais très sûrement à cette « preuve de générositté d'un grand héros dont on ad- « mire encore plus la noblesse d'âme et les sentiments « d'humanité qu'on n'est étonné de ses nombreuses vic- « toires. »

A l'estime que lui faisait témoigner le roi de Prusse, se joignaient, il faut le dire, des remerciements sous entendus pour l'opinion émise par le général français dans son entrevue avec M. de Kray : on n'a pas oublié que Hoche avait dit qu'il croyait à la nécessité d'une alliance avec la Prusse. Il appuyait cette opinion sur les motifs qui la firent longtemps prévaloir dans l'esprit de Napoléon contre celle de M. de Talleyrand. Si la mort ne l'eût point enlevé trop tôt à la République, on doit croire que, conservant dans la direction politique de la France l'influence à laquelle il avait droit, cette alliance, objet de ses vœux, eût été conclue sérieusement. Le roi de Prusse avait, ainsi que son peuple, pour le caractère de Hoche, un respect qui eût fait sa sécurité. On ne peut dire que Napoléon ait inspiré un pareil sentiment. On devient

difficilement l'allié sincère de qui ne donne pas confiance en sa modération.

Si Hoche croyait à la possibilité de nouer des relations amicales avec la Prusse, il était loin, on l'a dit, de nourrir le même espoir à l'égard de l'Autriche. Chaque jour au contraire, lui démontrait davantage, qu'en demandant la paix, le cabinet de Vienne n'avait eu d'autre but que de se mettre en mesure de recommencer utilement les hostilités. Sans doute, l'Autriche n'avait qu'à suivre son propre penchant pour se préparer à entrer de nouveau en campagne ; mais elle devait compter sur un autre appui que ses propres ressources, pour passer du dessein à l'exécution. Or, cet appui, plus offert que sollicité, c'était l'Angleterre qui le donnait. L'Angleterre était contre nous le point de départ de toute agression. Elle entretenait, nourrissait, cherchait des haines contre nous.

Tout en tenant compte à l'Autriche de sa déloyauté, en se mettant en mesure de la punir, Hoche pensa que la République pouvait sans péril détourner pour quelque temps sa colère de cette puissance, et concentrer ses efforts contre l'Angleterre. Il appela de nouveau l'attention du gouvernement sur l'opportunité d'une descente en Irlande. Selon lui, les causes qui avaient fait avorter la première expédition pouvaient cette fois être évitées ; et les moyens de succès avaient augmenté, puisque, nous trouvant en paix avec le reste de l'Europe, il nous était permis d'employer toutes nos forces contre le gouvernement britannique.

Peu de jours après la bataille de Neuwied, on vit donc le général Hoche recommencer avec l'amiral Truguet cette chaleureuse correspondance qui avait précédé la première expédition; et, dès le commencement de prairial, il avait déjà reçu du Directoire une lettre qui lui faisait connaître que deux puissances alliées, l'Espagne et la Hollande, s'étaient engagées à unir leurs efforts à ceux de la République pour porter un coup décisif à l'Angleterre. L'Espagne n'avait, à vrai dire, au service de la France que sa bonne volonté; mais la Hollande nous offrait, réunie au Texel, une escadre toute prête à prendre la mer, et qui pouvait porter 20 mille hommes. Ces 20 mille hommes sous les ordres du général Daendels, devaient se composer de 15 mille Hollandais, et de 6 mille Français pris sur les 25 mille actuellement en Hollande. Pendant que cette expédition se préparerait au Texel, une autre s'organiserait à Brest sous les yeux de Hoche. Douze mille hommes seraient choisis parmi les plus braves de l'armée de Sambre-et-Meuse, pour faire partie de cette expédition. Elle devait sortir de Brest, de manière à se trouver en vue des côtes du sud de l'Irlande en même temps que l'escadre du Texel aborderait le nord de cette île. Hoche alla secrètement en Hollande, pour se rendre compte par ses yeux de l'état de la flotte, et s'entendre avec le général Daendels sur tous les détails de l'opération. Cette fois il fut bien arrêté que, quel que fût le nombre des vaisseaux qui manquassent au ralliement, le débarquement devait être effectué après deux jours d'attente.

A peine de retour à son quartier général, Hoche fut

informé par Truguet que le premier courrier devait lui porter l'ordre du Directoire, de remettre provisoirement à Moreau le commandement de son armée et de partir pour Brest. Les vœux de Hoche étaient comblés, il ne craignait que les retards. Grâce à l'habile administration de la commission intermédiaire, une somme de deux millions prélevée sur l'impôt fourni par le pays conquis pouvait subvenir aux frais de l'expédition ; tout semblait avoir été prévu pour faire réussir promptement cette audacieuse tentative; Dieu avait décidé que celle-là aussi devait encore échouer. Si elle manqua cependant, ce ne furent pas cette fois ses propres obstacles qui l'entravèrent. Les royalistes seuls, en forçant tout-à-coup le gouvernement à concentrer son attention sur la politique intérieure, en le mettant dans la nécessité de garder auprès de lui le général dont le dévouement était le plus assuré, l'obligèrent à différer l'expédition, et ces délais furent la ruine de l'entreprise.

Par les premiers actes qui suivirent son installation, le Directoire avait montré qu'il voulait faire succéder le règne de la loi à la violence, marcher dans les voies bienveillantes d'un gouvernement modérateur et régulier. Mais, en se plaçant en dehors des partis, en faisant obstacle à leur domination, il devait nécessairement en déchaîner les passions contre lui. Maintenir la République et répudier les moyens révolutionnaires, c'était

s'exposer à soulever contre soi et la réaction royaliste et la démagogie; il eut en effet à subir de vives attaques de ces deux côtés opposés.

Ce furent les démagogues qui commencèrent par la conspiration connue sous le nom de Babœuf; peu s'en fallut que cette conspiration ne réussît. On sait comment elle échoua. Les tribunaux et les commissions militaires se montrèrent sans pitié. Mais, si la rigueur du châtiment découragea les révolutionnaires, elle augmenta l'audace du parti royaliste. Il en devait être ainsi: l'opinion publique ayant sanctionné les rigueurs déployées contre les démagogues, les royalistes crurent qu'elle enveloppait dans la même réprobation et ceux qui avaient voulu faire revivre les jours les plus exécrables de la terreur, et les républicains qui, poursuivant le développement pacifique de la révolution, tendaient à en faire oublier les crises douloureuses. Il sembla donc au parti royaliste qu'aucune occasion ne pouvait être plus favorable pour renverser le Directoire. Ses agents, Brothier, Lavilheurnois, Dunan, personnages fort obscurs, mais très accrédités, se mirent sans retard à l'œuvre. Comme celle de Babœuf, cette conspiration fut prévenue à temps. Mais la même peine ne punit pas le même crime. Babœuf et une partie de ses complices avaient payé de la vie leur tentative, Brothier et les siens en furent quittes pour une courte détention. On eut dans cette différence la mesure des progrès de la réaction. Il devenait évident qu'elle entraînait l'esprit public contre le gouvernement.

Toutefois, bien qu'abandonné peu à peu par l'opinion,

ce gouvernement pouvait encore fonctionner : par l'admission du premier tiers, les royalistes n'étaient encore qu'en minorité dans les conseils. Mais les anciens membres de la Convention, qui formaient la majorité, allaient bientôt manquer au Directoire : le moment des élections du deuxième tiers approchait, et tout annonçait que les nouveaux députés seraient nommés sous l'influence de la réaction royaliste.

On était passé trop vite sous le Directoire de l'extrême oppression du comité de salut public à l'extrême liberté. Après avoir puni de mort jusqu'au silence qui semblait l'accuser, le gouvernement avait autorisé contre lui jusqu'à la calomnie. Il avait trop présumé de sa force. Il n'était pas assez solidement établi pour que le dédain lui suffît; il avait trop permis, il devait arriver à trop interdire.

Jamais, au reste, gouvernement ne fut plus impudemment attaqué. C'était peine inutile de conspirer ou de prendre les armes, il s'agissait seulement de faire bon usage de cette liberté de la presse si magnanimement accordée. C'est une arme dont le parti royaliste sut bien se servir; il eut promptement une armée de journalistes à ses ordres; car, c'est là un aveu triste à faire : si, dans la presse, quelques hommes n'ont jamais relevé que de leur conscience, la plupart n'y ont rempli d'autre rôle, que celui de ces condottieri, dont le poignard, arme peu loyale, est au service tantôt du Guelfe, tantôt du Gibelin. Cette espèce, plus nombreuse, sans doute, aujourd'hui, ne manquait pas alors; il y avait déjà concur-

rence pour cet avilissement. Les véritables chefs du parti royaliste, gens de haute lignée, avaient, dès cette époque, la prétention de ne pas se commettre eux-mêmes. C'étaient comme maintenant, les hommes de la classe pour qui la révolution avait été faite, qui étaient enrôlés pour insulter à la révolution. On ne les payait pas plus que de nos jours, et on les tenait dans le même mépris.

Le quartier-général était à Paris; mais il y eut des bureaux établis d'un bout de la France à l'autre. Le mot d'ordre était d'exclure à tout prix les républicains modérés du nouveau tiers à élire. Là où le succès du candidat royaliste était impossible, il fallait fournir au candidat démagogue le contingent nécessaire pour faire échouer le démocrate. A cet effet, s'il en était besoin, on devait affecter pour la république les ombrages d'une ardeur passionnée, ranimer le jacobinisme et en exciter toutes les rancunes

Le succès couronna tant d'habileté. Pas un républicain modéré ne fut nommé : à ne juger des choses qu'à la surface, on eût pu croire que la France tout entière protestait contre la forme républicaine. Sans doute, elle n'avait pas demandé d'une manière explicite le rétablissement de la royauté, mais quelle autre signification donner au vote qui appelait exclusivement aux affaires les partisans de la monarchie? ces derniers, il est vrai, ne s'étaient pas ouvertement présentés comme royalistes; dans leurs professions de foi ils avaient même fait grand bruit de leur amour pour la liberté, de leur haine pour la tyrannie et l'arbitraire, de leur respect pour les droits

du peuple, de leurs efforts pour diminuer ses charges et l'enrichir....... mais la république était-elle le seul gouvernement sous lequel ce programme pût être réalisé? comme le doute à cet égard pouvait être permis, ils se mirent sans retard à l'œuvre contre la République. Un général existait, ancien Jacobin, ami de Saint-Just, qui avait promis, moyennant récompense, de laisser battre les troupes qu'il commandait et d'ouvrir la frontière aux ennemis. Sa trahison, que le Directoire soupçonnait, n'était pas alors prouvée, et l'on n'avait pu que le destituer : le parti royaliste en fit d'abord un député, puis le nomma président du conseil des Cinq-Cents. Les gazettes reçurent l'ordre de ne trouver aucun éloge à la hauteur de son patriotisme et de ses talents.

Mais le parti royaliste ne pouvait, impunément pour lui, pervertir ainsi le sens moral des choses. En glorifiant ce qui doit n'être que payé, il brisa son *ressort* qui est l'honneur, comme l'a dit excellemment Montesquieu, et consolida sa propre ruine. Le jour où il offrit le maréchalat à Pichegru, pour prix de sa trahison, il se porta une blessure plus profonde que toutes celles qu'il avait reçues de la colère de ses ennemis. Il perdit tout son prestige. Mieux eût valu donner les diamants de la couronne à Pichegru que conserver à ce général le droit de commander un seul régiment. Ajouterai-je qu'en appelant la presse à son aide, il introduisit au cœur de la place son ennemi naturel, ennemi qui ne se laisserait pas licencier après la victoire, et dont le con-

cours même devenait fatal à une cause dont le principe n'admet pas l'examen?

Quoi qu'il en soit, grâce au concours de la presse, le parti royaliste put espérer de voir, pour quelque temps du moins, ses tentatives contre la République couronnées de succès. Les gazettes et les conseils marchant d'accord contre le gouvernement devaient infailliblement l'ébranler, le détruire même, si l'on n'y mettait ordre. En effet, aucun agent du Directoire, s'il n'était vendu au parti royaliste, ne se trouvait à l'abri des attaques de la presse. A entendre les journaux du parti, on eût dit que les fonctionnaires nommés par le Directoire avaient été choisis parmi les citoyens les plus ineptes et les plus tarés. On a bien vu ces exagérations se reproduire de nos jours; mais, alors, on ne savait pas, comme maintenant, l'état qu'il faut en faire. On les prenait au sérieux. Chaque jour donc le gouvernement était plus compromis dans l'opinion et perdait de sa force. On se gardait bien de dire ce que l'on voulait mettre à sa place; mais, on préparait les esprits, toujours avides de nouveautés en ce pays, à laisser détruire ce qui existait.

C'est dans ces conjonctures que Hoche renouvela à quelques anciens conventionnels, ses amis, qui vivaient dans l'intimité du Directoire, les conseils dont il a été parlé plus haut. Sans doute, il avait applaudi au dessein d'abord exprimé par le gouvernement de sortir de la voie révolutionnaire, mais à condition qu'on ne tenterait pas une révolution contre le gouvernement. La République avait contre les royalistes lui déclarant la guerre,

le droit que la monarchie aurait eu contre les républicains, le droit de vivre et de prévenir en violant même la loi, si la loi était insuffisante, tout dessein menaçant pour son existence.

Jusqu'aux premiers jours de messidor, les relations de Hoche avec le Directoire s'étaient bornées à faire transmettre ces avis par des intermédiaires. Aussi, jusqu'à cette époque, soit qu'il poussât l'illusion au point de compter sur l'acquiescement tacite de ce général, soit qu'il craignît d'exciter une hostilité demeurée silencieuse et ne se traduisant encore par aucun acte, le parti royaliste ne permit, soit à la tribune, soit dans les journaux, aucune attaque contre le général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse. Quelques jours même après un voyage que Hoche fit à Paris, vers cette époque, et sa nomination au ministère de la guerre, que son âge ne lui permit pas d'accepter, les journaux royalistes continuèrent à le considérer comme en dehors de la lutte.

Les historiens se sont, d'ailleurs, trompés en assignant pour but à ce voyage ce qui n'en fut que l'effet. Ce n'est point appelé par Barras, mais par l'amiral Truguet, que Hoche se rendit à Paris. Il n'y vint pas pour offrir à ce directeur le concours de son armée contre les conseils, il y vint mandé par le ministre de la marine, pour s'entendre avec lui sur les derniers détails du plan relatif à la seconde expédition d'Irlande.

Qu'une fois arrivé à Paris, jugeant la crise plus menaçante qu'il ne l'avait cru, Hoche interrogé par Barras, se soit fait garant du patriotisme de son armée, ait poussé aux

mesures vigoureuses, c'est là un fait qu'une note écrite de sa main ne peut permettre de révoquer en doute. Il est incontestable qu'il proposa à Barras l'intervention de l'armée. Comment cette intervention devait-elle s'exercer ? Les soldats seraient-ils conduits au pas de charge contre les conseils ? envahiraient-ils, au roulement du tambour, l'Assemblée nationale ? Hoche ne pouvait pas s'arrêter à ce projet. Non, c'était le Directoire seul qui devait agir, frapper le coup que la situation avait rendu nécessaire; l'armée ne servirait qu'à lui prêter main-forte contre la résistance, comme pour l'exécution pure et simple de la loi. Hoche pensait même que le Directoire n'aurait pas besoin du concours matériel de l'armée. Selon lui, il suffisait de permettre à l'armée de donner un libre cours à l'explosion de son ressentiment contre les royalistes, et de lui faire seulement exercer une pression morale.

Conformément à cette opinion, il fut donc arrêté que le général Hoche ferait partir pour Brest une division de l'armée de Sambre-et-Meuse, et que l'ordre de marche serait donné de manière que cette division pût se trouver réunie tout entière, à un jour déterminé, sur la limite du rayon constitutionnel, c'est-à-dire à douze heures de marche de Paris. Pendant le trajet, les troupes feraient éclater leur patriotisme, se répandraient au besoin en menaces contre les royalistes ; puis, quand elles arriveraient au point le plus rapproché du rayon constitutionnel, le Directoire prendrait sans retard la mesure de salut public que les circonstances commandaient.

Tel fut le plan arrêté entre Hoche et Barras. Comme

ce dernier avait parlé au nom de ses collègues, Hoche devait penser que le Directoire était dans le secret de cette résolution. Les instants pressaient; impatient de retourner à son quartier-général, porté de Francfort à Wetzlar, Hoche ne resta que quelques instants à Paris. Sans laisser pénétrer même ses amis les plus intimes dans le projet du coup-d'état qui se préparait, il montra la contre-révolution organisée dans les conseils; il raconta les outrages que les royalistes prodiguaient aux amis de la République. Un seul mot du général eût suffit pour entraîner toute l'armée à sa suite contre les conspirateurs: il ne lui demandait pas tant. Il avait, en excitant son indignation, provoqué une manifestation; c'était assez. Ce qu'il voulait, c'était que les membres modérés des conseils et cette masse flottante de la nation, toujours soumise d'avance au parti le plus énergique, fussent bien pénétrés de l'appui que l'armée pouvait prêter au Directoire. Il avait assez fait pour que la division qui devait passer près de Paris ne laissât aucun doute à cet égard. Chacune de ses étapes fut en effet signalée par les plus vives acclamations. Ce n'étaient pas des prétoriens en débauche, qui, la menace à la bouche, et préludant à la violation des lois, préparaient le pavois pour un césar éphémère; c'étaient des citoyens dont les alarmes, justement excitées, se traduisaient en cris d'enthousiasme pour la République outragée. Ces hommes que l'élan du patriotisme avait poussés du foyer domestique aux frontières menacées, étrangers aux factions, purs de toutes les violences qui avaient ensanglanté le berceau de la révolu-

tion, signalés seulement par l'éclat de leur gloire et la grandeur de leurs services, ne pouvaient-ils pas se considérer comme la nation même dont ils représentaient toutes les classes? Ne devaient-ils pas croire qu'ils avaient le droit d'assurer contre les ennemis de l'intérieur cette République qu'ils avaient fait reconnaître au dehors, au prix hélas! de tant de généreux sang versé? Qui donc étaient ces ennemis? quelles grandes actions les recommandaient? qu'avaient-ils fait pour la France? qui composait cette armée de la contre-révolution, connue sous le nom de jeunesse dorée, sinon des traîtres ou des lâches restés sourds à la voix de la patrie, lorsque, attaquée par l'Europe coalisée, elle avait appelé tous ses enfants sous le drapeau?

Tels étaient les sentiments que la division partie de Wetzlar faisait partout éclater sur son passage. Il lui était impossible de mieux remplir à son insu les intentions de son général.

Confiant dans la parole de Barras dont il connaissait l'audace et la décision, le général Hoche ne doutait pas qu'au moment où les troupes arriveraient sur la lisière du rayon constitutionnel, le Directoire ne prît contre les royalistes les mesures que leur attitude avait rendues nécessaires. Comment supposer en effet que le Directoire ainsi engagé hésitât à frapper le coup convenu, ne fût-ce que pour aller au devant des accusations qui pouvaient l'emporter?

Pour faire comprendre à quelle déception le général Hoche devait être condamné, il faut jeter un coup d'œil sur la situation des partis. On a déjà rappelé que la nomi-

nation du nouveau tiers avait donné la majorité à la réaction ; que cette majorité n'était pas seulement à l'état d'opposition parlementaire plus ou moins violente, mais que, s'attaquant au principe même du gouvernement représenté par les directeurs, elle voulait, en les renversant, faire succéder la monarchie à la République. C'est ce projet bien arrêté, avoué presque hautement par les meneurs des conseils se croyant près de leur but, qui avait légitimé aux yeux de Hoche le coup-d'état proposé par Barras. Certes, dans la lutte qui allait s'engager, ce n'était pas trop de l'union étroite de tous les membres du Directoire. Que, sur des questions administratives, il y eût dans le Directoire une majorité et une minorité, on le conçoit ; mais, lorsqu'il s'agissait de défendre le principe même par lequel il existait, lorsque le salut ou la ruine de la République était en jeu, il semble qu'il ne pouvait plus y avoir qu'un même sentiment, une même pensée, une même volonté. Il n'en fut rien cependant. Même devant les conseils, le Directoire se présentait divisé. D'un côté, appuyés par les républicains, se trouvaient Barras, La Réveillère-Lepeaux et Rewbel ; de l'autre, soutenus par les royalistes, Barthélemy et Carnot. Comment Carnot avait été amené par cette alliance si près de la trahison, c'est là une question qui ne ressort pas de mon sujet.

Au moment même où la division de l'armée de Sambre-et-Meuse s'approchait de Paris, ces deux fractions du Directoire, que les modérés du conseil des Cinq-Cents avaient en vain cherché à réconcilier, étaient, comme il

arrive d'ordinaire, après l'avortement de semblables tentatives, dans un état d'hostilité plus profonde que jamais. Hoche n'ignorait pas ces dissentiments ; mais, croyant pouvoir compter sur Barras, La Réveillère et Rewbel, et cette minorité des deux conseils, débris mutilé de la Convention, qui saurait au besoin retrouver son ancienne énergie, il attendait avec confiance l'issue de la mesure un peu révolutionnaire, à laquelle il avait sans hésiter prêté son concours. Qu'on juge de sa surprise et de sa douleur, lorsqu'il apprit que non seulement les meneurs des conseils n'étaient pas arrêtés, mais que, sur la nouvelle de la marche de la division, dont deux régiments, par suite de l'erreur d'un commissaire des guerres, avaient dépassé d'une lieue le rayon constitutionnel, ils avaient interpellé les directeurs, et qu'aucun de ceux-ci n'avait pris la parole pour défendre le général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse. En effet, pas un mot de Barras n'avait trahi la part qu'il avait prise à la marche des troupes. Même silence de la part de La Réveillère et de Rewbel. Le ministre de la guerre interrogé, ayant répondu qu'il n'avait donné aucun ordre, avait soulevé une explosion de murmures contre Hoche : on avait mis le Directoire en demeure de traduire le général devant une commission militaire :

Hoche n'attendit pas qu'on le mandât à Paris ; il courut hardiment au devant de la tempête et se rendit au sein du Directoire. Ici nous croyons devoir laisser parler un témoin bien informé.

« Carnot, encore président, dit La Réveillère-Lepeaux

« dans ses mémoires inédits, lui fit subir un véritable
« interrogatoire avec une sécheresse et une sévérité
« excessives. Il lui adressa les plus terribles menaces, et
« lui annonça qu'il allait être mis en accusation. Hoche
« tout interdit, jetait continuellement les yeux sur Bar-
« ras, et Barras eut la lâcheté de tenir continuellement
« les siens sur le papier qu'il avait devant lui, sans oser
« proférer un seul mot pour excuser le général qu'il avait
« compromis et avec lequel il avait été dans les relations
« les plus intimes dès les premiers temps de la révolu-
« tion. Je n'avais au contraire jamais eu avec Hoche
« d'autres relations que celles nécessitées par les rap-
« ports de nos positions respectives, et je n'avais nulle-
« ment contribué à l'engager dans une démarche aussi
« embarrassante. Je n'en saisis pas moins la parole pour
« tirer Hoche de l'état excessivement pénible auquel il
« se trouvait réduit.

« Je demandai d'abord à Carnot de quel droit il fai-
« sait subir au général un interrogatoire en forme? De
« quel droit il lui annonçait qu'il allait être mis en juge-
« ment? Je lui rappellai ce qu'il n'aurait pas dû oublier,
« qu'en sa qualité de président, il n'avait, comme cha-
« que autre membre du Directoire exécutif, qu'une
« volonté privée et individuelle, qu'il ne pouvait parler
« au nom du gouvernement qu'en vertu de délibéra-
« tions prises légalement par le Directoire collective-
« ment. Or, ajoutai-je, le Directoire n'a, par aucun acte,
» par aucune délibération, arrêté rien de semblable à ce
« que se permet le président; aussi je m'oppose pour ma

« part, à ce que cette espèce de formalité judiciaire se
« continue. Puis, m'adressant à Hoche, je lui dis d'un ton
« ferme : quant à vous, général, ne prenez aucune in-
« quiétude de ces vaines menaces. Les ennemis de la
« liberté poursuivent avec acharnement les généraux
« comme les magistrats qui la défendent ; mais ils doi-
« vent être parfaitement assurés les uns et les autres, que,
« s'ils ont des ennemis qui les attaquent ici, ils ont des
« amis qui les défendront avec énergie. Vous pouvez
« entre autres, compter sur moi tant que je respirerai et
« que vous serez un des défenseurs de la liberté. Je ne
« crains pas de vous donner la même assurance, au
« moins, au nom de la majorité des membres qui siè-
« gent dans le conseil.

« En rentrant chez moi, je trouvai Hoche qui m'at-
« tendait. Il commença par me rendre mille actions de
« grâce pour la manière dont j'avais pris sa défense,
« tandis que l'homme dont il devait le plus naturellement
« l'attendre, n'avait pas laissé échapper un seul mot. Je
« l'ai prise, lui répondis-je, pour l'intérêt public et pour
« le vôtre ; mais je dois néanmoins vous dire que nous
« avons fortement à nous plaindre de vous, Rewbel et
« moi, de ce que vous ayez fait marcher des troupes dans
« le rayon constitutionnel, non seulement sans que nous
« vous l'ayons demandé, mais, de plus, sans que vous
« nous en ayez avertis. — L'étonnement se peignit sur sa
« figure. Citoyen directeur, s'écria-t-il, combien vous
« augmentez ma reconnaissance et mon respect pour
« votre caractère ; mais aussi, combien vous excitez mon

« indignation contre Barras. Quoi! c'est lui qui m'a com-
« promis en me disant que la majorité du Directoire ap-
« prouvait, exigeait la marche des troupes, et c'est lui
« qui reste silencieux lorsqu'on me menace de l'échaf-
« faud; et vous, cependant, qui deviez être gravement
« offensé de la conduite très blâmable que vous deviez
« me supposer, vous me défendez avec la plus grande
« fermeté... Toute ma confiance est en vous désormais;
« à votre tour honorez-moi de la vôtre, j'espère bien
« vous prouver qu'elle n'aura pas été mal placée.....

« En sortant de chez moi, Hoche passa chez Barras
« auquel il ne manqua sûrement pas de faire de justes
« reproches. Il trouva en lui tant d'incertitude que la
« crainte de ne se voir soutenu que par moi seul, et, par
» conséquent, de se voir abandonné par la majorité, le
« saisit, et, au lieu de rester à Paris, il sortit subitement
« pour rejoindre son armée. »

Les craintes du général Hoche ne devaient pas être justifiées. La Réveillière-Lepeaux, homme politique d'une valeur très contestable, se relevait par le caractère de l'infériorité de l'esprit, et il eut sur Barras l'ascendant de la loyauté unie à la fermeté.

Surpris d'abord par les questions inattendues que lui avait adressées le conseil des Cinq-Cents, le Directoire avait dit, dans un premier message, qu'il ignorait le

mouvement des troupes, mais que ce mouvement était sans doute la conséquence de l'ordre donné à Hoche de se rendre à Brest; comme on avait répliqué au Directoire que le ministre de la guerre déclarait n'avoir donné aucun ordre, le Directoire avait répondu que, pour cette seconde expédition, ainsi que pour la première, c'était du ministre de la marine seul que le général Hoche recevait des instructions.

On doit croire que les conseils n'eussent point accepté cette explication; le Directoire ne laissa point le temps aux objections de se produire. Dès qu'il fut informé que Hoche avait agi conformément aux ordres de Barras, il se hâta d'accepter hautement la responsabilité de la conduite du général, et déclara que les conseils devaient considérer la marche des troupes comme prescrite par le gouvernement lui-même. A cette déclaration, grand tumulte dans l'Assemblée : « Le Directoire n'apprenait rien; il était seulement forcé d'avouer ce qu'il ne pouvait plus cacher : le projet de faire violer la représentation nationale. Le crime de Hoche était son crime. Coupables également, la même peine devait les atteindre; ils devaient être mis immédiatement en accusation. »

On avait fait trop de bruit pour que l'effet fût grand. On se borna à nommer une commission d'enquête. Il est vrai qu'à cette commission on adjoignit les généraux Pichegru et Willot, ennemis personnels du général Hoche.

On comprend dans quel esprit fut fait le rapport de cette commission. Le général Hoche y était représenté

comme le chef d'une soldatesque furieuse qui venait mettre Paris et les Conseils sous le joug des baïonnettes. On insinuait même que des détachements de la division étaient envoyés en avant, sous des habits bourgeois, pour ameuter les faubourgs, et les préparer, avec accompagnement de meurtre et de pillage, à un nouveau 31 mai contre le corps législatif.

Le Directoire répondit que le général Hoche avait, le 17 messidor, ordonné au général Richepanse, commandant la division des chasseurs à cheval, de partir avec ses quatre régiments pour se rendre à Brest, en passant par Chartres et Alençon; que le général Richepanse avait déclaré qu'il avait tracé la marche des troupes, ignorant tellement l'article 69 de la constitution (l'article relatif au rayon constitutionnel), qu'il les eût fait passer par Paris, sans la difficulté de maintenir l'ordre et la discipline dans une grande ville; que le commissaire des guerres, Le Sage, chargé de la police de ces troupes, avait déclaré de son côté qu'il n'avait fait que suivre l'itinéraire tracé par le général Richepanse, et qu'il n'avait rien entendu sur la destination de ces troupes, sinon qu'elles se rendaient à Brest.

Le Directoire borna là sa réponse, réponse évasive en apparence, mais très nette au fond, accompagnée, d'ailleurs, du refus implicite d'éloigner les troupes, qu'il conservait à sa disposition sur la limite du rayon constitutionnel, en leur donnant un jour l'ordre de rétrograder, et le lendemain l'ordre d'avancer.

L'irritation des Conseils était à son comble; les dis-

cours étaient d'autant plus menaçants qu'on se voyait plus menacé. Le général Willot s'écria que, si le général en chef, Hoche, le chef de l'état-major, Chérin, et le commissaire ordonnateur étaient mis en accusation, ils découvriraient bientôt la vérité.

A peine eût-il connu cette motion, que le général fit publier cette réponse adressée au Directoire :

« Cette fois M. Willot a été, sans qu'il s'en doute, « mon organe auprès de la représentation nationale et « de vous. Permettez-moi de vous supplier de m'indi- « quer le tribunal auquel je dois m'adresser pour obtenir « enfin la justice qui m'est due. Il est temps que le peu- « ple français connaisse l'atrocité des accusations réitérées « contre moi par des hommes qui, étant mes ennemis « particuliers, devraient au moins, par pudeur, faire « parler leurs amis ou plutôt leurs patrons. Il est temps « surtout que les habitants de Paris connaissent ce qu'on « entend par l'investissement d'un rayon, qu'on leur « explique comment neuf, dix, je suppose même douze « mille hommes, pourraient faire le blocus d'une ville « qui, au premier bruit du tambour ou de cloche, si on « l'aime mieux, mettrait cent cinquante mille citoyens « sous les armes, pour la défense de ses propriétés et de « ses lois... Je vous demande donc un tribunal afin d'ob- « tenir pour mes frères d'armes et moi la juste répara- « tion qu'on nous doit. On m'a peint comme un séditieux, « ils ont été traités comme des brigands : nos accusateurs « doivent prouver nos crimes, non par des ouï-dire de « tel ou tel, mais par des pièces authentiques et irrécu-

« sables. Toutes celles que j'ai signées vont paraître;
« elles sont à l'impression...

« Depuis longtemps je suis en possession de l'estime
« publique, *non à la manière de quelques égorgeurs, ré-*
« *volutionnaires, devenus, ou plutôt reconnus les agents*
« *en chef de nos ennemis,* mais ainsi qu'un homme de
« bien peut y prétendre. On doit donc s'attendre que je
« n'y renoncerai pas pour l'amour de quelques Erostrates
« parvenus depuis un moment sur la scène de la politi-
« que, connus seulement par des déclamations insigni-
« fiantes et des projets destructifs de toute espèce d'ordre
« et de gouvernement. »

C'est ainsi que Hoche se trouva engagé au premier rang dans la lutte qui se poursuivait à outrance entre le Directoire et les Conseils. A dater de ce moment, les journaux royalistes, avoués, ou déguisés en organes de la démagogie, lui prodiguèrent à l'envi l'outrage et la calomnie. Tout devint prétexte d'attaque contre lui. Est-il question par exemple d'une loi qui règle le mode de destitution des officiers? Willot, pour combattre l'opinion du Directoire, demandant que le droit de destitution appartienne exclusivement au pouvoir exécutif, s'empressera de faire cette allusion accusatrice aux desseins du général Hoche : « Je ne crains pas qu'un nouveau
« César passe le Rubicon; le héros qui est actuellement
« aux lieux que César traversa pour marcher contre sa
« patrie, y consolide la liberté des peuples au sein des-
« quels la victoire l'a conduit. Mais Marius (Hoche) peut
« arriver aux portes de Rome et s'indigner de ce que les

« sénateurs délibèrent. Dans cette circonstance, je sup-
« pose qu'un lieutenant, qu'un officier fidèle (Pichegru)
« arrête le nouveau Marius aux limites constitutionnelles,
« le Directoire pourra destituer cet officier et ouvrir le
« passage aux factieux. »

Par cette flatterie à l'adresse de Bonaparte, le général Willot, obéissant au mot d'ordre du parti royaliste, cherchait à isoler Hoche et son armée, et se flattait peut-être d'obtenir du vainqueur d'Arcole et de Rivoli, cette complicité du silence qu'il avait trouvée chez Moreau, esprit indécis, caractère un peu envieux : cette espérance fut déçue. Les manifestations républicaines les plus violentes arrivèrent comme la foudre de l'armée d'Italie pour répondre à cette provocation. Ce n'était plus seulement une explosion d'enthousiasme pour la République, mais de terribles menaces contre ses ennemis. On connaît ces adresses reproduites par tous les historiens de la révolution.

Au reste, les accusations portées contre lui n'auraient causé à Hoche aucun trouble s'il eût eu foi dans la résolution du Directoire ; mais la conduite de Barras l'avait jeté dans de grandes anxiétés. Il ne pouvait se dissimuler que son sort comme celui de la République était entre les mains de cet homme, dont les mauvaises mœurs devaient faire craindre les trahisons : la vénalité est ordinaire aux dissolus. En effet, pourquoi Barras attendait-il ? Quelle raison d'hésiter ? La Reveillère et Rewbel n'étaient-ils pas prêts ? N'avaient-ils pas fait savoir à Hoche qu'ils pressaient Barras d'agir ? Que prouvaient ces dé-

lais ? sinon des doutes, l'envie peut-être de se faire marchander, de vendre son concours au plus offrant? Or, quel serait le plus offrant ? ce ne serait certes pas la République. Si cet infâme marché était conclu, Hoche s'assurait bien que l'armée ne le sanctionnerait pas de sa résignation ; il prévoyait qu'un mouvement militaire éclaterait, il se disait, qu'au besoin même, il n'hésiterait pas à le provoquer. Mais, son exemple ne servirait-il pas plus tard les desseins d'un général auquel la victoire aurait donné des soldats trop faciles à lui frayer la voie du pouvoir souverain ?

Toutefois la nomination d'Augereau au commandement de la première division militaire dut calmer la vivacité de ses inquiétudes. Cette nomination était un gage donné par Barras. Ce n'était pas le seul. Hoche avait envoyé à Paris son chef d'état-major, le général Chérin, officier du plus grand mérite, très dévoué, et d'un patriotisme qui unissait la prudence à la fermeté. Barras fit donner à Chérin le commandement de la garde du Directoire. N'était-il pas devenu impossible à Barras de passer aux royalistes ?

Malgré ces signes d'une décision arrêtée, Hoche ne croyait pas que la prudence lui permît de s'abandonner avec confiance aux évènements. Aussi, toujours prêt à intervenir si les circonstances commandaient, se gardait-il de laisser refroidir le zèle des soldats. Il voulait que, comme lui, ils eussent toujours présents à la pensée les services que la République réclamerait peut-être de leur patriotisme.

Au banquet qu'il offrit aux généraux de l'armée de Sambre-et-Meuse pour célébrer l'anniversaire du 10 août, il s'exprima nettement à cet égard : « Braves « amis, la paix va être signée, mais je ne dois pas vous « le dissimuler, vous ne pouvez pas encore vous dessaisir « de ces armes terribles avec lesquelles vous avez tant « de fois fixé la victoire. Avant de le faire, peut-être « aurons-nous à assurer la tranquillité intérieure, que « des rebelles aux lois de la République essaient de « troubler. »

Il était impossible d'être plus explicite. Ces paroles devinrent contre Hoche le signal d'un nouveau déchaînement de haines et de colères; d'accusé, il s'était fait accusateur; il ne se bornait plus à se défendre, il se montrait prêt à attaquer. On n'en pouvait douter; si on ne le brisait pas, on se briserait contre lui. Se défaire de lui à tout prix fut l'idée fixe du parti. S'il est vrai, comme on l'a dit, sans toutefois le prouver, que les royalistes le firent empoisonner, c'est à dater de ce jour que le projet en fut formé. Si, en effet, ce crime fut commis, hypothèse que l'attentat de nivôse autorise, on ne passa pas immédiatement à l'exécution. On se dit que, si on parvenait à flétrir son honneur, et à lui ôter ainsi ce prestige d'une probité irréprochable qui faisait sa puissance, on pourrait le laisser vivre discrédité. On put croire un instant au succès de cette tentative.

On se rappelle que, d'accord avec le gouvernement, le général Hoche avait fait remplacer dans le pays conquis les administrateurs, créatures de la trésorerie nationale,

par une commission intermédiaire composée des citoyens les plus honorables, mais dévoués à la République. Perçus par les soins de cette commission, les impôts entraient et restaient presqu'entièrement à Bonn dans la caisse centrale au lieu d'être versés à la trésorerie nationale. Il y avait dans ce mode d'opérer une violation incontestable de la légalité. Deux motifs avaient engagé à agir ainsi : d'abord, le Directoire voulait avoir à sa disposition, et sans mettre dans son secret la trésorerie nationale, les fonds nécessaires à la seconde expédition d'Irlande ; ensuite, il se ménageait les ressources dont il pouvait avoir besoin pour l'exécution du coup-d'état qui se préparait. Les ennemis de Hoche trouvèrent là l'occasion qu'ils cherchaient pour le frapper. Ils se procurèrent le chiffre exact des fonds que la commission intermédiaire avait perçus ou dû percevoir, le chiffre de ceux qu'elle avait versés à la trésorerie nationale, puis la différence entre la recette et le versement étant bien constatée, un membre du conseil des Cinq-Cents, Dufresne-Saint-Léon, monta à la tribune et fit un long rapport en forme d'accusation et contre le Directoire et contre le général Hoche qu'il présenta comme un concussionnaire. Le général Jourdan qui avait été disgrâcié par le Directoire et que la réaction avait fait entrer au conseil des Cinq-Cents, parce qu'elle comptait sur ses rancunes, n'hésita point à prendre la défense de son successeur. Il ignorait les détails, il n'avait aucune pièce justificative ; mais il connaissait les besoins de l'armée, il connaissait Hoche surtout. Il dit :

« Dans bien des circonstances les armées auraient « péri de misère si les généraux en chef n'avaient usé des « contributions faites en pays conquis. J'ai commandé « cent cinquante mille hommes, et j'ai la preuve que le « gouvernement payait à des fripons cent cinquante mille « rations par jour et que l'armée n'en recevait que dix « mille. Il fallait donc que les généraux s'occupassent de « faire vivre le reste de l'armée. Il n'est au pouvoir de « personne de me faire croire que le général Hoche ait « commis un autre crime. Et les coupables de son espèce « ont droit aux remerciements de la patrie reconnais- « sante. »

Malgré l'effet produit dans l'assemblée par cette noble défense, le signal n'en était pas moins donné; et de tous côtés le lendemain, par la presse et par les courtiers du parti, la calomnie fut distribuée d'un bout à l'autre de la France. On prêta au général Hoche une fortune immense faite aux dépens des pays conquis et des besoins de son armée. Hier on disait qu'il allait, à la tête de cette armée, marcher contre les Conseils; aujourd'hui, on le montrait prêt à quitter ses compagnons d'armes, et à passer en Amérique pour y jouir sans trouble du fruit de ses rapines.

Ce fut sans contredit le coup le plus douloureux qu'on pût porter au général Hoche. Il était doublement atteint. Il savait ce qu'en politique les apparences donnent de force à la calomnie, et il était réduit à ne trouver sa justification que dans le sacrifice des ressources amassées pour faire triompher la République de ses ennemis du dehors et du dedans. Il se résigna à ce sacrifice. Plus de

deux millions passèrent de la caisse de la commission dans celle de la trésorerie nationale; puis, il fit cette réponse à Dufresne-Saint-Léon :

« Vous avez osé avancer ceci : — Le général de l'ar-« mée de Sambre-et-Meuse a imposé une contribution « de 3,725,000 fr., dont 210,400 seulement, ont été « versés dans la caisse de la trésorerie nationale : 763,600 f. « ont disparu dans les mains de l'état-major, le reste a « été versé dans la caisse d'un agent particulier, sur le-« quel le général a donné des délégations à divers four-« nisseurs.

« Je suis ce général que vous osez peindre à la tribune « nationale, comme un homme qui non seulement est « contrevenu aux lois, mais comme un fripon qui a privé « ses frères d'armes de la solde qu'on leur doit.

« Avant de m'afficher vous auriez dû éclaircir les faits ; « avant de compromettre tout un état-major qui combat « depuis longtemps pour la République que vous com-« mencez à servir, vous auriez dû prendre des rensei-« gnements sur ma moralité et sur celle des officiers « qui composent cet état-major. Etes-vous trompé, ou « trompeur? êtes-vous l'agent de la faction qui pour-« suit tout ce qui s'est comporté avec honneur à la tête « des armées, ou seulement la dupe de quelques fripons? « C'est à quoi vous répondrez sans doute.

« En attendant voici le fait :

« Lorsque je suis arrivé à cette armée, la solde était « arriérée de plusieurs mois ; il fallait pourvoir à une « infiniité de dépenses sans lesquelles nous ne pouvions

« ouvrir la campagne. J'y pourvus avec les fonds dont « j'étais le dépositaire, et j'organisai le pays conquis sur « la rive gauche du Rhin de manière à ce que nous pus- « sions en tirer nos subsistances et une partie de la « solde. Après la signature des préliminaires de paix, « l'armée victorieuse se trouvait sur les bords de la Nidda « et du Mern, occupant un pays assez mauvais et appau- « vri par le séjour que les troupes des puissances belli- « gérantes y ont fait depuis six ans. Par un arrêté pris « le 10 floréal, j'imposai une contribution de 3,725,000 « livres; mais, sur la représentation des habitants, obli- « gés de nourrir l'armée, et de réparer une partie de « l'habillement et de l'équipement du soldat que l'admi- « nistration laissait *nu*, oui Monsieur, absolument nu, « je fis la remise du cinquième aux contribuables; la « somme de 2,900,000 livres restait donc à percevoir.

« J'ai peu de papiers avec moi, mais je puis prouver « cependant que, jusqu'au 20 thermidor (Cette lettre est « du 26), il a été versé dans la caisse de la trésorerie na- « tionale 2,840,362 livres, il resterait donc à verser à « peu près douze cent mille livres.

« J'ai l'honneur de vous demander si vous pensez que « toutes les contributions imposées peuvent être acquit- « tées sur-le-champ, dans une saison où la moisson « est encore sur pied, dans un pays épuisé, dont cer- « taines parties sont abandonnées par les habitants « ruinés.

« J'ai, dites-vous, une caisse particulière! où est elle? « qui la tient? faites-le moi connaître. Vous dites que

« j'ai donné sur elle des délégations à des fournisseurs !
« nommez-m'en un, un seul, auquel j'aie fait donner un
« écu.

« Pouvez-vous ignorer que ce sont les fournisseurs
« qui ont le plus crié contre ma nomination au minis-
« tère ?

« Pouvez-vous ignorer que depuis trois mois et demi
« je fais vivre cinquante mille hommes sur la rive droite
« du Rhin sans qu'il ait été délivré, je ne dis pas de l'ar-
« gent, mais des *bons* aux fournisseurs ? et voilà quelle
« est la récompense des économies que j'ai faites ! J'ai
« poursuivi l'agiotage, les fripons, et c'est moi qu'on
« accuse !

« J'attends de votre loyauté que vous voudrez bien
« répondre à la présente que je fais imprimer. Si les faits
« avancés par vous sont vrais, je dois être poursuivi par
« les tribunaux ; dans le cas contraire, vous me devez une
« réparation publique. »

Cette lettre est assurément une noble protestation. Mais, on aura peine à comprendre peut-être que Hoche ne se soit pas borné à répondre par le seul dédain à la calomnie. On trouvera peut-être qu'il s'empressa trop de faire verser à la trésorerie les fonds en réserve dans la caisse de la commission. Il savait que ces fonds, produit de ses économies, avaient un emploi déterminé auquel il ne serait plus possible de les affecter quand il s'en serait dessaisi ; il savait qu'une partie de ces fonds était pour le Directoire une ressource si indispensable dans les conjonctures où l'on se trouvait, que, pour y

suppléer, il fut lui-même obligé de mettre à la disposition du gouvernement cinquante mille francs provenant de la dot de sa femme.

La réponse de Hoche à Dufresne-Saint-Léon fut suivie d'une lettre à l'un de ses amis, d'où l'on croit devoir extraire le passage suivant :

« Tous les partis ont été trop loin. Les royalistes éclai-
« rés conviennent qu'ils sont obligés comme les autres
« de rétrograder. D'abord, ils voulaient donner au Di-
« rectoire un président perpétuel. Encouragés par la faci-
« lité qu'ils ont cru trouver, ils ont osé davantage. L'idée
« d'un roi constitutionnel les a moins flattés. Dirigés
« par un ministre fameux autrefois, ils ont été jusqu'à
« pousser au retour de la royauté absolue. Mais alors
« sont arrivées les divisions ; il ne leur a plus été possible
« d'agir avec le concert qu'ils s'étaient proposé. Ils se
« sont contrariés mutuellement. Aussi, entendez-vous
« les principaux chefs assurer qu'ils ont failli se perdre
« par le défaut d'accord. L'espoir des républicains doit
« être dans l'énergie du peuple, dans la constance des
« armées, qui ne veulent plus de révolutions et main-
« tiendront la Constitution. »

On lit dans une autre lettre qui porte à peu près la même date :

« Une question s'élève : Comment tout ceci finira-t-il ?
« Ceux qui en veulent à nos institutions et attaquent
« pour les détruire les hommes qui les soutiennent
« poursuivront-ils ou abandonneront-ils leur dessein !
« C'est ce que le temps prouvera. En attendant, le

« peuple souffre; les impôts ne se perçoivent pas, la
« confiance se perd, le commerce languit... O mon-
« sieur Pitt! vos agents vous servent bien. Vous les
« payez peu; mais ils y mettent beaucoup de zèle.
« Croyez-bien pourtant que tout ceci aura une fin et une
« fin glorieuse pour les républicains; lorsque l'épée sera
« tirée, vos serviteurs seront anéantis; nul ne les défen-
« dra, ne les plaindra même. Les délicieux habitants de
« nos féeries et les belles dames de nos salons sont tou-
« jours pour les vainqueurs. »

II.

On a dit plus haut que, disposé à l'expansion et aux faciles entraînements d'une bienveillante familiarité, le général Hoche s'était fait remarquer tout-à-coup par une froide réserve et une sévère dignité. Ce n'est pas impunément qu'on fait ainsi violence à sa propre nature. Hoche avait dû se consumer au dedans de tout le feu qu'il avait éteint au dehors. Pour ceux qui comme moi ne croient pas au crime, voilà le poison qui abrégea sa vie.

Déjà, au retour de cette expédition d'Irlande qui avait si malheureusement échoué, il avait ressenti de premiers troubles intérieurs. Ses amis s'étaient effrayés des accidents nerveux qui parfois laissaient de longues traces de souffrance sur son front pâli. Mais c'étaient là seulement des symptômes précurseurs que la simple hygiène eût fait disparaître dans les loisirs de la vie domestique : symptômes qui avaient d'ailleurs beaucoup diminué, malgré les excitations du travail, dans les premiers mois qui

suivirent son arrivée à l'armée de Sambre-et-Meuse. Quelques jours avant et après la bataille de Neuwied, il semblait même avvoir récouvré cette belle santé dont sa vigoureuse organisation semblait devoir lui assurer la durée. La part qu'il prit aux luttes de la politique, l'anxiété où le précipitèrent les périls de la cause à laquelle il s'était dévoué, l'irritation produite par la lâcheté de Barras et qu'il fut obligé de dévorer silencieusement, les calomnies soudoyées par les royalistes, les défiances surtout que ces calomnies inspirèrent à ces républicains modérés dont il était le chef naturel, rappelèrent avec violence et en les multipliant les accidents qui avaient cessé.

C'est en vain cependant que le mal l'envahissait; jusqu'au dernier moment, la force morale devait triompher; et, tout chancelant sous le coup qui allait l'abattre, son âme restait inébranlable.

C'est dans cet état que le surprit la nouvelle du coup que le Directoire s'était enfin décidé à porter à la réaction. Il était couché sur son canapé, dans un de ces abattements inexprimables qui suivent un violent spasme nerveux. Ses officiers l'entouraient. Tout-à-coup, écrit Poussielgue, son médecin et son ami, auquel nous devons les détails les plus circonstanciés sur la maladie et la mort de Hoche, tout-à-coup il se leva et dit : « Doc-
« teur je n'ai plus besoin de vous; je suis guéri, voilà le
« remède — il désignait la lettre du Directoire annon-
« çant l'arrestation des traîtres. — Si tous les témoins de
« cette scène ont joui de la joie du général et de la cir-

« constance qui la provoquait, beaucoup ont été frappés « du changement subit et de l'impression qu'elle produi- « sit. Il pâlit, les muscles de la face se retirèrent, il fut « saisi d'un tremblement général; la plume qu'il tenait « à la main s'échappa de ses doigts. » C'est à ce médecin, lui conseillant le repos, qu'il avait fait quelques mois auparavant cette réponse : « J'ai d'abord cent cinquante « lieues à faire, les Autrichiens à battre, l'armée à nour- « rir, la République à sauver; après nous verrons. » Poussielgue avait été forcé de passer condamnation. Maintenant que les ennemis de la République étaient abattus, que l'armée avait des vivres et sa solde assurée, Poussielgue donna de nouveau l'avis qui n'avait pas été suivi. Le général Hoche devait, disait-il, aller à Metz, loin des affaires, se livrer aux soins exclusifs de sa santé. Mais, pauvre Poussielgue, quels moments il avait choisi pour un semblable conseil! Moreau, soupçonné de complicité avec Pichegru, venait d'être mandé à Paris. Au commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse, on avait réuni dans les mains de Hoche celui de l'armée du Rhin. Jamais plus grand commandement n'avait été donné à un général. Aussi, quelle fin de non-recevoir il oppose à Poussielgue, que tant d'héroïsme et d'abnégation désespèrent! « L'armée était son élément, le travail sa vie, « l'inaction, son tourment. Le forcer à vivre à Metz, loin « de son quartier-général, c'était le condamner à mou- « rir d'impatience et d'anxiété. » Il fallait bien que Poussielgue se rendît à ces raisons.

Au reste, la tranquillité du général en imposait à ses

amis. En dépit des tristes prévisions de la science, Poussielgue fermait parfois malgré lui les yeux sur le danger. « Hoche en effet continuait, dit Poussielgue, de vaquer « à toutes ses affaires, de se livrer à ses exercices, de se « rendre aux sociétés et d'en faire les délices par ses pro- « vocations à la gaieté et la joie qu'il y manifestait. On « était à son sujet dans une sorte de sécurité. »

Cependant les illusions volontaires de l'amitié ne pouvaient durer. Poussielgue voyait la guérison possible, mais à une condition, c'était que le général y consentît. Or, c'était ce consentement qu'il était difficile d'obtenir. Hoche voulait un remède qui ne fût pas le repos, et le repos du corps et de l'esprit était le seul remède.

Aux yeux de Hoche, tout n'était pas fini par le coup d'Etat du 18 fructidor. S'il avait été nécessaire d'abattre les factieux, il ne fallait pas effrayer les amis de la liberté. Il avait pris à cette journée, par ses conseils et l'énergie dont il était l'inspirateur, une part si grande, qu'il ne pouvait rester étranger aux suites qu'on se proposait d'y donner. Aussi était-ce peut-être demander un effort impossible à ce grand citoyen que de vouloir le faire rentrer, seulement pour huit jours, dans l'isolement égoïste de la vie privée. C'était là, cependant, où Poussielgue voulait en venir. Il fit avec Hoche ce compromis : il lui accorda une semaine pour l'émission dans l'armée des

pièces qui annonçaient le triomphe de la République et sa correspondance avec les hommes politiques, ne lui imposant que de prendre quelques calmants. Mais, cette semaine écoulée, Hoche devait, avec sa famille, accompagné de Poussielgue, se rendre incognito à la foire de Francfort, y faire diversion à son travail, se *dissiper*, puis revenir à Wetzlar se mettre à la disposition de Poussielgue qui, le neuvième jour, lui permettrait de partir pour Strasbourg, où le général devait aller prendre le commandement de l'armée du Rhin.

Une partie de ce compromis reçut son exécution. Hoche se rendit à Francfort. Il assista à la comédie où, dit Poussielgue, il parut beaucoup s'amuser, y reçut la liste des conjurés et d'autres nouvelles qui l'agitèrent un peu, mais ne l'empêchèrent point de souper très gaiement. Poussielgue déclare qu'il y avait déjà un commencement de notable amélioration. Toutefois, craignant les imprudences trop ordinaires aux héros, il le gardait à vue. Il ne le garda point assez. Pendant une absence très courte de Poussielgue, le général profita de sa liberté pour faire venir un empirique fort en renom qui, promettant de lui rendre la santé sans le contraindre au repos, fut malheureusement trop bien écouté.

« En effet, dit Poussielgue, le général se croyant pos-
« sesseur de sa guérison, partit de Francfort sans me
« prévenir, me précéda d'un jour à Wetzlar où il s'em-
« pressa de faire préparer les remèdes indiqués par l'em-
« pirique de Francfort. »

Poussielgue courut après son illustre et bien cher

malade, mais ne put le voir ni le jour de son arrivée à Wetzlar ni même le lendemain. Quand il parvint auprès de lui, ses questions n'obtinrent que des réponses évasives. Le général dit qu'il allait mieux, quoique l'altération de ses traits annonçât le contraire. Poussielgue apprit par les domestiques du général ce qui s'était passé à Francfort; il voulut savoir quels étaient les remèdes conseillés à Hoche, et alla chez l'apothicaire où il se fit représenter les *recettes* de l'empirique. Jugeant ces remèdes très dangereux, Poussielgue invita l'apothicaire à ne point en livrer d'autres sans son aveu. Le général ayant eu connaissance de la défense faite par Poussielgue, non seulement n'en tint aucun compte, mais il exigea qu'on lui apportât et les remèdes interdits et les *recettes* pour « en user selon ses vues et ses besoins présumés. » Croyant qu'il avait perdu sa confiance, Poussielgue ne reparut plus chez le général. Dès le second jour, Hoche fut forcé de le rappeler. C'était le 30 fructidor au milieu de la nuit. Poussielgue trouva le général assis près d'une fenêtre ouverte, soutenu par un de ses amis, parlant, respirant à peine. Le mal avait fait d'immenses progrès. Il est très probable qu'avant le voyage de Francfort, la guérison était déjà douteuse. Jugeant lui-même pour la première fois la gravité de son mal, Hoche pria Poussielgue de ne pas lui cacher la vérité. Poussielgue chercha à lui donner une espérance qu'il n'avait pas; il ne put tromper Hoche. Le général avait lu dans son regard ce que cachaient ses paroles, et le gourmanda pour sa faiblesse. Il avait assez vécu, puisque la République était

séparer de ses compagnons d'armes. Il savait, lui, que c'était la dernière entrevue et l'adieu suprême.

Au reste, en le quittant, aucun d'eux ne s'attendait à la douleur qui leur était préparée; personne n'avait vu le frisson de la mort courir sur ce noble front. Poussielgue lui-même le crût si bien sauvé, ou au moins si peu menacé d'un accident prochain, qu'il engagea la jeune femme du général à le quitter pour prendre le repas du soir. Le général s'était assoupi; elle se retira avec Poussielgue. Il était huit heures. Tout annonçait une bonne nuit, suivie d'un jour meilleur encore. Mais, peu d'instants après, au moment même où on se livrait à l'heureux espoir que le changement survenu dans l'état du malade semblait si bien justifier, l'officier de garde auprès de Hoche accourut avec précipitation, annonçant qu'une crise terrible venait de réveiller le général en sursaut. Cette crise, c'était un de ces spasmes convulsifs que l'on croyait disparus, et qui se renouvelait avec une violence inaccoutumée. Le général respirait à peine. On le plaça près d'une fenêtre ouverte; il remercia du regard, mais ne put prononcer une parole. Le jeu des muscles de la poitrine se faisait avec tant de difficulté qu'il semblait pris du tétanos. Tous les remèdes furent impuissants, même pour diminuer sa souffrance. Il en eut comme Washington le sentiment complet, jusqu'au dernier moment. Il mourut le troisième jour complémentaire de l'an v, à quatre heures du matin.

Aucune pompe ne manqua aux funérailles de Hoche. Le récit s'en trouve dans tous les historiens. A Paris, la nouvelle de sa mort, arrivant comme un coup de foudre, frappa les républicains de stupeur. Aucun d'eux ne voulut croire que cette mort ne fût pas le résultat d'un crime. Les détails que l'on rapportait sur les derniers moments du général ajoutaient à cette conviction. La vivacité des regrets augmentait la violence des soupçons. Aux yeux de beaucoup, le doute même devenait coupable : désespérant de le vaincre ou de le corrompre, les ennemis de la République l'avaient assassiné.

Il est aussi difficile d'accepter que de repousser absolument cette accusation. Dans quelques lignes, en forme de préface, placées en tête de son rapport sur la maladie de Hoche, Poussielgue dit positivement que le général ne mourut pas empoisonné; et, d'un autre côté, les altérations des entrailles qu'il signale dans son procès-verbal d'autopsie, semblent s'élever contre son affirmation et annoncer le poison. On comprend que, dans la douleur où les plongea ce coup inattendu, les amis du général aient cru rencontrer un indice du crime dans cette contradiction. Nous ne nous résignons pas facilement, d'ailleurs, à ne voir que le cours naturel des choses dans la mort de l'homme en qui nous avons placé nos plus

vives espérances, lorsque cette mort est environnée de circonstances extraordinaires et qu'elle sert nos ennemis. Puis, il y a une espèce d'orgueil à penser que Dieu ne nous a pas de lui-même abandonnés, et que, s'il nous a retiré celui qui personnifiait notre cause et devait en assurer le succès, c'est que le crime a comme fait violence à ses desseins.

On peut bien dire qu'avec le général Hoche succomba alors la République. Il en était la vivante incarnation, le drapeau et l'épée. Si la calomnie, la persécution, firent entrer parfois un peu de découragement dans son cœur, le doute n'y pénétra jamais. Il crut jusqu'au dernier moment qu'il combattait pour la cause juste, et Dieu lui fit la grâce, devant l'appeler si tôt à lui, de choisir le moment où elle semblait pour toujours victorieuse.

« Je l'aurais broyé, a dit Napoléon, si je l'eusse ren-« contré sur mon chemin. » Propos téméraire! « Le « nombre des généraux, écrivait Hoche quelque temps « avant sa mort, doit rassurer sur le dessein que l'on « prête sans doute gratuitement à l'un d'eux. Que pour-« rait-il faire à son profit contre la République, sans être « sur-le-champ accablé par ses compagnons? Ignore-« t-on ce que peuvent sur les hommes l'envie, l'ambi-« tion, la haine et, je puis ajouter, je pense, l'amour de « la patrie et l'honneur. »

Prononcées par Hoche, ces paroles étaient un avertissement dont Bonaparte eût tenu compte. D'ailleurs, Hoche vivant, Bonaparte n'eût rien eu à tenter. Il ne fût pas devenu l'homme nécessaire et en quelque sorte pro-

videntiel. La France n'eût pas eu besoin d'être sauvée. Hoche eût pesé de toute son influence dans les décisions du gouvernement, et ne l'eût pas laissé se compromettre au point d'avoir à subir les insolentes questions qui lui furent faites au retour de l'Egypte. Il est probable au contraire qu'après avoir abandonné ses braves compagnons d'armes sur les bords du Nil, Bonaparte, au lieu d'interroger avec hauteur, eût eu à rendre compte de son audacieuse désertion. Il y a dans les caractères, où la grandeur de l'âme se joint à celle des talents, un ascendant de vertu qui fait obstacle aux ambitions les plus entreprenantes.

César n'eût peut-être pas même songé à franchir le Rubicon, si, chez Pompée, le citoyen eût été à la hauteur du général.

Au reste, Bonaparte entraînant à sa suite l'armée d'Italie contre l'armée de Sambre-et-Meuse, et engageant la guerre civile, eût-il, lui aussi, gagné sa bataille de Pharsale? il est au moins permis d'en douter. Dieu nous garde de méconnaître le génie de ce grand homme; mais on ne peut pas non plus se dissimuler que la supériorité de ses soldats, et la médiocrité des généraux qu'il eut à combattre, furent pour beaucoup dans le nombre et l'éclat de ses victoires; et, sans parler de Waterloo, on ne doit pas oublier qu'ayant sous ses ordres, à Essling et à Wagram, une armée moins solide, et en face de lui un adversaire plus habile, il fut d'abord à la veille d'un épouvantable désastre et n'obtint ensuite pour revanche que l'honneur trop chèrement acheté de coucher sur le champ

de bataille. Or, il nous semble que Hoche, à la tête des vieilles bandes de Wissembourg et de Fleurus, eût mieux fait encore que le prince Charles.

Mais, nous le répétons, cette lutte impie n'eût pas affligé la France : Hoche vivant n'eût pas laissé à Bonaparte le droit qu'on lui donna de se considérer comme appelé par la Providence à préserver son pays de l'anarchie. Après la part qu'il avait prise au coup d'État de fructidor, Hoche était devenu un personnage politique trop considérable pour ne pas entrer dans le gouvernement, et avec lui le gouvernement ne se serait pas laissé avilir.

Quelle forme de gouvernement le général Hoche eût-il cherché à faire prévaloir ? il n'avait aucune antipathie pour la forme monarchique ; il reconnaissait même que sous un roi, plus de liberté peut être impunément donnée que dans une république, et, cependant, il n'hésitait point à déclarer qu'il fallait s'opposer, pendant longtemps du moins, au rétablissement de la royauté. « Quel que fut « le monarque, écrivait-il, par cela seul qu'il serait le « monarque, il lutterait contre le principe, contre l'es« sence de la révolution qui est l'abolition des classes. « Le monarque serait malgré lui forcé de recréer une « noblesse, et la résurrection de cette noblesse deviendrait la cause de sa ruine, en irritant le tiers-état, « qui ne serait plus tout, c'est-à-dire *tout le monde.* « Essayant ainsi de reconstituer l'inégalité de l'égalité, « la monarchie tomberait par le fait seul de cette tenta« tive. Nouvelle révolution. Il nous faut un gouvernement « qui consacre dans le fait, comme dans le droit, le prin-

« cipe de l'égalité de l'égalité ; et ce gouvernement ne « peut être que le républicain (1). »

Ainsi donc, le général Hoche voulait le maintien de la République, et il le voulait surtout, parce qu'il considérait la République comme une nécessité dérivant du principe même de la révolution, comme la consécration de l'avènement aux affaires de la démocratie, « non de « la démocratie turbulente et grossière de l'antiquité ou « du moyen-âge, mais de la grande démocratie mo- « derne (2). » Mais Hoche n'allait pas plus loin, ce n'était pas un niveleur. « Il faut se défier, ajoutait-il dans « la lettre citée plus haut, de ceux qui proclament l'éga- « lité de l'inégalité. Nous ne sommes pas tous nés pour « les mêmes fins : que ce sergent puisse être général, « d'accord ; mais, un peu de patience, qu'il prenne la « peine de gravir les degrés. C'est à lui de faire voir s'il « peut monter. Au besoin, tendons-lui la main, mais « ne descendons pas. »

Ce n'était pas même sans hésitation que le général Hoche se prononçait pour le suffrage universel. « Tout « homme n'est pas un citoyen, » disait-il. Sans doute, il n'imposait pas, pour obtenir le droit de cité, les condi-

(1) Lettre de Hoche à Chérin. On trouve, dans un ouvrage remarquable de M. Rœderer, la même appréciation du principe de la révolution. « Le premier motif de la révolution n'a pas été d'affranchir les terres et « les personnes de toute servitude et l'industrie de toute entrave ; ce n'a « été ni l'intérêt de la propriété, ni celui de la liberté ; ça été l'impatience « des inégalités..... ça été la passion de l'égalité. » (Rœderer, *Esprit de la révolution*.)

(2) *Introduction à la vie de Washington*, par M. Guizot.

tions exigées par Platon et Aristote lui-même (1), mais il craignait de convier la multitude sur la place publique. «C'est en vain qu'on citerait le patriotisme, écrivait-« il au Directoire ; le peuple qui souffre est toujours dé-« sireux d'un mieux quelconque, et il croit le trouver en « changeant sans cesse (2). » Or, laisser au peuple qui souffre le droit absolu de suffrage, c'est, à chaque exercice de ce droit, vouloir remettre en question la forme du gouvernement.

Cependant, malgré ces périls, sacrifiant à la théorie, il adoptait le suffrage universel comme base de l'élection ; mais sous la condition d'être réglementé et de ne pas le laisser exploiter soit par les aristocrates, soit par les démagogues, « desquels, disait-il, la France, vraiment « laborieuse, patriote, honnête et républicaine, aura « longtemps à se défendre.. »

Un chef du pouvoir exécutif électif et rééligible ; deux chambres, dont la première entièrement élective sans condition d'éligibilité, dont la seconde élective dans certaines catégories, et pour moitié seulement, l'autre moitié devant être composée de membres nommés à vie par le pouvoir exécutif ; telles étaient les idées générales que

(1) « Ce ne fut que dans la corruption de quelques démocraties que les « artisans parvinrent à être citoyens. C'est ce qu'Aristote nous apprend ; « et il soutient qu'une bonne république ne leur donnera jamais droit de « cité... L'agriculture était encore une profession servile, et ordinaire-« ment c'était quelque peuple vaincu qui l'exerçait : les *Ilotes* chez les « Lacédémoniens .. Enfin tout bas commerce était infâme chez les Grecs... « Aussi Platon veut-il dans ses lois qu'on punisse un citoyen qui ferait le « commerce. » (Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. IV.)

(2) Rapport de Hoche, 11 mars 1796.

Hoche aurait cherché à faire prévaloir lors de la révision inévitable de la Constitution (1). Il voulait la République et non une nouvelle révolution. Or, la possibilité de renouveler, à un moment donné, *tout* le personnel du gouvernement, c'était, selon lui, la menace permanente d'une révolution.

Quant à la presse, il la considérait comme un germe de destruction inévitable, si elle n'avait pas à redouter les sévérités de la loi. Il voulait une répression rigoureuse contre la calomnie, l'outrage, le dénigrement même ; il voulait que la personne des hommes politiques fût comme celle des autres citoyens à l'abri des attaques de la presse. Le droit d'examiner les hautes questions gouvernementales, de discuter les actes administratifs était le seul qu'il reconnût comme pouvant être exercé utilement. On a dit plus haut qu'il n'admettait pas que ce droit pût s'étendre au principe du gouvernement. Il pensait, d'ailleurs, qu'il fallait attribuer aux tribunaux seuls le jugement des délits de la presse. La censure préventive n'existant pas, le gouvernement ne pouvant pas éviter l'attaque, il était nécessaire que le soin de le défendre fût remis en des mains sûres et dévouées (2). La

(1) « Voilà mes idées fondamentales : président électif, rééligible ; deux « chambres, une entièrement élective, l'autre pour moitié seulement. » (Lettre de Hoche à Chérin.)

(2) « Liberté de la presse, mais les noms propres hors de discussion. « Examen des actes, mais que cela. Les délits de la presse jugés par les « tribunaux. Suffrage universel pour l'élection du président et des chambres. Abstention du gouvernement et de la presse implicitement et « explicitement à l'égard des candidats : j'entends presse écrite et presse « parlée. Point de liberté sans cela. Il faut que le candidat soit désigné

partialité du magistrat ne présente pas pour l'écrivain les mêmes dangers que l'impunité du délit pour la société (1).

Voilà qui prouve que Hoche n'avait pas besoin d'être mûri par les années pour résister aux dangereuses séductions des théories. Simple officier et très entraîné dans le mouvement, déjà il avait protesté contre les conséquences trop généralisées des principes proclamés par la révolution. Aussi, il a eu la rare fortune de n'avoir rien à renier de son passé. Sauf la fougue de vingt ans, « cette écume qui sied au mors du jeune coursier, (2) » il paraît à la fin tel qu'il était au début de sa carrière. C'est qu'il contint ses sentiments les plus vifs dans leurs justes limites. Passionné pour la République et l'égalité, il sut se dégager de l'esprit révolutionnaire, et ne tomba point dans le radicalisme. Opposé à la résurrection de la noblesse qui, selon lui, ne peut être essayée sans danger, il se garda bien de proscrire ou de tenir pour suspects ceux qui sortaient de ses rangs. Les généraux Le Veneur, Hédouville, du Bayet, Grouchy avant l'expédition d'Irlande, furent à la fois ses lieutenants et ses amis.

« par la considération qui l'entoure, l'estime qu'il inspire. Agir autre-
« ment serait faciliter les menées de l'aristocratie et de la démagogie.
« Ce sont deux minorités qu'il faut désarmer et empêcher de faire trop de
« bruit. C'est servir la liberté que la restreindre chez qui la réclame pour
« opprimer. » (Suite de la lettre à Chérin citée plus haut.)

(1) Il faut voir comme Paul-Louis Courrier, dans quelques lettres adressées à sa femme, se félicite d'avoir été condamné pour son pamphlet.

(2) Chateaubriand.

Ce sont là des titres qui doivent recommander la mémoire de Hoche, et dont je me garderai bien de méconnaître la valeur; mais, je l'avoue, ce ne sont pas ceux qui m'ont le plus touché et que je me suis efforcé de mettre particulièrement en relief dans cette étude. Ce que j'ai voulu montrer, c'est moins l'homme d'Etat que le grand citoyen, moins le capitaine et le politique que le héros et le magnanime. Hoche écrivant à sa jeune femme : « Tu me recommandes de songer à la fortune « de notre enfant; je lui laisserai un nom sans tache, « c'est tout ce que je lui dois, » a plus de droits à mon admiration que Hoche dictant à son secrétaire le bulletin de la victoire de Neuwied.

L'habileté politique, la bravoure, les talents militaires ont leur prix, sans doute, mais ne sont rares en aucun temps. La fidélité aux principes que l'on a crus et que l'on a proclamés les meilleurs, le respect pour la sincérité des convictions, le dévouement absolu au pays, l'hommage rendu aux plus nobles instincts de l'humanité par le choix irréprochable des concours que l'on sollicite, sont des vertus beaucoup moins communes et dont Hoche a, selon nous, fait voir le plus glorieux assemblage.

FIN.



Je viens de relire ce livre commencé en 1845, terminé seulement vers le milieu de 1851, et je m'aperçois qu'on y croira voir peut-être plus d'une allusion aux évènements récemment accomplis. Ces allusions, c'est le lecteur seul qui les fera : elles n'ont point été dans l'intention de l'auteur. J'ai parlé de la première République sans prévoir la seconde et sans m'en préoccuper. Les dernières pages qui rappellent les luttes du Directoire avec les conseils et l'inévitable dénouement de fructidor, étaient écrites plusieurs mois avant le coup d'Etat du 2 décembre, et n'en peuvent être considérées ni comme l'apologie, ni comme la censure indirecte.

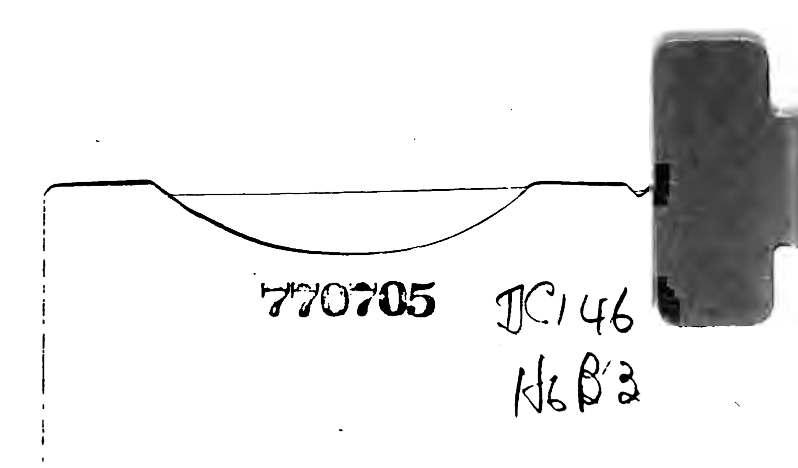
Vivant dans la retraite, sans engagement politique, ignorant encore, après tant d'essais infructueux, tant d'avortements informes, tant d'extravagances criminelles, tant de honteuses désertions, à quelle forme définitive de gouvernement sont attachées la grandeur et la

prospérité de mon pays, j'assiste aux révolutions contemporaines, non sans émotion, mais avec le même désintéressement, la même impartialité qu'à celles dont l'histoire m'offre le tableau.

E. B.

Aux Ardoisières de Chattemoue-en-Mayenne, janvier 1852.





770705
DC146
N6B2

